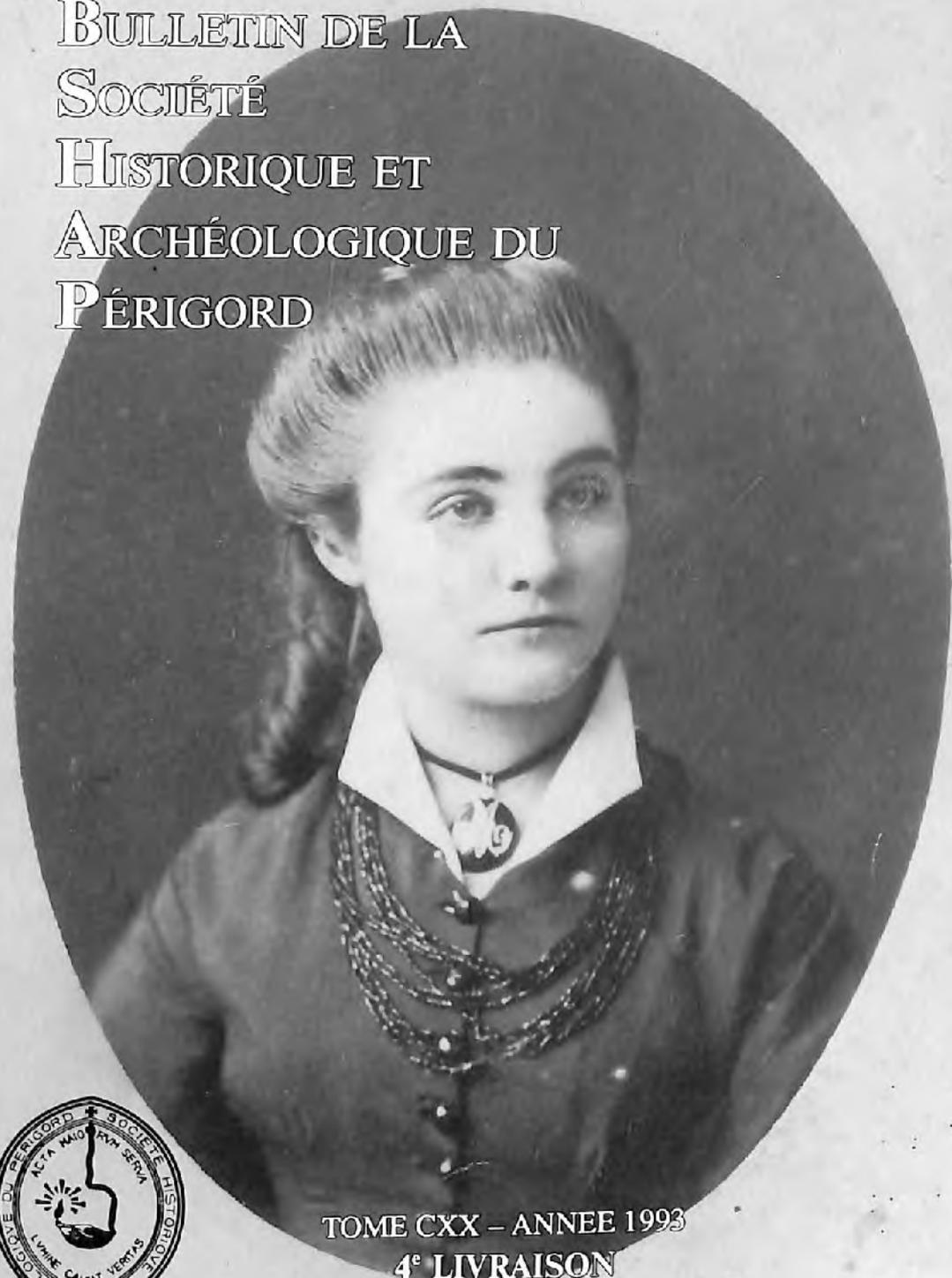


BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXX - ANNEE 1993
4^e LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	80 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	80 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	140 F
Abonnement pour les particuliers non membres	230 F
Abonnement pour les collectivités	230 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas.	

Il est possible de régler sa cotisation 1994, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant:

- *Les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.*
- *Les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.*

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit:

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXX - ANNEE 1993
4^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^{me} LIVRAISON 1993

● Compte rendu de la séance du 6 octobre 1993	659
du 3 novembre 1993	664
du 1er décembre 1993.....	667
● Where is Baia-Villa? What was the Baian Territory? (suite II et III (David Bryson)	671
● Cadouin sur le chemin de Saint-Jacques (Danielle et Gérard Mouillac).....	717
● Tocane-Saint-Apre, étude démographique, économique et sociale (Doyen Joseph Lajugie).....	737
● Le sol et le sang de Rachilde (Pierre Pommarède)	785
● Bridoire se meurt (Marcel Berthier).....	823
● Les Eyzies en 1928 (Jean-Charles).....	827
● Geoffroy et Guy de la Bourdonnaye, fils du Périgord, morts pour la France en 1945 (Jacques Lagrange)	837
● Dans notre iconothèque: Une femme sculptée dans la grotte ornée magdalénienne de Commarque, à Sireuil (Jean-Pierre Duhard, Brigitte et Gilles Delluc).....	843
● Promenade entre Trincou et Dronne (Pierre Pommarède)...	851
● Vient de paraître: 1944 en Dordogne de Jacques Lagrange (Louis Le Cam)	853
● Notes de lecture : <i>Poitou-Charente-Aquitaine, Guide du tourisme industriel et technique; Le Bugue autrefois, répertoire général des cartes postales; M. P. Sil: Isabeau de Limeuil, une histoire d'amour au XVI^e siècle; J. Lagrèze: Grand-père, si tu revenais; Historique du lycée Bertran-de-Born; Alain de Solminihac; Avis; Les églises du canton du Bugue; S. Avrilleau: Cluzeaux et souterrains du Périgord, tome 2 (suite) (D. Audrerie)</i>	855
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture	859
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	861

Le présent bulletin tiré à 1.600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange et Jeannine Rousset, avec la collaboration de la commission de lecture.

Ont également participé à la préparation de ce numéro:

D. Audrerie, R. Bouet, B. et G. Delluc, B. Fournioux, Mme A. Lafosse

Photo de couverture: *Rachilde lors de ses premiers écrits*
(collection Marguerite Sauvinat, nièce de l'institutrice de Rachilde).

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 6 OCTOBRE 1993

Présidence du père Pommarède, président.

Présents: 110 - Excusés: 3.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

Mme Alberte Sadouillet-Perrin à l'occasion de son départ à la retraite pour la presse mais pas pour notre Société.

M. Guy Mandon, nommé chevalier des Palmes académiques.

VOEUX DE PROMPT RETABLISSEMENT A

Mme A. Sadouillet-Perrin, MM. Bélingard et Secondat.

ENTREES D'OUVRAGES

– Les églises du canton du Bugue, *Vieilles églises en Périgord*, n° 4, 1993, éditions PLB, sous la direction de D. Audrerie.

– *Eglise Saint-Martin de Tayac*, brochure sans auteur, sans date ni éditeur (don de M. Rousset).

– *Demeures médiévales. Coeur de la cité*, par Pierre Garrigou-Grandchamp, R.E.M.P.A.R.T., Desclée de Brouwer, Paris, 1992, compte rendu dans *Bulletin Monumental*, 1993, 151, II (don de l'auteur).

– Notices sur trois anciennes chapelles de Saint-Pierre de Côte. *Semaine Religieuse*, 1893, p. 294-295, photocopie (don du père Pommarède).

– *Le Général Daumesnil* par Roger Baschet, Librairie Hachette, 1938 (don de M. P. Berbesson).

– *Almanach satirique et illustré de la Dordogne*, par Thierry Boisvert, imp. Réjou, 1993 (don de l'auteur).

– *Les outils de nos ancêtres* par Jean-Noël Mouret, éditions Hatier, 1993 (don de l'auteur).

– *Labadie and the Baiaines: landscape of a village and territory in Southwestern France 275-1578* par David M. Bryson, department of History, La Trobe University, Victoria, Australie. 3083 (don de l'auteur). Des extraits de cette thèse d'histoire seront publiés dans les 3^e et 4^e livraisons de notre

bulletin de 1993 sous le titre: Where is Bahia-Villa? (Où est Bahia-Villa, où est le Baianès en Bergeracois?).

ENTREE DE DOCUMENT

– Un lot de caricatures de SEM (don du père Pommarède).

REVUE DE PRESSE

– Nombreux articles consacrés à Mme Alberte Sadouillet-Perrin à l'occasion de son départ à la retraite pour la presse, en particulier *Sud-Ouest* du 22 septembre 1993.

– *Courrier français* du 3 septembre 1993 avec un portrait de notre collègue, le général Roquejoffre (don de E. Verbauwen).

– *La Semaine religieuse*, 1993, n° 38, avec un article sur l'école Saint Joseph de Saint-Antoine de Breuilh, qui vient de fêter son centenaire (don du père Pommarède).

– *La Semaine religieuse*, 1993, n° 34, avec un article relatant les débuts de cette vénérable publication qui publia son premier numéro le 1^{er} décembre 1866 (don du père Pommarède).

– *Hebdo Périgord* du 30 août 1993 avec un article sur la restauration de la chapelle de Bannes.

– *Terre Magazine*, revue d'information de l'armée de terre, n° 46, juillet-août 1993, avec un article sur "l'épopée du capitaine Maine" de Camerone à Bazeilles (don du général Delabrousse-Mayoux).

– *Le 5-9*, bulletin de l'Amicale des 5^e et 9^e chasseurs et ABC Périgord, n° 13, septembre 1993, avec un historique du 5^e régiment de dragons qui fut basé à Périgueux de 1953 à 1963 (don du colonel Besson).

– Coupures de la presse locale concernant l'histoire et l'archéologie du Périgord (don de M. Chassigne).

– Dans *l'Agriculteur de la Dordogne* du 24 septembre 1993, un article de J.-L. Galet sur l'inauguration du Musée du cognac à Saint-Aulaye, dans cette région nord-ouest de la Dordogne, limitrophe de la Charente, qui fait partie des vignobles habilités à produire du cognac.

– Dans la *Dordogne Libre* du 7 septembre 1993: "Il y a 25 ans, Hautefort brûlait".

– Bulletin du G.R.I.H.N., séance du 2 septembre 1993.

– *Feuillets SEM*, n° 26, septembre 1993.

– *Le Journal du Périgord*, n° 18, septembre 1993.

– *Les Cahiers de Bergerac*, n° 83, octobre 1993.

– *L'Archéologue*, Bulletin de la fédération française d'archéologie, n° 13, septembre 1993.

– *Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne*, LXI, n° 229, 3^e trimestre 1993.

– *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 32, septembre 1993.

– Dans le numéro d'octobre 1993 d'*Historia*, on signale un article sur l'île de la Demoiselle dont nous parla Mme Sadouillet-Perrin.

COMMUNICATIONS

Le père Pommarède présente une cloche XVIII^e siècle, portant une inscription "M.F. Robin" et une croix, qu'il souhaite identifier. Cette cloche avait été offerte au chanoine Fonpeyrine, alors curé de La Rochebeaucourt, par une de ses paroissiennes.

Le père Pommarède félicite Mme J. Rousset pour sa brillante conférence, lors de la dernière soirée de notre société, le 8 septembre dernier.

" L'assassinat d'un juge

Nous savions de madame Rousset l'accueil toujours souriant, la présidence éclairée de quelques-unes de nos séances, le dévouement aux tâches les plus humbles de notre Compagnie. Nous connaissions son goût pour l'histoire, en qualité d'enseignante, mais nous venons de découvrir son talent de conférencière - très exactement ce 8 septembre.

Voici, en un autre jour de septembre, le 5 septembre 1715, une route, un "Grand Chemin" quelque part entre Périgueux et Sainte-Marie de Chignac. Au pays du Manoire, des moulins et des forges, des coteaux et des vignobles. Dans les "découverts" Pierre Lassaingne, conseiller du roi, est proprement assassiné par Antoine Desmaisons et Jacques Vilatte. Un faits divers comme il y en eut tant au XVIII^e siècle. Une histoire qui aurait pu être banale au temps où "l'on attendait à chemin" les marchands qui revenaient de foire. L'épée était souvent dégainée et la poudre parlait dans les taillis. Banal? Certes pas. Parce que la route prend vie, parce que dans les champs, les prairies, les rangs de vigne, au bief des moulins comme sur le seuil des portes surgissent la Jeanne et la Catherine, Guillaume, la Marie, Fouillousse, tous métayers, bordiers, vigneron, lavandières. En comptant les voisins, les curieux, le curé du village, ils seront trente-quatre à témoigner. Comme les crèches provençales qui s'éclairent et s'animent au premier dé clic, c'est tout le panorama de la vallée du Manoire, c'est toute la vie d'un petit peuple qui revit sous le soleil de septembre.

Dans cette petite tragédie cornélienne et périgourdine, l'unité classique de l'action, du lieu et du temps est respectée. Mais elle était servie par une mémoire sans faille. Le charme de l'art de bien conter, et ces vieilles tuiles brûlées par le soleil qui donnaient envie - sans danger cette fois - de parcourir les routes, de retrouver les moulins de Capelou et de la Lèdre, et de boire la fraîcheur du passé au creux des fontaines perdues".

Le père Pommarède demande que les personnes qui cherchent, dans le cadre d'un concours, à identifier l'inscription jacobine sur le fronton d'une église périgourdine cessent d'écrire ou de téléphoner: il s'agit de l'église de Monpazier. Cette inscription est l'oeuvre d'un oncle de Jean Galmot. Le Dr Gilles Delluc évoque les anges de ce portail qui contrairement à l'habitude, sont pourvus d'attributs sexuels.

Notre Bulletin reçoit des félicitations de nombreux lecteurs individuels et d'organismes, en particulier de l'archiviste de la Guadeloupe. Le Bulletin lui sera désormais adressé et il sera demandé en échange communication des documents concernant le Périgord et conservés dans les archives de la Guadeloupe.

Le père Pommarède demande à chacun de conserver précieusement les bandeaux publicitaires (lettres, factures...), qui sont des documents pittoresques tout autant qu'historiques. Ces documents pourraient donner lieu à des travaux au sein de notre Société. Le Dr Gilles Delluc indique que la société possède déjà une telle collection datant des environs de 1920.

Le père Pommarède a découvert une chapelle Saint-Front à Benest près de Champagne (Charente).

Le 11 octobre à Sarlat aura lieu une conférence sur les 60 derniers jours de la vie de Fénelon à Cambrai.

M. Galet annonce la mise en place d'un nouveau circuit de visite de Périgueux au XIX^e siècle (architecture et urbanisme).

M. Allegrety enverra des photos du cluzeau de la Ramonette à Villamblard qui a été vu par Serge Avrilleau.

M. Beaudry vient de publier une très bonne monographie sur Prigonrieux qui sera présentée aux prochains Clochers d'Or.

Le père Pommarède raconte que, le 14 août 1818, eut lieu en l'hôtel de Fayolle un banquet pour les gardes d'honneur offert par le marquis de Fayolle.

Deux photos de la croix située à l'angle des rues Chanzy et Maréchal-Juin sont présentées. Cette croix date de 1593 (?) et porte l'inscription "Memento Mori". Il est prévu qu'elle sera déposée et replacée à un endroit qui reste encore à définir. Il est souhaité que chacun réfléchisse au meilleur endroit à proposer. Certaines personnes suggèrent le cimetière de l'ouest. D'autres souhaitent qu'elle soit replacée le plus près possible de son emplacement actuel. Le père Pommarède souhaite que l'histoire de cette croix soit écrite.

On annonce: une exposition aux Archives sur les "Espaces habités"; la journée régionale de généalogie le 9 octobre à la bibliothèque municipale (avec une communication de M. Farel sur la bibliothèque généalogique des Mormons); la grande fête gauloise de l'ADRAHP à Chancelade le 10 octobre; samedi et dimanche prochain, deux journées portes ouvertes dans la demeure de la Côte à Saint-Geyrac, entre Les Versannes et Saint-Geyrac (par Mme Guillemot, petite fille du Dr Sampson, notre ancien collègue).

A la mode des cartes postales est en train de succéder la mode des chromos. Les commerçants, au début du siècle, distribuaient souvent un chromo avec leur carte de visite. Ces documents ont un intérêt ethnologique et il sera bon que notre société en constitue une collection.

Notre sortie de septembre dernier à Condat-sur-Trincou avait permis à François Michel d'avoir communication de la découverte d'une sculpture représentant une tête de statue dans le jardin d'une personne habitant à côté l'église. Grâce à l'obligeance de son nouveau propriétaire - la pièce a été vendue entre temps - l'objet est présenté aux membres de la Société et détaillé grâce à des diapositives de François Michel. C'est une petite sculpture en calcaire dur. "La surface plane de son sommet et surtout l'arrondi de son revers ne peuvent laisser aucun doute: il s'agit du bord d'un grand récipient, mortier ou bénitier, aujourd'hui brisé. Un décor y est figuré, représentant schématiquement une figure humaine. La recherche de la ressemblance est manifeste, puisqu'on distingue les yeux, la bouche et que des bandes latérales semblent figurer la chevelure; la sculpture évoque donc plus une figure anthropomorphe qu'une statue.

Le père Pommarède présente ensuite un dossier d'archives familiales qu'il a été amené à trier à la demande d'une demoiselle, membre de notre compagnie. Environ 1.000 documents racontant l'histoire d'une famille, entre 1695 et 1993, dans la Creuse et la Corrèze, dont les membres, maçons au départ, sont devenus progressivement des bourgeois, ont été déposés aux Archives. Un ensemble de documents étrangers à cette famille, dont une partie était originaire de Mareuil, lui ont été remis pour étude.

Le père Pommarède raconte l'histoire extraordinaire d'un Vidocq arrêté à Mareuil et emprisonné à Nontron en 1820: il s'agit d'un certain Antelme Collet originaire de Bellet dans l'Ain, successivement officier sorti du Prytanée militaire de Fontainebleau et usurpateur en tous genres (évêque à Nice, inspecteur général à Montpellier, chirurgien général en Dordogne), arrêté une première fois à La Rochebeaucourt, frère des écoles chrétiennes à Toulouse, escroc au Mans, de retour à La Rochebeaucourt, arrêté enfin à Mareuil et condamné à 20 ans de travaux forcés à Brest.

Il présente ensuite des diapositives de la chapelle du château de Château-l'Evêque dans laquelle Vincent de Paul célébra sa première messe. L'autel, malheureusement restauré, est conservé de même que le carrelage. Dans la sacristie, se trouvent une bannière en satin peinte en 1900 pour le 3^e centenaire de l'ordination de Vincent de Paul, avec un portrait et une inscription, une bannière de pèlerinage rouge avec le portrait de saint Vincent en pied. Un vitrail de l'église représente saint Front.

Le musée d'Araucanie à Chournac d'Ans est riche de belles pièces (dont une couronne d'acier). Le père Pommarède présente quelques photographies: la tombe d'Orlie Antoine au cimetière de Tourtoirac; la lanterne des morts de Cherveix-Cubas, dans le cimetière de Cherveix; la plaque sur la maison natale d'Orlie Antoine.

ADMISSIONS DU 1^{er} SEPTEMBRE 1993

- M. Joudinaud Luc, 20, rue Lacépède, 75005 Paris, présenté par MM. Th. Boisvert et S. Baunac;
- M. de la Baume Philippe, Le Mas d'Andrivaux, 24650 Chancelade, présenté par M. de Brou de Laurière et père Pommarède;
- Me Bolrac Jean-Michel, 15, rue du Général-Cordonnier, 92200 Neuilly-sur-Seine, présenté par Mgr Briquet et père Pommarède;
- M. Lacombe Albert, Le Pigou, 24600 Allemans, présenté par le docteur B. Durant et M. D. Audrière;
- Mme Pipat Odile, 16, rue du Général-Leclerc, 24000 Périgueux, présentée par Mme Barathieu et père Pommarède.

ADMISSIONS DU 6 OCTOBRE 1993

- M. Raux Pascal, La Fournerie, 24200 Vézac, présenté par M. et Mme Soubeyran;
- M. Dubasque François, 21, rue Sainte-Ursule, 24000 Périgueux, présenté par MM. Michel et Duqueyroi;
- M. Pernègre Fernand, 24530 La Chapelle-Faucher, présenté par père Pommarède et M. D. Audrière.
- Mme Marceau Marie-Claire, 138, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présentée par Mme Frapin et M. Ledu;
- Dr et Mme Rousselot Michel, 24500 Sadillac, présentés par père Pommarède et M. D. Audrière;
- la comtesse de Maillard-Taillefer Françoise, château de Feydoux, 24800 Lempzours, présentée par la marquise de Chasteignier et Mme O. Castanier;
- Mlle Lemasson Evelyne, Bannes, 24440 Beaumont-du-Périgord, réinscription;
- M. Maintignieux Pierre, 24150 Lanquais, présenté par père Pommarède et M. Bonnichon;
- Mlle de Chasteignier Marie-Huberte, château de Vaugoubert, 24530 Quinsac, présentée par père Pommarède et M. D. Audrière;
- M. l'abbé Béhague André, 18, rue Gambetta, 24000 Périgueux, présenté par père Pommarède et Mme le Dr Combes;
- M. et Mme Sudreud Pierre-Henri, 24360 Prégut-Pluviers, présentés par Mlle Mousnier et M. l'abbé Chambard;
- M. Laubie Alexandre, Le Garray, 33720 Podensac, présenté par père Pommarède et le colonel Santenard;
- M. Négrerie Thierry, 22, rue Coligny, 24000 Périgueux, présenté par père Pommarède et M. D. Audrière;
- M. Gomez Hyacinthe, 5, rue Ludovic-Trarieux, 24000 Périgueux, présenté par père Pommarède et M. Ch. Turri.

Le président,
P. Pommarède.

La secrétaire générale adjointe,
B. Delluc.

SEANCE DU MERCREDI 3 NOVEMBRE 1993

Présidence: M. Soubeyran, vice-président.

Présents: 118 - Excusés: 7.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

Notre collègue, Mme Bénéjean, conservateur des Musées de Sarlat, qui vient d'être nommée conservateur des Antiquités et Objets d'art de la Dordogne, rude tâche qu'eut le mérite de conduire notre regretté président Jean Secret et notre collègue Jean Beauchamp.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Yvon Delbos*, par Bernard Lachaise, éditions Fanlac, Périgueux, 1993;
- *Allo Ville*, annuaire privé de la Dordogne, 1993;
- *Allez stade*, livre d'or du club de rugby du Stade foyen par Jacques Reix, Imprim' Périgord, Périgueux, 1993;
- *Chroniques secrètes de la Résistance dans le Sud-Ouest*, par Guy Penaud, éditions Sud-Ouest, Bordeaux, 1993.

ENTREE DE DOCUMENTS

- Un ensemble de factures anciennes (don de M. et Mme Salviat);
- Catalogue des publications de la Fédération historique du Sud-Ouest.

REVUE DE PRESSE

- Dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 40-3 de juillet-septembre 1993, Anne-Marie Cocula-Vaillières présente quelques contrats d'apprentissage au XVIIIe siècle.
- Dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome LXXIX n° 202, notre collègue Ralph Gibson traite du catholicisme et des femmes en France au XIXe siècle.
- Dans le bulletin de la *Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 54 du 3e trimestre 1993, on relève notamment: les clochers-murs en Sarladais par François Le Nail, la seigneurie de Berbiguières au XVIIe siècle (3e partie) par Louis-François Gibert, le "chabrol" dans l'enquête du Brard par C. Dachary, le général de Garnier des Garets par Sapin-Lignières.
- Dans *Propriétés de France/Le Figaro* du 10 juillet 1993, six demeures périgourdines sont présentées.
- La revue *Lo Bornat* de juillet-août-septembre 1993 est consacrée à la 74e félibrée du Bornat du Périgord qui s'est tenue le 4 juillet dernier à Bergerac.
- L'association du quartier Saint-Martin à Périgueux vient de publier le n° 1 de son bulletin *Saint-Martin Informations*.
- Dans *Couyounieix-Chamiers Informations* de septembre 1993, François Michel présente Chamiers dans l'Antiquité.
- Dans *Le Festin* n° 11, Martine Roux évoque la Renaissance à Périgueux.
- Dans *La Dordogne Libre* du 1er octobre 1993, à l'occasion de travaux dans le vieux cimetière de Mensignac, intéressante biographie résumée de

l'abbé Jean-Théodore Mallet, né en 1809 à Saint-Martin de Ribérac, longtemps curé de Mensignac où il fut inhumé en 1877. Il s'est distingué par d'importants travaux de généalogie.

– Dans *Sud-Ouest* du 13 octobre 1993, relation des travaux de réhabilitation patrimoniale, accomplis par des jeunes du 5e Chasseurs au château de Lage (commune de Sceau-Saint-Angel, XVIIIe siècle), suite à une récente visite de la S.H.A.P. Ils en ont profité pour visiter les grottes et le château de Villars.

– Dans *Sud-Ouest* du 16 octobre 1993, avec le style alerte d'Alain Bernard, article sur la restauration de l'orgue de Saint-Etienne de la Cité par le facteur Formentelli, Français installé à Vérone depuis 1964. C'est le même Marin Caronges qui fabriqua l'orgue de Saint-Front comme l'atteste l'inscription collée sur parchemin qu'on y trouva et qui est aujourd'hui conservé au Musée du Périgord:

"Cette orgue a été faite par les soins et aux dépens de Messire Dominique Dejhan, prêtre chanoine de Périgueux. Elle a été fabriquée par le sieur Marin Caronges facteur d'orgue de Paris. Elle fut commencée l'an 1732, la 7me du mois d'acoust, et finie le 12 septembre 1733 et a (...) pour premier organiste le sieur Joseph Jossit prieur de Saint-Martin".

– Dans la même livraison de *Sud-Ouest*, relation de la vente aux enchères des archives de l'historien Jean Corrigé qui a soulevé des polémiques autour de deux points litigieux. D'une part, le regret de voir disperser un ensemble très complet de documents relatifs à l'Histoire du protestantisme en Bergeracois. D'autre part, certaines pièces proposées à la vente auraient été empruntées par Jean Corrigé, notamment au Consistoire et à la mairie de Sainte-Foy. Elles devraient normalement leur revenir (article par Isabelle de Montvert-Chaussy).

– Dans *La Croix* du 20/10: envoi de notre collègue Xavier-Arsène Henry, architecte urbaniste, grand prix de Rome, d'une longue, intéressante et précise réflexion sur l'information en tant que moyen de communication, ses méthodes de transmission, et l'usage qui en est fait par chacun. C'est un bel appel à l'esprit critique: "Presque toujours, l'information relève d'une seule personne...".

COMMUNICATIONS

M. Bordes rappelle que s'est déroulé récemment aux Archives départementales un intéressant débat, autour du livre sur Yvon Delbos, avec l'auteur, Gérard Fayolle, président du Conseil général de la Dordogne, Alain-Paul Bonnet et Pierre Chaussade.

M. Mouillac remercie Mme Higounet-Nadal qui a offert une quarantaine de tirés-à-part du professeur Higounet.

M. Mouillac montre ensuite à l'aide de diapositives comment l'Annonciation a été représentée dans le mobilier religieux: rétables ou tabernacles à ailes, taques de cheminée, peintures murales, les exemples étant pris dans le patrimoine périgourdin. Cette même scène se retrouve dans des livres de messe ou de piété.

M. Maintignieux présente les questions religieuses à l'époque de la Terreur et de la réaction thermidorienne et explique l'échec de la déchristianisation dans notre région par des arguments tirés de la personnalité même des Périgourdins restés très attachés à la personnalité de leur curé, à Lanquais l'abbé Joseph Lapeyre. Cette intéressante communication sera soumise au comité de lecture.

M. Bonnichon évoque avec précision l'implantation des lieux du culte protestant à Périgueux au XIXe siècle.

Le hasard d'un avis de saisie immobilière publié en page 4 de "l'Echo de Vésone" du 7 décembre 1852 fait redécouvrir l'existence d'un lieu de culte protestant à Périgueux dans la maison de l'actuel n° 11 de la rue Limogeanne. Le fait est confirmé par Ivan de Valbrune en 1863. Cet auteur date de 1845 la reprise du culte et estime, de manière exagérée, à 200 le nombre des religieux. Les archives du Consistoire de Bergerac, dépouillées par R. Costedoat permettent de relativiser ce nombre sans doute plus proche de 80. Mis à part le capitaine Humbert-Droz, allié aux Debets de La Crouzille et quelques propriétaires, les protestants de Périgueux appartiennent pour une bonne part à la petite bourgeoisie des gens de métier. Desservi d'abord par les pasteurs de Bergerac, l'oratoire de la rue Limogeanne accueille pendant quelques mois en 1854 le pasteur Dieux dont la démission permet à la Société Evangélique de désigner le pasteur de Boeck la même année.

C'est à ce pasteur - en accord avec le consistoire de Bergerac qui restera propriétaire de l'immeuble qu'il appartient de construire un lieu de culte plus digne, rue Cité-Feletz à la charnière non encore urbanisée des deux villes (actuelle rue Antoine-Gadaud). Aucun document nominatif n'a permis d'établir la souveraineté de la communauté protestante qui subit les contrecoups positifs de l'afflux des gens du chemin de fer. Dans la deuxième partie du pastorat de M. de Boeck, comme avec son successeur Jean Camblong lui aussi désigné par la Société Evangélique, on assiste aux mémorables querelles avec le Consistoire de Bergerac. En 1893, les protestants de Périgueux, en mal d'appartenance sont rattachés à la paroisse de La Force.

Le conseil presbytéral de cette paroisse entreprend les démarches pour la réfection et l'extension de l'oratoire de la rue Antoine-Gadaud. Trois projets sont présentés entre 1902 et 1905. Les deux premiers sont rejetés, le troisième est inconnu. Au moment de la séparation le ministre des Cultes attribue un reliquat de crédit de 5.500 F et la ville de Périgueux qui avait toujours refusé auparavant d'aider le culte protestant maintient son aide de 1.500 F. C'est sous le régime de l'association culturelle que les travaux sont réalisés en 1907. La composition sociale de cette association culturelle met en lumière la prédominance du monde de l'industrie et des chemins de fer et la place importante des fonctionnaires, indiquant de la sorte le chemin parcouru, à l'image de la ville, par la communauté protestante.

ADMISSIONS DU 3 NOVEMBRE 1993

- M. Print Christian, 6, avenue de Gaulle, 24120 Terrasson, présenté par MM. J. Lagrange et M. Larivière.
- Mlle Géraud Rolande, La Croix, 24210 Sainte-Orse, présentée par Mme Corneille et M. J. Bélingard.
- Mlle Languillier Clotilde, 24350 Montagrier, présentée par MM. J. Bélingard et E. du Chazaud.
- Mlle Fernandez Karine, Berbesson, 24460 Agonac, présentée par MM. J.M. Duprat et J.E. Bonnichon.
- Dr Massicot Pascal, 19, boulevard Félix Faure, 17370 Saint-Trojan-les-Bains, présenté par M. et Mme Zilbermann.

Le vice-président,
M. Soubeyran.

Le secrétaire général,
D. Audrierie.

SEANCE DU MERCREDI 1er DECEMBRE

Présidence: P. Pommarède, président.

Présents: 103 - Excusés: 8.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

M. Mouillac, qui vient de recevoir la médaille de Saint-Front.

COMMUNICATIONS

Le président ouvre cette séance assez exceptionnelle, puisqu'il s'agit d'une séance foraine tenue dans sa salle du Château-Barrière, où les membres de notre compagnie se réunissaient avant de transférer le siège de notre société en l'hôtel de Fayolle.

L'assemblée générale se tiendra le 2 février prochain. Si le quorum n'est pas atteint, elle sera repoussée au 2 mars suivant. Le Conseil d'administration a proposé de majorer la cotisation et l'abonnement de 10 F.

A l'occasion de cette réunion ordinaire organisée autour du thème "Le rempart de la Cité" n'a été présentée qu'une seule communication, celle de M. Michel, qui a décrit aux sociétaires les caractéristiques de la forteresse et les détails de sa construction. La description s'est complétée de considérations générales plus rarement évoquées. Ainsi notre collègue a-t-il évoqué les motifs de la construction du rempart et mis au clair certains détails de l'historiographie de Vésone et de sa muraille.

Une tradition solidement ancrée dans la mémoire collective veut que ce rempart ait été élevé avec les débris des monuments de la Vésone du haut Empire ravagée par les barbares. Mais l'idée que les invasions de 276 sont responsables de la ruine des Gaules, et notamment de Vésone, a été donnée par l'extrapolation de textes anciens, notamment l'*Histoire Auguste*, qui fait référence à des groupes de barbares n'envahissant que les champs décumates, région de l'actuelle Suisse. L'esprit anti-germanique consécutif à la guerre de 1870 a encore amplifié cette idée et les historiens du siècle dernier l'ont largement développée ("A la façon dont se comporte de nos jours le Germain cultivé, on peut présumer ce que fut, il y a dix-sept siècles, l'ancêtre barbare"; C. Durand, dans *Fouilles de Vésone, Compte rendu de 1912-1913*, Périgueux, 1920, p. 38). Mais si l'on a fait aujourd'hui justice d'une vision qui a longtemps été la cheville ouvrière de tous les raisonnements archéologiques, il faut cependant admettre que la construction du rempart de Vésone a dépendu d'une menace. Dans une période qui se situe entre la reddition de Tétricus, dernier empereur gaulois (273) et le début du IV^e siècle, lorsque la pression barbare se fait plus forte aux frontières de l'Empire, l'un des empereurs juge préférable de doubler le trop perméable limes rhénan d'une défense locale du territoire. Après avoir fortifié les villes les plus proches des zones sensibles, il met en place un programme de constructions dans la province d'Aquitaine. Les cinq villes choisies pour être dotées de fortifications sont Bourges, Poitiers, Saintes, Bordeaux et Périgueux; le choix de cette dernière s'explique par son statut de nœud routier et de plus haut point navigable de l'Isle. Les architectes romains ont choisi de percher la ville nouvelle au bord de l'une des terrasses

alluviales de l'Isle, en position dominante par rapport au site ancien de Vésone, d'intégrer l'amphithéâtre dans la muraille et de réutiliser les matériaux des anciens centres monumentaux tout proches et des nécropoles. La ville a participé à la construction en fournissant les matériaux et la main-d'œuvre, mais les architectes sont vraisemblablement des militaires; bien que l'architecture soit de type traditionnel, il suffit de voir les parties restantes du mur pour constater que la défense a été la préoccupation majeure. La hauteur du rempart, la taille des blocs employés dans le soubassement et l'impression de parfaite symbiose entre le mur et les tours donnait une idée de solidité et de puissance que les parties restantes ne peuvent plus aujourd'hui que suggérer. (Bibliographie essentielle: L. Maurin, Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Actes du deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 1990, 6e supplément *Aquitania*, Bordeaux, 1992, p. 365-389).

Le tracé des remparts est indifférent à l'organisation de la ville antérieure. L'enceinte a un développement, hors amphithéâtre, de 959,20 m et englobe une ville nouvelle de 5,5 ha. Le rempart, dont les murs font de 5,5 à 6 m d'épaisseur et 7 m de hauteur, est rythmé de vingt-quatre tours de huit mètres de diamètre et de cinq mètres de saillant sur les courtines. Celles-ci, au nombre de vingt-trois, sont d'inégale longueur. La structure du mur a été étudiée par C. Durand dès le début de ce siècle. Un radier de 6 m de large, à la hauteur changeant en fonction des pentes à rattraper et de la nature du sous-sol, en est la fondation. Deux parements au soubassement édifié avec des blocs de grand appareil constituent le gros œuvre de la construction. Le niveau supérieur est réalisé en *opus vittatum mixtum*: les dés de pierre sont disposés sur des assises horizontales rythmées, à intervalles réguliers, de cordons de briques. L'espace restant entre les deux parements est rempli avec soin de matériaux divers. Trois portes donnent accès à la ville, dont la plus importante, la porte de Mars, anciennement porte de Périgueux, ouvre sur le Puy-Saint-Front. Elle est entièrement construite en grand appareil et mesure 10 m de hauteur. Elle est à l'heure actuelle obturée et enfouie sur plus de la moitié de sa hauteur. Il s'agissait vraisemblablement de la porte de prestige de la ville. La porte Normande se nommait anciennement porte Bourelle et ouvrait sur la voie menant à Saintes et Bordeaux. La porte Romaine, détruite en 1783, était flanquée de deux tours, comme en témoigne le plan de Belleforest, et ouvrait sur la voie menant à Agen.

Par ses parties restantes, le mur gallo-romain de la Cité de Périgueux est donc assez bien connu. Mais si nous connaissons les raisons de sa présence, la date approximative de sa réalisation et les moyens employés pour cela, certaines interrogations d'ordre plus général subsistent quand à la conception de la nouvelle ville et les nécessaires modifications du mode de vie qu'a entraîné la rétrécissement de l'espace urbain.

Les bâtisseurs du rempart avaient en effet à faire face à de nouvelles nécessités et en ont tenu compte de manière radicale. Constatons en effet que le tracé des remparts rompt avec l'organisation de la ville antérieure, puisque l'enceinte est de forme ellipsoïdale alors que la partie sud de la zone sur laquelle elle s'implante était à l'origine vraisemblablement ortho-normée. La voirie antique a-t-elle subsisté ou non? De même, la ville s'est considérablement réduite (de 14 à 15 fois), alors que les autres villes, Bordeaux, Poitiers ou Saintes se concentrent beaucoup moins (5 ou 6 fois). Vésone souffrait-elle d'un déficit de population, ou des habitants ont-ils continué à habiter hors de la forteresse?

D'un point de vue sociologique, notons que la relégation hors les murs du forum, des temples, des thermes, suggère un changement de mode de vie politique, culturelle et sociale. Peut-être certains aspects "antiques" ont-ils

survécus, comme en témoigne la découverte d'un aqueduc lors des fouilles de M. Sarradet à Sainte-Marthe. Il est en tous cas sûr que la création de la ville du Bas-Empire, nouvelle par ses dimensions et son organisation interne, préfigure le Moyen Age.

A la suite de l'exposé de M. Michel, les membres de la Société ont suivi le périmètre du rempart et constaté l'importance des vestiges restants: porte Normande, muraille du Château-Barrière, cave et jardins de l'hôtel de Lestrade, porte de Mars et les constructions subsistant dans les jardins des sœurs de Sainte-Marthe. Remercions M. et Mme Guy, M. et Mme Pigearias et les sœurs de Sainte-Marthe qui ont libéralement donné accès à leur propriété et ont permis à nos sociétaires de mesurer *de visu* l'importance du rempart de la Cité.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrerie.

Where is Bahia-Villa ? What was the Baian Territory ?

par David BRYSON

Part Two: Baivilla in the Thirteenth Century and After

In Part One, "The Twelfth Century", we analysed two documents in the cartulary of the abbey of Cadouin. On an interim basis, we concluded, as to Bahia-Villa, by proposing an identification of the manse called Novo-Prato "in Bahia-Villa" as the place formerly called Borie Neuve, and now named la Métairie Neuve, in the southern suburbs of Bergerac. As for Bahia-Villa itself, we proposed to look for its identity as a feudal "great domain", possibly extending over a considerable area.

In the twelfth century, the kings of England had become the dukes of Aquitaine, including the region of the Bergeracois south of the river Dordogne. During the thirteenth century, the power of the counts of Périgord was also eclipsed by the rapid ascendancy of the lords and ladies of the seigneurie of Bergerac. By the late thirteenth century, the wine trade for the English market had become a factor of Great economic importance, and the English king, Edward I, was involving himself directly in the affairs of the region. Among those affairs was his feudal tenancy of Baivilla, the subject of a document in the series known as the "Gascon Rolls", which record a period, from 1242 to 1322, of the English government of the Duchy of Aquitaine.

We will now analyse the correspondences between the family names of tenants of Baivilla contained in a Rôles Gascons document of 1289, and place names in the Bergeracois south of the river Dordogne, in order to outline a potential area for the "great domain" of Bahia-Villa, within which we will look for a place or places corresponding to "Baiville".

1. WHERE IS BAIA-VILLA?

The document translated below [excepting tenants names and places names, which have been left in the original latin, while words or phrases the local meaning of which may not be clear are followed by the original latin in square brackets] takes the form of a letter from the consuls of a "bastide", or new town (initially called "Novo Loco", then "Bello Loco"), as the official representatives of King Edward I of England in his role as Duke of Aquitaine. It is addressed to thirty-two persons who are named as tenants of a holding ["tenementum"] called "Baivilla", the holder of which, King Edward, has conceded the tenancy and its rental income to the consuls of the bastide. The tenants of this Baivilla are assessed for this payment of rent in the parish of Flaugeac (*Map B¹¹*, location C):

Rôles Gascons ≠ 1719 May 31, 1289

For Carbonerio et al - King all the people [rex universis] etc. Know we have had inspected letters under the seal of the corporation of the bastide and town of Novo Loco, as follows:

To all those who will inspect the present letter as called elsewhere: P. Carbonerio, Stephanus de Baivilla alias vocatus de Lalala, G. de Aupharina, Stephanus Mestifer, Arnaldus Barraui, G. Aycelle, P. Siquini, G. Sequini, P. Delborc, Bernardus de Bayvilla, Elias Fayarc, Stephanus de Cantalana, Audebertus de la Rossia, Johannes de la Roca, P. Arnolp, P. de Tribus Sororibus, Stephanus de Cluzello, B. Mazoerii, Arnaldus Mazoerii, Helias Mazoerii, Stephanus de Baivilla, P. Teuler, Guillelma de Cluzel, Helias Mazoerii, Andreas Capel, Bernardus Mazoerii, frère de Mazoerii, Johannes de Galzen, Arnaldus de Galzen, Helias de Lartiga, Geralda de Galzen, Stephanus Hugonis, Johannes de Baivilla, assessed [siti¹²] in the ecclesiastic parish [in parochia ecclesie] of Flaugeac, we give greetings to those present.

As our by the grace of God King of England, lord of Ireland and Duke of Aquitaine, was accustomed to hold the aforesaid holding and territory [predictum tenementum sive affarium] of Baivilla with feudal rights [feodis], lands, fields, vineyards, mills, pastures, justice and all services due, juste as it was held by our ancetors by payment of voluntary tithes [quets], before afo-

1. By A. Delmas (drawn de J. Godard), in A. Delmas, "Pouillé de Diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340", in *BSHAP*, T. 110, 1963, pp. 13-31. The locations marked by letter and number are my own, as is the superimposed outline (circle and triangle) of the potential area of the tenancy of Baivilla.
2. "Sit-us (adj.), assessed 1289" (Latham, *Revised Medieval Latin Word-List From British and Irish Sources* [including the *Rôles Gascons*]).

resaid holding came into the hands of the tenancy or whatsoever in perpetuity [in emphiteosim seu ad perpetuam], valued at thirty-five pounds Ernaldensis⁽³⁾ rental, being paid to our charge or our successors in each year, at the following times, namely at Assumption and at Vhristmas, and at Easter, letters patent concerning this, the aforesaid thirty-five pounds having been promised and owing to our lord king on the aforesaid dates, payable in cash in proportion pro rata, no matter who is responsible for the aforesaid holding [predicto tenemanto]; and it by chance any one of us or our successors happens to neglect his collection, the liability for payment owing of such portion is maintained, and all feudal rights of such portion may be farmed out, withheld, or transferred. And by prerrangement, we, jointly and severally for us and our successors, so oblige all of our tenants specifically and generally, and this will be observed totally and scrupulously by the kin's bailiffs for the holding of our tenants, wehenever and wherever may be necessary, as we are compelled.

In concluding the royal testimony, we affix the seal of the incorporated bastide and town [communitatis bastide seu ville] of Bello Loco to the present letter. And we, consuls of the aforesaid bnastide, despatch the aforesaid sealed letter of our aforesaid incorporation to the urgent attention of ther same men of the tenancy [hominum sive tenanciariorum], dated at Bello Loco, the firts after pentecost, 1289⁽⁴⁾.

Although the identification of Novo Loco/Bello Loco is not made in *Rôles Gascons*, it is probably La Bastide (*Map B*, location E) (cne de Monestier), which was a dependency of the castellany of Puyguilhem, ceded to the kings of England in 1265.

That Baia-Villa as a tenancy extended over a considerable area is indicated by the editors of the document, who positively identify "Cluzel" as le Cluzeau (location 10), then in the parish of Flaageac now in the commune of Sigoulès; and "Lartiga" as Lartigue (11) (near Gardonne (D) then a "chapelle de l'archiprêtre de Flaageac", now in the commune of Saint-Avit-saint-Nazaire. These two points are 12 km apart. They also imply that there were places "in Baivilla" which were in the archpresbytery of Flaageac (the gaiacensis), whereas in Part One our proposed location for "Novo-Prato in Baia-Villa" was in the adjoining archdeaconate of Bouniagues (the Bajacensis, bayacensis, or Baiacensis). This implication is strengthened by the statement in

3. Agen pounds: estimated to have been equivalent to about 0.6 pounds of Tours, or 0.6 Paris pounds. "Arnaldensis 1281, 1282. Ernaldensis 1289, a local coinage (ML [Gascony])" (Latham, *Revised Medieval Latin Word-List*, p. 31).
4. *Rôles Gascons*, T. 11 (1272-1290), ed. C. Bémont, Paris, Imp. Nationale, 1900, pp. 527-528.

the document that the tenants of Baivilla are "assessed in the parish of Flaugeac"? Could Baivilla have been in *both* Bouniagues and Flaugeac?

By listing the place names between and around points 11 (Lartigue), 10 Cluzeau), C (Flaugeac), and A (the location proposed for "Novo-Prato in Baia-Villa" in Part One of this paper) which correspond with the family names of the tenants of Baivilla, we may be able to plot on the map a proposed area for Baivilla as royal tenancy or "great domain":

<u>Family Name</u> <u>In Documents</u>	<u>Corresponding</u> <u>Local Place Name(s) on Map B</u>	<u>Map ≠</u>
Carbonerii	Carbonnière (Monbazillac)	6
Baivilla	Labadie (Colombier)	B
Baivilla de Lalela	La Rayre ⁽⁵⁾	1
Barrui	Barradis (Monbazillac)	5
	Barrouillet (St-Mayme)	5a
	Barraux (St-Pierre d'Eyraud)	5b
Aycelle	Eysalle (Monbazillac)	2
Sequini	Seguinots (Monbazillac)	7
	or Gardonne ⁽⁶⁾	D
Cantalana	Cantelauette (Rouffignac)	9
	Cantelouette (Ribagnac)	9a
La Rossia	Gardonne ⁽⁷⁾	D
<u>Family Name</u> <u>In Documents</u>	<u>Corresponding</u> <u>Local Place Name(s) on Map B</u>	<u>Map ≠</u>
La Roca	La Roche ⁽⁸⁾ (Monbazillac)	3
Cluzel	Cluzeau (Flaugeac)	10
Mazoerii	Mazières (Bouniagues)	4
Teuler	Teulet (Monbazillac)	8
Lartiga	Lartigue (St-Avit-St-Nazaire)	11
	<u>Other Places on Map B</u>	
	Borie Neuve (Métairie Neuve)	A
	Flaugeac	C
	La Bastide	E

5. In contemporary Gascons documents, "l" and "r" may be interchangeable, as in "Castellanum = Casterar, Casterarium" (*Rec. feod.*, # 12, 20 march, 1274), et "Panisais = Panisars" (*Rec. feod.*, # 265, 20 march 1274).

6. *Rec. feod.* 20 march 1274: # 275: "W. Seguni cum omnibus aliis Seguinensis"; # 281: "Sequinas de Gardona". In the *Cartulaire de Cadouin*, a "Willelmus Seguni" is mentioned in 1226 and identified as Guillaume Seguin de Gardonna.

7. In *Cart. Cad.* # LXXIII of 1226, we note Helias de Rossillo, chaplain of Gardonna, and his brother Ebrardus, chaplain of Salignac, together with Folco and Arnaldus de Bridoire, Willelmus de Monbos de Gajac, and, especially notable in relation to our *Rôles Gascons document.*, a Willelmus Seguni de Gardonna. This reinforces the view (see footnote 6 above, and (b) (1) that Gardonne was a significant place in the royal "lat domain" of Baivilla.

8. There are, of course, many places called "La Roche" or "La Roque" in the general region. Note, in particular, in *Rec. feod.*, # 323 20 march 1274: "et Johannes de la Roqua... habent in parochia de Gajac" (*Dioc. Bazas*)

These places have been plotted as numbers or letters on *Map B*. Let me be clear that by listing "Corresponding Local Place Names", I do not mean, necessarily or even with the implication of probability, that they are the places from which persons *actually came* who are listed as tenants of Baivilla. For example, the fact that I have listed the place called la Carbonnière (6) in the parish of Monbazillac as corresponding with the family names Carbonerri does *not* imply that the "P. Carbonerii" of the document was in any sense from, or a tenant of, that particular la Carbonnière.

Having said that, there is a high statistical correspondence (0.8) between the 13 place names in the local area (numbers 1-11 plus letters B and D) and the 16 family names in the document which could be names of places. If the two known non-local place names ("Fayrac" [Fayra?]) and "Tribus Sororibus"⁹, are eliminated, the statistical correspondence becomes 0.9.

The area plotted on the map is about 20 km (W-E) by about 10 km (N-S), within most of the places are grouped in a circle with a diameter of 10 km directly south of Bergerac, of which the eastern arc is defined by the points A, B, and C (la Métairie Neuve [1.7 km south of the river Dordogne at Bergerac], Labadie [Colombier], and Flaageac). About 10 km to the west of this main group, around the western apex of a triangle extending from the western arc of the main circle, a small separate group surrounds the village or bourg of Gardonne. This seems to suggest that the "great domain" of Baivilla may have consisted of a scattering of discontinuous holdings around the upper reaches, tributaries and headwaters of the Gardonnette stream, especially on the Monbazillac - Colombier - Bouniagues heights, plus another smaller scattering downstream, where the Gardonnette flows into the Dordogne river, around Gardonne.

Whether or not such a suggestion reflects (were that possible) the situation of Baivilla as it actually was in 1289, two points emerge as reasonable working suppositions:

1. Baivilla was a feudal tenancy spreading over a considerable area to the south of Bergerac; and

2. Baivilla's area spread across both sides of the border (the line of discontinuous dashes) between Bouniagues (the archdeaconate of Baiaënsis) and Flaageac (the archpresbytery of Gaiacensis).

What then of the *particular place*, village or castle called Baivilla, if such existed? (The document does not speak of it as anything other than a tenancy, but its existence as a particular place, and a particular place within the general area of the tenancy, can surely be implied from the inclusion of four tenants named "de Baivilla"). As point 2. above supposes, that place could be in either the archpresbytery of Flaageac (to the left of the line of dashes) or the archdeaconate of

⁹ "Tresseroux, commune de Lèches (Dordogne, arr. Bergerac. C. La Force" (AG II Note 3 en bas de p. 527).

Baiacensis (archpresbytery of Bouniagues, to the right of the line of dashes); and as the table above shows, I have listed only one such place name corresponding with the family name Baivilla: the present village of Labadie (B) in the commune of Colombier, which was in the old archdeaconate of Baiacensis (Bouniagues).

What are the points supporting this proposed correspondence?

(A) BEFORE 1289:

1. Labadie is the site of an important gallo-roman villa, where a large cache of coins dating from A.D. 98 to 275 was discovered in 1924 (A. Jouanel, "Le Trésor de monnaies romaines de Labadie (Commune de Colombier)", in BSHAP, 1938-39; Jouanel describes a "sompueuse villa" whose remains, in an area of several hectares, included walls, vaults and substructures. To this day, a profusion of broken 'tegulae' (roof tiles of the Roman type) and other remnants of habitation is readily visible, scattered among the vines.

2. The suffix "villa" was dropped from most such place names at some time after the twelfth century, especially in this region, where they are now almost non-existent⁽¹⁰⁾. There is Eyrenville, between Bouniagues and Castillonès, which had the attribute, consistent with our description of the domain of Baivilla, of being a "double" parish, of both Bouniagues (Baiacensis) and Flaageac (Gaiacensis)⁽¹¹⁾. More especially, there is Lenville, which, along with the nearby place evocatively named Pertus, has sometimes been suggested as the possible identification of Baivilla. Lenville and Pertus are in the region of La Bastide and Monbos, and were in the archpresbytery of Flaageac, and are surrounded by places called "La Grange Neuve", "La Maison Neuve", "Prade", "Lespinasse", and "la Briaude" (see Part One). However, none of Eyrenville, Lenville, or Pertus was Baivilla, because they were called Ayrenvilla⁽¹²⁾, Lenvila, and Pertus⁽¹³⁾.

After the assumed dropping of the suffix -villa, "Baivilla" would then have become La Baia or La Baie.

3. The etymology of the medieval latin noun "La Baia" was such that its usual form after the mid-fourteenth century was "La Badia". The entry in Latham, *Revised Medieval Latin Word-List From British and Irish Sources* [including the *Gascon Rolls*], p. 42, is "badia, see baia"; "bai/a 1175, c1333, badia 1359". Thus, "La Baia" or "La Baie" would become La Badia or La Badie. In summary, the sequence of change in the name of this place Labadie or La Badie appears to have been: (i) Baia-Villa, Baivilla (or Bayvilla); (ii) La Baia, La Baie (or La Baye); (iii) La Badia, La Badie.

10. J. Charet, *Le Bergeracois des origines à 1340*, Bergerac, Imp. Générale du Sud Ouest, 1950, p. 196.

11. A. Delmas, "Pouillé de Diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340", BSHAP, T. 110, 1983, p. 28 (Flaageac) "Rector d'Ayrenvilla"; p. 30 (Bouniagues) "Rector d'Ayrenvilla".

12. See preceding footnote.

13. "ecclesiam Sti Martini de Pertus, Sti Martini de Lenvila..." (Bull. du Pape Eugène II, 1153, Jean Tarde, *Chronique de Jean Tarde*, Marseille, Lafitte, 1981, reprint of Paris ed. of 1887).

4. The location of the village of Labadie (B) within the circle of place-names corresponding to family names in the document, and relative to Flaageac (C) and our proposed (see Part One of this paper) site (A) of "Novo-Prato in Baia-Villa", is well within the potential search area.

5. As we have established, the potential search area includes the archdeaconate of Baiacensis (Bouniagues) as well as the archpresbytery of Gaiacensis (Flaageac). The name "Baiacensis" may have derived from "Baia-Villa" (see also "Bayac" below. Labadie is 2,7 km north of Bouniagues and the closest village to it on the old road to Bergerac).

6. Of the few other candidates, none seems to make comparable claims. (i) The castle and village of Bayac may relate (in name if not in location) to the Baiacensis, but it is far to the east of the potential search area for "Baivilla". It would be difficult to imagine the tenants of Bayac being "assessed in the parish of Flaageac", some 23 km to the west. There are properties called (ii) "La Boye" 600 metres south of Gageac and 1 km southeast of Saussignac, and (iii) "la Baysse" 100 metres north of Thénac. Both of these locations are not far from La Bastide, and within the archpresbytery of Flaageac. But, one must ask, could either of these apparently minor individual properties, lying as they do within the very shadows of far better-known castles and villages, have been the source of the name of a royal great domain? (iv) The hamlet called "la Besage" has the attributes of being in the parish of Monbos, close to La Bastide, and in the archpresbytery of Flaageac. However, the etymological connection between the names "Baivilla" and "Besage" is obscure, and it will be recalled (from Part One) that the suggested connection between Baia-Villa and Monbos is not demonstrated by a close analysis of the related document. (v) A fragment of a quite modern 1:50.000 cadastral map in my possession shows a "Moulin de Labaye" on the Gardonnette, downstream from the castle of Bridoire, where the current map shows a "Moulin de Pierrot". This location has the attributes of being in the parish of Flaageac and at the centre of our circled area, but the much earlier Belleyme map of 1765 has a "Moulin d'André" in that place and, in any case, "Labaye" is a name commonly used to mean "millpond" or "mill dam"¹⁴.

B) AFTER 1289 :

(7) According to Boisserie de Masmontet, writing about the commune of Gardonne:

Gardonne dut jouir, dès le haut Moyen Age, d'une certaine importance. Ce fut le siège d'une baillivie ou justice royale qui, en dehors des paroisses voisines, s'étendait encore, en 1385, jusqu'à la Conne, Piles, Saint-Aigne et Saint-Nexant¹⁵.

14. "Bay of pond, mill dam" (Latham, *Revised Medieval Word-List*, p. 42). There is also a place called "la Boysonnie" nearby.

15. "Mortographie du canton de Sigoules", Edition Christophe Lafont, 1985, p. 13 (Extract from Boisserie de Masmontet, *Histoire de l'arrondissement de Bergerac*).

This statement is of interest to us on several counts. (i) It seems to be describing an entity that is strikingly similar to the royal "tenancy" of Baivilla in our document. (ii) Its eastward reach coincides with that of our circle on *Map B* (see la Conne and St-Nexant just east of points A and B). (iii) Its administrative node coincides with the apex of our triangle at D (Gardonne). (iv) It is said to be still in existence in 1385.

(8) *The Jurades*⁽¹⁶⁾ of the town of Bergerac appear to confirm the above statement. In 1385, they record "le soquet [a plowing obligation] et autres devoirs de Bouniagues et Bailliage de Gardonne"⁽¹⁷⁾, apparently linking the two as a source of income and services to the corporation of the town of Bergerac. The next year, the people of Bergerac raze the castle of Gardonne⁽¹⁸⁾, but the bailliage remains an important matter for dispute in 1414⁽¹⁹⁾. The presence of an "Elie de Bouniagues"⁽²⁰⁾ as one of the eight consuls of Bergerac in 1372, 1373, 1378, 1383, and 1393, (as well as a "Bertrand d'Artigues" in 1375) may have been dictated by the need to control and enforce the obligations of "Bouniagues and the Bailliage of Gardonne" toward the town of Bergerac. The places called, on the Belleyme map, "la Baylie" (now la Beylive) in the parish of la Magdelaine (faubourg of la Madeleine), and "Vigne de la Baillive" just east of the hamlet of Colombier and the village of Labadie, may have been so named in recollection of the old feudal tenancy⁽²¹⁾ or the bailliage which succeeded it.

(9) A "Raymond de La Badie" is a consul of Bergerac over a period of 26 years, in 1480, 1484, 1490, 1505, and 1506. While there is nothing to link him conclusively with Labadie (Colombier) or the then ongoing obligations of "Bouniagues and the Bailliage of Gardonne", it may be significant that beginning in 1524 and continuing thereafter, wine brought in from Bouniagues is being seized in the town of Bergerac, suggesting that the special obligations and privileges of Bouniagues with regard to Bergerac had been severed some time between 1506 and 1524. Just before this time, in 1495, the "privilege" of the wine of Bergerac had been extended to the south as far as, but not beyond, Labadie (Colombier):

La nouvelle vinée de 1495 était définie par des "chemins" et comprenait une série de paroisses. Les vins des paroisses de Colombier, Monbazillac, Pomport, Saint-Mayme, Saint-Laurent des Vignes, Saint-Christophe y étaient nommément désignés

16. L. de La Roque, *Annales historiques de la ville de Bergerac*, Lafite Reprints, Marseille, 1976 (reprint of Bergerac, Imprimerie Générale du Sud-Ouest, 1891). Selected commentary from a French translation of the *Jurades* by Etienne Trelier, Bergerac, A. Vermoy, 1827.

17. *Ibid.*, p. 45.

18. *Ibid.*, p. 47.

19. *Ibid.*, p. 59.

20. *Ibid.*, p. 30 et seq.

21. I cannot resist noting (without suggesting any meaningful implication) that the name "Baillive" is precisely composed of the name "Baiville" with the second syllable reversed.

comme faisant partie du privilège de la vinée. Les limites passaient par le village de Cantemerle sur la route qui va de la Madelaine à Colombier (route d'Agen) et bifurquait "vers Moncuq" à partir de Labadie, au nord de Colombier⁽²³⁾.

(10). Finally, the common use of "Labadie" as the name of the present village of Labadie (Colombier) by, at the latest, the fifteenth century, is confirmed by its use, in a context which unmistakably describes the location, in a document of the Hospitaler (23) commanderie of St-Naixent dated 16 June 1494:

...in eadem parrochia et jurisdictione Sancti Naxencii in tenemento de Lirissac [Leyrissat] confron, cum itinere per quod itur de Sancto Naxentio versus Labadia ex una parte et cum bodulis que divisionem faciunt inter jurisdictionem de Montequco et de Sancto Naxentio ex alia parte...⁽²⁴⁾

Interim Conclusions of Part Two

Our analysis of the *Rôles Gascons* document of 1289 indicates that the "Baivilla" described therein was a royal tenancy made up of discontinuous tenant properties which may have been scattered over a considerable area south of Bergerac, stretching from Gardonne in the west, up the valley and hills of the Gardonnette to the territory around Bouniagues in the east, a distance of some 20 kms. The tenants of the property holdings of this royal tenancy were assessed for them in the parish of the archpresbytery of Flaugeac, but their holdings appear to have been scattered in both that archpresbytery and the adjoining archdeaconry of Baiacensis (Bouniagues).

The ongoing evidence of the *Jurades* of the corporation of the town of Bergerac suggests that the royal tenancy of Baivilla may have continued, in one form or another, long after the seigneurie of the lords of Bergerac ended as a feudal entity in 1340. References to the obligations and privileges of "Bouniagues and the Bailliage of Gardonne" continue until at least 1414, and possibly into the sixteenth century.

If an individual place, castle or village existed in that area was itself called "Baivilla" (the likelihood of which is indicated by the inclusion of four members of the family "de Baivilla" among the tenants), then an identification is proposed for it, based on the available archeological, etymological, and documentary evidence: the present village of Labadie (Colombier). The apparent objection to this identification, that Labadie (Colombier) would not have been "assessed in the

22. J. Beauroy, *Vin et société à Bergerac, au Moyen Âge et aux temps modernes*. Saratoga, California, Anma Libri, 1976, pp. 57-59; and especially la Carte 8, p. 60.

23. Regarding the etymology of the word "badia" (see point 3, above), note also the following entry in Latham, *Revised Medieval Latin Word-List*: "badia, -ia, commanderie (of Hospitaliers) 1313, 1375; ...".

24. "...in that parish and jurisdiction of Saint-Naixent in the tenement of Leyrissat fronting with the road that goes from Saint-Naixent toward Labadie on one side, and with the boundary marker that divides the jurisdictions of Moncuq and Saint-Naixent, on another side..." (*Archives Départementales de la Haute Garonne, H. Malte, Inventaire Condat 29, 16 June 1494*).

ecclesiastic parish of Flaageac" has been answered above; the evidence of the document indicates that *all* of the tenants of "Baivilla", whether their properties lay within the ecclesiastic district of Bouniagues or of Flaageac, were assessed, whether for convenience or any other reason⁽²⁵⁾, in Flaageac.

It could be speculated that this present village of Labadie (is it was once called Baia-Villa or Baivilla), being situated in such close proximity to Bouniagues, the seat of the Baiacensis, may have been the source of the names, not only of the royal tenancy of Baivilla, but of the archdeaconry of Baiacensis, and the feudal territory of the Baianès.

In the concluding Part Three, we will analyse two thirteenth century documents, one of 1274 in *Recogniciones feodorum* and another of 1283 in *Gascon register A*, and so propose an approximate delineation and working definition of the Baian Territory. In the general conclusions of Part Three, we will attempt to assess the significance of the particular location we have proposed for Baivilla and the Baian territory. In this regard, a new factor was introduced in the thirteenth century, the ongoing effects of which would be difficult to exaggerate: by 1209⁽²⁶⁾, or at the latest by 1254⁽²⁷⁾, a bridge had been built over the river Dordogne at Bergerac.

Part Three: The Baianès in the Thirteenth Century and After

INTRODUCTION

By the late thirteenth century, the interest of the king of England as Duke of Aquitaine, and the lady of Bergerac as the holder of much of the area of the Bergeracois south of the river Dordogne, had come into direct conflict. That conflict was becoming increasingly exacerbated by the shadow of war and the strategic importance of the region as frontier of English Aquitaine, and the bridge at Bergerac as the key to its control.

As to the Baian Territory, we proposed, in Part One, a close relation between it and the archdeaconate of Baiacensis (later the archpresbytery of Bouniagues). We will now consider the implications of the

25. La Bastide, the consuls of which were to be the collectors and beneficiaries of the tenants rental payments, was in the archpresbytery of Flaageac.
26. Lespine, *Coll. Périgord*, I, XXXVII, f^o 69: copy of an earlier transcription of a bull of Innocent III, 1209. I found nothing of this for the period 1208-1210 in *Acta Innocent PP. III (1198-1216)*, Fontes Series III, Vol. II, Vatican, 1944.
27. Arch. Pyrénées-Atlantiques, *Fonds d'Albret*, E17. Testament of Hélie Rudel, lord of Bergerac, 1254.

declaration made for the Baianès in the *Recogniciones feodorum* ⁽²⁸⁾ of 1274, and plot the area delimited to the east by a line contained in a document of 1283 in *Gascon Register A* ⁽²⁹⁾, and elsewhere indicated by places described as being "in" or "of" Baianès, and so propose an approximate delineation and working definition of the Baian Territory, and its relation, if any, to Baia-Villa.

2. WHAT WAS THE BAIAN TERRITORY?

The problem of identifying the Baianès territory poses fewer difficulties than that of the identification of Baivilla, but there is an important gap between its extent as thus far defined by the editors of the principal documents and other sources, and its extent as I have hypothesized. De Gourgues, in his *Dictionnaire Topographique de la Dordogne* (1873) ⁽³⁰⁾, identified the Baianès only a "a territory in the environs of Issigeac". This description was followed by the editors of *Gascon Register A* in 1977 ⁽³¹⁾.

Charet, in 1950, described it as follows: "The Bajanès is a territory situated in the environs of Issigeac and Montcany, a village in the commune of Beaumont" ⁽³²⁾. Charet bases his view of the Baianès on a document in *Rôles Gascons* of the same date (31 august 1283) as the *Gascon Register A* document I translate below, but which differs from it in the naming of parishes. Charet's interpretation of the agreement of 1283 is that Marguerite effectively exchanged her holdings in the parishes of Naussanes, Bannes, Montcany and Monsac ("... in villis et parrochiis de Naussanas, de Bana, de Monte Caninio, integraliter, et in villis et parrochiis de Monsac et de Perium [Peyroux, cne Beaumont?],...") in return for Edward's interests in Issigeac, the Baianès, and Roquépine ("...in Bastida de Rocapina..., et in villa de Yssigiaco, et in tota terra de Baianesio...") ⁽³³⁾.

The list of parishes named in the *Rôles Gascons II* document does appear to agree with the dotted line E-D-A-B-C I have drawn (on *Map C*) ⁽³⁴⁾ based on my interpretation of the *Gascon Register A* document, which names Monsac and (it would appear) Peyroux (as "Parinu"), but not Bannes or Moncany. From the point of view of an exchange, however for the seigneurie of Bergerac, which I quote and

28. *Recogniciones feodorum in Aquitania: Recueil d'actes relatifs à l'Administration des Rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle*, ed. C. Bémont, Paris: Imp. Nationale, 1914.

29. *Gascon Register A* (Séries de 1318-1319), ed. G.P. Cuttino, 3 v., Oxford: The British Academy, 1975-77.

30. p. 9.

31. "Bajanès (Baianesium), territory around Issigeac..." p. 733.

32. Jean Charet, *Le Bergeracois des origines à 1340* Bergerac: Imp. Générale du Sud-Ouest, 1950, p. 293. I have never understood Charet's conclusion that the Baianès applied in particular to the land around Moncany. It is a great loss that Charet was not able to complete his work. His is still the one indispensable book on the early history of the region.

33. *Rôles Gascons II*, n. 713, pp. 191-192.

34. By A. Delmas (drawn by J. Godard), in A. Delmas, "Pouillé de Diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340", in *BSHAP*, T. 110, 1983, pp. 13-31. The locations marked by letter or number are my own, as are the eras representing the castellany of Moncuq, the potential places of the domain of Baivilla (in circle plus triangle), and the Baian Territory as defined.

translate below, already includes interests in Issigeac and the Baianès, but makes no specific mention of holdings in the parishes or places of Naussanes, Bannes, Moncany, Monsac or Peyroux. One implication to be drawn from this is that, before 1283, the Baian Territory may have extended eastward into those parishes. By the same token, however, Marguerite's interests in some or all of those parishes could have been included in her recognition for the adjoining territory of the Marmontes (*Map C*).

These descriptions, while correct as far as they go, do not seem to provide us with a definition of the territory which attempts a level of precision which would be useful for the situation of places and historical events within its boundaries. Dessalles, in *Histoire du Périgord* (1883), identified "les terres et tènements de Baynès"⁽³⁷⁾ as being in the canton of Lalinde, remarking that "l'abbé Lespine⁽³⁸⁾ a lu Bajanès", et il a eu à peu près raison, car il s'agit du territoire de la commune actuelle de Bayac. Whether or not part of the Baianès was at one time in the commune of Bayac, however, it was not in that commune in 1283, as our *Gascon Register A* document indicates, and our map shows.

Hélie Rudel ("le vieux"), first lord of Bergerac, paid homage to the king of France for Bergerac in November 1224⁽³⁹⁾. His seignury was augmented in 1251 by the marriage of his son, also named Hélie ("le jeune"), with Haélis, daughter of the viscount of Turenne. Hélie le jeune's daughter by marriage, Marguerite de Turenne, was married, after Hélie le jeune's accession, to Renaud II, lord of Pons, in 1252. When Hélie died without a male successor in 1254, he left the seignury of Bergerac to his step-daughter Marguerite de Turenne⁽³⁸⁾. As lady of Bergerac, Marguerite inherited a territory which stretched, south of the Dordogne River, from Gardonne (see *Map C*, location G) in the west, to Cugnac (R) in the east. However, her inheritance was contested by the English king, who meantime appointed a custodian, leaving Marguerite only her fortress-refuge of Moncuq:

Pro Rege et Gastone de Guntaudo. - Rex commisit Gastoni de Guntaudo burgum de Brigeraco, cum omnibus terris [Baiane et Gaiadene et allis terris]⁽³⁹⁾ circumjacentibus et pertinentibus ad villam de Brigeraco citra flumen Dordonie, excepto castro Muntcuke, cum pertinenciis, custodiendum quamdiu Regi placuerit⁽⁴⁰⁾.

This document describes the lands of the seignury of Bergerac in 1254 as being comprised of two main parts: (1) the "Baiane", which for

35. L. Dessalles, *Histoire du Périgord*, t. II, Périgueux, R. Delage et D. Joucla, 1883, p. 4, footnote 7.

36. L'Abbé Lespine, in his *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, t. IV, mentions holdings "dans la terre de Bayac et de ses dépendances" (p. 35).

37. *Arch. Nat.* J622, n. 12, in Charet, *Le Bergeracais*, p. 273.

38. *Arch. Pyrénées-Atlantiques*, E, 17.

39. These square brackets reproduce those in the published edition.

the present we will assume to mean the lands in the archdeaconate of Baiacensis, to the east (right) of the vertical line of dashes on *Map C*, and (2) the "Gaiadene", the lands in the archpresbytery of Gageac to the west (left) of the same line.

Six months later, the king arranged for the custodian to receive, as payment for his services, part of the income from those lands:

Pro Gastone de Guntaldo. - [...] concedimus, pro nobis et heredibus nostris, pro se et heredibus suis, in terra quam Elias Rudelli, quondam dominus Brageriaci, habebat et tenebat apud Eychygac, et in terra que dicitur Bayanes, et in castro quod dicitur Cunhac cum pertinentiis suis, quinquaginta libras in redditibus annuis; [...] ⁴⁰.

In this document, only the Bayanes or Baianès is now named not the "Gaiadene", but we are not told whether or not the description includes all of Marguerite's lands, and so we cannot conclude that the Baianès has become the name for the combined lands in the Baiacensis and Gaiacensis.

Although her inheritance was forcefully, even violently, disputed by her uncle Rudel in conjunction with the king (Henry III) of England, Marguerite used the newly-created right of appeal (*ressort*) to the *Parlement* of Paris to retain, in 1267, the seignury of Bergerac and its territories. This was the first successful exercise of the right (created by the Treaty of Paris in 1259) which was to prove to be one of the principal causes of the Hundred Years War.

In the *Recogniciones* of 1274, Marguerite paid homage to the king of England for *all* of her holdings, described as follows:

[...] castrum Brageriaci, cum castellania et pertinentiis, videlicet castro de Monte Acuto, castro de Gardona, castro de Bridoyra, castro Montis Leyderii, cum pertinentiis omnibus ipsorum castrorum, terris et tenementis Bay[a]nesii ⁴¹, affario de La Barde, et toto eo quod Guillelmus Reymundi de Sancto Legerio tenet ab ipsa cum jurisdictione alta et bassa. Recognovit quod tenet similiter quicquid habet apud Ysigiacum, et in terris et tenementis Marmontesii, castro de Cunhac cum honore et pertinentiis, castro de Biron cum pertinentiis, castro de Badafol cum pertinentiis, vicecomitatu de Castellione cum pertinentiis, videlicet castris de Castillione, de Podio Norman, cum eorum castellaniis et

40. "For the King and Gaston de Gontault. - The King engages Gaston de Gontault as custodian of the town of Bergerac, with all its lands [Baiane and Gaiadene and all lands] surrounding and pertaining to the town of Bergerac beside the river Dordogne, excepting the castle of Moncuq [M], with appurtenances, for as long the King shall please". (*Rôles Gascons* T. I (1242-1254) ed. Francisque-Michel, Paris, Imp. Nationale, 1885: p. 473, 23810 2 July 1254).

41. "For Gaston de Gontault. - [...] we cede, for ourselves and our heirs, for him and his heirs, in the land that Hélie Rudel, who was lord of Bergerac, had and held at Issigeac [P], and in the land called Baianès, and in the castle called Cugnac [R] with its appurtenances, fifty pounds in annual rent; [...] (*Rôles Gascons*, t. 1 Supplément (1254-1255), ed. C. Bémont, Paris, Imp. Nationale, 1896: p. 12, 2 4376 17 January 1255).

42. "Ce nom est écrit *Baianosii* dans le texte publié par Justel, et *Baianosii* dans celui d'Elie de Biran" (*Rec. Feod.*, p. 63, footnote 3).

pertinenciis omnibus, preter affarium de Gurson quod non est de ipso vicecomitatu[...]⁴³.

Again, and this time with reference to *all* of the seignery, there is no mention of the "Gaiadene" lands. Again, there are two main land areas: (1) the Bayanes or Baianès, and (2) the "Marmontes". "Marmontes" was the old name for the archpresbytery of "Capdrot"⁴⁴; that is, the area east (to the right) of the solid black line representing the eastern border of the archprestry of Bouniagues (which was the archdeaconate of Baiacensis) on *Map C*.

By 1283, Henry III's successor, King Edward I, was disputing Marguerite's rights within the Baian Territory. A major document in the *Gascon Register* concerns that dispute:

Gascon Register A # 103 August 31, 1283

Edward, by the grace of God King of England, lord of Ireland, and Duke of Aquitaine, to all those present and concerned, greetings:

Recognizing that, regrettably, a matter of disagreement has occurred between us and our valued and faithful Marguerite de Turenne, Lady of Bergerac and Gensac, to establish claim to the Baianès territory [terra Baianegii], concerning which all of our valued and faithful counsellors, Geoffroi de Joinville, knight, and Antony Bek⁴⁵, cleric, and our counsellors of Gascony, among them our valued and faithful Jean de Grailly, knight, seneschal of Gascony; mindful of the advantages to us and the aforesaid Marguerite... between us on the one hand, and the aforesaid Marguerite and her heirs on the other already investigated by magistrate Bonnet de St-Quentin⁴⁶, our valued cleric, of our authority and that of Marguerite in that territory, and all contentions having been diligently verified, accordingly ordain and require the aforesaid Geoffroi, Antony and Jean, to accept that Marguerite and her heirs have, and possess in perpetuity, all property rights we have or may possibly have in the bastide of Roquépine [Q] [Rocapina], with all rights and appurtenances, in the town of Issigeac [P] [Yssigiaco], and in all of the land of the

43. "[...] the castle of Bergerac with its castellanies and appurtenances, namely the castle of Moncuq [M], the castle of Gardonne [G], the castle of Brdoire [N], the castle of Mouleydier, together with all the appurtenances of those castles, the lands and holdings of the Baianès, the territory of La Barde [Q], and all that she holds from Guillaume Raymond of St Legère including the high and low justice. She has recognised likewise all that she holds in Issigeac [P], and in the lands and holdings of the Marmontes, the castle of Cugnac [R] with its honor and appurtenances, the castle of Biron with its appurtenances, the castle of Badefols with its appurtenances, the viscounty of Castillonès with its appurtenances, namely, the castles of Castillonès [S], and of Puynormand, together with their castellanies and all of their appurtenances, excluding the territory of Gurson, which is not in that viscounty. [...]" (*Recogniciones feodorum in Aquitania*, p. 63, n° 203, 19 march 1274).
44. "Dans un acte du XIIIe siècle, le Marmontesium paraît limitrophe du Baianesium. [...] Au XIIIe siècle, ce nom d'archiprêtre n'existait plus et était remplacé par celui de Capdrot". (De Gourgues, *Dict. Top.*, p. 189).
45. Bishop of Durham.
46. Canon of Limoges.

Baianès [in tota terra de Baianesio], and in the shelter [?] [cabana] and pasturage [herbagio] of the said land, and in all rights and appurtenances of that place without prejudice or alienation, which the said Marguerite holds in fief [in feodum] from us and our heirs and successors, whosoever.

And that the aforesaid Marguerite, for herself and her heirs, gives and concedes to us and ours in perpetuity, in every way willingly, all rights, properties, possessions, royal dues or services whatsoever she has or may have, by any authority whatever, in the villages and parishes of Monsac [Moussac] and Peyroux [?] [de Parinu]⁴⁷, following the points as follows, namely:

From the castle-mound [mota] called Connière [Charonhier] [A] [Charonhier], in a straight line to the bridge commonly called la Cabanne [B] [la Cabana] toward Beaumont [10] [Bellum Montem], and from there following that channel proceeding in a straight line beneath the church of le Pin [le Pic?] [A1] [de Pinu] toward the castle-mound called Loudat [C] [Lopdat].

And from that same castle-mound [Connière]⁴⁸ in a straight line toward the rock called Pönchet [D] [petram vocatum Pönssinera], and from there in a straight line to the fountain of Veirié [E?] [de la Vacharella], and from there following the brook that rises at that foustain, descends and leads to the stream called the Couzeau⁴⁹ [rivum vocatum del Coson], which descends and terminates in the river Dordogne [F]; so that in any direction, all points that from this limit or boundary previously indicated are within the side of Beaumont are ours, and all points within the side toward Cugnac [R] [Cunhac] from this boundary remain in perpetuity to Marguerite and her heirs.

(Letters Patent of Edward I, royal seal affixed)... Dated the last day of August in the eleventh year of our reign⁵⁰.

All lands to the left (west) of the dotted line F-E-D-A-B (provided my interpretation of the points on that line is correct) were therefore in the Baian Territory. The point R, the castle of Cugnac, defined the eastern limit of the Baianès: "...all points within the side toward Cugnac [R] [Cunhac] from this boundary remain in perpetuity to Marguerite and her heirs". From there, the line B-C is in the Marmontes. It would appear, therefore, that the eastern boundary of the Baian Territory and the eastern boundary of the archdeaconate of Baiacensis, as defined by

47. Interpreted as "Pinu" by the editors of *Gascon Register A* (p. 434) who, nevertheless, add as a footnote (13): "MS. Parinu".

48. I have interpreted this ["et et eadem mota"] as meaning starting from Connière again, not on from Loudat, which would not result in a boundary closing around the parishes of Monsac and Naussanes (Le Pic), as stated.

49. Identified as the Couze by the editors of *Gascon Register A*: "La Couze (Coson), river in Bajanes flowing into the Dordogne" (Vol. III, Index, p. 798).

50. pp. 433-435.

the archpresbytery of Bouniagues on the map, were approximately the same.

But how far did the Baian Territory extend to the west? On that, our document is silent. Other declarations in the *Recogniciones* of 1274 specify two particular places "in Baianès": St-Aubin de Lanquais⁵¹ (S), and Montaut⁵² (T), but otherwise the references to the Baianès are as an unspecified land area to the west of the Marmontes. In the *Recogniciones*, declarations are made in the form of general statements covering all holdings "in Bajanesio et Marmontesio". The implication is clear: the general land areas of the archdeaconate of Baiacensis (the archpresbytery of Bouniagues in 1340) and the feudal territory of the Baianès were understood to be one and the same.

That interpretation resolves all problems but one: the king's in this document, that he "accep[s] that Marguerite and her heirs have, and possess in perpetuity, all property rights we have or may possibly have ... in all of the land of the Baianès [in tota terra de Baianesio]". Our map shows that a number of properties in Edward's tenancy of Baivilla, for which he claims rent in the document of 1289, appear to lie within the Baiacensis (inside the arc of the circle extending to the right of the vertical line of dashes), and therefore within the Baianès. We might speculate that Edward and his advisors were unaware of these holdings in 1283, but such an assumption is implausible. The explanation may be seen in Marguerite's declaration in the *Recogniciones* of 1274, above, in which she declares fealty to the king of England for her castles of Gardonne, Moncuq, Bridoire and Mouleydier, together with all their appurtenances, and the lands and holdings of the Bayanes, and the territory of La Barde, and in Issigeac, and the castle of Cugnac, and the viscounty of Castillonès, in that order. The declarations of specific places are made separately. The Baian lands appear to have comprised the general area surrounding the specified places that lay within the boundaries of those lands as a territory: the eastern part of the castellany of Moncuq (H-L-N), the territory of La Barde (O), the town of Issigeac (P), the castle of Cugnac (R), and the viscounty of Castillonès (S). Of those, the portion of Marguerite's castellany of Moncuq lying within the general area of the Baianès comprised the parishes of Saint-Christophe, Colombier, and Monbazillac. *Map B* (Part Two) shows that of the ten place names within the area to the right of the line of vertical dashes, and corresponding to the family names of the king's tenants of Baivilla in 1289, all but two were in those three parishes of the castella-

51. "Sancti Albini in Baianesio [...] in burgo et parochia predicta Sancti Albini. Item, tenebat et tener similiter [...] terras que habet in parochia de Montimadaled..." (*Rec. Feod.* = 256 [Bertrand de Mons], p. 92-93).

52. *Ibid.*, = 257, p. 93: "...terram vocatum A La Brolia [Le Brueil], in parochia de Monteacou, in Baianesio."

ny of Moncuq. The other two place names⁽⁵³⁾ are duplicated elsewhere, either within the parishes of Moncuq, or beyond the Baian Territory.

There is other clear evidence that individual holdings described as being "in Baianès" were nevertheless recognised separately from Marguerite's general claim to the Baian land as such. In the two cases we have already noted, for example, the feudal recognitions for "Sancti Albini in Baianesio" and the land called "A La Broliia, in parochia de Monteacou, in Baianesio" were made in direct feudality (feodum immediate") to the king of England, without any mention of any rights held in them by Lady Marguerite. Therefore, no conflict of interests would necessarily follow from Edward's having conceded to Marguerite any rights he may have had in "all of the land of the Baianès [in tota terra de Baianesio] of the said land", relative to the retention of his own specific interests in the tenant holdings of Baivilla, whether or not they lay "in Baianès".

In the same way, the manse of Novo-Prato "in Baia-Villa"⁽⁵⁴⁾ (if it was la Métairie Neuve), and the place called Baivilla (if it was Labadie [Colombier]), although held directly from the English crown as possessor of the tenancy of Baivilla, and although specifically within the area of Marguerite's castellany of Moncuq, could also have been generally described as being "in Baianès"; in the Baian Territory.

GENERAL CONCLUSIONS

In Part Two, we proposed an identification of "Baia-Villa" or "Baivilla" as a tenancy which was in existence from before 1135 until after 1289, consisting of a considerable number discontinuous tenant properties in an area reaching from Gardonne on the river Dordogne eastward into the Monbazillac - Colombier heights at the headwaters of the Gardonnette stream, and down into the valley of the Dordogne to the southern approaches of the town of Bergerac. In 1289, and for some time before that, the holders of this tenancy were the kings of England. In the form of a bailliage still extending from Gardonne to Bouniagues, the domain seems to have continued after the end of the seigneurie of Bergerac in 1340, and after the end of the English occupation of Bergerac (1345-1377) and after the end of English rule in the whole of Gascony (1453), possibly into the early sixteenth century.

Within this domain, there appears to have been a particular place called "Baia-Villa", "Baivilla", or Baiville. Based on archeological, ety-logical, and documentary evidence, we have proposed an identification, for the site of this Baia-Villa/Baivilla, of the present village of Labadie, commune of Colombier.

53. Mazières, cne de Bouniagues, and Cantelouette, cne de Ribagnac. But note also Mazières, cne Mazières; Masseries (Saint-Pierre d'Eyraud), and Cantelouette, cne de Rouffignac.

54. Presumably excluded, as a holding of the abbey of Cadouin, from assessment for rental in the document of 1289 (see Parts One and Two).

For the feudal territory of the seigneurie of Bergerac called the Baianès, we have proposed that it be defined as a land area corresponding, more or less, with the old archdeaconate of Baiacensis, which became the archpresbytery of Bouniagues as outlined on our maps. That area corresponded closely with the present canton of Issigeac, but included important extensions: to the north, much of the canton of Bergerac south of the Dordogne; and to the west, part of the canton of Sigoulès - notably, the communes of Monbazillac and Ribagnac. Those two communes/parishes, together with Colombier, Bouniagues, and the old parish of St-Christophe (now part of Bergerac), appear to have contained a major proportion of the places which could have been tenant holdings of the royal "great domain" of Baivilla (see Part Two).

The Baian Territory as so defined comprised the general land area between the rivers Dordogne in the north, and Dropt in the south ("inter Drotum et Dordoniam")⁵⁵. To the west and east its limits were the boundaries of the adjoining archpresbyteries of Flaugeac (previously the "Gaiacensis") and Capdrot (the "Marmontes"). Within this general land area were a number of separate feudal holdings and rights in specified places which included the eastern part of the castellany of Moncuq, the castles of Bridoire, the bastide of Roquépine, and the viscounty of Castillonès (56). The place called Baia-Villa or Baivilla could have been, at one ant the same time, a tenancy of the English crown, a part of the castellany of Moncuq, and in the Baian Territory - such were the complexities of the feudal world.

These proposed identifications and territorial definition differ in varying degree from those provided by the superb work of de Gourgues, Maubourguet, Charet, and the editors of *Gascon Register A*, who were concerned with the particular requirements of a topographical dictionary, or editions of documents, or a general history. My aim and purpose has been limited and specific: to open the subject to wider investigation, and facilitate the assessment of historical events in the region by providing useable, detailed descriptions of these historically important, but previously undefined or partially defined, places. If these descriptions prove wrong, in part or in whole, the corrections will, I anticipate, result in new, more accurate, more precise and useful descriptions for the ongoing search for the meaning of local history.

That said, of what use may be the application of these particular identifications to the search for the history of this region? The answer may lie, not in the absence of a significant historical past, nor in the

55. *Rec. Isnd.*, p. 93.

56. My inclusion of the area of the viscounty of Castillonès within the overall boundaries of the Baianès is problematical, particularly when both it and the castle of Cugnac are named after the *Marmontes* in the order of Marguerite's feudal recognitions of 1274. However, Cugnac is specifically named as a place within the boundaries of Marguerite's Baian lands in Edward's agreement of 1283. There seem, therefore, to be no grounds for leaving the viscounty of Castillonès outside the southern boundary of the Baianès as defined by the archpresbytery of Bouniagues (*Carte C*).

absence of historical documents, but in the absence of identifications of local place name in the forms they took in the distant past; in this case, the places once called Baia-Villa and the Baianès.

The bridge at Bergerac was to remain the only bridge over the Dordogne River until modern times. In large part as a result of this, Bergerac became the key to the control of Aquitaine. Further, the key to the control of the bridge at Bergerac was the overlapping and contiguous area of the castellany of Moncuq, the domain of Baivilla, and the Baian Territory.

For a time, the active struggle for control of this area seemed to be between the seigneurs and dames of Bergerac and their local enemies or opponents, the Doyen of Issigeac (whose jurisdiction extended to the surrounding parishes of Montaut, Monsaguel, St-Perdoux, and Ribagnac) and the commander of the hospital (of the Order of St-John of Jerusalem) of Saint-Naixent (with properties in, among others, the strategic parish of la Madeleine⁵⁷) at the southern end of the bridge of Bergerac). Meantime, between 1255 and 1284, a semi-circle of bastides, or fortified new towns, had been built or begun south of the Dordogne River. Whatever the undoubted economic inducements for the building of the bastides, this "iron ring" surrounded the castellany of Moncuq, the domain of Baivilla, and the Baian Territory, and so, with the castles of Puyguilhem and, especially, Moncuq, effectively controlled all southern access to the bridge at Bergerac (*Map C* and *Map C: Key*, 1-12).

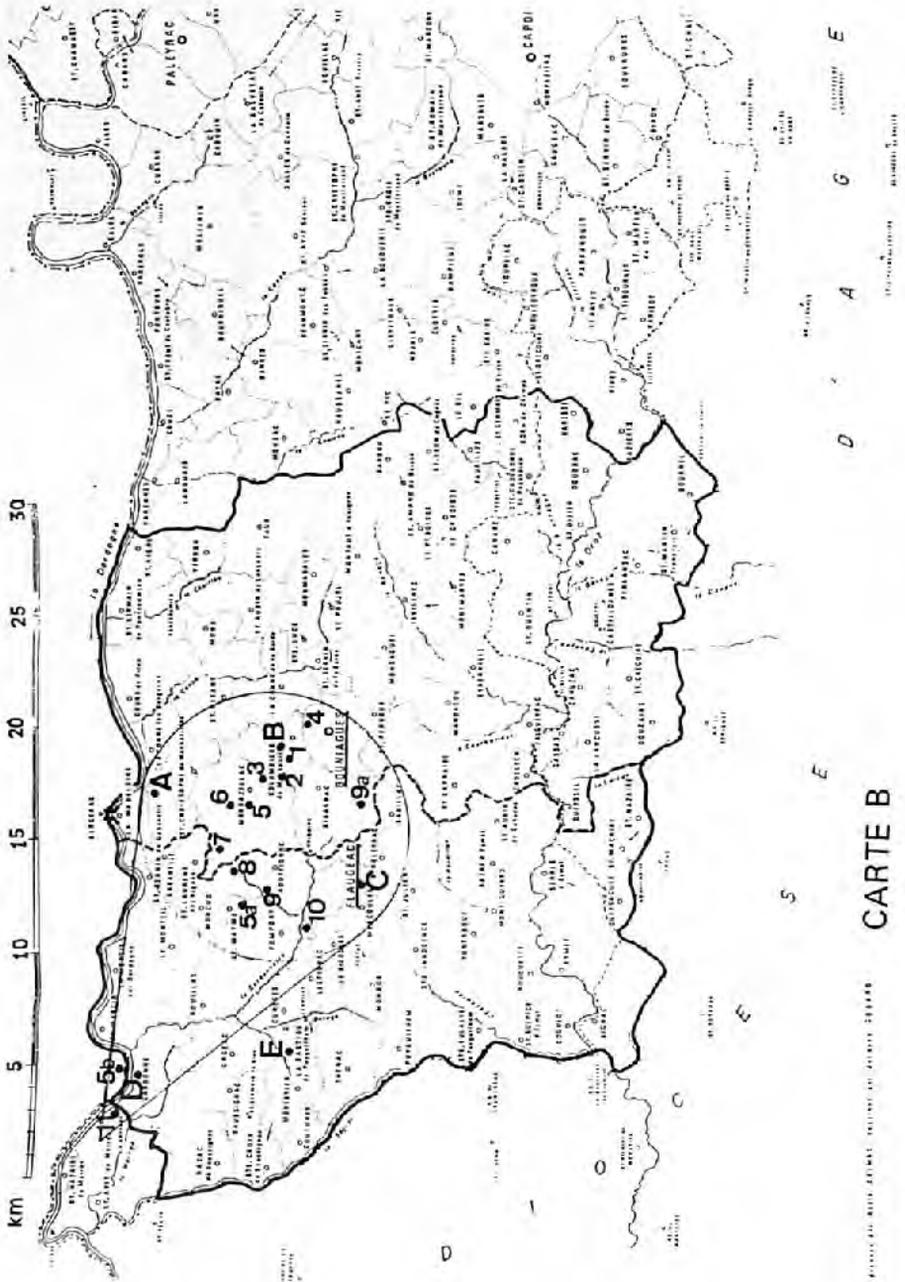
Now, the real players in this power struggle were reduced to two: the kings of France and England; and the frontier between French and English Aquitaine shifted to one side or the other of the domain of Baivilla and the Baian Territory. In 1345, this deadly game was focused on two places: Moncuq and the bridge at Bergerac.

And so began the Hundred Years War in Aquitaine.

D.M. B.

57. *Arch. Pyrénées-Atlantiques*, E. 125, 1304.

Map B Les tènements de Baivilla



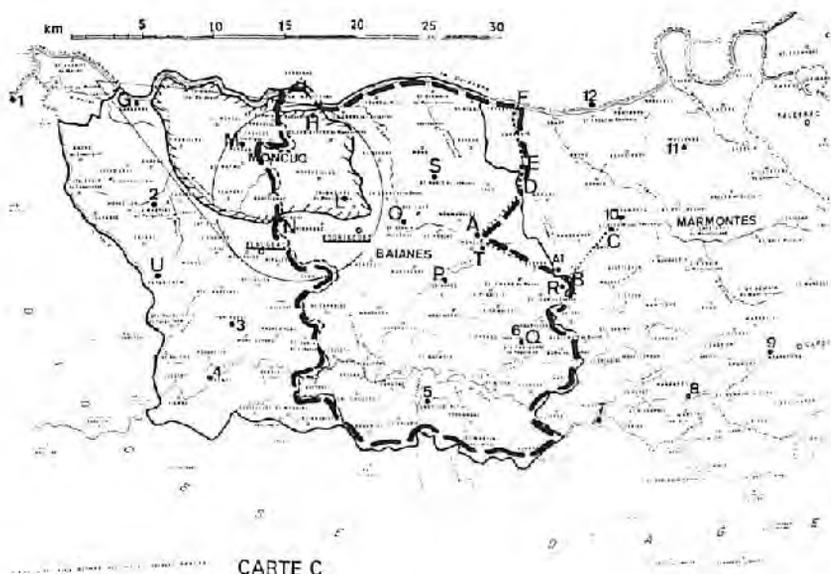
Map C: Le Baianès

Place or topographic feature: A, La Motte ["Castle-Mond"] de Connière; A1, Le Pic; B, Bridge of Cabane; C, La Motte ["Castle-Mond"] of Loudat; D, Ponchet [rock]; E, Le Veirié [flowing spring near]; E-F, Le Couzeau [stream]; F, point of entry of le Couzeau into the Dordogne; G, Gardonne; H, Métairie Neuve ["Novo-Prato"?]; L, Labadie (Colombier) ["Baia-Villa"/"Barvilla"?]; M, castle of Moncuq; N, castle of Broidère; O, territory of La Barde; P, Issigeac; Q, Roquepine; R, castle of Cugnac; S, Saint-Aubin de Lanquais; T, Le Breuil (Montaut); U, castle of Puyguilhem.

Bastides: 1, Sainte-Foy-la-Grande; 2, La Bastide; 3, Fonroque; 4, Eymet; 5, Castillonès; 6, Roquepine; 7, Villeréal; 8, Pépicou(1)?; 9, Monpazier; 10, Beaumont; 11, Molières; 12, Lalinde.

Boundary lines:

- Outline of archpresbyteries of Bouniagues and Flaugeac on the map of 1340
- - - - - Division between archpresbytery of Bouniagues and archpresbytery of Flaugeac
- Baianès eastern boundary as indicated by Gascon Register A n° 103 of 1283
- — — — — Baianès territory as defined
- ////// Outline of castellany of Moncuq



(1) See C. Higounet, "Les Bastides du Périgord en Revision", pp. 101-110 in *Recherches sur l'occupation du sol du Périgord*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1978.



*From "La Grande Maison" in Labadie,
looking west down the valley of the Gardonnette.*



Column built into south wall.

Deuxième partie: Baivilla au treizième siècle et après

Traduit de l'anglais par Nicole Prosper

RESUME DE LA PREMIERE PARTIE ET INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE

Dans la première partie, intitulée le Douzième siècle, nous avons examiné deux documents du cartulaire de l'abbé de Cadouin. Nous avons conclu provisoirement, en ce qui concerne Baia-Villa, en proposant une identification du manse appelé Novo-Prato "in Baia-Villa" comme l'endroit anciennement appelé Borie Neuve, et portant le nom actuel de la Métairie Neuve, dans les banlieues sud de Bergerac. Quant à Baia-Villa lui-même nous avons proposé de chercher son identité comme grand domaine féodal, s'étendant possiblement sur une superficie considérable.

Au douzième siècle, les rois d'Angleterre étaient devenus ducs d'Aquitaine, qui incorporait la région du Bergeracois au sud de la Dordogne. Au cours du treizième siècle, le pouvoir des comtes de Périgord fut aussi éclipsé par la montée rapide des seigneurs et des dames de la seigneurie de Bergerac. Vers la fin du treizième siècle, la production du vin pour le marché anglais était devenue un facteur très important sur le plan économique, et le roi anglais, Edward I^{er}, se mêlait personnellement aux affaires de la région. Parmi ces affaires était son tènement de Baivilla (la forme postérieure de "Baia-Villa"), qui fut l'objet d'un document dans la série intitulée les Rôles Gascons, qui fournissent des documents sur le gouvernement anglais du duché d'Aquitaine pendant la période de 1242 à 1322.

Nous allons maintenant analyser les correspondances entre les noms de famille des tenanciers de Baivilla énumérés dans les Rôles Gascons de 1289, et les noms de lieux dans le Bergeracois au sud de la Dordogne, afin de cerner une localisation potentielle pour le grand domaine de Baivilla, dans laquelle nous chercherons un ou des endroits correspondant à "Baiville".

1. - OU EST BAIA-VILLA?

Le document traduit ci-dessous [excepté les noms de tenanciers ou de lieux, que nous laissons dans la forme latine, bien que certains mots et locutions dont le sens local risque de ne pas être clair, sont suivis de la forme latine entre crochets carrés] prend la forme d'une lettre envoyée par les consuls d'une bastide, ou nouvelle ville (initialement appelée "Novo Loco", puis "Bello Loco"), en tant que représentants locaux du roi Edward 1^{er} d'Angleterre en sa qualité de duc d'Aquitaine. Elle est adressée à trente-deux personnes qui sont citées comme tenanciers d'un tènement [tenementum] appelé Baivilla, dont le propriétaire, le roi Edward, a cédé la tenure et son revenu en loyer aux consuls de la bastide. Les tenanciers de ce Baivilla sont évalués pour le paiement de ce loyer dans la paroisse de Flaueac (*carte B*)¹⁾ Emplacement C):

Rôles Gascons ≠ 1719 - 31 mai 1289

A Carbonerio et al - Roi du peuple entier [rex eniversis] etc. Qu'il soit connu que nous avons pris lecture des lettres cachetées de la communauté de la bastide et ville de Novo Loco, comme suit:

A tous ceux qui prendront lecture de la présente lettre, comme nommés ailleurs: P. Carbonerii, Stephanus de Baivilla alias vocatus de Lalala, G. de Aupharina, Stephanus Mestifer, Arnaldus Barraui, G. Aycelle, P. Siquini, G. Sequini, P. Delbore, Bernardus de Bayvilla, Elias Fayarc, Stephanus de Cantalana, Audebertus de la Rossia, Johannes de la Roca, P. Arnolp, P. de Tribus Sororibus, Stephanus de Cluzello, B. Mazoerii, Arnaldus Mazoeri, Helias Mazoerii, Stephanus de Baivilla, P. Teuler, Guillelma de Cluzel, Helias Mazoerii, Andreas Capel, Bernardus Mazoerii, frère de Mazoerii, Johannes de Galzen, Arnaldus de Galzen, Helias de Lartiga, Geralda de Galzen, Stephanus Hugonis, Johannes de Baivilla, évalué [siti²⁾] dans la paroisse ecclésiastique [in parochia ecclesie] de Flaueac, nous saluons tous ceux qui sont présents.

Comme notre seigneur, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, avait coutume de posséder ledit tènement, et territoire, [predictum tenementum sive affarium] de Baivilla avec les droits féodaux [feodis], terres, champs, vignobles, moulins, pâturages, la justice et tous les services qui conviennent, tout comme ils étaient détenus par nos ancêtres par la remise de dîmes volontaires [quets], avant que ledit tènement

1. Par A. Delmas (dessin de J. Godard), A. Delmas, "Pouillé de Diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340", *BSHAP*, T. 110, 1983, pp. 13-31. Les localisations indiquées par lettre et par chiffre sont les nôtres, comme l'est le contour en surimpression, en forme de cercle et de triangle, de la superficie potentielle du domaine de Baivilla.
2. "Sit-us (adj.), assessed 1289" (R. E. Latham, *Revised Medieval Latin Word List From British and Irish Sources* [comprenant les *Rôles Gascons*]), London: The British Academy, 1973, p. 441.

ne vint entre les mains du sus-dit seigneur roi, il céda, à nous et à nos hommes, le loyer ou autre droit, à perpétuité, [in emphiteosim seu ad perpetuam], évalué à trente-cinq livres d'Agen³⁾ en loyer, versé à notre compte ou à celui de nos successeurs chaque année, aux périodes suivantes, à savoir, à l'Assomption et à la Noël, et à Pâques, des lettres patentes à l'effet de ces trente-cinq livres ayant été promises et étant dues à notre seigneur roi à ces sus-dites dates, acquittables au comptant selon la portion au prorata, quel que soit celui qui tiennne la responsabilité du sus-dit tènement [predicto tenemento]; et si, par chance, aucun d'entre nous ou nos successeurs venait à manquer d'exécuter son droit, l'obligation de payer la portion due demeure inchangée, et tous les droits féodaux de cette portion peuvent être mis en gérance, retenus, ou transférés. Et, par accord préalable, nous conjointement et individuellement, en notre nom et en celui de nos successeurs, contreignons ainsi tous nos tenanciers, en particulier et en général, et ceci sera observé totalement et scrupuleusement par les baillis du roi pour la propriété de nos tenanciers, quand et où que ce soit nécessaire, selon que nous y serons obligés.

Pour conclure le testament royal, nous appliquons le sceau de la bastide et de la ville incorporée [communitatis bastide seu ville] de Bello Loco à la présente lettre. Et nous, consuls de ladite bastide, expédions la sus-dite lettre de notre sus-dite communauté à l'attention immédiate des mêmes hommes de la tenure [hominum sive tenenciariorum]. Daté à Bello Loco, le premier mardi après la Pentecôte, 1289⁴⁾.

Bien que Novo Loco/Bello Loco ne soit pas identifié dans les *Rôles Gascons*, c'est probablement La Bastide (*Carte B*, Emplacement E), (cne de Monestier) qui était une dépendance de la châtellenie de Puyguilhem, cédée aux rois d'Angleterre en 1265.

Que Baia-Villa, en tant que domaine en tenure, s'étendit sur une superficie considérable, nous l'apprenons des éditeurs du document, qui identifient formellement "Cluzel" comme le Cluzeau (Emplacement 10), alors dans la paroisse de Flaageac, de nos jours dans la commune de Sigoulès; et "Lartiga" comme Lartigue (11) (près de Gardonne (D) à l'époque une "chapelle de l'archiprêtré de Flaageac", actuellement dans la commune de Saint-Avit-Saint-Nazaire. Ces deux points sont séparés par 12 kilomètres. Ces localisations donnent aussi à croire qu'il existait des endroits "in Baivilla" qui faisaient partie de l'archiprêtré de Flaageac (le Gaiacensis), alors que dans la première partie de notre article la localisation que nous proposons pour "Novo-Prato in Baia-Villa", était dans l'archidiaconat adjacent de Bouniagues (le Bajacensis.

3. Livres d'Agen, estimées à une valeur approximative de 0,8 livres de Tours, ou 0,6 livres de Paris. "Arnaldensis 1281, 1282, Ernaldensis 1289, un monnayage local (ML [Gascogne])". (Latham, *Revised Medieval Latin Word-List*, p. 31).

4. *Rôles Gascons*, T. 11 (1272-1290), éd. C. Bémont, Paris, Imp. Nationale, 1900, pp. 527-528.

Bayacensis, ou Baiacensis). Cette suggestion est renforcée par l'affirmation dans le document que les tenanciers de Baivilla étaient "évalués dans la paroisse de Flaageac". Baivilla pouvait-il être et dans Bouniages et dans Flaageac?

En énumérant les endroits situés entre et autour des points 11 (Lartigue), 10 (Cluzeau), C (Flaageac) et A (la localisation proposée de "Novo-Prato in Baia-Villa" dans la première partie de cet article) qui correspondent aux noms de famille des tenanciers de Baivilla, nous pourrions peut-être dessiner sur la carte une région proposée pour bBivilla comme propriété royale ou grand domaine:

<u>Noms de famille dans les documents</u>	<u>Noms correspondants de lieux locaux sur la Carte B</u>	<u>Localisation</u>
Carbonerii	Carbonnière (Monbazillac)	6
Baivilla	Labadie (Colombier)	B
Baivilla de Lalela	La Rayre ⁽⁵⁾	1
Barrui	Barradis (Monbazillac)	5
	Barrouillet (St-Mayme)	5a
	Barraux (St-Pierre d'Eyraud)	5b
Aycelle	Eysalle (Monbazillac)	2
Sequini	Seguinots (Monbazillac)	7
	ou Gardonne ⁽⁶⁾	D
Cantalana	Cantelalette (Rouffignac)	9
	Cantelouette (Ribagnac)	9a
La Rossia	Gardonne ⁽⁷⁾	D
<u>Noms de famille dans les documents</u>	<u>Noms correspondants de lieux locaux sur la Carte B</u>	<u>Localisation</u>
La Roca	La Roche ⁽⁸⁾ (Monbazillac)	3
Cluzel	Cluzeau (Flaageac)	10
Mazoerii	Mazières (Bouniagues)	4
Teuler	Teulet (Monbazillac)	8
Lartiga	Lartigue (St-Avit-St-Nazaire)	11

- Dans les documents gascons contemporains, "l" et "r" peuvent être interchangeables, comme dans "Castellarium = Casterar, Casterarium" (*Rec. feod.* = 12, 20 mars, 1274), et "Panisals = Panisars" (*Rec. feod.*, = 265, 20 mars 1274).
- Rec. feod.* 20 mars 1274; = 275; "W. Sequini cum omnibus aliis Seguinensibus"; = 281; "Sequinas de Gardona". Dans le *Cartulaire de Cadouin*, un certain "Willelmus Sequini" est mentionné en 1226 et identifié comme Guillaume Seguin de Gardonne.
- Dans le *Cart. Cad.* = LXXIII de 1226, nous notons que Helias de Rossillo, chapelain de Gardona, et son frère Ebrardus, chapelain de Salignac, conjointement avec Folco et Arnaldus de Bricoire, W(illelmus) de Monbas de Gajac, et, chose particulièrement notable par rapport à nos *Rôles Gascons*, un certain Willelmus Sequini de Gardonne. Ceci renforce l'impression (voir la note 6 plus haut et la section (b) ci-dessous) que Gardonne était un lieu important dans le grand domaine royal de Baivilla.
- Il existe évidemment bien des endroits nommés "La Roche" ou "La Roque" dans la région entière. Notons, en particulier, dans *Rec. feod.*, = 323 20 mars 1274: "et Johannes de la Roqua .habant in parochia de Gajac" (Dioc. Bazas)

Autres endroits sur la Carte B

Borie Neuve (Métairie Neuve)	A
Flaugeac	C
La Bastide	E

Ces endroits ont été situés par des chiffres ou des lettres sur la Carte B. Nous devons insister qu'en faisant état des noms correspondants d'endroits locaux nous ne voulons pas nécessairement dire, ou même donner comme probable, qu'ils sont des endroits d'où étaient en fait originaires des personnes énumérés comme tenanciers de Baivilla. Par exemple, le fait que nous incluons dans la liste l'endroit nommé la Carbonnière (6) dans la paroisse de Monbazillac comme correspondant au nom de Carbonerii ne veut aucunement dire que le P. Carbonerii était un tenancier, de cet endroit particulier appelé Carbonnière.

Ceci dit, il y a une forte corrélation statistique (0.8) entre les treize noms de lieux dans la région locale (les numéros 1-11 plus les lettres B et D) et les seize noms de famille dans le document qui pourraient être les noms d'endroits. Si nous éliminons les deux noms d'endroits non locaux ("Fayarc" [Fayrac?] et "Tribus Sororibus"⁹), la corrélation statistique devient 0.9.

La section cernée sur la carte mesure approximativement 20 km (O-E) par 10 km (N-S), dans laquelle la plupart des endroits sont groupés dans un cercle avec un diamètre de 10 km directement au sud de Bergerac, dont l'arc oriental est défini par les points A, B, et C (La métairie Neuve [1.7 km au sud de la Dordogne à Bergerac], Labadie [Colombier], et Flaugeac). A peu près à 10 km à l'ouest de ce groupe principal, autour du sommet d'un triangle qui s'étend de l'arc occidental du cercle principal, un petit groupe séparé entoure le village ou bourg de Gardonne. Ceci semble suggérer que le grand domaine de Baivilla peut avoir été composé d'une constellation de propriétés éparpillées autour des confins en amont du ruisseau de la Gardonnette, autour de ses tributaires et de ses sources, surtout sur les hauteurs de Monbazillac - Colombier - Bouniagues, avec une autre plus petite agglomération en aval, là où la Gardonnette se déverse dans la Dordogne, dans les environs de Gardonne.

Qu'une telle suggestion reflète la vraie localisation de Baivilla en 1289, ou non, deux points se font jour comme hypothèses plausibles.

1. Baivilla était un tènement féodal qui s'étendait sur une superficie considérable au sud de Bergerac; et

2. La surface de Baivilla s'étendait de chaque côté de la limite (indiquée par une ligne formée de tirets) entre Bouniagues (l'archidiaconat de Baiacensis) et Flaugeac (l'archiprêtré de Gaiacensis).

Qu'en est-il alors de l'endroit particulier, le village ou château appelé Baivilla, s'il existait vraiment? (Le document ne le mentionne autrement que comme un tènement, mais son existence comme un lieu

9. "Trasseroux, commune de Lèches (Dordogne, arr. Bergerac, C. La Force" (RG, Note 3 en bas de p. 527).

particulier et un lieu particulier - à l'intérieur de l'ensemble du complexe du tènement - peut certainement être déduite grâce à l'inclusion de quatre tenanciers nommés de Baivilla). Comme le suppose le deuxième point ci-dessus, cet endroit aurait pu être soit dans l'archiprêtré de Flaageac (à gauche de la ligne de tirets) ou dans l'archidiaconat de Baiacensis (archiprêtré de Bouniagues, à droite de la ligne de tirets); et, comme le montre le tableau ci-dessus, nous avons cité le nom d'un seul lieu correspondant au nom de famille de Baivilla: le village actuel de Labadie (B) dans la commune de Colombier, qui se trouvait dans l'ancien archidiaconat de Baiacensis (Bouniagues).

Quels sont les faits qui étayent la correspondance proposée?

A - AVANT 1289

1. Labadie est le site d'une villa gallo-romaine importante, où une grande collection de pièces cachées, datant de 98 à 275 après J.-C., fut découverte en 1924 (A. Jouanel, "Le Trésor de monnaies romaines de Labadie (commune de Colombier)" *BSHAP*, 1938-39); Jouanel décrit une "somptueuse villa", dont les ruines, sur une superficie de plusieurs hectares, comprenaient des murs, des voûtes et infrastructures. Jusqu'à ce jour, une profusion de tegulae en miettes (des tuiles du type romain) et d'autres débris d'habitation restent encore en évidence, éparpillés parmi les vignes.

2. Le suffixe "-villa" fut supprimé de la plupart de ces noms à un moment donné après le XII^e, surtout dans cette région, où ils n'existent presque plus maintenant¹⁰. Eyrenville, par exemple, situé entre Bouniagues et Castillonès, qui avait la caractéristique, compatible avec notre description du domaine de Baivilla, d'être, la "double" paroisse de Bouniagues (Baiacensis) et Flaageac (Gaiacensis)¹¹. Plus particulièrement, il y a Lenville, qui, avec le lieu avoisinant, portant le nom évocateur de Pertus, a parfois été proposé comme une identification possible de Baivilla. Lenville et Pertus sont dans la région de La Bastide et Monbos, et étaient dans l'archiprêtré de Flaageac, entourés de lieux nommés "La Grange Neuve", "La Maison Neuve", "Prade", "Lespinasse" et "La Briaude" (voir la première partie). Cependant, ni Eyrenville, Lenville ou Pertus n'était Baivilla, car ils portaient les noms d'Ayrenvilla¹², Lenvila, et Pertus¹³.

À la suite de la suppression présumée du suffixe "-villa", "Baivilla" serait alors devenu La Baia ou La Baie.

3. L'étymologie du nom latin médiéval "La Baia" était telle que

10. J. Charet, *Le Bergeracois des origines à 1340*, Bergerac, Bergerac. Imp. Générale du Sud-Ouest, 1950, p. 196.
11. A. Delmas, "Pouillé de Diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340", *BSHAP*, T. 110, 1983, p. 28 (Flaageac) "Rector d'Ayrenvilla", p. 30 (Bouniagues) "Rector d'Ayrenvilla".
12. Voir la note précédente.
13. "... ecclesiam Sti Martini de Pertus, Sti Martini de Lenvila..." (Bulle du Pape Eugène III, 1153, Jean Tarde, *Chronique de Jean Tarde*, Marseille, Lafitte, 1981, réimpression de l'éd. de Paris de 1887).

sa forme habituelle après le milieu du XIV^e siècle fut "la Badia". L'entrée dans la *Revised Medieval Latin Word-List From British and Irish Sources* [comprenant les *Rôles Gascons*], p. 42, de Latham, est "badia", voir "baia"; "bai/a 1175, c1333, badia 1359". Ainsi, "La Baia" ou "La Baie" deviendrait La Badia ou La Badie. En somme, la séquence de changements au nom de l'endroit appelé Labadie ou La Badie semble avoir été la suivante: (i) Baia-Villa, Baivilla (ou Bayvilla); (ii) La Baia, La Baie (ou La Baye); (iii) La Badia, La Badie.

4. La localisation du village de Labadie (B) dans le cercle de noms de lieux correspondant aux noms de famille qui paraissent dans les documents, et par rapport à Flaugeac (C) et le site (A) de "Novo Prato in Baia-Villa" que nous proposons (voir la première partie) tombe dans notre champ potentiel d'enquête.

5. Comme nous l'avons établi, l'aire potentielle de recherche inclut l'archidiaconat de Baiacensis (Bouniagues) aussi bien que l'archiprêtre de Gaiacensis (Flaugeac). Le nom de "Baiacensis" peut tenir de "Baia-Villa" (voir aussi "Bayac" ci-dessous). Labadie est à 2,7 km au nord de Bouniagues et est le village le plus proche sur l'ancienne route pour Bergerac.

6. Parmi le petit nombre d'autres candidats potentiels, pas un ne paraît avoir des prétentions comparables(i). Le château et le village de Bayac peuvent se rapporter au Baiacensis (par leur nom sinon leur localisation), mais ils se trouvent loin à l'est du champ potentiel de la recherche de "Baivilla". Il serait difficile d'imaginer que les tenanciers de Bayac auraient été évalués dans la paroisse de Flaugeac, à quelque 23 km à l'ouest. Il est des propriétés appelés (ii) "La Boye" à 600 mètres au sud de Gageac et 1 km au sud-est de Saussignac, et (iii) "La Baysse" à 100 mètres au nord de Thénac. Ces deux localisations ne se trouvent ni l'une ni l'autre éloignées de La Bastide, et sont dans l'archiprêtré de Flaugeac. Nous devons néanmoins nous demander si aucune de ces propriétés individuelles, d'importance apparemment secondaire, situées ainsi dans l'ombre même de châteaux et villages bien plus connus, sont à l'origine du nom du grand domaine royal (iv). Le hameau appelé "La Besage" se distingue par le fait qu'il est dans la paroisse de Monbos, près de La Bastide, et dans l'archiprêtré de Monbos, près de La Bastide, et dans l'archiprêtré de Flaugeac. Cependant, le lien étymologique entre les noms de "Baivilla" et "Besage" est obscure, et on se souviendra (voir la première partie) que le rapport proposé entre Baia-Villa et Monbos n'est pas démontré par une analyse minutieuse du document justificatif (v). Un fragment d'une carte cadastrale assez moderne à l'échelle de 1: 50.000, en notre possession, montre un "Moulin de Labaye" sur la Gardonnette, en aval du château de Bridoire, là où la carte courante montre un "Moulin de Pierrot". Cette localisation est caractérisée par son inclusion dans la paroisse de Flaugeac et au centre de la partie encerclée par nous, mais sur la carte de Belleyme, qui remonte au 1765, figure un "Moulin

d'André" à cette place et, de toute façon, "Labaye" est un mot couramment employé pour désigner le barrage ou le réservoir d'un moulin ⁽¹⁴⁾.

B. - APRES 1289

1. L'avis de Boisserie de Masmontet au sujet de la commune de Gardonne est que:

Gardonne dut jouir, dès le haut Moyen Age, d'une certaine importance. Ce fut le siège d'une baillivie ou justice royale qui, en dehors des paroisses voisines, s'étendait encore, en 1385, jusqu'à la Conne, Piles, Saint-Aigne et Saint-Nexant ⁽¹⁵⁾.

Cette affirmation nous intéresse pour plusieurs raisons(i): Elle semble décrire une entité qui a une similitude frappante avec la propriété royale de Baivilla dans notre document(ii). Ses confins orientaux coïncident avec la périphérie de notre cercle sur la *Carte B* (voir La Conne et Saint-Nexant juste à l'est des points A et B)(iii). Son centre administratif coïncide avec le sommet de notre triangle au point D (Gardonne). (iv) Il aurait existé encore en 1385.

2. *Les Jurades* ⁽¹⁶⁾ de la ville de Bergerac semblent confirmer le propos ci-dessus. En 1385, elles enregistrent "le soquet [une obligation de labourage] et autres devoirs de Bouniagues et du Bailliage de Gardonne⁽¹⁷⁾", liant les deux, semble-t-il, en une seule source de revenu et de services au consulat de la ville de Bergerac. L'année suivante, les habitants de Bergerac abattent à ras de terre le château de Gardonne⁽¹⁸⁾, mais le bailliage est encore une importante matière à contestation en 1414⁽¹⁹⁾. La présence d'un certain "Elie de Bouniagues"⁽²⁰⁾, comme un des huit consuls de Bergerac en 1372, 1373, 1378, 1383, et 1393 (aussi bien qu'un certain "Bertrand d'Artigues" en 1371 et 1375) , a pu être imposée par la nécessité de contrôler et faire respecter les obligations de "Bouniagues et le Bailliage de Gardonne" envers la ville de Bergerac. Les lieux appelés, sur la carte de Belleyme, "la Baylie" (aujourd'hui la Beylive) dans la paroisse de la Magdeleine (faubourg de la Madeleine), et "Vigne de la Baillive", juste à l'est du hameau de Colombier et le village de Labadie peuvent avoir obtenu ces noms en souvenir de l'ancien tènement féodal⁽²¹⁾ ou le bailliage qui le succéda.

3. Un certain Raymond de la Badie fut un des consuls de

14. "Bay ot pond, mill dam" (Latham, *Revised Medieval Word-List*, p. 42). Il existe aussi un lieu appelé "la Boysonnie" à côté.

15. "Monographie du canton de Sigoulès", Edition Christophe Latont, 1985, p. 13 (Extrait de Boisserie de Masmontet, *Histoire de l'arrondissement de Bergerac*).

16. L. de La Roque, *Annales historiques de la ville de Bergerac*, Marseille, 1976 (réimpression de Bergerac, Imprimerie Générale du Sud-Ouest, 1891). Commentaires sélectifs tirés d'une traduction française des *Jurades* par Etienne Treliet, Bergerac, A. Vernoy, 1627.

17. *Ibid.*, p. 45.

18. *Ibid.*, p. 47.

19. *Ibid.*, p. 59.

20. *Ibid.*, p. 30 et seq.

21. Nous ne pouvons nous empêcher de noter (sans y attacher une importance excessive) que le nom "Baillive" est une anagramme de "Baville" avec la seule inversion de la deuxième syllabe.

Bergerac pendant une période de 26 ans, en 1480, 1484, 1490, 1491, 1505 et 1506⁽²²⁾. Bien que rien ne le lie de façon concluante avec Labadie (Colombier) ou les obligations en vigueur à l'époque de "Bouniagues et du Bailliage de Gardonne", il est peut-être significatif qu'à partir de 1524 et depuis, le vin transporté de Bouniagues est confisqué dans la ville de Bergerac, ce qui donne à croire que les obligations et privilèges spéciaux de Bouniagues à l'égard de Bergerac avaient été terminés à un moment donné entre 1506 et 1524. Juste avant cette date en 1495, le privilège du vin de Bergerac avait été étendu au sud jusqu'à Labadie (Colombier), mais pas plus loin:

La nouvelle vinée de 1495 était définie par des "chemins" et comprenait une série de paroisses. Les vins des paroisses de Colombier, Monbazillac, Pomport, Saint-Mayme, Saint-Laurent des Vignes, Saint-Christophe y étaient nommément désignés comme faisant partie du privilège de la vinée. Les limites passaient par le village de Cantemerle sur la route qui va de la Madelaine à Colombier (route d'Agen) et bifurquaient "vers Moncuq" à partir de Labadie, au nord de Colombier⁽²³⁾.

4. En dernier lieu, l'usage commun du nom de "Labadie" pour désigner le village actuel de Labadie (Colombier) au XV^e siècle, au plus tard, est confirmé par son emploi dans un contexte qui écrit manifestement cette localisation dans un document de la commanderie des Hospitaliers⁽²⁴⁾ de Saint-Naixent daté le 16 juin 1494:

...in eadem parrochia et jurisdictione Sancti Naxencii in tenemento de Lirissac [Leyrissat] confron. cum itinere per quod itur de Sancto Naxentio versus Labadia ex una partie et cum bodulis que divisionem faciunt inter jurisdictionem de Montequco et de Sancto Naxentio ex alia parte...⁽²⁵⁾

Conclusions provisoires de la deuxième partie

Notre analyse des *Rôles Gascons* de 1289 indique que le Baivilla, qui y est décrit, était un domaine royal constitué de propriétés en tenures séparées, qui étaient peut-être éparpillées sur une superficie considérable au sud de Bergerac, allant de Gardonne à l'ouest, en amont des vallées et collines de la Gardonnette jusqu'au territoire qui environne Bouniagues à l'est, s'étendant ainsi sur une distance de quelque 20 km. Les tenanciers des propriétés de ce tènement royal étaient évalués, de leur part, dans la paroisse de l'archiprêtre de Flaageac, mais leurs propriétés semblent avoir été éparpillées dans cet

22. La Roque, *Annales historiques*, p. 74 et seq.

23. J. Beauroy, *Vin et société à Bergerac, au Moyen Age et aux temps modernes*, Saratoga, California, Anna Libri, 1976, pp. 57-59; et surtout la Carte 8, p. 60.

24. Au sujet de l'étymologie du mot "badia" (voir l'alinéa 3 ci-dessus), à noter aussi l'entrée suivante dans Latham, *Revised Medieval Latin Word-List*: "badi-...-ia, commanderie (of Hospitaliers) 1313, 1375;...".

25. "...dans cette paroisse et juridiction de Saint Naixent dans le tènement de Leyrissat donnant sur la route qui part de Saint-Naixent vers Labadie, d'un côté, et avec la borne qui divise les juridictions de Moncuq et Saint-Naixent, d'un autre côté..." (*Archives Départementales de la Haute-Garonne, H. Malin, Inventaire Condat 29, 16 juin 1494*).

archiprêtre aussi bien que dans l'archidiaconat avoisinant de Baiacensis (Bouniagues).

L'étude des *Jurades* du consulat de la ville de Bergerac mène à croire que la propriété royale de Baivilla a peut-être continué, sous quelque forme, bien après que les domaines des seigneurs de Bergerac eurent cessé d'être des entités féodales en 1340. Les allusions aux obligations et privilèges de Bouniagues et du bailliage de Gardonne continuent au moins jusqu'en 1414 et sans doute jusque dans le courant XVI^e siècle.

S'il existait dans cette région un lieu, château ou village individuel appelé Baivilla (dont la probabilité est indiquée par l'inclusion de quatre membres de la famille de Baivilla parmi les tenanciers), alors une identification de ce lieu s'imposerait à nous, basée sur l'évidence archéologique, étymologique et documentaire disponible: le village actuel de Labadie (Colombier). Nous avons déjà répondu ci-dessus à l'objection, qu'on pourrait faire contre cette identification, que Labadie (Colombier) n'aurait pas été situé dans la paroisse ecclésiastique de Flaageac: le témoignage du document est que pour tous les tenanciers de "Baiville", leur propriété était située dans le district ecclésiastique de Bouniagues ou de Flaageac, et classées pour des raisons soit pratiques soit d'un autre ordre, à Flaageac²⁶⁾.

On pourrait spéculer sur la possibilité que le village actuel de Labadie (s'il était jadis appelé Baia-Villa ou Baivilla), étant situé à une si grande proximité de Bouniagues, le chef-lieu de Baiacensis, était à l'origine du nom, non seulement de la propriété royale de Baivilla, mais de l'archidiaconat de Baiacensis, et du territoire féodal de Baiacensis.

Dans la troisième et dernière partie, nous examinerons deux documents du XII^e siècle, un datant de 1274 dans les *Recogniciones feodorum* et un autre de 1283 dans le *Gascon register A*, et proposerons ainsi une esquisse approximative et une définition fonctionnelle du Baianès. Au XII^e siècle, entre en jeu un nouveau facteur, significatif pour notre enquête, dont les effets continus seraient difficiles à exagérer: en 1209²⁷⁾, ou, au plus tard, 1254²⁸⁾, un pont avait été construit sur la Dordogne à Bergerac.

26. La Bastide, dont les consuls seraient les percepteurs et les bénéficiaires du loyers des tenanciers, était dans l'archiprêtre de Flaageac.

27. Lespine, *Coll. Périgord*, t. XXXVII, f° 69; reproduction d'une transcription antérieure d'une bulle d'Innocent III, 1209. Nous n'avons rien trouvé de semblable pour la période de 1208 à 1210 dans les *Acta Innocent PP. III (1198-1216)*, Fontes Series III, Vol. II, Vatican, 1944.

28. Arch. Pyrénées-Atlantiques, *Fonds d'Albret* E17, Testament de Hélie Rudel, Seigneur de Bergerac, 1254.

Troisième partie: Le Baianès au treizième siècle et après

INTRODUCTION

A la fin du XIII^e siècle, les intérêts du roi d'Angleterre, en sa qualité de duc d'Aquitaine, et la dame de la seigneurie de Bergerac, en tant que propriétaire d'une partie importante du Bergeracois au sud du fleuve de la Dordogne, avaient été engagés dans un conflit direct. Cette dissension était de plus en plus aggravée par la menace de guerre imminente et l'importance stratégique de la région comme frontière de l'Aquitaine anglaise, et celle du pont de Bergerac comme la clé de son contrôle.

Quant au Baianès, nous avons suggéré, dans la première partie, une relation étroite entre lui et l'archidiaconat de Baiacensis (plus tard l'archiprêtré de Bouniagues). Nous allons maintenant considérer les implications de la déclarations faite pour le Baianès dans les *Recogniciones feodorum*⁽²⁹⁾ de 1274, et esquisser la partie délimitée à l'est par une ligne qui figure dans un document de 1283 dans le *Gascon Register A*⁽³⁰⁾, et indiquée ailleurs par des endroits décrits comme étant "dans le" ou "du " Baianès, et donc proposer un dessin approximatif et une définition fonctionnelle du Baianès, et son lien, si lien il y a, avec Baia-Villa.

2. QU'EST-CE QU'ÉTAIT LE BAIANÈS?

Le problème de l'identification du Baianès pose moins de difficulté que celui de l'identification de Baivilla, mais il y a un écart important entre son étendue, comme elle a été définie jusqu'à l'heure par les éditeurs des principaux documents et d'autres sources et la superficie que nous lui attribuons hypothétiquement. De Gourgues, dans son *Dictionnaire Topographique de la Dordogne* (1873)⁽³¹⁾, a identifié le Baianès comme "un territoire dans les environs d'Issigeac". Cette description a été respectée par les éditeurs du *Gascon Register A* en 1977⁽³²⁾.

En 1950, Charet le décrivait comme suit: "Le Bajanès est un territoire situé aux environs d'Issigeac et Montcani, un village de la commune de Beaumont⁽³³⁾. L'opinion de Charet sur l'étendue du Baianès est basée sur un document dans les *Rôles Gascons* de la même date (31 août 1283) que le document du *Gascon Register A* traduit ci-dessous, mais qui en diffère par son appellation des paroisses. L'interprétation

29. *Recogniciones feodorum in Aquitania: Recueil d'actes relatifs à l'Administration des Rois d'Angleterre en Guyenne au XIII^e siècle*, éd. C. Bémont, Paris, Imp. Nationale, 1914.

30. *Gascon Register A* (Séries de 1318-1319), éd. G.P. Cuttino, 3 v., Oxford, The British Academy, 1975-77.

31. p. 9.

32. "Bajanès (Baianesium), territory around [autour de] Issigeac...". p. 733.

de l'accord de 1283 par Charet⁽³³⁾ est que Marguerite échangea effectivement ses biens dans les paroisses de Naussanes, de Bana, de Monte Caninio, integraliter, et in villis et parrochiis de Monsac et de Perium [Peyroux, cne Beaumont?],...") contre les intérêts d'Edward dans Issigeac, le Baianès, et Roquépine ("...in Bastida de Rocapina..., et in villa de Yssigiaco, et in tota terra de Baianesio...")⁽³⁴⁾.

La liste de paroisses citées dans les *Rôles Gascons II* semble bien s'accorder avec la ligne pointillée E-D-A-B-C que nous avons dessinée sur la *Carte C*(35) en nous basant sur notre interprétation du document du *Gascon Register A*, qui cite Monsac et (apparemment) Peyroux (sous la forme de "Parinu"), mais non Bannes ni Montcany. Considérant la possibilité d'un échange, cependant, il faut noter que la reconnaissance de la dame Marguerite comme *Domina* de Bergerac, citée et traduite ci-dessous, inclut déjà les intérêts dans Issigeac et le Baianès, mais ne fait aucune mention spécifique des biens dans les paroisses ou localités de Naussanes, Bannes, Montcany, Monsac ou Peyroux. Une déduction à faire est qu'avant 1283, le Baianès aurait pu s'étendre à l'est jusque dans ces paroisses. De même, cependant, les intérêts de Marguerite dans une ou toutes ces paroisses auraient pu être inclus dans la confirmation de son statut dans le territoire adjacent du Marmontes (*Carte C*).

Ces descriptions, tout en étant justes dans leur propre mesure, ne semblent pas nous fournir une définition du territoire qui vise un niveau de précision qui serait utile pour la localisation de lieux et d'événements historiques à l'intérieur de ses limites. Dessalles, dans son *Histoire du Périgord* (1883), a identifié "les terres et tènements de Baynèse"⁽³⁷⁾ comme étant dans le canton de Lalinde, avec l'observation que "l'abbé Lespine"⁽³⁸⁾ a lu Bajanès", et il a eu à peu près raison, car il s'agit du territoire de la commune actuelle de Bayac. Qu'il soit vrai ou non qu'une partie du Baianès était, pendant un temps, dans la commune de Bayac, le Baianès était, pendant un temps, dans la commune de Bayac, le Baianès n'était toutefois pas dans cette commune en 1283, comme le montrent notre document du *Gascon Register A* et notre plan.

Hélie Rudel ("le vieux"), premier seigneur de Bergerac, rendit

33. Jean Charet, *Le Bergeracois des origines à 1340*, Bergerac, Imp. Générale du Sud Ouest, 1950, p. 293. La conclusion de Charet que le Baianès s'appliquait en particulier au terrain qui entoure Montcany nous a toujours été incompréhensible. Il est dommage que Charet n'ait pu achever son ouvrage, qui est encore un des livres indispensables sur la première histoire de la région.
34. *Rôles Gascons II*, # 713, pp. 191-192.
35. Par A. Delmas (dessin de J. Godard). A. Delmas, "Pouillé de Diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340", *BSHAP*, T. 110, 1933, pp. 13-31. Les localisations indiquées par des lettres ou par des chiffres sont les nôtres, comme le sont les régions représentant la châtellenie de Moncuq, les lieux potentiels du domaine de Balvilla (dans un cercle et un triangle), et le Baianès selon notre définition.
37. L. Dessalles, *Histoire du Périgord*, t. II, Périgueux, R. Delage et D. Jouda, 1883, p. 4, note 7.
38. L'abbé Lespine, dans son *Histoire généalogique et heraldique des pairs de France*, t. IV, mentionne les propriétés "dans la terre de Bayac et de ses dépendances" (p. 35).

hommage au roi de France au nom de Bergerac en novembre 1224⁽³⁹⁾. Sa seigneurie fut augmentée en 1251 par le mariage de son fils, aussi nommé Hélié ("le jeune") à Haélis, fille du vicomte de Turenne. La fille d'Hélié le Jeune par alliance, Marguerite de Turenne, épousa Renaud II, seigneur de Pons, en 1252, après l'accession d'Hélié le Jeune. Quand Hélié mourut sans un successeur mâle en 1254, il laissa la seigneurie de Bergerac à sa belle-fille Marguerite de Turenne⁽⁴⁰⁾. Comme dame de la seigneurie de Bergerac, Marguerite hérita d'un territoire qui, au sud du fleuve de la Dordogne, s'étendait, de Gardonne, à l'ouest, (voir la *Carte C*, localisation G) jusqu'à Cugnac (R), à l'est. Cependant, son héritage fut contesté par le monarque anglais, qui entretemps nomma un gardien, laissant à Marguerite seulement sa forteresse de refuge de Moncuq:

Pro Rege et Gastone de Guntaudo. - Rex commisit Gastoni de Guntaudo burgum de Brigeraco, cum omnibus terris [Baiane et Gaiadene et allis terris]⁽⁴¹⁾ circumjacentibus et pertinentibus ad villam de Brigeraco citra flumen Dordonic, excepto castro Monteuke, cum pertinentiis, custodiendum quamdiu Regi placuerit⁽⁴²⁾.

Ce document décrit les terres de la seigneurie de Bergerac en 1254 comme étant constituées de deux parties principales: (1) le "Baiane", que nous supposons pour l'instant être le nom d'un territoire dans l'archidiaconat de Baiacensis, à l'est (à droite) de la ligne verticale formée de tirets sur la *Carte C*, et (2) le "Gaiadene", un territoire dans l'archiprêtré de Gageac à l'ouest (à gauche) de la même ligne.

Six mois plus tard, le roi prit des mesures pour que le gardien reçoive, en récompense de son service, une partie du revenu de ces terres:

Pro Gastone de Guntaldo. - [...] concedimus, pro nobis et heredibus nostris, pro se et heredibus suis, in terra quam Elias Rudelli, quondam dominus Brageriaci, habebat et tenebat apud Eychygac, et in terra que dicitur Bayanes, et in castro quod dicitur Cunhag cum pertinentiis suis, quinquaginta libras in redditibus annuis; [...]⁽⁴³⁾.

Dans ce document, seul le Bayanes ou Baianès est maintenant

39. Arch. Nat. J622, n° 12, in Charet, *Le Bergeracois*, p. 273.

40. Arch. Pyrénées-Atlantiques, E. 17.

41. Ces crochets carrés apparaissent dans la version publiée.

42. "Au nom du Roi et de Gaston de Gontault. - Le Roi engage Gaston de Gontault comme gardien de la ville de Bergerac, avec toutes ses terres [Baiane et Gaiadene et toutes leurs terres] qui sont dans l'entourage et l'appartenance de la ville de Bergerac à côté du fleuve de la Dordogne, excepté le château de Moncuq [M], et ses dépendances, pour aussi longtemps qu'il plaira au Roi" (*Rôles Gascons* T. I (1242-1254) éd. Francisque-Michel, Paris, Imp. Nationale, 1885, p. 473, n°3810 2 juillet 1254).

43. "Pour Gaston de Gontault. - [...] nous cédon, à notre nom et à celui de nos héritiers, à lui et à ses héritiers, de la terre qu'occupait et possédait Hélié Rudel, alors seigneur de Bergerac, à Issigeac [P], et de la terre appelée Baianes, et du château appelé Cugnac [R] avec ses dépendances, cinquante livres en rente annuelle; [...] (*Rôles Gascons*, t. 1 Supplément (1254-1255), éd. C. Bémont, Paris, Imp. Nationale, 1896, p. 12, n° 4376 17 janvier 1255).

mentionné, et pas le "Gaiadene", mais nous ne savons pas si la description inclut toutes les terres de Marguerite, aussi ne pouvons-nous pas en tirer la conclusion que le Baianès est devenue le nom de l'ensemble des terres du Baianès et du Gaiacensis.

En dépit du fait que son héritage fut disputé avec vigueur, et même avec violence, par son oncle Rudel, de concert avec le roi (Henri III) d'Angleterre, Marguerite eut recours au droit d'appel nouvellement créé (le ressort) au Parlement de Paris pour retenir, en 1267, la seigneurie de Bergerac et ses territoires. Ce fut le premier cas où ce droit (établi par le traité de Paris en 1259) fut exercé avec succès, cas qui devait constituer une des causes principales de la guerre de Cent Ans.

Dans les *Recogniciones* de 1274, Marguerite rendit hommage au roi d'Angleterre pour tous ses biens, décrits ainsi:

[...] castrum Brageriaci, cum castellaniam et pertinenciis, videlicet castrum de Monte Acuto, castrum de Gardona, castrum de Bridoyra, castrum Montis Leyderii, cum pertinenciis omnibus ipsorum castrorum, terris et tenementis Bay[an]esii⁽⁴⁴⁾, affario de La Barde, et toto eo quod Guillelmus Reymundi de Sancto Legerio tenet ab ipsa cum jurisdictione alta et bassa. Recognovit quod tenet similiter quicquid habet apud Ysigiacum, et in terris et tenementis Marmontesii, castrum de Cunhac cum honore et pertinenciis, castrum de Biron cum pertinenciis, castrum de Badafol cum pertinenciis, vicecomitatu de Castellione cum pertinenciis, videlicet castris de Castillione, de Podio Norman, cum eorum castellanis et pertinenciis omnibus, preter affarium de Gurson quod non est de ipso vicecomitatu[...]⁽⁴⁵⁾.

Encore une fois, et cette fois concernant toute la seigneurie, il n'y a aucune mention des terres de "Gaiadene". Une fois de plus, il est question de deux terres principales: (1) le Bayanes ou Baianès, et (2) le "Marmontes". "Marmontes" étant l'ancien nom de l'archiprêtré de "Capdrot"⁽⁴⁶⁾; c'est-à-dire la partie à l'est (à droite) de la ligne noire ininterrompue qui représente la frontière orientale de l'archiprêtré de Bouniagues (qui était l'archidiaconat de Baiacensis) sur la *Carte C*.

En 1283, le roi Edward 1^{er}, le successeur d'Henri III, contestait

44. "Ce nom est écrit *Baianosii* dans le texte publié par Justel, et *Baianosii* dans celui d'Elie de Biran" (*Rec. Feod.*, p. 63, note 3).

45. "[...] Le château de Bergerac avec ses châtellenies et dépendances, à savoir le château de Moncuq [M], le château de Gardonne [G], le château de Bridoiré [N], le château de Mouleydier, avec l'ensemble de toutes les dépendances de ces châteaux, les terres et propriétés du Baianès, le territoire de La Barde [O], et tout ce qu'elle tient de Guillaume Raymond de Sainte-Légère, y compris les haute et basse cours de justice. Elle a également reconnu tout ce qu'elle possède à Issigeac [P], et dans les terres et propriétés du Marmontes, le château de Biron avec ses dépendances, le château de Cugnac avec son honneur et ses dépendances, le château de Badefols avec ses dépendances, le vicomté de Castillonès avec ses dépendances, à savoir, les châteaux de Castillonès [5], et de Puynormand, avec leurs châtellenies et toutes leurs dépendances, excluant le territoire de Gurson, qui n'est pas dans ce vicomté. [...]" (*Recogniciones feodorum in Aquitania*, p. 63, n° 203, 19 mars 1274).

46. "Dans un acte du XIII^e siècle, le Marmontesium paraît limitrophe du Baianesium. [...] Au XIII^e siècle, ce nom d'archiprêtré n'existait plus et était remplacé par celui de Capdrot" (De Gourgues, *Dict. Top.*, p. 189).

les droits de Marguerite dans le Baianès. Un document majeur dans le *Gascon Register* concerne cette dispute:

Gascon Register A#103 31 août 1283

Edward, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, et duc d'Aquitaine, à tous présents et concernés, nos salutations:

Reconnaissant que, malheureusement, une matière à désaccord advenue entre nous et notre estimée et fidèle Marguerite de Turenne, dame de la seigneurie de Bergerac et Gensac, sur l'établissement de prétentions au territoire de Baianès [terra Baianegii], en considération de laquelle tous nos estimés et fidèles conseillers, Geoffroi de Joinville, chevalier, et Antony Bek⁴⁷, clerc, et nos conseillers de la Gascogne, parmi eux notre estimé et fidèle Jean de Grailly, chevalier, sénéchal de la Gascogne; conscients des avantages pour nous et pour la susdite Marguerite [...] entre nous, d'une part, et la susdite Marguerite et ses héritiers, de l'autre, déjà scrutés par le magistrat Bonnet de Saint-Quentin⁴⁸, notre estimé clerc, de notre autorité et celle de Marguerite dans ce territoire, et toutes les revendications ayant été vérifiées, en conséquence, nous ordonnons aux susdits Geoffroi, Antony et Jean, et exigent d'eux qu'ils consentent que Marguerite et ses héritiers aient, et possèdent à perpétuité, tous les droits de propriété que nous avons, réellement ou possiblement, dans la bastide de Roquépine [Q] [Rocapina], avec tous les droits et dépendances, dans la ville d'Issigeac [P] [Yssigiaco], et dans toutes les terres du Baianès [in tota terra de Baianesio], et dans l'abri [?] [cabana] et le pâturage [herbagio] de la dite terre, et dans les droits et dépendances de ce lieu sans préjugé ni aliénation, que la dite Marguerite tient en fief [in feodum] de nous et nos héritiers et successeurs, quels qu'ils soient.

Et que la susdite Marguerite, en son nom et celui de ses héritiers, donne et cède à nous et aux nôtres, à perpétuité, à tout égard volontairement, toute forme de droits, propriétés, possessions, obligations et services dus à la royauté qu'elle tient ou pourrait avoir, de n'importe quelle autorité, dans les villages et paroisses de Monsac [Moussac] et Peyroux[?] [de Parinu]⁴⁹, par rapport aux étendues indiquées comme suit:

A partir de la motte [mota] appelé Connière [Charonhier], en ligne droite jusqu'au pont communément appelé la Cabanne [B] [la Cabana] dans la direction de Beaumont [10] [Bellum Montem], et de là, suivant le canal en ligne droite sous l'église

47. Evêque de Durham.

48. Chanoine de Limoges.

49. Interprété comme "Pinu" par les éditeurs du *Gascon Register* A (p. 434) qui, néanmoins, ajoutent cette note (13) en bas de page: "MS. Parinu"

du Pin [le Pic?] [A1] [de Pinu] vers la motte appelé Loudat [C] [Lopdat].

Et de cette même motte [Connière]⁽⁵⁰⁾ suivant une ligne droite vers le roc appelé Ponchet [D] [petram vocatum Ponssinera], et de là en ligne droite jusqu'à la fontaine de Veirié [E?] [de la Vacharella], et de là suivant la source qui jaillit de cette fontaine, descend et mène au ruisseau appelé le Couzeau⁽⁵¹⁾ [rivum vocatum del Coson], qui descend et se termine dans le fleuve de la Dordogne [F]; de sorte que, dans n'importe quelle direction, tous les points qui, à partir de cette limite ou frontière déjà indiquée, tombent du côté de Beaumont, sont à nous, et tous les points qui tombent du côté de Cugnac [R] [Cunhac] à partir de cette limite, restent à perpétuité dans la possession de Marguerite et ses héritiers.

(Lettres patentes d'Edward 1^{er}, imprimées du sceau royal)...
Daté le dernier jour d'août dans la onzième de notre règne⁽⁵²⁾.

Toutes les terres situées à gauche (à l'ouest) de la ligne pointillée F-E-D-A-B (si notre interprétation des points sur cette ligne est juste) étaient donc dans le Baianès. Le point R, le château de Cugnac, définissait la limite orientale du Baianès: "...tous les points qui tombent du côté de Cugnac [R] [Cunhac] à partir de cette limite, restent à perpétuité dans la possession de Marguerite et ses héritiers".

De là, la ligne B-C est dans le Marmontes. Il semblerait donc que la limite est du Baianès et de l'archidiaconat de Baiacensis, telle que la définit l'archiprêtré de Bouniagues sur la carte, étaient approximativement les mêmes.

Mais sur quelle distance le Baianès s'étendait-il vers l'ouest? Sur cette question, notre document garde le silence. D'autres déclarations dans les *Recogniciones* de 1274 spécifient deux endroits particuliers "in Baianès": Saint-Aubin-de-Lanquais⁽⁵³⁾ (S), et Montaut⁽⁵⁴⁾ (T), autrement, les mentions du Baianès indiquent une étendue de terre non spécifiée à l'ouest du Marmontes. Dans les *Recogniciones*, les déclarations sont faites sous la forme d'affirmations générales au sujet de toutes les propriétés "in Bajanesio et Marmontesio". L'implication est claire: les régions générales des terres de l'archidiaconat de Baiacensis (l'archiprêtré de Bouniagues en 1340) et le territoire féodal du Baianès étaient

50. Nous avons interprété ceci ["et et eadem mota"] comme voulant dire depuis Connière, encore une fois, et non depuis Loudat, dans lequel cas, il n'en résulterait pas une frontière concernant les paroisses de Monsac et Naussanes (Le Pic), comme indiqué.
51. Identifié comme la Couza par les éditeurs du *Gascon Register A*: "La Couze (Coson), rivière dans le Baianès se déversant dans la Dordogne" (Vol. III, Index, p. 798).
52. pp. 433-435.
53. "Sancti Albini in Baianesio [...] in burgo et parochia predicta Sancti Albini. Item, tenebat et tenet similiter [...] terras que habet in parochia de Montimadale..." (*Rec. Feod.* = 256 [Bertrand de Mons], p. 92-93).
54. *Ibid.* = 257, p. 93: "...terram vocatum A La Brolia [Le Brueil], in parochia de Monteacou, in Baianesio..."

considérés comme un.

Cette interprétation résout tous les problèmes à l'exception d'un seul: la déclaration du roi dans ce document, qu'il "consent[...] que Marguerite et ses héritiers aient, et possèdent à perpétuité, tous les droits de propriété que nous avons, réellement ou possiblement... dans toutes les terres du Baianès [in tota terra de Baianesio]". Notre carte montre qu'un certain nombre de propriétés dans le domaine de Baivilla d'Edward, pour lesquelles il réclamait un loyer dans le document de 1289, semblent être situées dans le Baiacensis (à l'intérieur de l'arc du cercle qui s'étend jusqu'à droite de la ligne verticale formée de tirets), et donc à l'intérieur du Baianès. Nous pourrions supposer qu'Edward et ses conseillers n'étaient pas au courant de ces propriétés en 1283, mais une telle hypothèse est peu vraisemblable. L'explication en est visible dans la déclaration de Marguerite dans les *Recogniciones* de 1274, ci-dessus, dans laquelle elle témoigne de son allégeance au roi d'Angleterre pour ses châteaux de Gardonne, Moncuq, Bridoire et Mouleydier, avec toutes leurs dépendances, et les terres et propriétés de Bayanès, dans le territoire de La Barde, et d'Issigeac, et le château du Cugnac, et le vicomté de Castillonnès, dans cet ordre. Les déclarations de lieux particuliers sont faites séparément. Les terres de Baian semblent avoir inclus dans la région générale qui entoura les lieux spécifiés qui étaient situés à l'intérieur des limites de ces terres pour former un territoire: la partie orientale de la châteltenie de Moncuq (H-L-N), le territoire de La Barde (O), la ville d'Issigeac (P), le château de Cugnac (R), et le vicomté de Castillonnès (S). De ceux-ci, la portion de la châteltenie de Moncuq, appartenant à Marguerite, située dans la région générale du Baianès comprenait les paroisses de Saint-Christophe, Colombier et Monbazillac. La *Carte B* (deuxième partie) montre que, des dix noms de localités dans la partie qui se trouve à droite de la ligne interrompue verticale, et correspondant aux noms de familles des tenanciers de Baivilla de la châteltenie, tous, sauf deux, étaient dans ces trois paroisses de la châteltenie de Moncuq. Les deux autres noms d'endroits⁵⁵ sont répétés ailleurs, soit dans les paroisses de Moncuq, ou au-delà du Baianès.

Il y a d'autres preuves incontestables que les propriétés individuelles décrites comme étant "dans le Baianès" étaient tout de même reconnues séparément de la prétention générale de Marguerite à la terre de Baian comme telle. Dans les deux cas que nous avons déjà signalés, par exemple, les reconnaissances féodales de "Sancti Albinī in Baianesio" étaient appelée "A La Broliā, in parochia de Monteacou, in Baianesio" étaient faites en féodalité directe au roi d'Angleterre ("feodum immediate"), sans aucune mention de droits dont y jouissait la dame Marguerite. Ainsi, aucun conflit d'intérêts ne résulteraient néces-

55. Mazières, commune de Bouniagues, et Cantelouette, commune de Ribagnac. Mais il faut aussi noter Mazières, commune Mazières: Masseries (Saint-Pierre d'Eyraud), et Cantelauette, commune de Rouffignac.

sairement de la concession, que dut faire Edward à Marguerite, de tout droit qu'il pût avoir possédé sur "toute la *terre* du Baianès [in tota terra de Baianesio], et dans l'*abri*[?] [cabana] et la *pâturage* [herbagio] de la dite terre", par rapport à la conservation de ses propres intérêts spécifiques ou ceux des consuls de La Bastide dans les propriétés en tenure de Baivilla, qu'elles fussent "in Baianès" ou pas.

De même, le manse de Novo-Prado "in Baia-Villa" ⁵⁶ (si c'était la Métairie Neuve), et le lieu nommé Baivilla (si c'était Labadie [Colombier], bien que tenus directement de la couronne d'Angleterre en tant que propriétaire du domaine de Baivilla, et bien que situés spécifiquement dans la région de la châtellenie de Moncuq de Marguerite, auraient pu aussi être décrits comme étant "in Baianès": dans le territoire du Baianès.

CONCLUSIONS D'ENSEMBLE

Dans la deuxième partie, nous avons proposé une identification de "Baia-Villa" ou "Baivilla" comme un tènement qui avait existé depuis avant 1135 jusqu'après 1289, consistant en un nombre considérable de propriétés détachées sur une superficie s'étendant de Gardonne sur le fleuve de la Dordogne vers l'est jusque dans les hauteurs de Monbazillac-Colombier aux sources de la Gardonnette, et en aval dans la plaine du fleuve de la Dordogne jusqu'aux confins méridionaux de la ville de Bergerac. En 1289, et pendant quelque temps avant, les titulaires de ce domaine avaient été les rois d'Angleterre. Sous la forme d'un bailliage qui s'étendait toujours de Gardonne jusqu'à Bouniagues, le domaine semble avoir continué d'exister après la fin de la seigneurie de Bergerac en 1340, et après la fin du règne anglais dans la Gascogne entière (1453), peut-être jusqu'au début du XVI^e siècle.

Dans ce domaine, il paraît qu'il existait une localité particulière appelée "Baia-Villa", "Baivilla", ou "Baiville". En nous basant sur des évidences archéologique, étymologique et documentaire, nous avons proposé une identification, pour le site de ce Baia-Villa/Baivilla, du village actuel de Labadie, dans la commune de Colombier.

Pour le territoire féodal de la seigneurie de Bergerac appelé le Baianès, nous avons suggéré qu'il soit défini comme une étendue de terre correspondant plus ou moins à l'ancien archidiaconat de Baiacensis, qui devint l'archiprêtré de Bouniagues, tel qu'il est indiqué sur nos plans. Cette région coïncidait étroitement avec le canton actuel d'Issigeac, mais incorporait des extensions importantes: au nord, une bonne partie du canton de Bergerac au sud de la Dordogne; et à l'ouest, une partie du canton de Sigoulès - notamment, les communes de Monbazillac et Ribagnac. Ces deux communes/paroisses, avec

56. Vraisemblablement exclus, en tant que propriété de l'abbaye de Cadouin, de l'évaluation en vue du loyer dû à la couronne dans le document de 1289 (voir les première et deuxième parties). "Mais l'abbaye de Cadouin, qui était aussi de fondation royale ... tien[nen]t in allodium liberum" ce qu'elle[s] possède[n]t;... (Rec. feod., p. 342).

Colombier, Bouniagues, et la vieille paroisse de Saint-Christophe (faisant maintenant partie de Bergerac), semblent avoir compris une proportion majeure des localités qui auraient pu être des propriétés en tenure du "grand domaine" royal de Baivilla (voir la deuxième partie).

Le territoire du Baianès, ainsi défini, comprenait la région générale entre les fleuves de la Dordogne, au nord, et du Dropt, au sud ("inter Drotum et Dordoniam")⁵⁷. A l'ouest et à l'est, ses limites étaient les frontières des archiprêtres avoisinantes de Flaageac (anciennement le "Gaiacensis") et Capdrot (le "Marmontes"). Dans cette superficie de terre existaient un nombre de propriétés et de droits féodaux dans des lieux spécifiés, qui comprenaient la partie est de la châtellenie de Moncuq, les châteaux de Bridoire et de Cugnac, le territoire de La Barde, la ville d'Issigeac, la bastide de Roquépine, et le vicomté de Castillonès⁵⁸. Le lieu appelé Baia-Villa ou Baivilla aurait pu être, en même temps, un fènement de la couronne d'Angleterre, une partie de la châtellenie de Moncuq, et une partie du territoire du Baianès, telles étaient les complexités de l'univers féodal.

Les identifications et définitions territoriales que nous proposons diffèrent à des degrés divers de celles offertes par l'oeuvre superbe de Gourgues, Maubourguet, Charet, et les éditeurs du *Gascon Register A*, qui se sont préoccupés des exigences particulières d'un dictionnaire topographique, ou de l'édition de documents, ou de l'histoire générale. Notre objectif a été limité et spécifique: exposer le problème à une enquête plus grande et faciliter l'évaluation d'évènements historiques dans la région en fournissant des descriptions utilisables et détaillées de ces localités, dont, malgré leur importance historique, on n'avait donné aucune définition, ou qu'une définition partielle. Si nos définitions s'avèrent fausses, entièrement ou en partie, nous prévoyons que les corrections produiront des descriptions nouvelles, plus exactes et précises pour la recherche en cours de la signification de l'histoire locale.

Ceci dit, de quelle utilité l'application de ces identifications particulières peut-elle être pour la recherche de l'histoire de cette région? La réponse peut se trouver, non dans l'absence d'un passé historique considérable, ni dans l'absence de documents historiques, mais dans l'absence d'identifications de noms de localités sous la forme qu'ils avaient dans le passé lointain; dans ce cas, des localités anciennement appelées Baia-Villa et le Baianès.

Le pont de Bergerac resterait le seul pont sur le fleuve de la Dordogne jusqu'aux temps modernes. Dans une grande mesure à cause de cela, Bergerac devint le clé du contrôle d'Aquitaine. De plus, la clé

57. *Rec. feod.*, p. 93.

58. Notre inclusion de la région du vicomté de Castillonès dans les limites globales du Baianès pose des problèmes, surtout lorsque cette région, aussi bien que le château de Cugnac, portent le nom de *Marmontés* dans l'ordre des reconnaissances féodales de 1274 de Marguerite. Cependant, Cugnac est spécifiquement cité comme une localité dans les limites des terres du Baianès de Marguerite dans l'accord de 1283 d'Edward. Il semble donc qu'il n'y ait aucune raison pour omettre le vicomté de Castillonès dans les limites sud du Baianès, tel que le définit l'archiprêtre de Bouniagues (*Carte C*).

du contrôle du pont de Bergerac était la région de la châtellenie de Moncuq, du domaine de Baivilla, et du territoire du Baianès, qui étaient contigus et se chevauchaient.

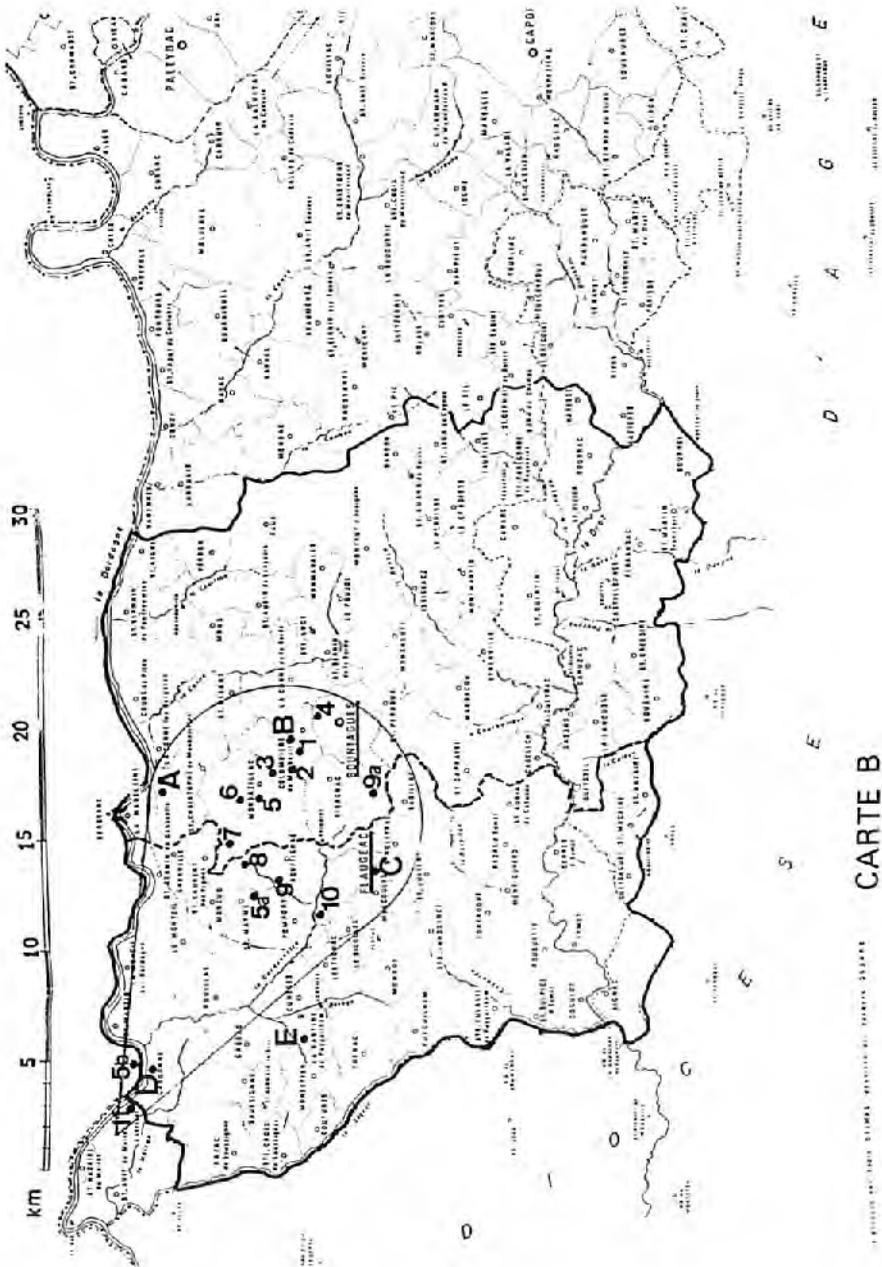
Pendant un temps, la lutte active pour le contrôle de cette région semblait être entre les seigneurs et dames de Bergerac et leurs ennemis ou adversaires locaux, le doyen d'Issigeac (dont la juridiction s'étendait jusque dans les paroisses environnantes de Montaut, Monsaguel, Saint-Pardoux, et Ribagnac) et le commandeur de l'Hôpital (de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem) de Saint-Naixant (qui possédaient, entre autres, des propriétés dans la paroisse stratégique de la Madeleine⁵⁹) à la limite sud du pont de Bergerac. Entretemps, entre 1255 et 1284, un demi-cercle de bastides, ou de villes nouvelles forteresses, avait été construit ou commencé au sud de la Dordogne. Quelles que fussent les motivations économiques indubitables pour la construction des bastides, ce "cercle de fer" entourait la châtellenie de Moncuq, le domaine de Baivilla, et le Baianès, et ainsi, avec les châteaux de Puyguilhem et, surtout de Moncuq, il contrôlait effectivement au sud tous les accès au pont de Bergerac (*Carte C et Légende*, 1-12).

Les vrais protagonistes dans cette lutte pour le pouvoir étaient maintenant réduits à deux: les rois de France et d'Angleterre; et la frontière entre les Aquitaine française et anglaise était poussée alternativement vers un côté du domaine de Baivilla et du Baianès et vers l'autre. En 1345, ce jeu mortel se concentra dans deux endroits: Moncuq et le pont de Bergerac.

Et ainsi commença la guerre de Cent Ans en Aquitaine.

D.B.

Carte B: Les tènements de Baivilla



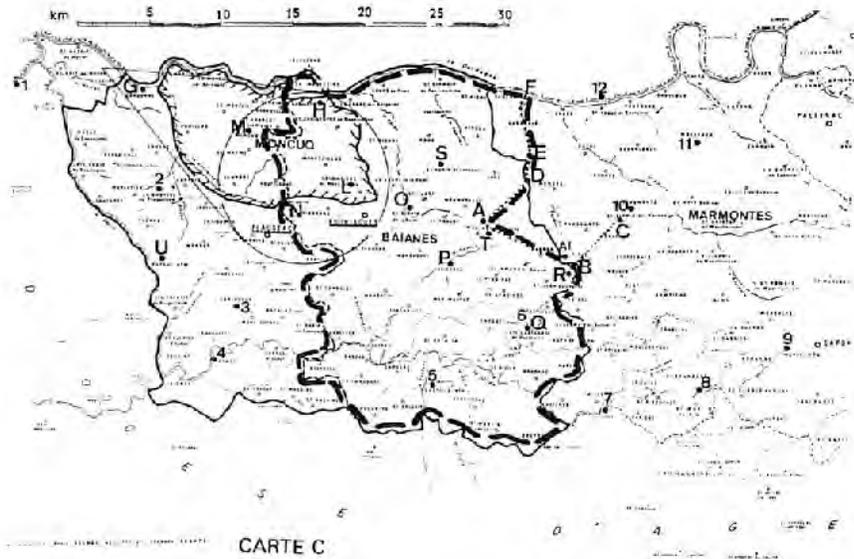
Carte C: Le Baianès

Lieu ou trait topographique: A, La Motte de Connière; A1, Le Pic; B, Pont de Cabane; C, La Motte de Loudat; D, Le Roc de Ponchet; E, Le Veirié [source qui coule à côté]; E-F, Le Couzeau [ruisseau]; F, confluent du Couzeau et la Dordogne; G, Gardonne; H, Métairie Neuve ["Novo-Prato"?]; L, Labadie (Colombier) ["Baia-Villa"/"Baivilla"?]; M, château de Moncuq; N, château de Bidoire; O, territoire de La Barde; P, Issigeac; Q, Roquépine; R, château de Cugnac; S, Saint-Aubin de Lanquais; T, Le Breuil (Montaut); U, château de Puyguilhem.

Bastides: 1, Sainte-Foy-la-Grande; 2, La Bastide; 3, Fonroque; 4, Eymet; 5, Castillonès; 6, Roquépine; 7, Villeréal; 8, Pépicoü? (selon C. Higounet, 1978) (36); 9, Monpazier; 10, Beaumont; 11, Molières; 12, Lalinde.

Frontières:

- les archiprêtrés de Bouniagues et de Flaugeac sur la carte de 1340;
- - - - - division entre l'archiprêtré de Bouniagues et celui de Flaugeac;
- frontière est du Baianès comme le définit le Gascon Register A - 103 de 1283;
- — — — le territoire du Baianès comme défini dans ce mémoire;
- ////// la châtellenie de Moncuq.



(36) Voir C. Higounet, "Les Bastides du Périgord en Revision", pp. 101-110, dans *Recherches sur l'occupation du sol du Périgord*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1978.



*De "La Grande Maison" à Labadie,
regardant vers l'ouest le long de la vallée de la Gardonnette.*



"La Grande Maison": Colonne encastrée dans le mur sud.

Cadouin sur le chemin de Saint-Jacques

par Danielle et Gérard MOUILLAC

Il y a peu de temps, nous avons réuni quelques notes sur Cadouin et les chemins de Saint-Jacques, qui firent l'objet d'une modeste présentation à notre Société⁽¹⁾. Le bulletin suivant consacrait quelques pages à un article de G. et B. Deltuc et P. Fitte, traitant du même sujet, mais arrivant à une conclusion inverse. Partant du chemin de la Reine Blanche, cet article s'élargissait aux chemins de pèlerinage, et concluait qu'il serait bien naïf de penser que Cadouin fût une étape vers Compostelle⁽²⁾. Article qui a eu le mérite de susciter de notre part un grand étonnement (partagé par plusieurs lecteurs du bulletin - il y en a), puis un vif intérêt, et nous a conduits à des recherches approfondies sur ce sujet passionnant des pèlerins, des chemins empruntés par eux, et des étapes possibles dans leur longue marche.

Notre quête de la vérité (cette belle qui se dérobe), parmi une foule d'écrits plus ou moins récents, dans un désir d'objectivité la plus grande possible, nous amène à penser qu'il n'est peut-être pas aussi naïf que d'aucuns le pensent de situer Cadouin sur un chemin compostellan. Naïfs de Gourgues, Maubourguet, Higounet et tant d'autres? Sans compter l'auteur d'une rubrique sise dans le musée intitulée "Cadouin, croisades, pèlerinages et reliques", qui affirme: "Cadouin et sa célèbre relique sont une étape sur le chemin de Saint Jacques".

Alors nous avons pris le parti des naïfs, au lieu d'être seuls à nier ce qui n'est peut-être après tout que l'évidence.

Les numéros (1) (2) (3) renvoient respectivement à:

(1) *Les cahiers de Fanjeaux* n° 15. Les pèlerinages, Privat, 1980.

(2) *Priez pour nous à Compostelle*, Barret et Gurgand, Hachette, 1978.

(3) *Villes, Sociétés et Economie médiévales*, Charles Higounet, Bordeaux, 1992.

1. Bul. S.H.A.P., 1993, p. 12.

2. Bul. S.H.A.P., 1993, p. 188-189.



"Le guide des chemins de France" par Charles Etienne (1553), illustrée par la carte de Jean Boisseau en 1645, démontre qu'au XVI^e siècle les routes, religieuses ou non, convergent vers l'Espagne (dont l'une passe par Cadouin) sont loin de recouvrir les inamovibles "Chemins de Saint-Jacques" d'Amery Picaut et de ses successeurs.
Références dans le texte.

I. - La philosophie et l'histoire des pèlerinages

Tout au long de l'ancien et du nouveau Testament, nous trouvons de quoi alimenter la fuite vers ailleurs: "Quitte ton pays, ta parenté, la maison de ton père, et viens dans la terre que je te montrerai"³, dit Dieu à Abraham, tout au début de la Bible. Et le Christ ne dit-il pas de lui-même: "Les renards ont leur terrier, les oiseaux du ciel leur nid, et le fils de l'homme n'a rien pour reposer sa tête"⁴?

Deux concepts s'entrecroisent dans le mot pèlerin

- Le peregrinarius a patria, celui qui veut pour n'importe quelle raison fuir sa patrie, rompre, se détacher, pour aller à la rigueur n'importe où. C'est le cas d'Abraham, ou des protestants après l'édit de Nantes, ou des réfugiés de l'exode.

- Le pergerinus ad sancta, celui qui part avec un but bien précis: gagner le ciel ou des indulgences, vénérer tel ou tel saint, mais un jour revenir.

Citons, extrait de la remarquable prestation de Marie-Humbert Vicaire⁵, le texte de Pierre-André Sigal: "Le pèlerinage aux saints, tel qu'on le connaît au XIII^e siècle, est né de la conjonction de l'idéal d'expatriation monastique et de la recherche d'un lieu sanctifié par l'histoire du Christ ou le tombeau des apôtres et des martyrs. L'ardent désir de trouver le Christ et ses disciples par le contact avec leur trace est déterminant..."

De là cet habit du pèlerin (comme celui du moine), qu'on lui remettait solennellement le jour de son départ, avec le bâton et la gourde, "Revêtez-vous d'un homme nouveau"⁶.

L'autre spiritualité, tout aussi évangélique, a suscité la réaction de saint Benoît contre les moines gyrovagues. On trouve dès le premier chapitre de sa règle le vœu de stabilité. C'est la propre vie du moine, et par extension de chrétien, qui devient pèlerinage. "Post hoc exilium"...

Avant de partir, accompagné cérémonieusement, le pèlerin a fait son testament. Dans tout départ en pèlerinage ou en croisade, se glisse une acceptation et même un certain désir de la mort. L'exemple de Guillaume d'Aquitaine, père d'Aliénor, mort en arrivant à Saint-Jacques le jour du vendredi saint 1137 et donc monté directement au ciel, indulgence plénière acquise, a dû faire rêver beaucoup de gens⁷ les petits

3. Genèse XII, 1 et 5.

4. Marc VI, 6. Luc IX, 58. Voir Hébreux XI, 8. 15-16, 37-38.

5. VICAIRE Marie-Humbert, *Les trois itinéraires du pèlerinage aux XIII^e et XIV^e siècles* (1), 17-41.

DURLIAT Marcel, *Préface de Rocamadour et son pèlerinage*, thèse de Jean Rocacher, 2 T. Luzach, 1979, T. 1, 7-10.

6. Galates III, 27. Romains XIII, 14.

Tardivement, il est possible que dès le voyage aller le pèlerin mette sur son chapeau l'emblème du lieu convoité. Mais au Moyen-Âge, lorsqu'il revêtait l'habit, celui-ci ne comportait pas de signe distinctif. C'est après avoir atteint le but, et sur le voyage de retour, qu'il pouvait arborer sur son chapeau l'emblème du lieu atteint comme un certificat: palmes pour Jérusalem, sportelles pour Rocamadour, coquilles ramassées sur la place où avait échoué le corps de saint Jacques. (2) p. 65, Rocacher, op. cit., 1 p. 168.

7. GUILLEMAIN Bernard, *Les papes d'Avignon, les indulgences et les pèlerinages* (1), p. 263.

cimetières des hospices, des prieurés, sont pleins de ces pèlerins épuisés, malades, qui sont au bout d'eux-mêmes avant d'être au bout du chemin. Leur désir est d'être enterrés "sous la gouttière de l'église"⁽⁸⁾, l'eau de pluie tombant droit du ciel et ruisselant du saint édifice comme de l'eau bénite, baignera leur asile d'éternité.

Quels étaient ces hommes et ces femmes qui, depuis le X^e siècle, protégés par l'ordo peregrinorum assorti bien sûr de la lex peregrinorum, s'acheminaient vers Saint-Jacques⁽⁹⁾? Leur nombre était de 200.000 à 500.000 par an, suivant les estimations de Daniel Rops, tempérées par René de La Coste-Messelière⁽¹⁰⁾.

On peut les répartir en trois groupes: pèlerinage né d'un voeu individuel ou collectif. Pèlerinage découlant d'une peine ecclésiastique. Pèlerinage imposé par une condamnation civile, à laquelle il faut ajouter les lettres de rémission - véritable succédané de la peine de mort⁽¹¹⁾. On est atterré en lisant par exemple que, pour une seule année, en 1241, l'inquisiteur Pierre Selhan peut décimer une population comme celle de Gourdon, notre voisine de la Bouriane: 196 personnes sont condamnées à courir les routes. Pour la moyenne, ce sera Le Puy, Saint-Gilles, Saint-Jacques, Oviedo, Saint-Léonard, Saint-Martial, Saint-Denis, enfin, s'ils sont toujours vivants, Saint-Thomas de Canterbury. Les plus coupables, au nombre de 42, devront se rendre à Constantinople et y rester de 1 à 8 ans. Combien de temps cet inquisiteur a-t-il sévi⁽¹²⁾?

Au cours des siècles, la flamme ardente des pèlerinages ira s'atténuant, mais sans jamais s'éteindre.

On peut racheter un voeu ou une condamnation⁽¹³⁾, on peut payer un pèlerin de métier qui usera sa force et ses souliers contre salaire. Pour peu que le pèlerin "condamné" ou même celui qui satisfait à un voeu en ait les moyens, le trajet en carrosse deviendra une très agréable promenade.

Mais à côté de toutes ces facilités, bien des obstacles se dressent: les pestes ferment les portes des villes, ainsi que les guerres, notamment celle d'Espagne, la Réforme ridiculise reliques et pèlerinages. N'oublions pas cette peste interne que sont les coquillards. De plus en plus nombreux, ces bandits, pour bénéficier de l'ordo peregrinorum, s'affublaient du costume des pèlerins, afin d'accomplir leurs méfaits, ou simplement de vivre d'aumônes. D'où l'expression: "un drôle de pèlerin". On vit même des cathares puis des protestants⁽¹⁴⁾ se mêler à la foule pour l'endoctriner.

Les rois Philippe II en 1590, puis surtout Louis XIV en 1665,

8. BARRET et GURGAND (2), p. 253 et 256.

9. JUGNOT Gérard. *Le pèlerinage et le droit pénal d'après les lettres de rémission accordées par le roi de France* (1), p. 191-206.

(2) p. 280.

10. JUGNOT G., op. cit. (1) p. 197.

12. DOSSAT Yves. *De singuliers pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques en 1272*, *Annales du Midi*, 1970, p. 209-211.

13. GUILLEMAIN B., op. cit. (1) p. 259-260.

14. DOSSAT Y., *Types exceptionnels de pèlerins, l'hérétique, le voyageur déguisé, le professionnel* (1) p. 211.



Porte aux coquilles, ou de la Madeleine ou du passage.



Modillon sculpté d'une coquille Saint-Jacques au sud-ouest de l'église.

1672, 1686, édictèrent des ordonnances très strictes, assorties de peine sévères. Le pèlerin qui jusqu'à présent se contentait pour tout passeport d'un mot de son curé falsifiable à l'infini, devait désormais avoir une autorisation de son évêque et du roi... Pèlerinages en liberté surveillée¹⁵⁾

Pourtant, au XVII^e siècle, on comptait encore 30.000 rations au monastère de Roncevaux¹⁶⁾. Et les embellissements de la cathédrale Saint-Jacques datent au XVIII^e siècle...

II. - Cluny, Cîteaux

A) Cluny

Après avoir tenté de cerner certaines causes et certains aspects des pèlerinages vers Saint-Jacques, il faut maintenant préciser le rôle des ordres religieux dans ce grand et durable cheminement de tant d'hommes. A cet égard, toute une étude, à peine ébauchée, reste à effectuer. Parmi les innombrables écrits sur Cluny et Cîteaux, ceux de Georges Duby dominent par l'immense savoir et la rigueur incomparable de leur auteur. Or il intitule précisément un de ses chapitres: "la voie cistercienne"¹⁷⁾.

A tout "senior" tout honneur, Cluny, l'archiabbaye bénédictine, est à l'origine des pèlerinages compostellans. Ce n'est pas sans raisons, nous dit Bédier¹⁸⁾, que la coquille orne le blason de ses abbés. C'est aussi cette abbaye qui organisait ailleurs les pèlerinages de Compostelle. Et c'est elle qui fournit papes et évêques de Compostelle, dominant la France dès XI^e et XII^e siècles¹⁹⁾.

Nous aurons à revenir souvent sur le "guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle", cinquième partie du codex calixtinus, que Bédier²⁰⁾ attribue à Aimery Picaud. Picaud était vraisemblablement de l'obédience de Cluny et originaire de Parthenay. Ceci explique, sans l'excuser, son travail intéressé et habile, mais non point arbitraire (tout ce qu'il raconte était déjà connu, et le pèlerinage en pleine prospérité). Il traite les églises en auxiliaires et non en rivales (elles sont, comme par hasard, sous la coupe directe ou toute proche des bénédictins). Si la légende de saint Front est exploitée par Picaud, son tombeau dont il dit qu'"il surpasse par la beauté de son oeuvre toutes les tombes des autres saints"²¹⁾ n'est-il pas de la main d'un moine de la Chaise-Dieu?

15. Texte intégral: Actes du 94^e congrès international des sociétés savantes, Pau, 1969 (Paris, 1971), section d'histoire moderne et contemporaine, pp. 117 et sq.

16. (2) p. 337.

17. DUBY Georges. *Le Moyen Age*, 3 tomes, Genève, t. 1, p. 97, t. II, p. 57-82.

18. BÉDIER Joseph. *La chronique de Turpin et le pèlerinage de Compostelle*. *Annales du Midi*, 1912, p. 29-30.

19. (2) p. 337.

20. BÉDIER J. op. cit. *Annales du Midi*, 1911, p. 425-450, 1912, p. 18-48.

21. TREUILLE Henri. *Mémoire sur les chemins et routes de Compostelle dans les Landes*. *Bul. de la société de Borda*, 1978, p. 309-328.

L'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac fera passer les pèlerins par Souillac, et accueillera les Auvergnats au passage d'El Cebrero⁽²²⁾. Fondée par saint Géraud, la Sauve-Majeure⁽²³⁾, abbaye bénédictine mais relativement autonome (comme le sera Cadouin vis-à-vis des cisterciens), était un lieu de passage mais aussi de départ, où l'on recevait bâton et panetière. Elle envoyait ses anciens et nouveaux pèlerins à Tourne, Langoiran, Le Portet⁽²⁴⁾, etc, tous sous sa dépendance. Dès 1087, le roi d'Aragon donne à la Sauve-Majeure des églises dans la vallée d'Aragon, et au retour, coquille en tête, les pèlerins font à l'abbaye des dons de "joyeuses actions de grâce". Sans parler de Moissac et Carennac⁽²⁵⁾ les clunisiennes ni de leurs dépendances, propos qui nous entraînerait trop loin.

Puisque nous avons évoqué le "guide du pèlerin" livré à la curiosité du public par les soins de Jeanne Vielliard en 1938⁽²⁶⁾, il faut relever une légère erreur de notre bulletin: en effet, dès 1939⁽²⁷⁾, M. Elissèche donne un compte rendu de lecture du "guide" sous le titre un peu grandiose: "les pèlerins de Compostelle et le Périgord". Son regret bien sympathique de ne pas voir Cadouin figurer dans le texte attire quelques commentaires. Les cinq parties du Liber sancti Jacobi, d'après l'ensemble des auteurs, auraient été colligées aux environs de 1139 (Bédier donne une fourchette plus large). L'église de Cadouin fut consacrée en 1154, donc 15 ans après le codex, et les bâtiments claustraux construits seulement par la suite. Un rien de réflexion eût évité à M. Elissèche un inutile regret. Ajoutons que la première mention du suaire citée par de Gourgues et non relevée par Maubourguet dans le cartulaire, est de 1214⁽²⁸⁾.

B) Cîteaux

On pourrait croire, comme le sous-entend la note 2 p. 189 de notre dernier bulletin, que les cisterciens, nés eux aussi vers le milieu du XII^e siècle, dans leur esprit de réforme austère et d'isolement, ne seraient rien moins qu'hospitaliers ou tournés vers l'aventure extérieure.

21. VIELLIARD Jeanne. *Le guide du chemin de Saint Jacques de Compostelle*, Mâcon, 1938, p. 59.
22. (2) p. 103.
23. TREUILLE H., op. cit., p. 313.
24. TREUILLE H., op. cit., p. 313.
25. Notre savant collègue nous parle (Bul. S.H.A.P., 1993, p. 189 note 2) des sculptures dans le cloître de Cahors. Il veut sans doute nous remémorer la similitude des cloîtres de Cahors, Cadouin et Carennac (liste non exhaustive d'ailleurs). Laissons les professeurs d'histoire de l'art compléter notre science à ce sujet: REY Raymond, *L'art gothique du midi de la France*, Paris, 1934, p. 266-270 et PÉCHEUR A.-M., *Carennac en Quercy*, Toulouse, 1988, qui nous donne de nombreuses références (étude en cours).
26. VIELLIARD J. *Le guide...*
27. ELISSECHE B., *Les pèlerins de Compostelle et le Périgord*, Bul. S.H.A.P., 1939, p. 337.
28. GOURGUES (Vicomte de), *Le saint suaire à Jérusalem, Antioche et Cadouin*, Périgueux, 1868, pièce justificative XII, p. 251.
Si cela peut tranquilliser notre confrère, rappelons-lui que Rocamadour, pour la même raison que Cadouin, n'est pas cité dans le Guide.

Ils semblent au contraire, dans une certaine mesure, prendre le relais des clunisiens⁽²⁹⁾.

Sans nous pencher sur la psychologie de saint Bernard, d'autres l'ont fait avant nous⁽³⁰⁾, bornons-nous à constater combien les bibliothèques sont encombrées d'ouvrages sur la vie du saint, ses sermons et leurs commentaires. Et regardons l'évolution avec les historiens de l'art. Le cloître de Cadouin nous fait-il penser à ce qu'il est convenu d'appeler l'art cistercien?

Les cisterciens, tellement voués à la prière qu'ils n'ont pas la possibilité de présenter aux pèlerins l'insigne relique, trouvent le temps de créer 44 bastides⁽³¹⁾. Chemin faisant, citons Castillonès (fondée par l'abbaye de Cadouin en 1259 en paréage avec Alphonse de Poitiers), Puybrun (sur l'axe Beaulieu-Carennac-Rocamadour-Souillac-Belvès-Cadouin) fondée en 1279 par l'abbé du Dalon⁽³²⁾. Il y a mieux: les moines blancs déplacent à Saint-Justin une route jacobite pour en faire l'axe de leur bastide⁽³³⁾. A part cela, et pour quelle raison, les moines de Cadouin auraient-ils oublié les dernières exhortations de leur fondateur Géraud de Salles, recommandant avant tout "l'observance exacte de la règle de saint Benoît et le soin des pauvres et des pèlerins"? Et la règle de saint Benoît ne précise-t-elle pas au chapitre 53: "On recevra les hôtes comme Jésus-Christ lui-même, on leur rendra l'honneur qui leur est dû, principalement aux pèlerins"?

Entre Cluny et Cîteaux...⁽³⁴⁾ Une très juste remarque de Maubourguet montre combien l'habit blanc est teinté de noir. Avant la brèche de 1209-1216 qui a ébranlé la politique initiale de Cîteaux⁽³⁵⁾, Cadouin faisait bande à part. Sa crise d'adolescence a précédé de quelques années celle de sa grand-mère.

Après la réforme de Saint-Maur et celle de J.-B. de la Barrière, bénédictins et feuilants vont perdurer en Aquitaine, mais ceci est pour nous une autre histoire.

III. - Les routes ou voies de Saint-Jacques

La plus ancienne route de Saint-Jacques n'est-elle pas la voie lactée?... M. Cleyet-Merle, dans une conférence récente, commentait la route du sel aux temps préhistoriques, donc pour notre région, d'ouest

29. TREUILLE H. *Autour d'une variante du chemin de Saint-Jacques de Toulouse vers le Haut-Comminges* (1), p. 109.
 30. DUBY G. *Le Moyen-Age*, t. II, p. 57.
 31. HIGOUNET Charles. *Nouvelles réflexions sur les bastides "cisterciennes"*, (1), p. 149-163.
 32. HIGOUNET Ch. *Nouvelles réflexions...*, p. 151.
 PRESSOUYRE Ferdinand. *Trois bastides du nord du Quercy, Bretenoux, Puybrun, Labastide du Haut Mont*. Actes du congrès F.H.S.O., Montauban, 1972, Albi, 1974, pp. 313-331.
 33. HIGOUNET Ch. *Sur les transformations de l'habitat des structures agraires en Gascogne aux XII^e et XIII^e siècles*. Etudes géographiques offertes à Louis Papy, Bordeaux, 1978 (3), p. 84.
 34. MAUBOURGUET Jean. *Le Périgord méridional*, t. I, Cahors, 1926, pp. 50 et 54.
 35. HIGOUNET Ch. *Le cheval du Vicomte de Fronsac*. Actes de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux, 1983, p. 9-14.



Pour monter plus haut, tous les moyens sont bons!

en est.

Passons la table théodosienne, les chemins d'Agrippa, l'itinéraire d'Antonin. Cependant, "si la trace du premier iter Jacobi reste hypothétique... il semble bien qu'elle ait emprunté l'antique voie romaine"... En l'occurrence, il s'agit de Talence⁽³⁶⁾, cette remarque s'applique à l'ensemble des cheminements du Moyen Age. H.G. Kaufmann et M. Bravo Lozano⁽³⁷⁾, dans leur conception très européenne des pèlerinages de Saint-Jacques, font partir avec raison ces chemins des pays slaves et scandinaves, de l'Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, etc. Les quatre points de départ de Picaud (Vézelay, Le Puy, Tours, Saint-Gilles), telle-ment exploités par la suite que c'en est lassant, ne sont qu'une halte parmi d'autres, le point commun à ces quatre voies étant l'utilisation de routes gallo-romaines se rendant en Espagne⁽³⁸⁾.

"L'intérêt d'un chemin commande son tracé"⁽³⁹⁾: nécessité pour les cohortes romaines de pouvoir se rendre rapidement d'un point à un autre, plus simplement, passage des rivières, des montagnes... C'est sur un chemin ainsi défini que vont s'installer la villa, la sauveté⁽⁴⁰⁾, la bastide, le bourg qui deviendra peut-être une ville. "L'extrême rareté des textes ne permet pas d'entreprendre une histoire économique du Périgord méridional à l'époque féodale"⁽⁴¹⁾. Cette phrase pessimiste mais objective de Maubourguet, corroborée par tant d'autres auteurs, doit être compensée par l'archéologie et la réflexion. "Moins j'ai de textes, plus les suggestions sont les bienvenues", dit G. Cohen. Quant à Ch. Higounet, avec son humour à fleur de plume, dont les idées sont si puissantes qu'elles n'ont pas besoin de se prendre au sérieux, il écrit : "Les itinéraires de Saint-Jacques risquent de nous plonger dans un chevelu de chemins où l'on manque de se perdre"⁽⁴²⁾. Au risque de nous perdre, faisons route avec les pèlerins dans le chevelu de la région de Cadouin.

Nous avons enfin abandonné l'axe nord-sud de notre cher Picaud et de ses successeurs. Nous avons vu la pègrination en dents de scie (et quelles dents!) des pénitents religieux ou civils, nous avons vu

36. HIGOUNET Ch., *Paysages, mise en valeur, peuplement de la banlieue sud de Bordeaux à la fin du XIIIe siècle*, extrait de *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1977, p. 5-25 (3), p. 197.
37. KAUFMANN H.-G., Bravo Lozano M., *Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, chemin de l'Europe*, Innsbruck, 1992.
38. On peut concevoir que le regroupement des étrangers à ces goulots d'étranglement permettait une certaine surveillance, voulue de la part des autorités royales.
39. (2) p. 105. Entre Charlemagne et la Révolution, il n'y a eu que la brouette pour affecter la façon de faire des cantonniers.
40. TREUILLE H. *Variante du chemin de Saint-Jacques* op. cit., p. 110-111. Nous ne savons rien sur l'origine de la Salveta: fondée par qui? (en général des ordres militaires), quelles étaient ses limites? (en général quatre bornes, ou croix de pierres). Ce lieu fut donné à Cadouin en 1115, nous dit le Vicomte de Gourgues. Je suis étonné que Charles Higounet ne la cite pas, et ne la situe pas sur la carte de la page 19 dans *Castelnau, sauvetés et bastides du Sud-Ouest* (Villes, sociétés et économies médiévales) p. 17-30.
41. MAUBOURGUET J., *Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin*, Cahors, 1926, p. XIX, note 2.
42. HIGOUNET Ch., *Une agence d'émigration vers l'Espagne*, Actes de Pau, op. cit., p. 105.

Picaud lui-même nous envoyer de Périgueux à Orléans⁽⁴³⁾, pour redescendre par Tours et Blaye, où le tombeau de Roland doit nous tirer des larmes. Nous avons vu nos érudits locaux se précipiter de Périgueux à Sainte-Foy-la-Grande, à travers la Double (Pourquoi? Picaud en parle-t-il?). Saint-Astier, qu'il nous pardonne, aurait-il plus d'importance que Cadouin, Trémolat, ou Paunat? Il faut sans doute signaler que le Périgord, vert, blanc (ou jaune!), a un axe essentiel, celui du fleuve Dordogne, que Rocamadour était un lieu primordial dans les pèlerinages libres ou imposés. De Rocamadour, on pouvait rejoindre soit Moissac et la Garonne, soit Agen sur la même Garonne, en passant par Carennac (bénédictins), Beaulieu (bénédictins), Souillac (bénédictins), Belvès (bénédictins), Cadouin, Saint-Avit, Beaumont, et de là Bergerac (bénédictins), ou Bourmel. Aux XII^e et XIII^e siècles, cette route était parfaitement fléchée en vert "direction Espagne". Ce serait mal connaître les jacquets de penser qu'ils suivaient un trajet bien défini, d'autant qu'il faudra attendre le milieu du XVI^e siècle pour avoir un itinéraire à peu près lucide, où nous retrouverons Cadouin⁽⁴⁴⁾.

Tous les chemins mènent à Saint-Jacques dans le grand jeu de la chasse aux reliques et aux lieux sacrés, les pèlerins vont s'éparpiller suivant le temps, suivant leur temps, suivant les ordres et recommandations, matériels ou spirituels, qu'ils auront reçus, faisant les moissons ici, les vendanges là, afin d'enrichir leur collection de souvenirs et leur trésor de piété. Le concept de temps, de vie et de mort, du X^e au XIII^e siècles, est bien différent du nôtre. C'est un préalable qu'il faut accepter, sous peine de ne rien comprendre à la mentalité et aux phénomènes de cette période.

Qu'ils soient partis de très loin ou du seuil de leur église⁽⁴⁵⁾ toute proche, le peuple des jacquets était guidé par:

- a) la vénération des hauts lieux spirituels,
- b) le passage des rivières par ponts, gués ou bateaux,
- c) la liste des gîtes d'étapes (hospices dans le sens étymologique

du terme).

43. VIEILLIARD J. *Le guide...* op. cit., p. 59.

44. Il s'agit de "la guide des chemins de France" de 1553, par Charles ETIENNE, édité par Jean Bonnerot, 2 volumes, Paris, 1936. La route Orléans-Agen passe par Le Bugue, Limeuil, Cadouin, Montlerrand, Monpazier, Biron, Monflanquin, t. 1, p. 220, t. II, p. 212. Voir à ce sujet Henri TREUILLE, *Mémoire sur les chemins et routes de Compostelle dans les Landes*, Bul. Société de Borda, 1976, p. 433.

45. HIGOUNET Ch., *Paysages, mise en valeur, peuplement de la banlieue sud de Bordeaux à la fin du XIII^e siècle*, 1977, p. 5-25 (3), p. 199, note 77: "Et sunt site et caput itineris sancti Jacobi qui necitur cum itinera de Montios...". Ce "début du chemin de Saint-Jacques" délimitant une parcelle dans un acte de 1289, dans une partie attenante au domaine universitaire actuel, est riche de signification. Nous avons vu que la Sauve-Majeure était un lieu de passage mais aussi de départ, tardivement, en 1539, nous assistons au départ d'un groupe de pèlerins revêtus de l'habit tout neuf, de Curemonte, un bien joli mais bien petit village du Haut-Quercy, pour se rendre à Rocamadour et ensuite à Saint-Jacques. In ROCACHER Jean, *Rocamadour et son pèlerinage*, Luzech, 1979, p. 412, note 60.

a) La vénération des hauts lieux spirituels

En quête d'idéal et de pardon, les pèlerins allaient d'église en abbaye, vénérant les vierges noires, les saints... A combien plus forte raison leurs pas devaient-ils se hâter pour contempler les reliques du Seigneur lui-même⁴⁶.

A quelques toises de distance, notre petit coin du Périgord leur donnait la possibilité de s'agenouiller devant deux tissus insignes, véritable condensé de la vie humaine du sauveur: dans l'abbaye de Trémolat, la chemise de l'Enfant Jésus tissée par la Vierge, dans celle de Cadouin, le linceul du Christ.

Certes on peut sourire actuellement, notre époque ayant remplacé l'émerveillement de l'enfant par l'électronique. Ne nous arrive-t-il pas cependant de rêver devant cette étoffe, devenue objet de froid musée? Le ronflement sporadique de la climatisation se charge de nous remettre les pieds sur terre.

Tout autour de Cadouin et de Trémolat, nous pouvions vénérer entre autres les vierges de Capdrot, de Capelou, de Belpech, de Fontpeyrine, les reliques de saint Avit et son lieu de naissance à Lanquais, à Monsac une relique de saint Martial, à Liorac, une de saint Côme, à Paunat les restes de saint Justinien, sans compter sainte Alvère, etc.

b) Chemins et traversée des rivières

Les chemins bordés de fontaines Roumioux longeaient souvent des rivières. Philipparie cite l'un d'eux qui allait de Rocamadour à Saint-Amand de Belvès et de là à Cadouin, doublant ainsi une voie naturelle, la Dordogne. Les rivières étaient évidemment utilisées. Des découvertes récentes signalent des portelles de Rocamadour dans la Garonne, la Loire, la Saône.

Le chevelu des chemins se heurte à celui des rivières et ruis-seaux, presque aussi nombreux. Il faut composer, connaître et utiliser leurs points faibles.

En nous référant aux cartes du XVIII^e siècle, nous ne trouvons sur la Dordogne qu'un seul pont, et encore à éclipses: celui de Bergerac.

Le cours de notre rivière a beaucoup changé depuis quelques décennies. En amont des barrages, sur des kilomètres, son étiage est bien au-dessus de son niveau naturel. Il nous est impossible de repérer les gués praticables en basses eaux.

Si nous regardons attentivement Belleyme ou Cassini, nous

46. La publicité du "syndicat d'initiative" de Saint-Sauveur d'Oviedo ne disait-elle pas qu'il fallait aller voir le maître avant de rendre visite aux serviteurs? Et d'énoncer les indulgences accordées aux visiteurs de leurs précieuses reliques (il faut en lire la nomenclature!) Mais surtout, quelle trahison! Tout en haut de la liste, était annoncé un linceul de Notre Seigneur (2) p. 262. Comme si Cahors, Compiègne, Besançon, Turin, Carcassonne et Cadouin ne suffisaient pas!

remarquons que les chemins importants se poursuivent de part et d'autre de la Dordogne: entre Le Coux et Siorac, à Coustaty, donnant sur le port d'Envaux, à Castelnau, où nous savons qu'il y avait un bac. Relevons aussi les lieux-dits comme "Bac-de-Sors", et des ports à embarquement facile: "Port-de-Couze", "Port-de-Creysse". Belleyme baptise Pontroumieu notre actuel Saint-Germain-et-Mons sur la Dordogne. Sur la même commune ne trouve-t-on pas un autre Pontroumeau? Nous pouvons indéfiniment jouer ainsi au saute-ruisseau.

Le passage des rivières était un sujet d'inquiétude. Aussi Aimery Picaud anathémise-t-il avec vigueur les péagers qui profitent indûment des pèlerins et leur font courir de grands risques.

Avec cette malheureuse optique du chemin unique, dans leur *Histoire de l'Agenais*, nos collègues du Lot-et-Garonne font pénétrer les jacquets dans leur département par le petit village de Bournel (entre Castillonès et Villeréal). Nous retrouvons dans cette église la dévotion pour saint Jacques liée à celle pour Marie-Madeleine.

Il faut se souvenir qu'à l'origine, le pèlerinage tendait à retrouver les traces matérielles du Christ et de ceux qui vécurent à ses côtés, une sorte d'osmose spirituelle. Nous-mêmes, en allant en Palestine, ou à Lourdes, ne recherchons-nous pas cette "présence matérielle"? Ainsi Rocamadour dut sa prospérité à l'invention des reliques de Zachée, Saint-Sauveur ne se trompait pas en proposant à la vénération les cheveux de la Vierge et de Marie-Madeleine. La dévotion à saint Jacques liée à celle de la Madeleine, que nous trouvons à Bournel comme à Cadouin, est une parfaite illustration de cette mystique, dans laquelle il faut inclure l'idée de pénitence⁴⁷.

C) Gîtes d'étape: de Bergerac à Cadouin

La liste des abbayes, prieurés, commanderies des hospitaliers, collégiales, hospices, relevée sur cette carte, nous indique que les lieux d'étape ne manquaient pas. L'abbaye de Cadouin elle-même n'avait-elle pas des maisons conventuelles à Saint-Avit de Moiron, à Saint-Avit-Rivière, au Fleix, à Paleyrac, Montferrand, Beaumont, et Bergerac?

Toutefois, nombre de petits prieurés ont une existence éphémère, la portion congrue puis la commande ont dû laisser porte close devant les pèlerins.

47. La dévotion à sainte Marie-Madeleine pénitente, qui avait connu et touché le Christ, est indissociable de la mystique jacobite (Vézelay, la Sainte-Baume...). Le cheminement des autres saints ou saintes postérieurs à la vie du Christ, qui encombrant le paradis des annuaires téléphoniques, du dictionnaire topographique, du "Titulaires et patrons", Telles sainte Quiterie ou sainte Nathalie, dont les légendes sont si proches, relève du travail ardu des hagiographes.

**Haltes possibles aux pèlerins,
Du XIII^e siècle à l'ordonnance du 7 janvier 1696**

**ABBAYES, PRIEURES, HOSPICES, HOPITAUX,
LIEUX DE CULTE**

Relevé fourni par les livres bien connus: Carles, Titulaires et Patrons...
de Gourgues, Dictionnaire topographique... Maubourguet,
Sarlat et le Périgord...

- AUDRIX. Archiprêtré.
 BADEFOLS. Donné à Cadouin.
 BEAUMONT. Eglise de Belpech/Cadouin. Hospice, maladrerie.
 BERGERAC. Prieuré/Cluny. Hospices, maladrerie (1450).
 BERGERAC-MADELEINE. Commanderie de Saint-Antoine. Culte de
sainte Madeleine,
 BELVES. Prieuré/Sarlat, prieuré/Tourtoirac, Jacobins (1331), hospice,
Beaulieu/Cadouin. Chemin roumieux de Belvès à Cadouin.
 BIRON. Prieuré/Sarlat, maladrerie.
 BOISSE. Abbaye de Saint-Amand.
 BOUILLAC. Maladrerie (1290).
 BUGUE (Le). Abbaye de femmes. Commanderie de Saint-Jean, hôpi-
tal (1450).
 CADOUIN. Abbaye cistercienne. Hôpital (1214). Saint-Suaire.
Chapelle de Sainte-Madeleine, Font-Romieu, etc.
 CAMPAGNE. Prieuré/Saint-Cyprien.
 CAPDROT. Collégiale de 1318 à 1491. Notre-Dame-La-Noire.
 CAPELOU. Pèlerinage à la Vierge. Hôpital à la Croix de la Malaurie.
 CASTELS. Prieuré/Saint-Cyprien.
 CASTILLONES. Nombreuses possessions de Cadouin.
 COGULOT. Prieuré/Chancelade. Culte de sainte Madeleine.
 COUX ET BIGAROQUE. Prieuré/Saint-Cyprien. Hôpital (1317).
 COUZE. Prieuré bénédictin.
 CREYSSE. Prieuré/Sauve-Majeure.
 CLERANS. Hôpital (1476).
 EYMET. Prieuré bénédictin, maladrerie.
 FALGUEYRAT. Commanderie/Montguyard.
 FAU. Prieuré.
 FONROQUE. Prieuré.
 FONTPEYRINE. Pèlerinage à la Vierge (XV^e siècle).
 ISSIGEAC. Prieuré bénédictin puis collégiale/Sarlat. Hospice (1682).
 LAMONZIE. Prieuré.
 LANQUAIS. Lieu de naissance de saint Avit.
 LAVEYSSIERE. Lieu de pèlerinage.
 LEMBRAS. Commanderie/Saint-Nexans.
 MOLIERES. Grange de Cadouin (1157), maladrerie.
 MONMADALES. Prieuré de femmes/Bugue.

- MONPAZIER. Collégiale (1491), Maison de Charité (1318).
 MONSAC. Reliques de saint Martial.
 MONTGUYARD. Commanderie de Saint-Jean.
 MONTFERRAND. Prieuré. Maison conventuelle de Cadouin à Labatut.
 NAUSANNES. Commanderie/Saint-Nexans.
 PALEYRAC. Archiprêtré au XIII^e siècle. Maison conventuelle de Cadouin à la Poujade.
 PAUNAT. Abbaye puis prévôté bénédictine, hôpital.
 POMBONNE. Commanderie/Trémolat.
 PRAT DU PERIGORD. Prieuré.
 QUEYSSAC. Prieuré de Grandmont.
 REDON-ESPIC. Prieuré de femmes (1577), lieu de pèlerinage.
 RIBAGNAC. Prieuré/Paunat.
 RIVES. Prieuré/Aurillac.
 SADILLAC. Prieuré/Moissac.
 SAINT-AIGNE. Prieuré.
 SAINTE-ALVERE. Reliques de sainte Alvere.
 SAINT-AMAND DE BELVES. Prieuré, Hôpital (1279), église Sainte-Madeleine).
 SAINT-AUBIN DE CADELECH. Prieuré bénédictin.
 SAINT-AVIT-RIVIERE. Dépendant de Cadouin.
 SAINT-CERNIN DE LABARDE. Prieuré/Brantôme.
 SAINTE-COLOMBE. Prieuré bénédictin.
 SAINT-CYPRIEN. Abbaye puis prieuré de Saint-Augustin, hospice (1462). Chapelle Saint-Jacques. Relique de la Sainte Epine.
 SAINTE-FOY DE LONGAS. Prieuré/Brantôme.
 SAINT-GERMAIN-ET-MONS. (de Pontroumieu). Prieuré / Châtres.
 SAINT-JULIEN D'EYMET. Prieuré/Chancelade.
 SAINT-MARTIN DES COMBES. Prieuré/Sauve-Majeure.
 SAINT-NEXANS. Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem (1295).
 SERRES-ET-MONTGUYARD. Prieuré à Serres, commanderie à Montguyard.
 SALLES DE BELVES. Lieu de naissance de saint Pierre Thomas.
 SALLES DE CADOUIN. Lieu de naissance du Bx Giraud, Hôpital, la Font-Roumieu.
 SIGOULES. Eglise Saint-Jacques.
 SINGLEYRAC. Prieuré/Moissac.
 TAYAC. Dépendance de Paunat.
 TREMOLAT. Abbaye bénédictine. Relique de la chemise de l'Enfant-Jésus.
 TURSAC. Prieuré/Sarlat.
 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD. Chapitre, Maladrerie (1648), hospice (1757), Vierge Noire.
N.B. Le signe / indique l'appartenance d'un établissement à une abbaye ou commanderie mère.



Coquille Saint-Jacques amarrée à l'arbre de vie.

IV. - Cadouin, étape incontestable du chemin de Saint-Jacques

Toute idée, tout point de vue, peut être discuté, contesté, amandé, à condition toutefois d'accorder à l'interlocuteur respect et attention. De la confrontation peut naître une lumière nouvelle, mais pas de la contradiction pure et simple...

Que Cadouin ne puisse exhiber aucun texte le situant sur un chemin de Compostelle, c'est exact. Picaud ne le mentionne pas, dans son guide, au XII^e siècle. Nous avons vu pourquoi. En revanche, cet auteur cite le tombeau de saint Front, qui est son seul point connu en Dordogne. Avons-nous pour autant tellement de documents écrits dans les archives diocésaines ou départementales attestant le passage des pèlerins venus vénérer ce tombeau, à cette époque ou plus tard? Si oui, ce serait un excellent sujet pour notre bulletin⁽⁴⁸⁾.

La carence de Cadouin n'est sans doute pas un cas isolé. Bergerac avec sa porte des pèlerins, son église Saint-Jacques, son hôpital Saint-Jacques, son pont unique sur la Dordogne, possède-t-il sur le même sujet beaucoup de documents écrits⁽⁴⁹⁾? Si oui, ce serait un excellent article pour un bulletin paroissial! Beaumont avec sa chapelle Saint-Jacques, son prieuré de Belpech appartenant à Cadouin, où le rationalisme d'un Testut et une étude récente sur les bâtiments tendent à prouver une halte jacquaire⁽⁵⁰⁾, possède-t-il des documents écrits? Testut les aurait découverts!

Beaucoup plus rares encore que les documents écrits, mais encore plus probants, sont les documents gravés dans la pierre. Leur falsification est pratiquement impossible, ou facilement décelable.

Laissons de côté la grande coquille de la porte Renaissance au sud-ouest du cloître, la seule dont ne parlent pas les auteurs de l'article du dernier bulletin et qui pourrait expliquer leur pointe humoristique, née d'une réminiscence publicitaire (une marque d'essence!). Il est regrettable que ce soit précisément ce décor que l'Office du tourisme ait utilisé comme illustration d'un dépliant sur le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle...

Mais trois sculptures sont irréfutablement des preuves de la halte caduinienne sur la toile d'araignée des chemins jacquaires.

1) Un modillon orné d'une coquille Saint-Jacques, sur la corniche sud-ouest de l'église, actuellement englobée dans les bâtiments. Rappelons que cette église fut construite plusieurs décennies

48. GALY E. *Sépulture de Jacob le pèlerin d'Arménie*. In *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne*, Périgueux, 1865.

49. Monsieur Yan Laborie, l'archéologue que nous connaissons bien, archiviste de la ville de Bergerac, outre les sépultures de jacquets trouvées çà et là, quelques pièces mentionnant des passages de pèlerins dans notre ville.

50. ENTRAYGUES (chanoine L.), *Notre-Dame de Belpech à Beaumont du Périgord* Périgueux, 1928, p. 220-226.

MOÛILLAC Nathalie, T. E. H. en histoire de l'art et archéologie (option médiéval), Bordeaux III, 1992, pp. 27-33.

avant l'apparition du suaire, que Maubourguet situe prudemment au début du XIII^e siècle ⁽⁵¹⁾. Emplacement voulu, délibéré? Ce modillon fait face à la direction de Saint Jacques en Galice.

2) Sur la porte dite de la Madeleine ou encore du passage, un semis de 8 coquilles, disposées sans symétrie, tout comme les hermines de Bretagne, sculptées sur la porte juxtante du Crucifix. Les fleurs de lys de part et d'autre ont été buchées. Coquilles et hermines, simple décor? Aucun écrit actuellement ne nous donne la clef de ces sculptures. Si on peut admettre que la présence des colliers de l'ordre de saint Michel, fondé en 1469, s'explique par une gratification supplémentaire de Louis XI vis-à-vis de l'un ou l'autre abbé, que les hermines remercient Anne de Bretagne la duchesse en sabots deux fois reine de France de quelques largesses (à moins que ce soit sa fille Claude épouse de François I^{er}), il n'en reste pas moins que les coquilles, elles, témoignent que le pèlerinage à Compostelle restait bien vivant au moment où Luther va afficher ses 95 thèses.

3) Vous connaissez la facture de la magnifique porte du Crucifix. Elle représente l'Arbre de vie au sommet duquel se trouve le Christ en croix. De part et d'autre de la porte, des âmes montent en s'agrippant au tronc écôté, Béliat attendant tout en bas ceux qui tomberaient. Derrière le montant de gauche, se cache une scène émouvante, à peine visible, elle vaut pourtant le détour du regard. Une coquille Saint-Jacques est suspendue à l'un des ergots du tronc, elle ne risque pas de chuter. L'entourant, l'âme du pèlerin peut donc accéder à l'étage supérieur. Le symbolisme et la finesse de ce petit tableau sont remarquables. Un photographe plus habile que nous devrait en enrichir notre iconothèque!

Que M. Elissèche se rassure donc, son honnêteté, à défaut de rigueur intellectuelle, n'est pas en cause ici. Ce ne sont pas des traces écrites qu'ont laissées les jacquets. Dans la très riche histoire de Cadouin, leur souvenir est inscrit dans la pierre. Point n'est besoin d'érudition pour l'y découvrir, il y suffit d'avoir des yeux et du simple bon sens, qui est la chose du monde le mieux partagée!

D. et G. M.

51. MAUBOURGUET J. *Le Périgord méridional*, op. cit. I, p. 57.

BIBLIOGRAPHIE

Pour en savoir plus:

Parmi les ouvrages non cités en référence dans le courant du texte, mais facilement consultables:

Fédération Historique du Sud-Ouest, *Salines et Chemins de Saint-Jacques*, Actes du XVIII^e congrès, Salies-de-Béarn, 1965, Pau, 1966.

MALE Emile. *Les saints compagnons du Christ*, Paris 1958 (notamment pp. 135-168).

PERNOUD Georges et Régine. *La tour de France médiéval*, France Loisirs, 1984 (notamment pp. 114 et sq. 121 et sq).

RICHARD Jean. Les chemins de l'Orient in *La France médiévale* sous la direction de Jean Favier, Rennes, 1990 (notamment p. 449 et sq).

SIGAL André. *Les marcheurs de Dieu, pèlerinages et pèlerins au Moyen-Age*, Paris, 1974.

VAUCHEZ André. L'idée de Dieu, in *La France médiévale*, sous la direction de Jean Favier (notamment pp. 468 et sq).

Pour tout savoir sur Saint-Jacques de Compostelle et Cadouin:

Vous trouverez 270 références bibliographiques à la fin de l'ouvrage de BARRET et GURGAND: Priez pour nous à Compostelle. Ainsi que d'innombrables références dans la thèse de Jean ROCACHER: *Rocamadour et son pèlerinage*.

Sur Cadouin, vous trouverez 58 références bibliographiques dans: *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, de Gilles DELLUC, Jacques LAGRANGE, et Jean SECRET.

Tocane Saint-Apre en Val de Dronne

*(Radioscopie d'un bourg périgourdin
à la fin du XX^e siècle)*

par Joseph LAJUGIE
Doyen honoraire de la Faculté de Droit
et des Sciences économiques de Bordeaux

Au coeur de la vallée de la Dronne, pratiquement à mi-chemin de son cours, la commune de Tocane Saint-Apre s'étend sur 3.225 hectares, en un site occupé par l'homme depuis la plus haute Antiquité, à la limite du Périgord Blanc et du Ribéracois.

Relevant administrativement de l'arrondissement de Périgueux et du canton de Montagnier, dont elle est la commune la plus importante, elle est reliée par la route départementale 710 à Périgueux (25 km) et à Ribérac (14 km), qui sont les deux principaux pôles d'attraction de sa population et, par delà, à Paris, Bordeaux et Lyon, c'est-à-dire aux axes Nord-Sud et Ouest-Est du réseau routier national.

Fruit heureux de la fusion, en 1852, des deux communes limitrophes de Tocane et Saint-Apre jusqu'alors fraternellement rivales, elle constitue aujourd'hui, avec ses 1388 habitants, l'un de ces bourgs caractéristiques de l'armature urbaine de la Dordogne, qui assurent d'utiles relais et des centres d'animation entre le chef-lieu du département et les villes moyennes, d'une part, et les zones rurales en voie de dépeuplement, d'autre part.

SOMMAIRE

Carte.....	739
Introduction.....	740
I. - LA POPULATION	740
A. - La population globale	740
1. Evolution de la population.....	741
2. - Les facteurs de l'évolution démographique: mouvement naturel et mouvements migratoires.....	742
3. Répartition de la population par sexe et tranches d'âge.....	745
B. - La population active et l'emploi	746
1. Evolution du taux d'activité.....	746
2. La montée du chômage.....	746
3. Le déclin de l'emploi agricole.....	746
4. La montée de l'emploi féminin salarié.....	749
5. Répartition sectorielle de l'emploi.....	749
6. Localisation de l'emploi.....	749
II. - LE CADRE DE VIE	750
A. - Répartition géographique de la population	750
1. Le bourg et les hameaux.....	750
2. Evolution du parc de logements.....	751
B. - Dotation en équipements collectifs et en services publics et vie sociale	752
1. Enseignement.....	752
2. Action sanitaire et sociale.....	752
3. Services publics.....	752
4. Activités sportives, socio-culturelles et associatives.....	753
III. - LES ACTIVITES	754
A. - L'agriculture	754
1. Les exploitations agricoles.....	756
2. Le progrès technique.....	756
3. Les cultures.....	757
4. L'élevage.....	758
B. - Les activités industrielles et artisanales	759
1. Les entreprises industrielles.....	759
2. Les entreprises artisanales de production.....	760
3. Les ateliers artisanaux.....	760
C. - Le commerce et les services privés	761
1. Les établissements commerciaux.....	761
2. Les prestations de services.....	762
D. - L'activité touristique	762
1. Le patrimoine touristique.....	763
2. Les capacités d'accueil.....	763
CONCLUSION	764
ANNEXES	781
1 - Carte.....	781
2 - Liste des graphiques.....	781
3 - Tableaux statistiques.....	782



La commune de Tocane Saint-Apre.

Cette étude monographique⁽¹⁾ n'a d'autre ambition que de présenter une radioscopie de la situation démographique, économique et sociale de Tocane Saint-Apre, en cette fin du XX^e siècle, éclairée par un bref rappel de l'évolution des dernières décennies, et d'en fournir une image fidèle à la fois pour nos contemporains et à l'intention des historiens de l'avenir⁽²⁾. C'est dans cet esprit qu'il sera successivement traité de:

- I. — SES HABITANTS
- II. — LEUR CADRE DE VIE
- II. — LEURS ACTIVITES.

I. — LA POPULATION

A. — LA POPULATION GLOBALE

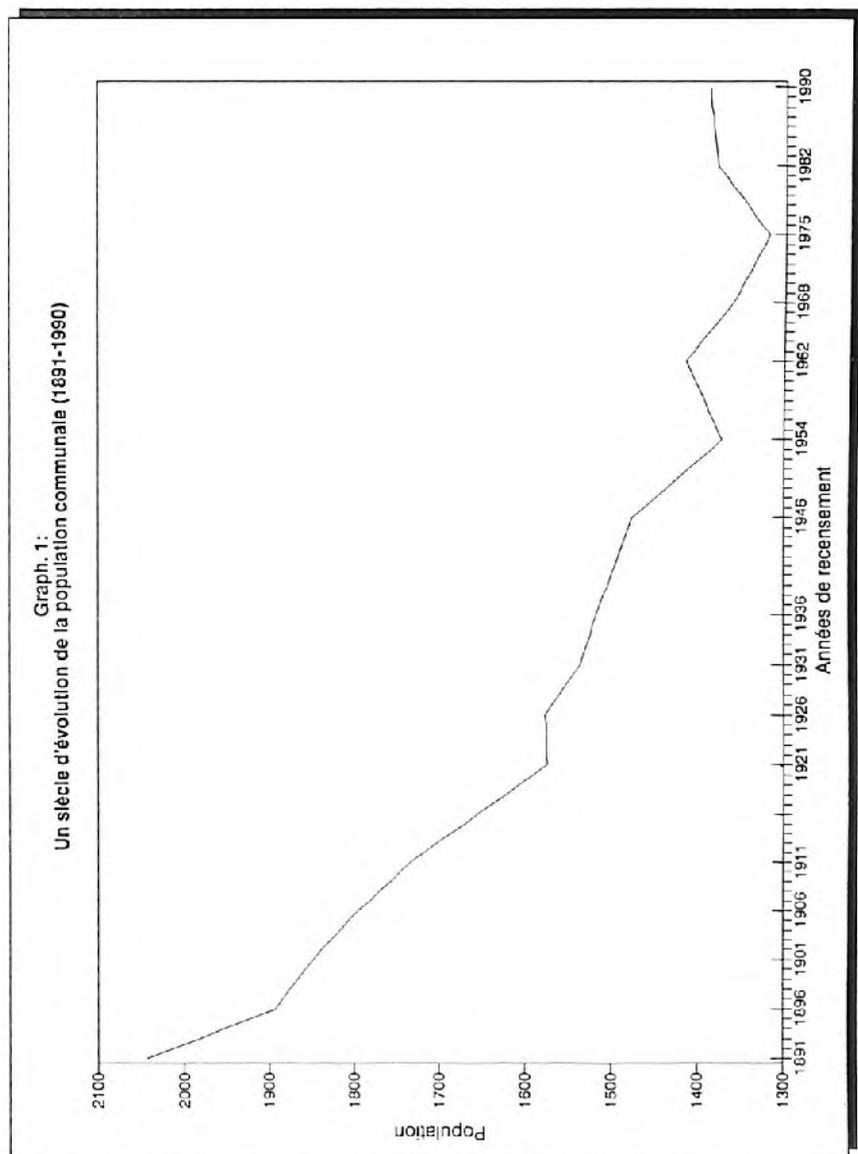
I. - Evolution de la population

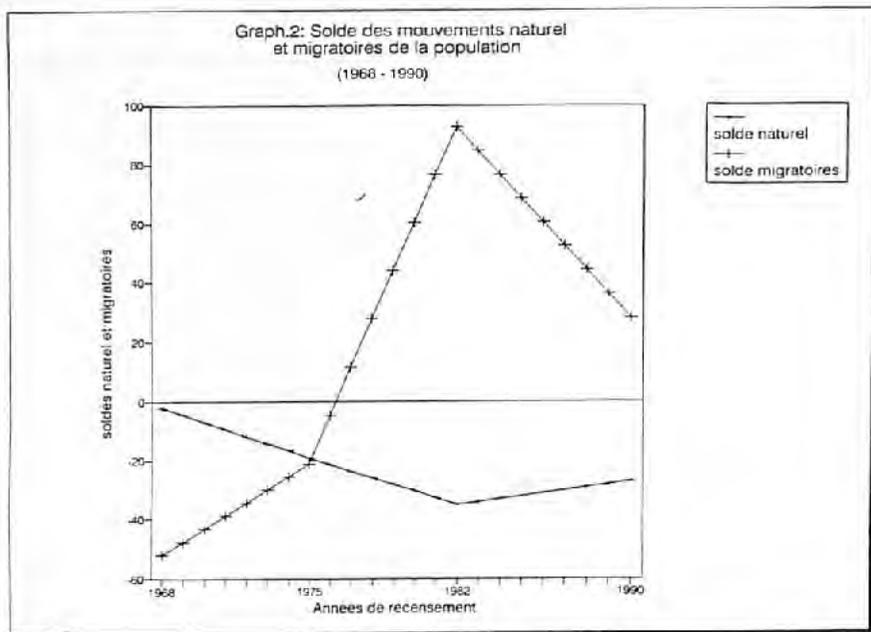
Comme l'ensemble du département de la Dordogne et comme la quasi-totalité des communes de la Vallée de la Dronne⁽³⁾, Tocane Saint-Apre a connu, depuis un siècle, un déclin démographique important.

Sa population qui dépassait deux mille habitants, il y a cent ans, au recensement de 1891, était déjà tombée à 1731, à la veille de la première guerre mondiale. Elle n'a cessé de diminuer entre les deux guerres, pour s'établir à 1371 habitants en 1954, lors du premier recensement fiable du milieu de ce siècle et le mouvement s'est poursuivi jusqu'en 1975, date où le point bas s'établit à 1318 habitants.

Cependant, en 1982, la chute s'interrompt pour Tocane Saint-Apre, comme pour l'ensemble du département, la courbe d'évolution de la population amorçant un léger redressement avec 1376 habitants, soit une augmentation de 58 habitants par rapport au recensement précé-

1. Cette étude a été réalisée à la demande de la Municipalité de Tocane Saint-Apre et de son maire, M. Michel Debat, avec le concours du Comité d'expansion de la Dordogne et, spécialement de M. Luc Barrière, stagiaire du Comité, qui avait été chargé d'une enquête sur la vitalité économique de la commune. Elle a fait l'objet d'une première présentation reprogrammée, à diffusion restreinte: la publication actuelle en donne le texte définitif, complété et actualisé.
2. A signaler qu'une importante étude historique, œuvre d'un autre Toccanais, le Père Pierre Pommarède, qui préside actuellement la Société historique et archéologique du Périgord, est en cours de réalisation sous le titre "Tocane et Saint-Apre oubliés". Elle doit comporter trois volumes, les deux premiers relatifs, respectivement, à Tocane et à Saint-Apre, des origines à 1852, le troisième consacré à la commune fusionnée de Tocane Saint-Apre, de cette date à nos jours. Le premier volume "Tocane oublié" a déjà été publié en 1987, aux Editions Fanlac, à Périgueux.
3. Cf. mes communications aux colloques organisés à Brantôme, en Août 1990 et Août 1991 sur le thème "Haut Périgord et Pays de Dronne", dont le texte a été publié dans les Actes des colloques et dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord (N° 1, 1991 et n° 3, 1992) sous les titres: "L'économie de la Vallée de la Dronne, un premier bilan (1990)" et "L'évolution économique et sociale de la Vallée de la Dronne, depuis la seconde guerre mondiale (1945-1990)".





dent. Cette amélioration se confirme, sans plus, au tout dernier recensement, celui de 1990, qui fait apparaître une stabilisation au niveau de 1388 habitants (cf. graph. 1, p. 741 et tabl. 1, annexe, p. 766).

On appréciera la portée exacte de ce résultat si l'on songe qu'au même moment le département gagne plus de dix mille habitants, tandis qu'à l'inverse le canton de Montagrier, qui n'avait déjà pas bénéficié de la reprise de 1982, voit se poursuivre un déclin qui se traduit, au total, par la perte de 1100 habitants, soit 1/5^e de sa population depuis la dernière guerre.

Il est également intéressant de noter que, pour limitée qu'elle soit, cette amélioration de la situation démographique de la commune tient essentiellement au retournement des mouvements migratoires, dont le solde, négatif jusqu'en 1975, est devenu largement positif depuis lors.

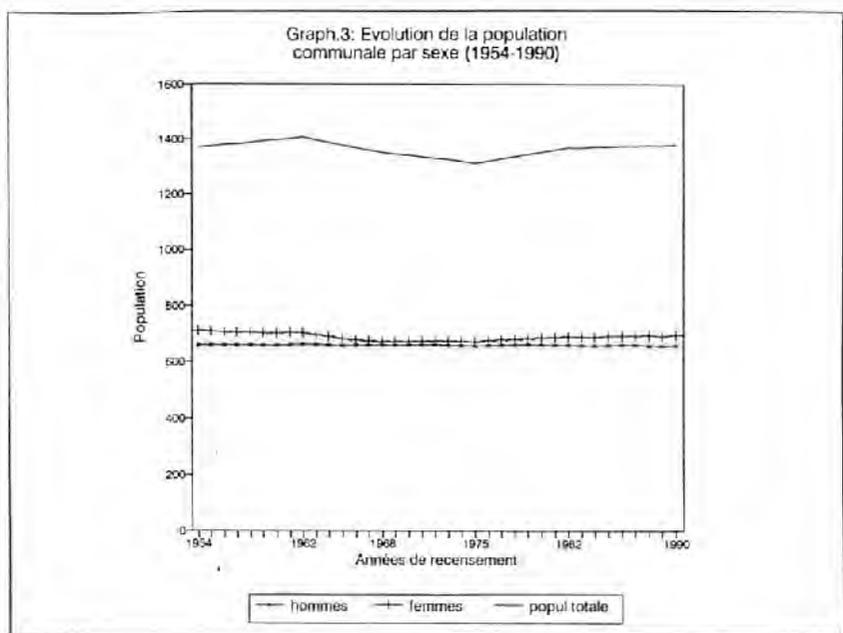
2. - Les facteurs d'évolution démographique: mouvement naturel et mouvements migratoires

En effet, le mouvement naturel de la population, c'est-à-dire le bilan naissances-décès est, depuis longtemps négatif; l'excédent des décès sur les naissances, d'un recensement à l'autre, qui n'était que de

deux personnes en 1968, en atteignait trente-cinq, en 1982, et vingt-sept en 1990. Au contraire, le solde des mouvements migratoires (différence entre les départs d'habitants de la commune et l'arrivée de nouveaux résidents entre deux recensements), largement négatif jusqu'en 1982 (- 52 en 1968 et - 22 en 1975), s'inversait en 1982, avec un excédent de 93 nouveaux arrivants, pour s'établir à 28, en 1990 (cf. graph. 2 p. 742 et tabl. 2, annexe, p. 766).

C'est dire que, depuis peu, le déficit du mouvement naturel dû à la baisse du taux de natalité est compensé, et au-delà, par une forte poussée des arrivées de gens vivant précédemment dans une autre commune, voire dans une autre région française ou dans un pays étranger, en laissant des soldes positifs de 93 entre 1975 et 1982, et 28 entre 1982 et 1990. Bien que les statistiques disponibles ne permettent pas d'en chiffrer de façon précise l'origine, il est certain, en tout cas, que le nombre de "retours au pays" a augmenté sensiblement, tandis que les départs de jeunes en quête d'emploi se sont ralentis, du fait de la crise économique qui tarit les possibilités d'emploi dans la capitale ou dans les grandes villes françaises.

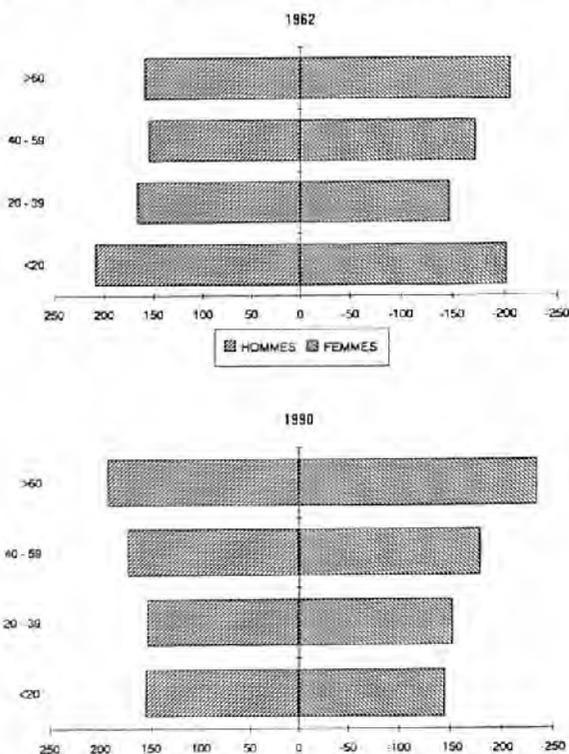
Quant à la population d'origine étrangère, si le nombre d'étrangers présents dans la commune à la date des recensements n'a pas sen-



siblement varié (16 en 1975, 25 en 1982, 15 en 1990), leur présence en cours d'année est nettement supérieure à ces chiffres et elle a pris, depuis une ou deux décennies, un caractère nouveau. A ceux depuis longtemps implantés et parfaitement intégrés (Polonais, Italiens, Suisses), dont la plupart ont acquis maintenant la nationalité française, s'ajoutent des immigrants de plus fraîche date (Espagnols, Maghrébins), mais le phénomène le plus marquant est, pour la commune comme pour l'ensemble du département, l'arrivée de ressortissants de pays du Nord de l'Europe (Grande-Bretagne surtout et, dans une moindre mesure, Pays-Bas) qui, après avoir découvert cette partie de la vallée de la Dronne au cours de déplacements touristiques, ont décidé de s'y établir, en restaurant des maisons en ruines ou des fermes abandonnées, pour en faire des résidences secondaires, souvent transformées bien vite en résidences principales.

C'est là le mouvement migratoire le plus original enregistré, dans cette région, depuis des siècles; on peut dire depuis la guerre de Cent ans en ce qui concerne les Anglais, dont la présence avait évidemment, alors, un tout autre caractère. Aujourd'hui, ceux-ci sont en voie de réaliser une intégration à l'environnement local assez lente en apparence

Graph. 4: Répartition de la population par sexe et tranche d'âge (1962-1990)



mais dont les progrès s'affirment, par exemple, de façon hautement symbolique, dans l'autorisation obtenue par eux d'organiser des services anglicans dans l'église d'une paroisse voisine.

C'est, en même temps, un changement spectaculaire dans le peuplement de la Vallée, pour le plus grand profit de hameaux en voie de désertification, dont ils assurent la sauvegarde et la réanimation, et pour celui du commerce et de l'artisanat locaux, même si cet appoint d'activité et de revenus n'est pas toujours correctement perçu. Cependant, ce mouvement semble être moins important à Tocane Saint-Appré que dans certaines communes voisines et le nombre de ces immigrants d'un nouveau type semble, à l'heure actuelle, y être de l'ordre de quelques unités seulement.

3. - Répartition de la population par sexe et par tranches d'âge

Comment se répartit la population communale par sexe et par âge?

* *La répartition par sexe* ne diffère pas sensiblement de celle enregistrée dans le reste du département et elle varie peu, au cours des années. Elle est caractérisée par une légère prédominance du nombre des femmes qui reste de l'ordre de 2 à 3 %, entre 1954 et 1990 (703 femmes pour 673 hommes en 1990) (Cf. graph. 3, p. 743 et tab. 2, annexe, p. 766).

* *La répartition par âge* est plus significative. Elle traduit un vieillissement accentué de la population qui est, avec l'exode des jeunes, l'une des causes du déficit du nombre des naissances par rapport aux décès et qui va, évidemment, en s'aggravant de ce fait.

En 1962, la proportion d'enfants et d'adolescents (moins de vingt ans), dans la population totale, était encore supérieure, avec 29 %, à celle des personnes âgées de plus de soixante ans, qui représentaient alors 25,7 % du total. Trente ans plus tard, les proportions se sont inversées: 22 % de jeunes seulement, pour 39 % de plus de soixante ans; bien plus, le tiers de ces derniers dépasse soixante-quinze ans. Comme partout, l'écart est plus accentué pour les femmes que pour les hommes (cf. graph. 4 p. 744 et tab. 3, annexe, p. 766).

C'est dire que la pyramide des âges qui doit, bien entendu, comporter normalement une large base correspondant aux tranches d'âge les plus jeunes et aller en s'effilant vers les plus élevées, a d'abord pris l'allure d'un rectangle et tend maintenant à reposer sur la pointe ce qui est, évidemment contre-nature pour une pyramide et qui, surtout, traduit un équilibre démographique fâcheux. Sans doute, ne faut-il pas oublier que la présence de nombreuses personnes du troisième âge évite un dépeuplement dramatique de la commune et constitue un élément appréciable de pouvoir d'achat local et même un élément non négli-

geable d'animation, grâce à l'action bénéfique du Club du temps libre qui les regroupe. Il n'en reste pas moins que c'est l'indice d'un exode continu des jeunes en quête d'emploi et, partant, d'un affaiblissement inquiétant du potentiel humain de la commune et de son dynamisme, au cours des dernières décennies.

B. — LA POPULATION ACTIVE ET L'EMPLOI

1. - Evolution du taux d'activité

Le taux d'activité de la population est légèrement inférieur à la moyenne départementale. Il était au total, en 1975, de 37,7 % contre 39% mais, en fait, il atteignait alors 48,1 % pour les hommes et ne dépassait pas 27,5 % pour les femmes.

En 1990, il s'établit à 41 % pour l'ensemble, contre 42,5 % dans le département, mais le taux n'est plus que de 47,5 % pour les hommes, alors qu'il s'est élevé à 32,8 % pour les femmes. C'est dire que l'emploi féminin a progressé plus vite que l'emploi masculin, selon une tendance générale d'ailleurs en France, cependant que le chômage faisait son apparition et que l'emploi agricole s'effondrait (cf. graph. 5, p. 746 et tab. 4, annexe, p. 767).

2. - La montée du chômage

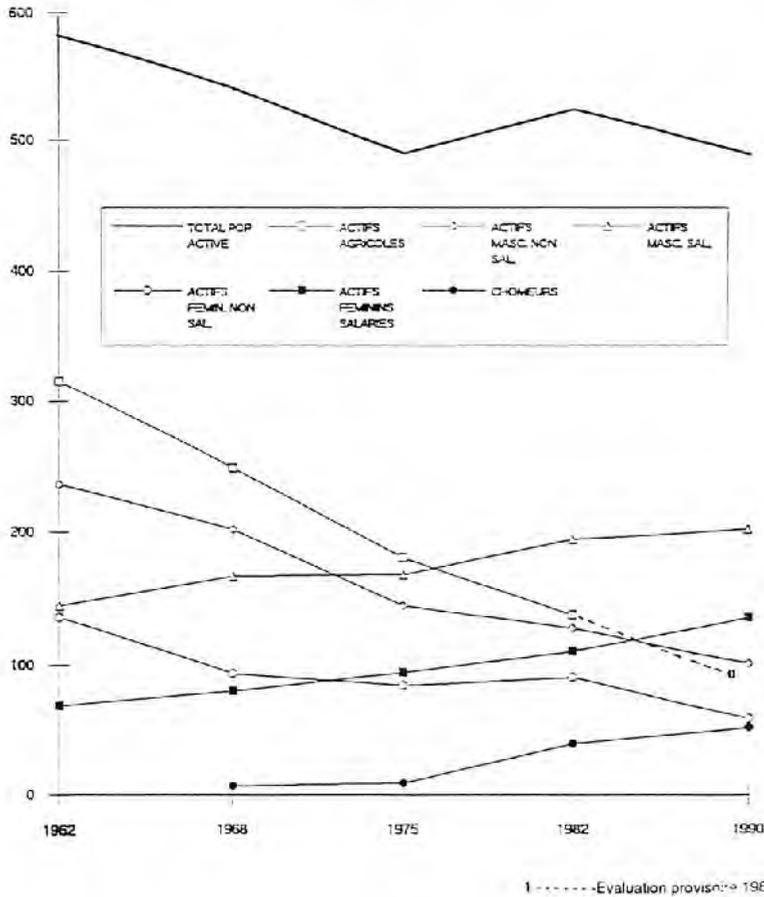
Malheureusement, en effet, depuis la crise des années 1973-75, l'écart s'est creusé entre la population active totale, c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui sont aptes à occuper un emploi, et la population active effectivement employée et le nombre des chômeurs recensés est allé croissant. Pour la commune, il est passé de sept en 1975 à quarante-trois en 1982 et cinquante-quatre en 1990, ce qui correspond, à cette dernière date, à un taux de chômage de 9,8 %, niveau beaucoup trop élevé pour une commune de ce type et qui traduit le retard pris en matière d'investissements productifs, restés insuffisants pendant les années de croissance pour compenser la régression de l'emploi agricole.

3. - Le déclin de l'emploi agricole

En effet, la part des emplois agricoles dans la population active ayant un emploi n'a cessé de diminuer depuis la seconde guerre mondiale. Alors qu'elle en représentait encore plus de la moitié en 1962 (54%), elle est tombée aux environs du quart (26 %) en 1982, avec 137 personnes dont 86 hommes et 51 femmes; elle restait cependant, plus élevée que sur l'ensemble du département (22 %), mais elle a continué à décliner depuis lors, les résultats définitifs du dernier recensement démographique l'ont confirmé.

A s'en tenir aux recensements agricoles eux-mêmes, cette partie de la population se caractérise, à la fois, par une forte diminution d'un recensement à l'autre et par son vieillissement. L'ensemble de la population agricole familiale, c'est-à-dire tous les membres de la famille

Graph. 5: Evolution de la population active ayant un emploi par sexe et par statut (1962-1990)



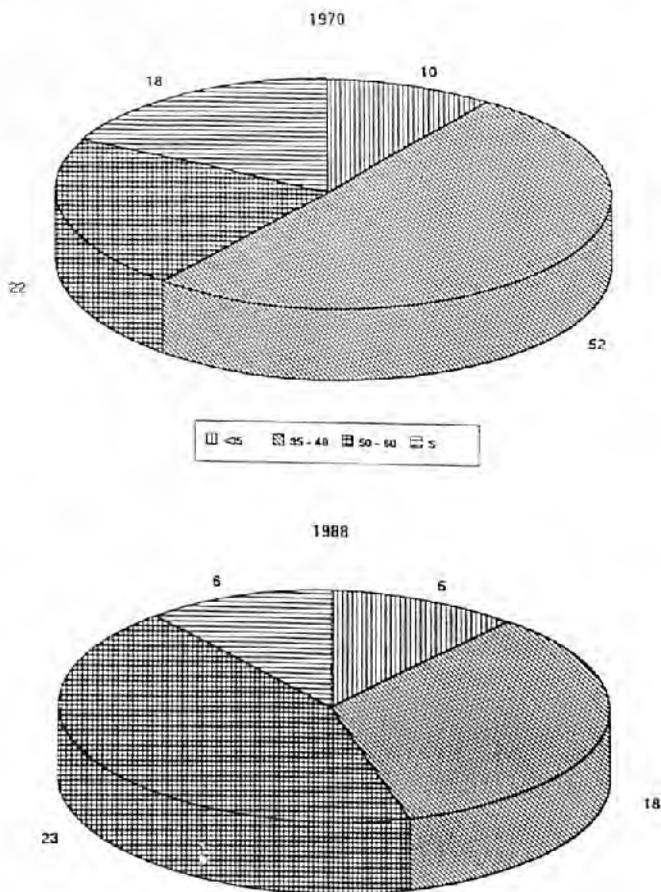
vivant ou travaillant sur l'exploitation, qui représentait 60 % de la population totale, en 1954, était déjà réduite au tiers en 1970; elle a encore perdu la moitié de ses effectifs entre 1970 et 1988, tombant ainsi de 437 personnes à 180, en l'espace d'une génération. Dans ce total, la population familiale déclarée comme travaillant effectivement sur l'exploitation est tombée de 258 à 90 personnes seulement (cf. tabl. 5-1,

annexe, p. 768).

Cette évolution s'accompagne d'un vieillissement accentué des chefs d'exploitation, dont le nombre a, également, diminué de plus de moitié, dans le même temps. Si la législation sur l'indemnité viagère de départ a entraîné la disparition officielle des plus de soixante ans, sur les 53 chefs d'exploitation recensés en 1988, 23 ont plus de cinquante ans et 6 seulement moins de trente-cinq ans, ce qui ne peut manquer de présager une relève difficile (cf. tabl. 5-2, p. 768 et graph. 6, annexe, p. 747).

Graph. 6: Répartition par âge des chefs d'exploitations agricoles (1970-1988)

Nombre total d'exploitations: 1970: 102 - 1988: 53



4. - La montée de l'emploi féminin salarié

La répartition de cette population active employée entre salariés et non salariés s'est aussi, profondément modifiée, au cours des trente dernières années, au profit des emplois salariés. Ceux-ci ont connu, dans leur ensemble, une augmentation régulière les portant de 214 en 1952 à 336 en 1990, en face d'une baisse du nombre des emplois non salariés (160 en 1990, contre 272 en 1962), c'est dire qu'ils sont passés d'à peine plus du tiers du total des emplois à plus des deux tiers au cours de cette période.

Particulièrement caractéristique est l'évolution de l'emploi féminin. Il représente une part croissante de l'ensemble des emplois salariés, dont il atteint maintenant 40 %; il est marqué, en même temps, par une chute de moitié des emplois non salariés et un doublement des emplois salariés, mouvement qui traduit bien une tendance nouvelle dans le monde rural, à savoir la recherche d'un emploi salarié, non seulement par les filles d'agriculteurs mais, souvent aussi, par leurs épouses.

5. - Répartition sectorielle de l'emploi

Du fait de ce déclin de l'emploi agricole, la répartition de la population active entre les trois secteurs d'activité économique s'est profondément modifiée, selon le schéma classique d'évolution économique: les emplois perdus par le secteur primaire, par suite du progrès technique en agriculture, sont allés grossir d'abord les effectifs du secteur secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics, artisanat), puis ceux du secteur tertiaire (commerce, services et tourisme).

En vingt ans seulement, de 1962 à 1982, l'évolution est spectaculaire. Pour une population active qui reste à peu près du même ordre (584 contre 582), la part des emplois agricoles est tombée de 54 à 24%, celle des emplois secondaires est passée de 23 à 47 % et celle des emplois tertiaires de 23 à 29 %.

Il est d'ores et déjà évident que le recensement de 1990, dont les résultats ne sont pas encore disponibles au niveau communal, en ce qui concerne les effectifs d'emploi par catégories d'activités économiques, ne fera que confirmer la poursuite de cette évolution.

6. - Localisation de l'emploi

Au résultat de toutes ces évolutions contrastées, on enregistre d'importants changements en ce qui concerne les lieux de travail qui imposent, de plus en plus, des déplacements, parfois éloignés, aux Tocanais en quête d'emploi.

En 1990, plus du tiers des actifs ayant un emploi travaillent hors de la commune (176 sur 496) et la proportion dépasse la moitié pour les femmes (66 sur 128): un mouvement qui, s'il n'était pas enrayé, ne

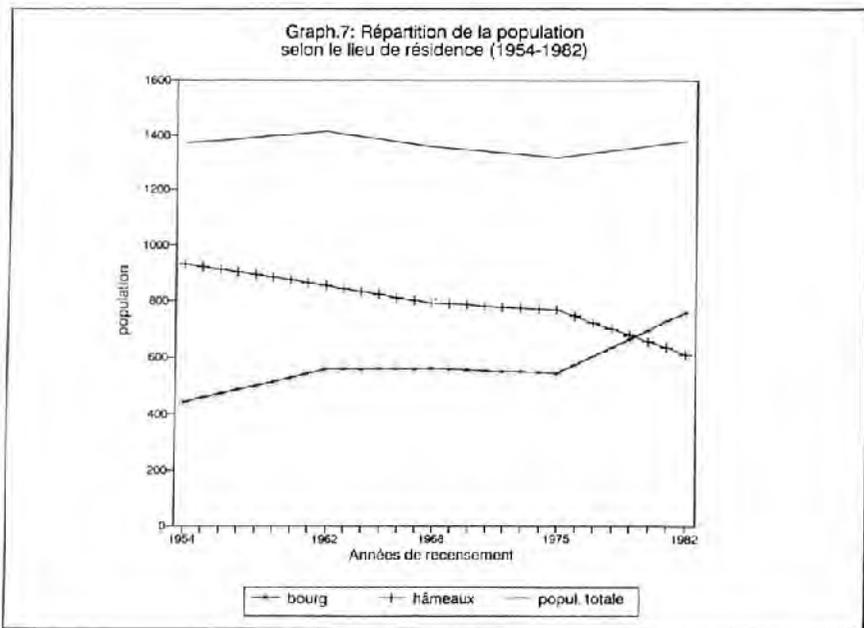
II. — LE CADRE DE VIE

A. — REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

1. - Le bourg et les hameaux

Si la population se répartit entre, d'une part, ce que les statistiques officielles désignent comme le "chef-lieu" et que les habitants appellent "le bourg" (population agglomérée) et, d'autre part, les "villages" ou "hameaux" (population dite éparse), on note, depuis le milieu de ce siècle, une nette diminution de la part relative de la seconde catégorie au profit de la première, c'est-à-dire un dépeuplement accentué de la partie rurale de la commune.

Alors qu'en 1954, la population des hameaux représentait plus du double de celle du bourg, avec 929 habitants contre 442 et comptait donc pour les deux tiers environ du total de la commune, en 1982 la



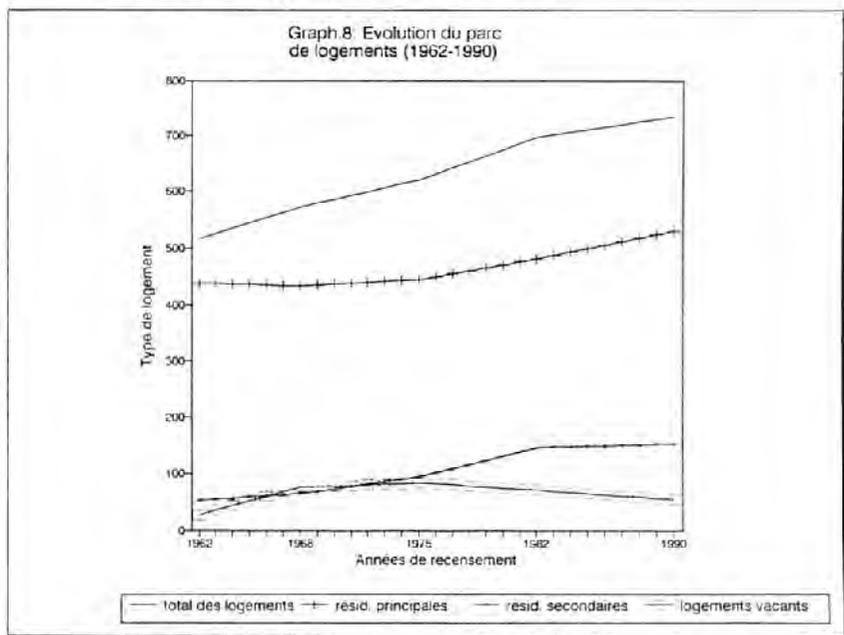
tarderait pas à faire de Tocane Saint-Apre, une commune dortoir. population du bourg dépassait largement celle des hameaux (761 habitants contre 615) et, en 1990, l'écart s'est certainement encore accentué (cf. graph. 7, p. 748, et tabl., annexe, p. 769)...

Encore le mouvement a-t-il été freiné par la construction d'un nombre appréciable de maisons neuves dans certains hameaux proches du bourg, voire dans des zones plus dispersées, jusqu'à ce qu'une réglementation des terrains constructibles ne vienne enrayer un "mitage" abusif du territoire communal.

2. - Evolution du parc de logements

Au résultat de cet effort de construction, le nombre de logements a augmenté régulièrement depuis la stabilisation du niveau de population, pour atteindre le chiffre de 735 en 1990, dont 52 logements sociaux. On notera que, dans ce total, la part des résidences secondaires augmente au détriment de celle des résidences principales, jusqu'à représenter un cinquième du total en 1990, avec 153 logements; ceci témoigne, à l'évidence, de l'importance de cette catégorie de résidents pour le maintien de la vitalité de la commune, à la fois en lui assurant un peuplement complémentaire générateur de ressources fiscales et de dépenses de consommation et d'entretien et en facilitant l'accueil des touristes, hébergés à titre locatif ou gratuitement.

Par contre, on ne peut que regretter le nombre des logements vacants qui est de l'ordre de cinquante quatre en 1990 (cf. tabl. 6, annexe p. 769 et graph. 8, p. 751) et serait plus élevé encore sans l'importance prise par les résidences secondaires.



B. — DOTATION EN EQUIPEMENTS COLLECTIFS ET EN SERVICES PUBLICS ET VIE SOCIALE

La commune avait été dotée, dès avant la dernière guerre, d'un réseau d'électrification rurale desservant pratiquement tous les hameaux et de l'adduction d'eau potable dans le bourg; ces équipements d'infrastructure ont été complétés, en 1980, par un réseau d'assainissement du bourg, financé par un contrat de pays de la région Aquitaine.

Grâce à d'importants efforts récents d'investissements, elle possède maintenant la plupart des équipements et services de base de nature, non seulement, à répondre aux besoins essentiels de sa population, mais aussi à satisfaire ceux des habitants de communes voisines moins bien pourvues à cet égard. Cependant, beaucoup reste encore à faire pour rattraper le retard pris, pendant plusieurs décennies, et pour combler les lacunes existant encore en ce domaine (cf. tabl. 7, annexe, p. 771 à p. 775).

1. - Enseignement

En matière d'enseignement, la commune compte une école maternelle et une école primaire comportant deux classes maternelles, quatre classes élémentaires et une classe d'adaptation et elle assure un regroupement pédagogique avec les communes voisines de Montagrier et Saint-Victor.

Elle est également dotée d'un collège de 240 places, récemment reconstruit en dur grâce à une programmation régionale favorable. Il offre aux jeunes d'un secteur scolaire qui regroupe les communes du canton de Montagrier, plus celles de Lisle et Mensignac, la possibilité d'effectuer le premier cycle des études secondaires jusqu'à leur entrée au lycée; ils bénéficient, pour ce faire, d'un service de ramassage scolaire géré par un Syndicat intercommunal à vocation scolaire (S.I.V.O.S.) (cf. tabl. 7.1, annexe, p. 771).

2. - Action sanitaire et Sociale

* Elle est bien pourvue, également, en ce qui concerne les *services de santé* avec un cabinet médical de deux médecins, deux cabinets dentaires, une pharmacie, trois infirmiers, un kinésithérapeute et un couple de vétérinaires (cf. tabl. 7.2, annexe, p. 772).

* En matière d'*action sociale*, elle est dotée d'une résidence intercommunale et d'une maison d'accueil privée pour personnes âgées, d'un service d'aides-ménagères à domicile et elle bénéficie du concours intermittent d'une assistante sociale (cf. tabl. 7.3, annexe, p. 772).

3. - Services publics

Par ailleurs, elle possède aussi les services publics essentiels qui

lui permettent d'assurer un rôle de centre d'attraction à l'égard des communes rurales environnantes: un bureau de poste desservant un secteur postal (24350), un bureau de perception, une brigade de gendarmerie et un important guichet bancaire du Crédit Agricole, sans parler des équipements commerciaux et touristiques qui seront traités plus loin (cf. tabl. 7.4, annexe, p. 773).

Les équipements et services publics, dont la commune ne dispose pas, peuvent être trouvés soit à Périgueux (gare S.N.C.F., hôpital, cliniques, lycées) soit à Ribérac (lycée, caserne de pompiers, hôpital et maison de retraite), villes auxquelles elle est reliée par un service d'autocar, depuis la suppression de la voie ferrée dans les années cinquante, et par un service de taxis et d'ambulances (cf. tabl. 7.5, annexe, p. 773).

4. - Activités sportives, socio-culturelles et associatives

* *Les équipements socio-culturels* se réduisaient, récemment encore, à un foyer rural et à une salle communale polyvalente, bien adaptée aux fonctions de salle de spectacles et de réunions mais, malheureusement, pas à celle de salle de bal, du fait d'une localisation malencontreuse et d'une isolation phonique insuffisante. Viennent de s'y ajouter, dans un beau bâtiment du XV^e siècle, remarquablement rénové, une bibliothèque publique et une exposition artisanale, tandis qu'est projetée l'installation d'une exposition permanente du vêtement ancien (cf. tab. 7.6, annexe, p. 774).

* *Les équipements sportifs*, mis à la disposition d'un club omnisport très actif, l'Union Sportive Tocanaise qui, depuis près de trois quarts de siècle, constitue l'élément essentiel d'animation pour les jeunes de la commune et a souvent obtenu des résultats flatteurs en championnat ou en coupe de football de la Dordogne et du district et en compétitions de tennis, sont plus satisfaisants: deux terrains de football, trois courts de tennis, une salle de ping-pong et de jeux et un parcours de pétanque tout à fait remarquable, auxquels s'ajoutent les installations sportives du collège.

Par ailleurs, la Dronne offre, en matière de sports nautiques, d'intéressantes possibilités (natation, canotage...) qui pourraient être sensiblement valorisées par l'aménagement d'une piscine.

* *Une vie associative* très intense s'exprime dans l'activité multiforme d'un Comité des fêtes particulièrement dynamique et dans celle des diverses sections du Foyer rural dont certaines constituent des cellules actives d'animation (Amis de la lecture et du spectacle, Amis de la danse, Centre de loisirs, aires pour enfants, coopérative scolaire, judo-club intercommunal, marathon de Tocane, moto-club, patrimoine, pétanque, photo, rencontre musicale irlandaise, temps libre, tarot) (cf. annexe, tab. 7-6, p. 774).

Une action soutenue s'impose pour compléter la gamme des

équipements socio-culturels nécessaires pour permettre à la population, et spécialement aux jeunes, de trouver sur place les éléments d'animation auxquels peuvent légitimement aspirer les habitants d'une commune qui, sans prétendre au niveau d'une ville moyenne, compte parmi les bourgs importants du département.

* *La vie culturelle*, après des années de léthargie, est relancée par les efforts méritoires de plusieurs des sections du Foyer rural, spécialement avec les conférences organisées par les Amis de la lecture et par ceux d'une excellente troupe théâtrale d'amateurs qui renoue heureusement, depuis quelques années, avec une vieille tradition locale, longtemps entretenue par l'U.S.T. et qui bénéficie des oeuvres originales d'un talentueux auteur tocanais de comédies, Jean-Michel Bérardi. S'y ajoutent les prestations de la chorale paroissiale, celles de l'école de danse et des soirées de musique irlandaise, toutes fort appréciées elles aussi.

Les essais tentés pour intégrer la commune dans les circuits culturels départementaux, tels que "Paroles et Musiques en Ribéracois", sont restés jusqu'ici épisodiques et limités à quelques manifestations de prestige; on ne peut que souhaiter qu'ils fassent l'objet d'une programmation régulière.

III. - LES ACTIVITES

Si l'activité dominante de la commune reste l'agriculture malgré une régression sensible, elle bénéficie, également, d'un ensemble d'activités industrielles et artisanales non négligeables, mais insuffisantes pour assurer des emplois à tous les jeunes, d'un équipement commercial convenable mais dont l'avenir est incertain et d'atouts touristiques encore incomplètement exploités,

A. - L'AGRICULTURE

C'est le monde agricole qui a manifestement connu, depuis la première guerre mondiale, les mutations les plus profondes, à Tocane Saint-Apre comme dans toute la Dordogne, qu'il s'agisse des conditions de travail des agriculteurs ou de leurs conditions d'existence.

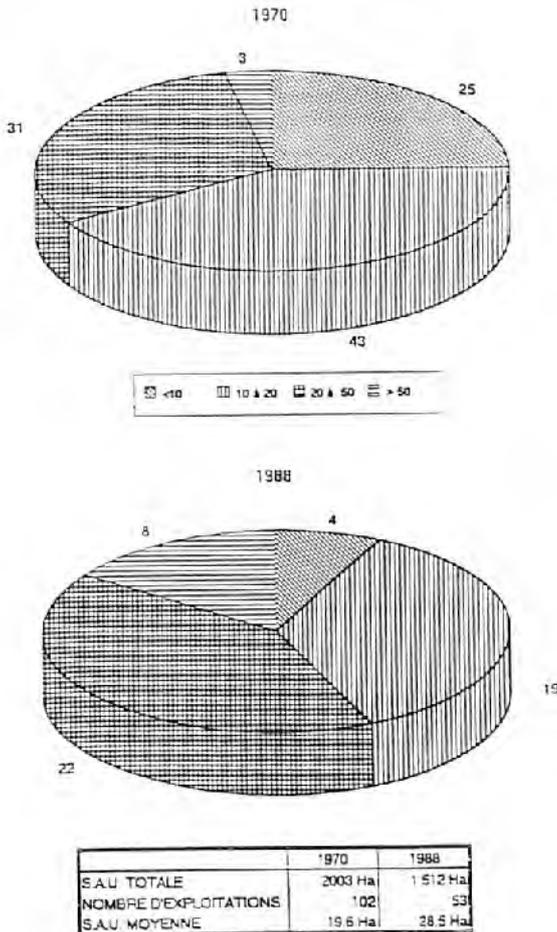
Les jeunes générations mesurent mal les changements intervenus dans la vie quotidienne à la campagne, grâce aux grands équipements collectifs évoqués plus haut: électrification rurale et adduction d'eau, sans parler de l'amélioration des voiries communales et du développement de l'usage de l'automobile, tandis que la diffusion du téléphone puis la pénétration de la télévision tendaient à rompre l'isolement du monde rural.

On peut dire que les conditions de vie des agriculteurs et, plus encore peut-être, celles de leurs épouses, transformées par l'arrivée

dans les fermes du confort ménager le plus moderne, ont connu, en un demi-siècle, plus de progrès que depuis le début du millénaire qui s'achève.

En même temps, les conditions de l'activité agricole se sont profondément modifiées, en ce qui concerne, non seulement, le nombre et l'âge des agriculteurs, déjà évoqués (cf. *supra*, p. 10-11), mais aussi la structure des exploitations, leur équipement technique, la nature des cultures et l'orientation de l'élevage.

Graph. 9: Evolution de la taille des exploitations agricoles (en ha)
(1970-1988)



1. - Les exploitations agricoles

En ce qui concerne la structure des exploitations, les deux dernières décennies ont connu un mouvement de concentration dû au progrès technique qui s'est accéléré dans ce secteur et à l'accroissement de la productivité.

* *Le nombre des exploitations* a diminué de moitié en moins de vingt ans (53 en 1988 contre 102 en 1970), rythme analogue à celui connu par l'ensemble du département. Quatre sur cinq d'entre elles sont toujours exploitées en faire-valoir direct mais elles comptent pour moins de la moitié (44,4 %) de la superficie agricole utilisée (S.A.U.). Les autres sont en fermage, dont certaines sous forme de G.A.E.C. (Groupements agricoles d'exploitation en commun) ou font l'objet de modes d'exploitations mixtes.

* Du fait de la réduction de leur nombre, la *taille moyenne des exploitations* s'est sensiblement accrue. Les plus petites d'entre elles, celles de moins de cinq hectares, ont pratiquement disparu; celles de dix à vingt hectares qui en constituaient la majorité ont fortement régressé; c'est maintenant la catégorie vingt à trente-cinq hectares qui est la plus nombreuse tandis que le nombre des plus de cinquante hectares, qui ne dépassait pas trois unités en 1970, a presque triplé (cf. tabl. 8-1, p. 776, et graphe 9, annexe, p. 755).

Aussi, tandis que la S.A.U. totale se réduisait d'environ 2000 hectares en 1970 à 1500 en 1988, la S.A.U. moyenne par exploitation passait dans le même temps de 19,6 hectares à 28,5 hectares, pour les exploitations ayant leur siège dans la commune.

2. - Le progrès technique

Cette évolution est, bien entendu, étroitement liée aux progrès techniques réalisés dans cette période et à l'amélioration de la productivité individuelle qui en a découlé (cf. tabl. 8-2, annexe, p. 776).

* *La motorisation* s'est poursuivie. Si le nombre total de tracteurs en service s'est réduit, par suite de la diminution du nombre d'exploitations, leurs puissance moyenne a sensiblement augmenté, avec la taille de celles-ci. Bien plus, nombre d'exploitations en possèdent plusieurs, la moyenne ressortant à 1,7 tracteurs par exploitation, ce qui signifie d'ailleurs pour certaines un sur-équipement et sur-endettement.

* *Le matériel d'exploitation*, déjà amélioré avec l'arrivée de la force motrice électrique pour les appareils fixes, s'est perfectionné avec le passage des faucheuses et moissonneuses-lieuses aux moissonneuses-batteuses qui ont remplacé les lourdes batteuses mues par des locomobiles qui se déplaçaient de ferme en ferme pour les "battages". manifestations colorées de solidarité dans le travail... et de rencontres conviviales. Puis ce fut l'arrivée progressive d'un matériel diversifié: semoirs, épandeurs d'engrais, pulvérisateurs, ensileuses, presses à four-

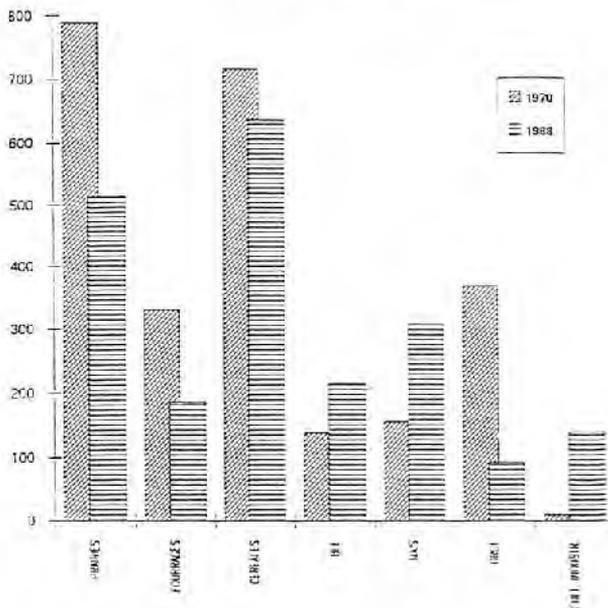
rage, broyeurs de pierre. Ce matériel est, le plus souvent, détenu en propriété individuelle mais il fait parfois l'objet de prêts réciproques entre voisins et on fait appel à des entreprises privées spécialisées pour certains travaux lourds.

* Le phénomène le plus significatif des années récentes réside dans le recours à l'irrigation qui a progressé à pas de géant, passant de trois hectares, en 1970, à trente-cinq en 1988, rythme qui correspond, à peu près, à l'évolution de l'ensemble du canton de Montagrier, tout en restant sensiblement inférieur à celui des cantons voisins de Mareuil et surtout Verteillac. Evolution technique éminemment favorable, certes, à l'amélioration de la productivité pour certaines cultures mais qui, plusieurs années successives de sécheresse l'ont montré, ne va pas sans soulever des inquiétudes quant à l'étiage du lit de la rivière et aux réserves de la nappe phréatique.

3. - Les cultures

L'orientation des activités et la nature des cultures pratiquées ont

Graph. 10: Evolution des superficies consacrées aux principales cultures (en ha) (1970-1988)



S.A.U. totale: 1970 2003 ha
1988 1512

connu, en même temps, de sérieuses mutations. Au cours de ces vingt dernières années, on enregistre, non seulement une baisse de 25 % de la surface agricole utilisée, mais aussi une réduction des superficies consacrées aux cultures traditionnelles et l'apparition de cultures jusqu'alors moins poussées, voire inconnues dans la commune, comme dans toute la vallée de la Dronne d'ailleurs (cf. graph. 10, p. 757 et tabl. 9.1, annexe, p. 777).

* Les surfaces en *prairies* permanentes et celles consacrées aux *fourrages* ont sensiblement diminué, même si elles représentent encore un tiers de la S.A.U. pour les premières et 12 % pour les secondes.

* Si les *céréales* connaissent une légère régression de la superficie qui leur est consacrée, elles constituent toujours la principale utilisation du sol, avec 42 % de la S.A.U. mais la nature des productions s'est profondément transformée. Le seigle et l'avoine ont été pratiquement abandonnés; l'orge est en forte régression; le blé n'est plus la céréale dominante: il a été détrôné par le maïs dont la progression, du fait du développement de l'irrigation, reste le trait marquant de notre époque, avec un doublement, en vingt ans, de la superficie qui lui est consacrée.

* Les surfaces plantées en *vigne*, naguère encore importantes, se sont progressivement réduites et ne représentent plus que douze hectares, en 1988, contre cinquante deux en 1970.

* Le *tabac* qui fut longtemps une culture particulièrement appréciée de ceux qui bénéficiaient d'un permis de "planteur" a disparu des statistiques agricoles locales et n'est plus cultivé que par deux ou trois exploitants.

* Par contre, le changement le plus spectaculaire concerne les *cultures industrielles* (soja, colza et surtout tournesol), dont le flamboiement irradie nos campagnes pendant l'été; elles sont passées, dans la même période, de onze à cent quarante et un hectares, c'est-à-dire qu'elles ont plus que décuplé, en moins de vingt ans, et elles occupent maintenant près de 10 % de la S.A.U.

* En ce qui concerne les *fruits*, on ne trouve pas ici de grands vergers modernes, comme dans le sud du département, mais la production de noix est importante et constitue un appoint substantiel pour les marchés du lundi, l'automne venu.

4. - L'élevage

De son côté, l'élevage tient toujours une place non négligeable dans l'activité agricole locale mais il a connu, lui aussi, des évolutions sensibles (cf. tabl. 9.2, annexe, p. 777).

* Le cheptel de *bovins* est en baisse, avec la réduction du nombre d'exploitants et aussi avec la politique des quotas laitiers qui a entraîné une forte réduction du troupeau de vaches laitières, mais l'élevage des veaux blancs reste, cependant, une spécialisation appréciée. L'élevage des *ovins* a pratiquement disparu mais celui des *porcins* se développe.

* L'élevage des *palmipèdes gras* représente toujours une source de revenus intéressante pour les jeunes agriculteurs, celui des canards tendant désormais à supplanter celui des oies. Il constituait, jusqu'ici, un élément d'activité important et un apport de prestige pour les marchés hivernaux, malheureusement supplantés progressivement par des ventes directes à la ferme.

B. - LES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

En dehors de l'agriculture, la vie économique de la commune s'articule autour de quatre entreprises industrielles de plus de dix salariés, d'un tissu d'une trentaine d'entreprises artisanales de production, dont trois de plus de cinq salariés et d'une vingtaine d'établissements commerciaux, ce qui, nous l'avons vu., est insuffisant pour offrir des emplois à tous les jeunes qui accèdent au marché du travail.

Pour en faciliter le développement, la municipalité vient de faire aménager, en bordure de la route de Périgeux à Ribérac, une zone artisanale de huit hectares, sur laquelle est possible la création d'usines-relais bénéficiant d'aides du département et de la région et d'exonérations de la taxe professionnelle (à 100 % pour les trois premières années et à un taux réduit par la suite). Il eut été préférable, évidemment de la voir réaliser, il y a une vingtaine d'années, en une période plus favorable à l'investissement.

Son occupation, qui tarde à démarrer compte tenu d'une conjoncture peu favorable, doit constituer l'un des objectifs prioritaires des années à venir.

1. - Les entreprises industrielles

Les entreprises industrielles relèvent de la catégorie des P.M.I.-P.M.E. (Petites et Moyennes Industries, Petites et Moyennes Entreprises). Quatre d'entre elles dépassent le seuil de dix salariés (cf. tabl. 10, annexe, p. 778).

* Une entreprise spécialisée dans la fabrication de chaussures et d'articles chaussants, les Etablissements Delage S.A., qui est la plus importante en ce qui concerne le nombre d'emplois. Celui-ci a évolué entre cinquante et cent salariés et a même parfois, dépassé ce seuil; il est, aujourd'hui, de l'ordre de cinquante emplois.

* Une entreprise d'exploitation forestière et scierie, les Etablissements Delord et fils, entreprise individuelle transformée, en 1984, en S.A.R.L. mais qui a gardé son caractère familial, tout en portant ses effectifs à une trentaine de personnes. Ses activités, partagées entre le négoce de grumes et le sciage et orientées pour 40 % à l'exportation, notamment vers la R.F.A., la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, le Maroc ou l'Egypte, en font actuellement l'une des entreprises les plus importantes de la Dordogne dans ce domaine.

* La S.A.R.L. Sodum (Société d'exploitation des Etablissements Dumonteil et fils) qui se consacre au moulage de matières plastiques pour talons de chaussures et semelles et à la fabrication de pièces techniques pour l'industrie et les bureaux (14 emplois).

* Une entreprise de maçonnerie, la S.A.R.L. Nadal qui, après avoir pratiqué aussi des opérations de préfabrication (piliers, poteaux, traverses), se consacre aujourd'hui à la construction de maisons individuelles et à la couverture. Son effectif est de l'ordre d'une douzaine de personnes.

Au total, on peut dire que ces quatre entreprises représentent, à elles seules, une bonne centaine d'emplois.

2. - Les entreprises artisanales de production

Un dense réseau d'entreprises artisanales assure, à peu près, toutes les activités de fabrication et d'entretien nécessaires à la population locale et rayonne largement, sur les communes voisines. Quatre d'entre elles emploient, couramment, plus de cinq salariés et ont parfois frôlé ou franchi le seuil de dix salariés (cf. tabl. 10, annexe, p...).

Dans ce groupe des cinq à dix salariés, on trouve trois entreprises dans le travail du bois et une dans la maçonnerie. Ce sont:

* L'entreprise Tocane-Bois, S.A.R.L. dirigée par M. Eric Laurençon, usine-relais dont l'activité essentielle est consacrée au sciage du bois et qui emploie huit personnes.

* L'entreprise Laurençon Jean-Pierre (anciennement Gayou), qui emploie six personnes à la fabrication de palettes.

* L'entreprise Simon, entreprise familiale organisée en S.A.R.L., spécialisée dans la menuiserie et l'agencement de magasins et la fabrication d'ensembles mobiliers (cuisines...) dont une partie destinée à l'exportation et dont elle assure, éventuellement, l'installation chez les clients étrangers, en Europe et jusqu'aux Etats-Unis. Ses effectifs sont de l'ordre de sept ouvriers et deux apprentis.

* L'entreprise de maçonnerie Mazières Michel, elle aussi entreprise individuelle à base familiale, spécialisée dans les travaux de construction et bâtiment, maçonnerie, couverture, zinguerie et qui occupe sept personnes.

Ces quatre entreprises comptent, au total, une trentaine d'emplois environ.

3. - Les ateliers artisanaux

A cela s'ajoute un réseau d'une trentaine d'ateliers artisanaux de taille plus réduite qui emploient une cinquantaine de personnes et se consacrent à des activités de production ou à la fourniture de services. Il s'agit de très petites entreprises, certaines individuelles, d'autres avec

un ou deux salariés et quelques-unes approchant des cinq salariés, compte-tenu des apprentis (cf. tabl. 10, p. 778).

Le plus grand nombre (vingt-cinq environ) se situe dans les métiers du bâtiment: maçonnerie, couverture, zinguerie, plomberie-chauffage central, peinture-plâtrerie, charpente, menuiserie, serrurerie, carrelage, électricité du bâtiment. S'agissant de petites unités, certaines ont essayé de constituer un Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) regroupant plusieurs métiers connexes du bâtiment, afin de pouvoir réaliser des chantiers plus importants, pour des pavillonneurs par exemple, mais cette tentative a été, assez vite abandonnée et les entreprises concernées s'en tiennent à des associations informelles.

En dehors de cette branche, celle des métiers de la mécanique compte quatre établissements, assurant la réparation de véhicules automobiles ou de matériel agricole, un autre qui se consacre à celle des cycles et motos et une entreprise de transports routiers de marchandises.

Enfin, à signaler, dans le domaine de l'agro-alimentaire, une intéressante laiterie-fromagerie qui procède au ramassage du lait et à la fabrication de produits laitiers (fromages frais, crèmes...).

C. - LE COMMERCE ET LES SERVICES PRIVES

La commune était convenablement pourvue en magasins commerciaux et en établissements de services privés mais le commerce traditionnel a vu son niveau d'activité régresser dans les dernières années, du fait de la concurrence de grandes surfaces installées à Périgueux ou Ribérac, concurrence accrue par la facilité des déplacements automobiles.

Il reste essentiellement un commerce de proximité. Ces commerçants ont constitué un groupement qui développe, à l'échelon local, les actions de promotion et d'animation de la Chambre de commerce et d'industrie de Périgueux et qui prépare, à l'heure actuelle, un programme de redéploiement du commerce local. Celui-ci est complété par des foires annuelles et des marchés hebdomadaires qui apportent un appoint appréciable d'activité et d'animation (cf. tabl. 11, annexe, p. 779).

I. - Les établissements commerciaux

Les *commerces alimentaires*, en voie de régression, comptent deux magasins d'alimentation générale, dont une supérette, deux boulangeries-pâtisseries, une unité de conditionnement de produits alimentaires, deux boucheries-charcuteries, cinq restaurants et deux fermes-auberges, trois cafés-débits de boissons et une cave viticole.

En ce qui concerne les *commerces non alimentaires*, on trouve un magasin de chaussures, une mercerie-bonneterie, un magasin d'électro-ménager, radio et télévision, une droguerie-quincaillerie adjointe à

un commerce d'engrais, de produits du sol et de matériaux de construction, une librairie-papeterie, un dépôt de presse, un photographe, plusieurs stations de distribution de carburants, de fioul domestique et de gaz liquéfié (butane, propane).

On doit ajouter qu'une moyenne surface polyvalente de 700 m² vient d'ouvrir ses portes en créant une dizaine d'emplois. Ceci va, sans aucun doute, influencer sensiblement sur le rayonnement commercial de la commune mais aussi, certainement sur l'activité et la viabilité de certains commerces traditionnels de proximité.

2. - Les prestations de services

Au titre des services, on peut citer deux salons de coiffure, un bureau de tabac, une teinturerie-blanchisserie-pressing, un service de taxis et ambulances, une société de transports routiers de marchandises, une auto-école et un entrepreneur spécialisé dans l'aménagement de terrains, parcs et jardins (cf. tabl. 11, annexe, p. 779).

A cela, s'ajoutent, bien entendu, toutes les activités privées mentionnées déjà au titre des équipements collectifs, spécialement en matière de santé (activités médicales et para-médicales), de sports et de vie associative et culturelle.

3. - Les foires et marchés

Enfin, il convient de rappeler l'existence de deux foires annuelles (Lundi de Pâques et lendemain de la fête votive) et de marchés hebdomadaires (le lundi). Si les premières ne sont plus les grands rassemblements de gros bétail d'autrefois, elles sont relayées par des foires spécialisées très actives, foire aux fleurs (mai), foire aux vins (juin), foires artisanales (juillet-août).

Quant aux marchés du lundi, s'ils ne connaissent plus les intenses transactions sur les "veaux blancs" de naguère, ils comptent toujours parmi les plus gros marchés du Périgord en ce qui concerne les noix et les palmipèdes gras (oies et canards) et attirent, dans une ambiance colorée, un nombre important de commerçants forains et un achalandage diversifié et polyglotte où la pratique de l'anglais tend, désormais, à égaler celle du patois, cependant qu'un petit marché fermier vient de s'établir récemment, avec succès, le samedi matin.

D. - L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Le site occupé par la commune de Tocane Saint-Apre a fait l'objet d'un peuplement humain depuis les âges préhistoriques et a révélé d'intéressants vestiges des périodes gallo-romaine et médiévale. Dans un cadre naturel agréable, sur les bords de la Dronne considérée en son temps par Elisée Reclus comme "l'une des plus belles rivières de France", elle est un lieu de séjour et de vacances fort apprécié des touristes français ou étrangers et des "vacanciers" et constitue un bon centre de rayonnement touristique.

1. - Le patrimoine touristique

Si elle ne possède pas, sur son territoire, de monument historique ou archéologique exceptionnel, la commune est située au coeur d'un patrimoine naturel et architectural important, constitué par les divers sites et monuments de la moyenne vallée de la Dronne:

* à proximité, les tours de Vernodes (XII^e siècle) et divers dolmens et cluzeaux;

* dans les environs, les églises à coupoles des XI^e ou XII^e siècles de Montagnier, Grand-Brassac, Douchapt, Segonzac, Saint-Victor, Paussac, Celles; les châteaux de Fayolle, de Beauséjour, de Montardy, de Marouatte, de Peignefort;

* à quelques kilomètres au nord-est, l'abbaye de Brantôme, le château de Bourdeilles et ceux de La Chapelle-Faucher et de Puyguilhem, les grottes de Villars, le prieuré et le cloître de Saint-Jean de Côte, les abbayes de Merlande et de Chancelade et, bien entendu, les beaux monuments de Périgueux (la tour de Vésone, les Arènes, la cathédrale Saint-Front et l'église de la Cité, ses vieilles maisons...).

Un peu plus au sud, les cluzeaux du Ribéraçais, l'église et les châteaux de Saint-Privat des Prés, l'église monolithe d'Aubeterre, les étangs de la Double.

A l'intérêt historique ou architectural de ces sites, s'ajoutent des chemins de randonnées pédestres ou équestres dans un environnement naturel apaisant et, pour les jeunes, des possibilités d'activités sportives attrayantes (natation et canoë-kayak en rivière, rochers d'escalade à Paussac et Saint-Vivien...).

2. - Les capacités d'accueil

Aux touristes la commune offre des possibilités d'accueil qui devront encore être sérieusement améliorées et complétées: un hôtel en cours de rénovation, une vingtaine de meublés touristiques et de locations saisonnières (35 chambres), et les nombreuses résidences secondaires qui constituent un appoint estival utile en matière de logement. A cela s'ajoutent quatre gîtes ruraux avec une vingtaine de chambres et des chambres dans les deux fermes-auberges, ce qui témoigne d'une heureuse évolution des rapports entre le monde rural et le tourisme.

Cependant, l'équipement d'accueil le plus important est constitué par les installations du camping municipal, qui ont fait, récemment, l'objet d'une modernisation aux normes des 3 étoiles et d'une extension importante (80 emplacements). A mentionner encore des campings à la ferme de l'ordre de 25 places et un gîte d'étape (point d'accueil jeunes) (cf. tabl. 12, annexe, p. 780).

Enfin, à l'attrait de sa rivière, des sites et des monuments, Tocane Saint-Appré ajoute encore celui d'un bon niveau gastronomique, qu'il s'agisse des restaurants traditionnels ou des fermes-auberges plus récemment ouvertes.

CONCLUSION

Une position géographique privilégiée dans un site attrayant prédisposait, tout naturellement, Tocane Saint-Apre, non seulement, à devenir la commune la plus importante du canton de Montagnier mais aussi à jouer un rôle de centre d'attraction et d'animation à l'égard des communes environnantes et à constituer, à son échelle, un foyer de développement économique et social.

Située sur la route de Périgueux à Ribérac, actuellement en cours de reprofilage et que l'on peut espérer voir relier, avant la fin du siècle, à l'autoroute Bordeaux-Lyon-Europe centrale appelée à remplacer la vétuste N. 89, elle bénéficie aussi d'une autre liaison routière favorable avec le nord de la vallée de la Dronne et, au-delà, avec le Limousin et l'autoroute Bordeaux-Paris. Elle est tout à fait représentative de ces bourgs du Périgord que leur niveau de population place entre les quelques villes, moyennes ou petites, qui forment la trame de l'armature urbaine du département et le tissu de communes rurales qui en constituent la base.

Elle assume cette fonction de façon satisfaisante, pour l'essentiel, au profit de ses habitants et de ses voisins, mais sans avoir épuisé les possibilités que lui offrent les atouts dont elle dispose et qui lui laissent encore de belles marges d'expansion.

Ce diagnostic est confirmé par une double constatation: c'est d'une part, le maintien d'un chiffre de population stable, en une période de dépeuplement continu du val de Dronne mais, en même temps le vieillissement de cette population et l'incapacité, jusqu'ici trop criante, du tissu communal à offrir à ses jeunes des emplois leur permettant de rester au pays et d'y faire leur vie. En d'autres termes, cela signifie, à la fois, la présence d'un capital humain intéressant et le développement insuffisant des infrastructures de base, des équipements collectifs et des investissements productifs qui pourraient en assurer, sur place, la mise en valeur et l'épanouissement. La création d'emplois locaux s'impose comme l'objectif prioritaire à poursuivre.

C'est dans cet esprit qu'il faut interpréter les résultats de l'analyse à laquelle nous avons procédé: les profondes mutations, globalement positives mais souvent douloureuses, d'un secteur agricole qui est maintenant à la côte d'alerte, en ce qui concerne le nombre d'exploitations à sauvegarder et la relève des agriculteurs âgés; les potentialités certaines mais encore sous-exploitées de l'industrie et de l'artisanat, dont la modernisation et l'expansion constituent une autre priorité; les menaces qui planent sur l'appareil commercial existant et les conditions de sa nécessaire restructuration et de sa diversification; les progrès réalisés récemment mais aussi les carences encore sensibles en matière d'équipements collectifs et de services publics ou privés; la valorisation insuffisante d'un patrimoine touristique riche de possibilités.

C'est évidemment dans la poursuite des efforts récents de développements des équipements collectifs qu'il faut chercher les solutions d'avenir, qu'il s'agisse des équipements à vocation économique, susceptibles de faciliter la création d'emplois, tels que la zone artisanale enfin aménagée récemment, ou des équipements socio-culturels de nature à améliorer le cadre de vie et les conditions d'existence des habitants de la commune et à renforcer son pouvoir d'attraction et son rayonnement.

J.L.

APPENDICE STATISTIQUE

Tableau 1
Un siècle d'évolution de la population communale (1891-1990)

L'avant première guerre mondiale	Année	1891	1896	1901	1906	1911		
	Pop.	2044	1893	1848	1794	1731		
L'entre deux guerres	Année	1921	1928	1931	1936			
	Pop.	1573	1575	1535	1517			
L'après seconde guerre mondiale	Année	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990
	Pop.	1475	1371	1413	1359	1318	1376	1388

Source: INSEE:

"Dordogne, un siècle de démographie (1876-1975)"
Recensements généraux de la population (1982-1990)

Tableau 2
Evolution de la population globale par sexe et solde des mouvements naturels et migratoires (1962-1980)

Année	Population totale	Variation depuis le recensement précédent			Répartition par sexe		Population étrangère
		Variation totale	Solde naturel	Solde migratoire	Homme	Femmes	
1962	1413	+ 42	-	-	687	726	-
1968	1359	- 54	- 2	- 52	674	685	-
1975	1318	- 41	- 19	- 22	650	664	18
1982	1376	58	- 35	93	673	703	25
1990	1388	12	- 27	39	676	712	15

Source: INSEE - Recensements généraux de la population

Tableau 3
Evolution de la population globale par sexe et par âge (1962-1990)

Ages	1962				1990			
	Hommes	Femmes	Ensemble		Hommes	Femmes	Ensemble	
			Nombre	%			Nombre	%
20 ans	209	202	411	29,1	156	145	301	21,7
20 à 39 ans	166	147	313	22,1	155	153	308	22,2
40 à 59 ans	154	172	326	23,1	175	180	355	25,6
60 ans et plus	158	205	363	25,7	196	234	424	30,5
75 et plus	35	65	100	7,1	66	92	158	11,4
TOTAL	687	726	1413	100	676	712	1388	100

Source: INSEE - Recensements généraux de la population

Tableau 4
Evolution de la population active et répartition par sexe et par statut (1962-1990)

Année	Population totale		Population active				Population active ayant un emploi				Chômeurs		Actifs agricoles		Actifs travaillant hors de la commune
	Total	Hommes	Femmes	Total		Non salariés		Salariés		Total	% de P.A.E.				
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
1962	1413	586	381	205	582	236	136	143	67	4	315	54,1	-		
1968	1359	540	367	173	538	201	93	166	78	2	248	46,1	-		
1975	1314	496	313	183	489	144	84	167	94	7	180	36,8	99		
1982	1376	564	333	231	521	127	90	194	110	43	137	26,3	137		
1990	1368	550	321	229	496	101	59	201	135	54	90(1988)*	18,3	176		

Source : INSEE - Recensements généraux de la population

* Evaluation du recensement agricole de 1988

Tableau 5
Evolution de la population agricole (1970-1988)

5-1. Population et main d'oeuvre agricoles		Effectifs		
		1970	1979	1988
Chefs d'exploitation à temps complet		66	44	28
Chefs d'exploitation double actifs		18	24	8
Population agricole familiale		437	311	180
Population familiale active sur les exploitations		258	187	90

5-2. Age des chefs d'exploitation		Effectifs			%
		1970	1979	1988	1988
Age au 31 Décembre	Moins de 35 ans	10	8	6	11,3
	35 à 49 ans	52	32	18	34
	50 à 54 ans	9	16	10	18,9
	55 à 59 ans	13	17	13	24,5
	Indéterminés	18	7	6	11,3
TOTAL		102	80	53	100

Source: Ministère de l'Agriculture et INSEE - Recensements généraux de l'agriculture

Tableau 6
Evolution des lieux de résidence et du parc de logements

Année	Pop. totale	Lieu de résidence		Logements				Densité au km ²
		Bourg pop. agglom.	Hameaux pop. épars	Total	Résid. princ.	Résid. second.	Logem. vacants	
1962	1413	558	855	517	438	52	27	44
1968	1359	564	795	571	432	64	75	42
1975	1318	547	771	620	441	94	85	41
1982	1376	761	615	697	480	147	70	43
1990	1388	-	-	735	528	153	54	43

Source: INSEE - Recensements généraux de la population

Tableau 7
Equipements collectifs et services publics

7.1. Enseignement

PRESENCE DE	ABSENCE DE	COMMUNE FREQUENTEE
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE		
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE		
CANTINE SCOLAIRE PUBLIQUE		
COLLEGE PUBLIC	COLLEGE AGRICOLE	24138 COULOUNIEUX-CHAMIERES, à 30 km
RAMASSAGE SCOLAIRE (PRIMAIRE ET COLLEGE)	CENTRE DE FORMATION POUR JEUNES (CFPAJ) MAISON FAMILIALE RURALE	244584 VANXAINS, à 22 km

Tableau 7

7.2 Santé

PRESENCE DE	ABSENCE DE	COMMUNE FREQUENTEE
<p><u>ETABLISSEMENTS PUBLICS OU PRIVES</u> FOYER-LOGEMENT POUR PERSONNES AGEES 2 AMBULANCE IMPLANTEE DANS LA COMMUNE 1</p>	<p>ETABLISSEMENT HOSPITALIER SERVICE DE MATERNITE DISPENSARE, CENTRE DE SOINS</p>	<p>24322 PERIGUEUX, à 25 km 24322 PERIGUEUX, à 25 km 24322 PERIGUEUX, à 25 km</p>
<p><u>PROFESSIONS MEDICALES ET PARA- MEDICALES</u> MEDECIN GENERALISTE (CABINET MEDICAL) 2 PHARMACIE 1 DENTISTE 2 INFIRMIERE DIPLOMEE 3 MASSEUR-KINESITHERAPEUTE 1 VETERINAIRE 2</p>	<p>MAISON DE RETRAITE ETABLISSEMENT MINEURS DEFICIENTS INTELLECTUELS LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES</p>	<p>24352 RIBERAC, à 14 km 24138 COULOUNIEUX-CHAMIER, à 30 km 24352 RIBERAC, à 14 km</p>

Tableau 7

7.3 Action sociale

PRESENCE DE	ABSENCE DE
CLUB DU TEMPS LIBRE	CRECHE FAMILIALE
SERVICE D'AIDE MENAGERE A DOMICILE POUR TOUS	CRECHE COLLECTIVE
GARDERIE SCOLAIRE	HALTE-GARDERIE
PERMANENCE HEBDOMADAIRE D'UNE ASSISTANTE SOCIALE	FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS
	FOYER D'HEBERGEMENT POUR TRAVAILLEURS MIGRANTS
	CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (CAT)
	ASSISTANTE SOCIALE IMPLANTEE SUR LA COMMUNE

Tableau 7

7.4 Services publics

PRESENCE DE	Nombre	ABSENCE DE	COMMUNE FREQUENTEE
BUREAU DE POSTE	1	ANTENNE DE SECOURS INCENDIE	24352 RIBERAC, à 14 km
PERCEPTION	1	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	24322 PERIGUEUX, à 25 km
GENDARMERIE	1		
GUICHET DE BANQUE	1		
CAISSE D'EPARGNE POSTALE	1		
CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE	1		
AGENT D'ASSURANCE	3		
LIEU DE CULTE AVEC OFFICE HEBDOMADAIRE	1		
MINISTRE DU CULTE RESIDANT	1		

7.5 Transports

PRESENCE DE	ABSENCE DE	COMMUNE FREQUENTEE
AUTOCAR REGULIER ET QUOTIDIEN	GARE FERROVIAIRE DE VOYAGEURS	24322 PERIGUEUX, à 25 km
SERVICE DE TAXI ET AMBULANCE	GARE FERROVIAIRE DE MARCHANDISES	24322 PERIGUEUX, à 25 km

Tableau 7
7-6. Vie sportive, socio-culturelle et associative

1. Equipements sportifs et socio-culturels	
<p align="center">PRESENCE DE</p> <p align="center">TERRAINS DE SPORTS <small>(FOOTBALL, TENNIS, PETANQUE)</small></p> <p align="center">SALLE COMMUNALE POLYVALENTE <small>(MARCHE COUVERT, SPECTACLES, REUNIONS)</small></p> <p align="center">FOYER RURAL</p> <p align="center">BIBLIOTHEQUE ET TOURNEE DE BIBLIOBUS</p> <p align="center">CENTRE DE LOISIRS</p> <p align="center">EXPOSITION VETEMENT ANCIEN</p>	<p align="center">ABSENCE DE</p> <p align="center">PISCINE</p> <p align="center">CENTRE AERE</p> <p align="center">CENTRE SOCIAL</p> <p align="center">CENTRE CULTUREL</p> <p align="center">MAISON DES JEUNES</p> <p align="center">CHANTIER DE FOUILLES</p> <p align="center">MUSEE</p> <p align="center">SALLE DE CINEMA</p> <p align="center">SALLE DE BAL INSONORISEE</p>
2. Vie associative	
<p align="center">PRESENCE DE</p> <p align="center">COMITE DES FETES</p> <p align="center">CLUB OMNISPORT: UNION SPORTIVE TOCANAISE <small>(FOOTBALL, PETANQUE, TENNIS)</small></p> <p align="center">CLUB DU TEMPS LIBRE</p> <p align="center">TROUPE DE THEATRE</p> <p align="center">ECOLE DE DANSE</p> <p align="center">CHORALE</p> <p align="center">STUDIO DE RADIO LOCALE</p>	<p align="center">ABSENCE DE</p> <p align="center">FANFARE OU HARMONIE MUNICIPALE</p> <p align="center">GROUPE INSTRUMENTAL</p> <p align="center">GROUPE FOLKLORIQUE</p> <p align="center">ECOLE DE MUSIQUE</p>

Tableau 7

**7-7. Foyer rural
(affilié à la FOL et agréé par la DJS)**

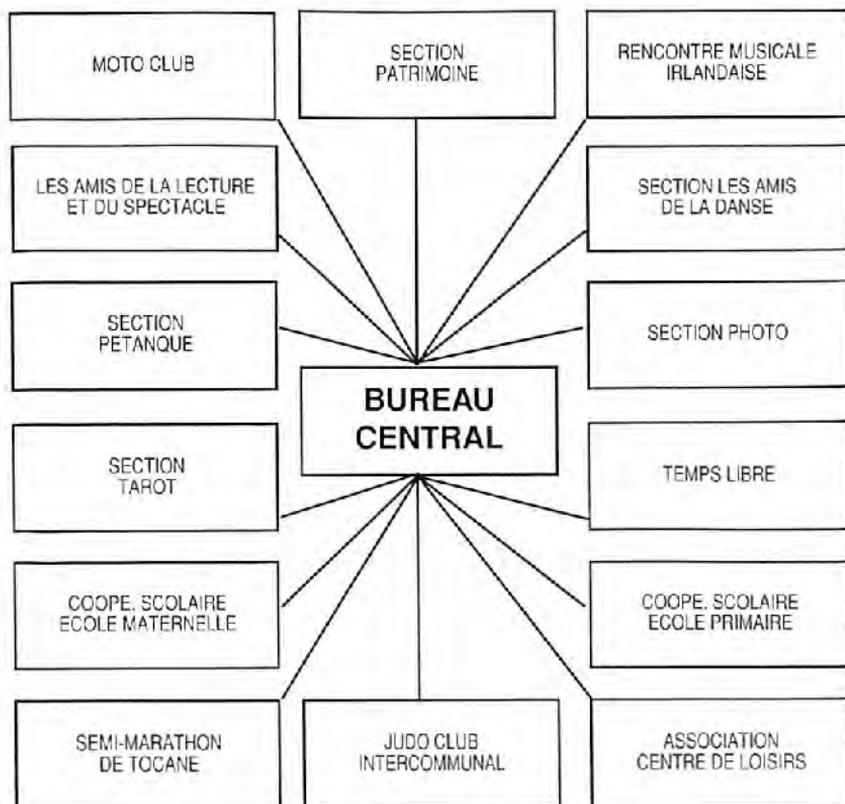


Tableau 8
Evolution des exploitations agricoles (1970-1988)

8.1 Nombre et taille des exploitations (en ha)						
Superficie (S.A.U.)	1970		1979		1988	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moins de 5 ha	6	5,9	8	10,0	3	5,7
5 à moins de 10 ha	19	18,6	10	12,5	1	1,8
10 à moins de 20 ha	43	42,2	22	27,5	19	35,9
20 à moins de 50 ha	31	30,4	36	45,0	22	41,5
50 ha et plus	3	2,9	4	5,0	8	15,1
TOTAL	102	100	80	100	53	100
S.A.U. totale (ha)	2003		1739		1512	
S.A.U. moyenne (ha)	19,6		21,7		28,5	

8.2. Matériel et techniques (1979-1988)		
Matériel	1979	1988
Tracteurs	113	89
Matériel de récolte de céréales	8	8
Ramasseurs-presses	47	41
Superficies irriguées (en ha)	8	35

Source: Recensements généraux de l'agriculture

Tableau 9
Evolution des cultures et de l'élevage

Principales cultures (superficies en ha)	Cheptel (effectifs)		
	1970	1979	1988
S.A.U. totale	2003	1739	1512
Terres labourables	1145	1078	978
Superficie toujours en herbe	788	624	514
Fourrages en culture principale	332	283	186
Céréales	715	764	635
dont: blé	139	226	215
orge	370	341	92
maïs	155	168	303
Cultures industrielles	11	18	141
Vignes	52	27	12
Vaches laitières	115	180	134
Vaches nourrices	560	379	279
Total bovins	1084	954	626
Total équidés	11	19	9
Total caprins	3	38	0
Total ovins	1067	974	64
Total porcins	228	263	481
Canards gras	-	1127	1169
Oies grasses	-	444	335

Source: Recensements généraux de l'agriculture

Tableau 10
L'industrie et l'artisanat

Entreprises de plus de 10 salariés		Entreprises artisanales	
Branche d'activité	Nombre	Branche d'activité	Nombre
Chaussures et articles chaussants	1	II. Entreprises de 5 à 10 salariés	
Exploitation forestière et scierie	1	Scierie et fabrication de palettes	2
Maçonnerie et construction	1	Menuiserie et ameublement	1
Moulage de matières plastiques et pièces techniques pour l'industrie et les bureaux.	1	Maçonnerie et construction	2
		II. Entreprises de moins de 5 salariés	
		Maçonnerie/Couverture Zinguerie/Plomberie/ Chauffage central	3
		Couverture	1
		Peinture/Plâtrerie	4
		Menuiserie	1
		Serrurerie	1
		Electricité générale	4
		Réparation automobile	4
		Réparation matériel agricole	2
		Réparation cycles-moto	1
		Laiterie et produits laitiers	1

Tableau 11
Les commerces et les services privés

I. COMMERCES ALIMENTAIRES	
ALIMENTATION GENERALE	2
BOULANGERIE/PATISSERIE	2
BOUCHERIE/CHARCUTERIE	2
CAFES/DEBITS DE BOISSON	3
RESTAURANTS	5
FERME/AUBERGE	2
CAVE VITICOLE	1
MOYENNE SURFACE (700 m2)	1
II. COMMERCES NON ALIMENTAIRES	
CHAUSSURES	1
MERCERIE/BONNETERIE	2
ELECTROMENAGER/RADIO TELE	1
DROGUERIE/QUINCAILLERIE	1
MATERIAUX CONSTRUCTION	1
ENGRAIS ET STOCKAGE DE PRODUITS AGRICOLES	1
LABRAIRIE/PAPETERIE	1
DEPOT DE PRESSE	1
PHOTOGRAPHE	1
DISTRIBUTION DE CARBURANTS	3
DISTRIBUTION DE FUEL DOMESTIQUE	1
DISTRIBUTION DE GAZ LIQUEFIE (BUTANE, PROPANE)	5
III. SERVICES PRIVES	
SALON DE COIFFURE	2
TEINTURERIE:	2
BLANCHISSERIE/PRESSING	1
BUREAU DE TABAC	1
SERVICE DE TAXI ET AMBULANCE	1
TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES	1
AUTO-ECOLE	1
AMENAGEMENT DE TERRAINS, PARCS ET JARDINS	1
IV. FOIRES ET MARCHES	
FOIRES ANNUELLES	2
MARCHE FORAIN HEBDOMADAIRE	LUNDI
MARCHE FERMIER HEBDOMADAIRE	SAMEDI
V. COMITE DES COMMERÇANTS	
	1

Tableau 12
Le tourisme et les capacités d'hébergement

PRESENCE DE			ABSENCE DE
I. HEBERGEMENT AVEC SERVICE HOTELIER	Nombre	Nombre de chambres	
Hôtel de tourisme	1	10	HOTEL DE PREFECTURE
II. HEBERGEMENT SANS SERVICE HOTELIER			LOCATION DE CHAMBRES D'HOTES
Meublés (location saisonnière)	20	35	
Gîte rural ou communal	4	10	RESIDENCE DE TOURISME
III. RESIDENCES SECONDAIRES	147		VILLAGE DE VACANCES
			MAISON FAMILIALE
IV. HEBERGEMENT DE PLEIN AIR	Nombre	Emplacem.	AUBERGE DE JEUNESSE
Terrain de camping et caravanage	1	80	
Camping à la ferme	2	26	
Point d'accueil jeunes	1	20	

ANNEXE

1. Carte	739
----------------	-----

2. - TABLE DES GRAPHIQUES

1 - Un siècle d'évolution de la population communale (1891-1990)	741
2 - Solde des mouvements naturels et migratoires de la population (1962-1990)	742
3 - Evolution de la population communale par sexe (1954-1990)	743
4 - Répartition de la population par sexe et tranches d'âge (1962-1990)	744
5 - Evolution de la population active ayant un emploi par sexe et par statut (1962-1990)	746
6 - Répartition par âge des chefs d'exploitations agricoles (1970-1988)	747
7 - Répartition de la population selon le lieu de résidence (1954-1990)	748
8 - Evolution du parc de logements (1962-1990)	751
9 - Evolution du nombre de la taille des exploitations agricoles (1970-1988)	755
10 - Evolution des superficies consacrées aux principales cultures	757

3. - TABLEAUX:

N° 1 - Un siècle d'évolution de la population communale (1891-1990)	766
N° 2 - Evolution de la population par sexe et mouvements naturels et migratoires (1962-1990).....	766
N° 3 - Répartition de la population par tranches d'âge (1962-1990)	766
N° 4 - Evolution de la population active par sexe et par statut (1962-1990)	767
N° 5 - Evolution de la population agricole (1970-1988)	768
5.1. Population et main-d'oeuvre agricoles	768
5.2. Age des chefs d'exploitation	769
N° 6 - Evolution des lieux de résidence et du parc de logements (1962-1990)	769
N° 7 - Equipements collectifs et services publics (1992)	
7.1. Enseignement	770
2. Santé	771
3. Action sociale	772
4. Services publics	773
5. Transports	773
6. Vie sportive, socio-culturelle et associative	774
7. Foyer rural	775
N° 8 - Evolution des exploitations agricoles (1970-1988)	
8.1. Nombre et taille des exploitations	776
8.2. Matériel et techniques	776
N° 9 - Evolution des cultures et de l'élevage (1970-1988).....	777
N° 10 - L'industrie et l'artisanat (1992).....	778
N° 11 - Les commerces et les services privés (1992)	779
N° 12 - Le tourisme et les capacités d'hébergement (1992).....	780

ERRATA

BULLETIN DE LA S.H.A.P., Année 1992, tome CXIX, 3e livraison

*L'évolution économique et sociale de la Vallée de la Dronne depuis la Seconde Guerre Mondiale (1945-1990)***p. 394, Tab. 3**

col. 2, ligne 1: 30,2 au lieu de 31,2
 col. 2, ligne 4: 8028 au lieu de 20281
 col. 4, ligne 8: 23,4 au lieu de 25,4

p. 395, Tab. 4

col. 4, ligne 1: 10835 au lieu de 11835

p. 397, Tab. 6

col. 7, ligne 9: 289 au lieu de 209

p. 399, Tab. 8

col. 1, ligne 9: 16071 au lieu de 1671
 col. 7, ligne 3: 2500 au lieu de 2005
 col. 9, ligne 1: 3781 au lieu de 5781
 col. 9, Total: 3194 au lieu de 2818
 col. 10, Total : 31022 au lieu de 675
 col. 11, Total: 7318 au lieu de 7483
 col. 16, ligne 7: 30 au lieu de 90
 col. 16, Total : 756 au lieu de 675

p. 401, Tab. 10

col. 7, ligne 5: -4 au lieu de -41

p. 402, Tab. 11

col. 3 , ligne 4: -13 % au lieu de 8 13 %
 col. 3, ligne 6: -12 % au lieu de 8 10 %
 col. 9, ligne 4: - 22 % au lieu de 8 22 %
 col. 3, Total: - 8,5 % au lieu de - 4,9 %.

Le sol et le sang de Rachilde

par Pierre POMMAREDE

Le quatre avril 1953, dans son appartement du Mercure de France, mourait Rachilde. En ce quarantième anniversaire de son décès, il m'a semblé bon de retrouver ses racines périgourdines. Celles du sol et celles de son sang, singulièrement mêlées et noyées dans une étroite vallée de brume et de mystère.

Ce sera, aussi, une manière d'excuser le silence et l'oubli de notre Société historique envers une grande romancière - bien qu'elle fut étrange et quelque peu sulfureuse. Ce n'est que le deux décembre 1943 que notre Bulletin ⁽¹⁾ et encore à l'occasion d'une vente d'autographes, mentionnait son nom. Elle avait quatre-vingt trois ans et avait déjà publié cent treize nouvelles et une soixantaine de romans.

Depuis, Jean Secret ⁽²⁾, le docteur Lafon, Marcel Secondat et bien d'autres nous ont parlé d'elle, jusqu'à ces deux lignes datées du seize avril 1953 : "L'écrivain périgourdin Rachilde est morte à Paris. M. le Président associe notre Compagnie à ce deuil littéraire".

Il fallait réveiller le silence et essayer de combler cette lacune. Rachilde elle même déclarait : "c'est tout de même drôle que tout le monde veuille faire mon portrait alors que personne n'y pensait quand ça en valait la peine". ⁽³⁾

(1) SHAP, 1944, p.4

(2) SHAP, 1949, p.46, 47, 128, 167 ; 1950, p.41, *passim*

(3) Paul Léautaud : *Journal Littéraire*, Tome VII, 1929, p.239

En février 1950 le journal *Moun País* demandait, en vain, au maire de Périgueux, que le nom de Rachilde soit donné à une rue de la ville.

Un triangle rachildien

Les touristes, les pèlerins ou les amateurs d'art sont surtout sensibles, à Château-l'Evêque, à l'aspect majestueux de la vieille forteresse des évêques de Périgueux ou au recueillement de la petite chapelle dans laquelle fut ordonné saint Vincent de Paul.

Ils font l'économie - souvent inconsciente - de l'église romane de Preyssac et des gentilhommières de Daille, Mesplier, la Chabrerie, Preyssac, la Beylie et plus précisément du Cros, Chamarat et Rivière. Et pourtant ces trois dernières demeures ont vu se dérouler, il y a plus de cent trente ans, l'enfance et l'adolescence de Rachilde. Elles ont tellement - surtout le Cros - frappé sa mémoire et, parfois, suscité son imagination que Marguerite Eymery en a fait le cadre d'une partie de ses romans.

Leur histoire, à ma connaissance, n'a jamais été écrite. Franchissons le portail de Rivière, grimpons jusqu'à Chamarat et, à travers la prairie qu'arrose la Beauronne, rêvons un peu près de l'étang du Cros. Nous comprendrons mieux Rachilde.

I - LES RACINES DU SOL

Marie-Marquerite Eymery, dite Rachilde, naît au Cros, commune de Château-l'Evêque le 2 février 1860. Le Cros (littéralement "le trou") était autrefois l'un des domaines dépendant du fief de Rivière, situé sur la même commune.

1) Le fief de Rivière

A) Rivière aux Tortel (XVI^e- 1757)

Le château de Rivière appartenait à une vieille famille périgourdine, les Tourtel ou Tortel. Une maison riche et prolifique dont les branches s'étendaient à Chassenat, Puy-Gombert, les Peyronies et Beauséjour (à Tocane-Saint-Apre) ⁽¹⁾.

Au début du XVII^e siècle, nous rencontrons, à Rivière, André Tourtel, conseiller du roi (1599-1681), puis, en 1688 son fils Raymond, aussi conseiller, sieur de Rivière; du mariage de ce dernier avec Bertrande-Marie Amauld de Golse, naîtra Augustin, écuyer, seigneur de Cressensac, décédé à Rivière le 7 juillet 1747.

Rivière dépendait de l'évêque. "le 29 septembre 1723, l'illustre et Révérendissime Messire Pierre d'Argouges est assis sur son fauteuil dans la salle du palais épiscopal de Château l'Evêque. A genoux devant lui, Augustin de Tourtel, tête nue, sans ceinture, épée ni éperons, les deux mains jointes dans celles du Seigneur Evêque, lui rend foi et hommage pour raison du repaire noble de Rivière, comme l'ont fait ses auteurs le 18 janvier 1646, le 7 février 1668, l'an 1704. Et il jure, sur

les Saints Evangiles, d'être un bon, fidèle et loyal vassal dudit Seigneur Evêque".⁽²⁾

Augustin s'était marié avec Marguerite de Testard du But (fief en Léguaillac-de-Lauche). Leur fils, Louis-Joseph, épouse, le 3 juin 1743, Anne-Rose des Gardies de Saint-Rome. C'est Louis-Joseph qui vend Rivière, le 13 février 1757, à Claude de Tessières de la Porte, mestre de camp de cavalerie, son voisin de Sauvagie.⁽³⁾

B) Rivière aux Tessières (1757-1832)

Le 1^{er} avril 1757, Claude de Tessières fait procéder à l'inventaire de Rivière. Un document de sept pages permet de restituer l'ordonnance du manoir : au rez-de-chaussée se succèdent cuisine, salle et cellier ; au premier étage, desservies par un escalier en pierre, trois chambres étaient aménagées ; au sommet, un "pavillon" que l'on rencontre, dans d'autres actes, sous le nom de "tour". Les communs sont nombreux, le jardin entouré de murs. Le notaire précise que les bâtiments ne sont pas en bon état.⁽⁴⁾

Les Tessières habitent Rivière durant la Révolution, l'Empire, la Restauration et le début de la monarchie de Juillet. Le 30 décembre 1831, âgée de soixante-dix-huit ans Marie-Anne de Tessières, veuve de Tessières de Beaulieu, meurt à Rivière. Son testament du 8 juillet 1828⁽⁵⁾ provoque une succession compliquée. L'héritage doit être partagé entre son fils François-Antoine de Tessières et sa soeur Léonarde et les trois femmes de chambre de la défunte. D'où une série de partages⁽⁶⁾, de conflits, de procès qui ne prendront fin qu'en 1842⁽⁷⁾.

C) Rivière aux Malet (1832-1849)

Le 9 février 1832, François-Antoine avait vendu Rivière à "son parent" Joseph de Malet⁽⁸⁾. Au décès de ce dernier (7 août 1841) et de son épouse Elisabeth de Champagnac (4 mars 1845), leur fils, François-Félix et sa soeur Henriette doivent hypothéquer Rivière le 24 février 1848⁽⁹⁾, puis, par suite de difficultés financières, vendre le domaine, le 19 septembre 1849, à la barre du tribunal de Périgueux⁽¹⁰⁾. Un inventaire détaillé permet de connaître, à cette époque, l'important mobilier du château où avaient résidé les Tessières durant près de deux siècles : trois kilos de couverts d'argent et de vermeil armoriés, une longue liste de meubles en cerisier et en "bois peint", les cent cinquante volumes de la bibliothèque où Sully voisine avec Racine et Voltaire, les lingères débordant de "coiffes et de bonnettes" les commodes remplies de robes d'indienne et de soie, les gants "couleur chair" la tabatière en écaille et le tableau représentant Marie-Madeleine⁽¹¹⁾.

D) Rivière aux Mercier-Lacombe (1849-1852)

Le nouveau propriétaire du domaine s'appelait Etienne Mercier-Lacombe. Il était né à Badefols-d'Ans le 9 mai 1781, avait fait carrière dans l'administration militaire lors de la campagne de Russie et durant la Restauration et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1835. Son épouse se nommait Marie-Louise Nigon de Berty⁽¹²⁾. Leur ménage avait eu trois enfants⁽¹³⁾. Etienne, après avoir réglé le passif des Malet⁽¹⁴⁾, s'ingénia à mettre en valeur le domaine et fit aménager, le 4 décembre 1849, une "avenue" entre le château et la route de Périgueux⁽¹⁵⁾. Mais il semble, d'après sa correspondance que possède encore la baronne de Benoist, que le ménage Mercier-Lacombe ne se soit guère plu "dans ce bien triste manoir" où il "se sentait abandonné". Le décès de leur fils Alfred, provoqué, en 1852, par une chute de cheval, la douleur de sa mère hâtèrent leur départ.

Les Mercier-Lacombe échangèrent Rivière contre la jouissance emphytéotique d'une maison et d'un parc situés à Boulogne, près Paris⁽¹⁶⁾, le 21 octobre 1852, propriété du ménage Aveline.

E) Rivière aux Aveline (1852-1868)

Nicolas-Maurice Aveline, à cette époque officier en retraite, était originaire de Granges-sur-Aube, dans la Marne. Il avait épousé Amélie-Adélaïde Pesme en 1816⁽¹⁷⁾. Lors de l'acte d'échange, Aveline fait dresser un état des lieux. Il nous apprend qu'en dessus de la toiture du château s'élevait "une tourelle de forme carrée dominant le bâtiment", que le pigeonnier élevé sur quatre piliers de pierre et situé dans la "vigne du pigeonnier" n'existait plus et qu'une des maisons de métayer avait été rasée.

Deux ans après, Nicolas-Maurice meurt à Rivière, le 5 avril 1854⁽¹⁸⁾. Sa pierre tombale dont les inscriptions deviennent illisibles ("Aveline, officier de Grenadiers dans la Vieille Garde, mort en paix à Rivière âgé de 79 ans") est encore placée à l'entrée de la chapelle Notre-Dame de Bonnes Nouvelles, dans l'actuel cimetière de Château l'Evêque.

L'officier laissait cinq enfants à sa veuve⁽¹⁹⁾, lesquels, le 24 avril 1855 abandonnaient à leur mère leurs droits sur le domaine⁽²⁰⁾.

Adélaïde vivra encore à Rivière une douzaine d'années ; le 19 mars 1868, elle vendait le château et la propriété de quarante-sept hectares, moyennant 60.000 francs à M. Vial d'Aram⁽²¹⁾.

F) Rivière aux Vial d'Aram (1868-1891)

Charles-Auguste-Melchior Vial d'Aram était, suivant l'acte d'achat, négociant à Paris. Il avait épousé Rose-Désirée Feutray, veuve

de Louis Bérard. Du premier mariage de Rose-Désirée était née une fille, Léocadie, épouse d'Alexandre Legros⁽²²⁾.

Les affaires de ce "négociant" ne devaient être guère brillantes puisqu'il emprunte, le 22 août 1869, la somme de 32.000 francs au Crédit Foncier de France, en hypothéquant Rivière⁽²³⁾. Il eut alors l'idée de se lancer dans la culture maraîchère. M. de la Mothe, en 1875, s'arrête près du domaine et admire "les remarquables cultures". Trois ans après est créée une "importante aspergerie dont les produits viennent d'être vendus pour une somme de 2.000 francs aux conserveries de Périgueux⁽²⁴⁾".

G) Rivière aux Bernard (1891-1936)

Le 12 mars 1891, Henri Alphonse Bernard, rentier à Villamblard, est acquéreur pour la somme de 45.000 francs⁽²⁵⁾. Son fils, autre Henri⁽²⁶⁾, son petit-fils, autre Henri⁽²⁷⁾ exploitent le domaine, jusqu'au 17 août 1936 où Rivière est vendu à André Huss, époux de Jeanne Marie-Thérèse de Saint-Angel⁽²⁸⁾.

Les Huss revendent Rivière, le 8 mai 1937, à Marc Arsène-Henri⁽²⁹⁾ dont la famille le possède encore.

Rachilde et Rivière

Les parents de Rachilde ne pouvaient ignorer que leur domaine du Cros ait jadis dépendu du fief de Rivière. L'écrivain, des fenêtres de sa chambre, apercevait les échauguettes du manoir. Les noms des anciens propriétaires étaient encore dans les mémoires paysannes. Rachilde évoquera le château et les châtelains dans quelques-uns de ses romans.

Elle appellera, dans *l'Amazone Rouge*⁽³⁰⁾ son éventuel et étrange fiancé Roland de Malet ; elle décrira dans *les Rageac*⁽³¹⁾ le ménage Vial d'Aram - qu'elle appellera "Vial d'Ajam". "C'était un vieux couple parisien retiré des affaires ... lui était un ex-banquier ; sa femme était une ancienne actrice, épousée en coup de tête, et qui minaudait en parlant ; ils avaient acheté un château, en face du Cros, une grande diablesse de maison neuve à tourelles qui déshonorait le paysage et dont ils n'étaient pas satisfaits, parce que c'était humide"

Les Racines du sol (notes)

- (1) A. de Froidefond, *Armorial de la Noblesse du Périgord*, Périgueux, Imp. de la Dordogne, 1891, II, p.496
- (2) A.D.D. 3E2786
- (3) Dépôt d'une vente de sous-seing privé par Louis-Joseph de Tourtel, écuyer, seigneur de Rivière, habitant Bergerac, à Messire Claude de Tessières, Chevalier de la Porte, Mestre de Camp, habitant Sauvage, du fief et domaine de Rivière moyennant 30.000 livres. Acte reçu Guisnard, le 13 février 1757.
- (4) A.D.D. 3E2798
- (5) *Ibid.* 3E6947
- (6) Partage du 28 juin 1832. *Ibid.* 3E6947. François de Tessières gardait le manoir et la grande malaine. Anna-Marie, épouse Champagnac, Marie Champagnac (épouse Carrier), Suzette Champagnac (épouse Lacour) héritaient de la petite métairie et de la propriété de Sauvage.
- (7) A.D.D. 3E6943, 6945, 10755.
- (8) Sous-seing privé, enregistré à Juillac (Corrèze) le 25 avril 1832 et déposé au rang des minutes de Ma Philippe Gouzon-Cheveux, notaire à Juillac, le 5 mai 1832.
- (9) Elisabeth de Champagnac, épouse de Joseph de Malet, avait reporté le 20 avril 1842 une hypothèque de 4.480 francs qui grevait ses biens d'Ayen (Corrèze) sur le domaine de Rivière, A.D.D. 3E10756.
- (10) *Ibid.* 5U593.
- (11) *Ibid.* 3E6947.
- (12) Contrat de mariage reçu Agasse, notaire à Paris, 29 août 1825. Le père de l'épouse, Louis Nigon de Berty devint, en 1850, sous-directeur au ministère des Cultes à Paris. (*Ibid.* 3E10764). Mercier-Lacombe était déjà propriétaire du domaine d'Annesse-et-Beaulieu, à la suite de sa saisie au préjudice de M. de Froidefond de Belle-Ile, le 22 novembre 1840. *Ibid.* 3E10765.
- (13) Alfred (1826-1852) ; Hilaire-Auguste, comte (romain) de la Combe (1831-1908) et Charles-Etienne, député à l'Assemblée Nationale (1832-1904).
- (14) A.D.D. 3E10764.
- (15) Prix-fait entre Mercier-Lacombe et Comberont, terrassier à Agonac, associé avec Leonard Deschamps, propriétaire à Château- l'Evêque. La longueur de l'allée devait avoir 160 mètres, sa largeur 6 mètres, des arbres devaient être plantés dans des trous d'un volume de 66 cm³. L'ensemble de l'ouvrage revenait à 500 francs. *Ibid.* 3E10763. Communication de Janine Salviat.
- (16) Acte reçu Pierre Foulon, notaire à Boulogne. *Ibid.* 1003 Q1/201.
- (17) Contrat de mariage reçu par Gauthier, notaire à Nogent-sur-Seine (Aube) le 9 mars 1816. Le dossier Aveline, conservé à Vincennes aux archives de l'armée de terre, contient son acte de baptême (13 décembre 1774, en l'église de Granges-sur-Aube) et le détail de ses services et campagnes : soldat au 2^e bataillon des Ardennes (12 janvier 1794), cavalier au 7^e régiment de Cavalerie (23 mars 1799), gendarme dans la 16^e Légion (12 germinal an 10), puis entré dans la Légion d'élite où il est nommé lieutenant le 20 février 1813. Il sert jusqu'au 1^{er} février 1816 dans la 20^e Légion, soit vingt-cinq ans de service. A participé à toutes les campagnes de 1808 à 1814, notamment à celles de Russie (1812) et à la Grande Armée (1813-1814). Le 20 avril 1816, il demande à bénéficier de la retraite en invoquant ses infirmités (asthme, surdité, marasme et "usure de son tempérament par suite des fatigues de la guerre"). Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 16 avril 1807. Le 1^{er} juillet 1818, il est mis en demi-solde et se retire à Nogent-sur-Seine. Son fils Amédée Aveline était général de brigade à Roanne après la guerre de 1870. (Recherches effectuées par Bernard Thomasson).
- (18) A.D.D. 5E114/14
- (19) Amédée, capitaine à Vimille (Pas-de-Calais) ; Adelaïde, "maîtresse de pension" épouse de Jean-Joseph Arnaud (Paris) ; Aglaé, épouse du capitaine Pigeon (Caen), Henri, sergent-major à Orléansville et Gabrielle qui habitait Rivière avec sa mère.
- (20) Acte reçu Vignolle, notaire à Nogent-sur-Seine (Aube), A.D.D. 5U593.
- (21) Acte reçu Guillier, notaire à Périgueux. *Ibid.* 3E18819.
- (22) *Ibid.* 5U593.
- (23) *Ibid.* Acte reçu Guillier, notaire à Périgueux.
- (24) L. de la Mothe, *Voyages agricoles en Périgord*, Périgueux, Dupont, 1880, Tome I, 1^{re} partie p. 194 et *Annales agricoles de la Dordogne*, 1878, Tome 39, p. 88, 89.
- (25) A.D.D. 5U593
- (26) Henri Bernard, époux d'Irène Gaud.
- (27) Henri Bernard, époux d'Odette Baron.
- (28) Acte reçu Courtey, notaire à Agonac.
- (29) Acte reçu Fonsales, notaire à Bordeaux.
- (30) Paris, A. Lemerre, 1932, p.109.
- (31) Paris, Flammarion, 1921, p. 238, 241.



Château de Rivière.



Le Cros.

2) Le domaine du Cros

Le domaine du Cros - la maison où naîtra Rachilde - était une dépendance de la maison noble de Rivière. Cet important ensemble de métairies fut vendu, le 22 août 1720, par Augustin de Tourtel, écuyer, seigneur de Creyssensac, à François Lamy, marchand, habitant Jameau, paroisse de Biras. Le prix d'achat - 17.000 livres - devait servir à éponger les nombreuses dettes d'Augustin, notamment les 9.000 livres qu'il devait à son beau-frère Joseph de Testard de la Caillerie, seigneur du But⁽¹⁾.

A) Le Cros aux Lamy (1720-1815)

Nombreuse et prolifique famille de marchands, les Lamy étaient originaires de Lisle et de Biras. Fortune faite ou en cours, ils ne tardèrent pas à prendre les noms de leurs biens et à s'intituler sieurs de Jameau (Biras), du Châtenet (Lisle) ou de la Peyrière. François Lamy vivait ou à Lisle ou à Biras ; on l'appelait familièrement "Francillou"⁽²⁾ et il ne saura jamais ni lire ni écrire⁽³⁾. Mais il savait compter et avait un bon sens du commerce, de terres et de propriétés comme de celui d'animaux⁽⁴⁾. Il avait fait un riche mariage en épousant le 14 octobre 1702 la fille du notaire royal de Chancelade, Marguerite Capette⁽⁵⁾. Elle lui donna six enfants⁽⁶⁾ tandis qu'il arrondissait son domaine. Le 25 juin 1716, il achetait à François Marquet les domaines du Bos du Puy et de Montamas, à Tocane et à Saint-Apre⁽⁷⁾ ; le 22 août 1720, il achetait le Cros ; le 30 janvier 1723, "les Granges de Simons"⁽⁸⁾ ; le 15 février 1738, le domaines des Granges à Preyssac d'Agonac⁽⁹⁾. A cette époque, sa fortune était évaluée à trente mille livres⁽¹⁰⁾ sans compter des métairies à Beauronne⁽¹¹⁾, Tamisier⁽¹²⁾, la Roussellie⁽¹³⁾, les Granges du bourg de Pressac et les Petits Maynes à Château-l'Evêque. Dans sa seule maison du Cros, un inventaire énumère quinze lits garnis, quatre cabinets ou buffets, cinq coffres, sept tables, trente chaises "clissées de jong", quatre-vingt-deux draps, trente nappes, une centaine de serviettes et soixante-quatorze livres d'étain "ouvré". Sans compter, dans les caves, soixante barriques de vin⁽¹⁴⁾.

François Lamy meurt le 30 juillet 1748, au terme de cinq testaments⁽¹⁵⁾ et après de violentes attaques de goutte ! Il est enterré, suivant ses dernières volontés dans la chapelle Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, au cimetière de Château-l'Evêque⁽¹⁶⁾.

Une transaction entre ses enfants eut lieu le 6 septembre 1748⁽¹⁷⁾. C'est l'aîné, Jean Lamy, sieur de Lapeyrière, qui hérite du Cros. Marchand - comme son père - Jean, baptisé à Lisle le 28 janvier 1704, habite le Cros et épouse, le 13 novembre 1740, Marguerite Eymery, fille de Jean, sieur de la Combe, en Saint-Pardoux-la-Rivière⁽¹⁸⁾. Il teste le 10 septembre 1770 en faveur de son neveu Jean, fils de son frère Jean Lamy du Maine⁽¹⁹⁾ puis, le 6 novembre 1778, en faveur de ce

même Lamy du Maine⁽²⁰⁾. Il meurt en 1779, sans postérité et est enterré auprès de son père. Sa veuve habitera encore, en 1780, le bourg de Saint-Pardoux-la-Rivière⁽²¹⁾.

Le nouveau propriétaire du Cros est donc le fils de François et le frère de Jean. Il s'appelle Jean Lamy, sieur du Mayne. Il est né le 10 février 1716 à Biras. Il est d'abord avocat au Parlement, bourgeois de Périgueux, il partage son temps entre sa maison de la paroisse Saint-Silain et sa "campagne" de Beauronne. Il était allé chercher femme à la Gastine, dans la paroisse de Saint-Apre et avait épousé le 9 décembre 1754, Marie Bardet, fille de Joseph, sieur de Sermaze et de Marguerite Faucher⁽²²⁾. Le mariage eut lieu à Bussac et les neuf cents livres de la dot de Marie servirent à son mari à acheter la charge de greffier en chef de la maréchaussée de Périgueux⁽²³⁾. Le ménage eut cinq enfants⁽²⁴⁾. Jean teste, dans sa maison de Beauronne près Chancelade le 28 février 1788⁽²⁵⁾. Il institue Jean, son fils aîné, héritier du Cros. Il meurt, sans doute empoisonné (le récit de la procédure évoque les affaires Bovary et Lafarge et se lit comme un roman)⁽²⁶⁾, le 28 novembre 1788, et est enterré dans le cimetière de Beauronne.

Jean Lamy-Dumaine, comme on l'appellera à la Révolution, va garder le Cros près de trente ans. De son mariage avec Catherine Trarieux, de Bourg-du-Bost, vont naître six enfants. Certains auront des prénoms inattendus⁽²⁷⁾. Quelques mois avant sa mort, Jean Lamy-Dumaine vend sa propriété, conservée durant un siècle dans la famille Lamy, à Jean-François Roux, le 30 septembre 1815, moyennant 40.000 francs, payables en quatre termes. Lamy laissait, en outre, au nouvel acquéreur trente barriques, trois cuves, les vases en pierre pour l'huile et la salaison ... et le lit du domestique dans le cuvier⁽²⁸⁾.

B) Le Cros au lieutenant-colonel Roux (1815-1831)

Avant de devenir propriétaire du Cros, Jean-François Roux, né à Petit Bois, section du Mail, canton de Pujols (Lot-et-Garonne) fils de Jacques et d'Anne Dupouy, avait fait carrière dans l'armée révolutionnaire impériale, et d'abord au 1^{er} bataillon du Lot-et-Garonne (en 1792), puis lors des campagnes de l'Italie et du Rhin. Il avait été blessé d'une balle à la jambe droite lors de l'affaire de Governalo et du blocus de Mantoue (septembre 1796). Promu, le 20 mai 1797, chef d'escadrons, il avait été affecté, du 22 mars 1800 jusqu'en 1802, à l'état-major de la division militaire de Périgueux. Chevalier de la Légion d'honneur (25 mars 1804), il décida de quitter le 13^e Dragons à Liège, d'où il servait depuis le 20 octobre 1803 avec le grade de lieutenant-colonel et de quitter aussi le service actif, le 3 septembre 1806, en raison d'infirmités croissantes (rhumatismes et surdités que n'avaient pu guérir les eaux de Spa). C'est à cette époque qu'il s'installe à Périgueux d'où était originai-

re sa femme, Marie-Pauline Vidal de Boisset, qu'il avait épousée le 30 mai 1798⁽²⁹⁾.

Durant les Cent-Jours, Jean-François Roux fut nommé, par le Gouvernement impérial, maire de Périgueux, le 20 avril 1815. Le 7 juillet suivant, son prédécesseur, J.Baptiste Vidal, était réinstallé maire à sa place. Deux mois après, l'ancien maire achetait le Cros. Il essaya de vendre la propriété dès 1827, n'y parvint que le 25 janvier 1831, moyennant la somme de 66.000 francs⁽³⁰⁾.

Jean-François Roux mourut à Chancelade le 8 mai 1834.

C) Le Cros aux Leymarie de la Roche et aux Kerloguen (1831-1858)

Le nouvel acheteur, Raymond-Charles de Leymarie, habitait le château de la Roche, commune d'Annesse-et-Beaulieu. L'achat du Cros était, en réalité, le réemploi de la dot de sa femme, née Hortense de Lestrade⁽³¹⁾. Leur fille, Armande-Aline-Jeanne, reçut le Cros en dot lors de son mariage, le 26 mai 1851, avec Emile-Marie Apuril de Kerloguen, capitaine du Génie en garnison à Saint-Brieuc⁽³²⁾.

Le ménage de Kerloguen garda sept ans le domaine et le revendit, le 6 octobre 1858 à Urbain-Raymond Feytaud, et son épouse - née Isoline Desmonds - et à leur fille unique Gabrielle qui sera la mère de Rachilde, moyennant 63.000 francs. L'acte⁽³³⁾ comporte un inventaire sommaire de la maison de maître, du jardin, des trois corps de biens travaillés par des fermiers ou des colons. Le même jour, une transaction intervenait entre les nouveaux propriétaires et le fermier Antoine Campagnac pour faire casser le bail et l'occupation de salles dans la maison de maître.

Nous sommes bien loin des allégations de Rachilde prétendant que la maison de sa naissance était un ancien monastère ou une dépendance de l'abbaye de Chancelade dont on voyait encore des restes de chapelle !⁽³⁴⁾.

D) Le Cros aux Feytaud (1858-1883)

Les Feytaud sont revenus, de Valenciennes, dans le Périgord, terre de leurs ancêtres : le Cros est en bordure de la forêt dite de Feytaud et Biras, source de leurs racines, est distant d'une demi-lieue. En s'implantant de nouveau près de Périgueux, Urbain-Raymond pourra continuer son métier de journaliste et accueillir céans son nouveau gendre, lui aussi périgourdin. C'est au Cros que naîtra, de Gabrielle Feytaud et de Joseph Eymery, Marguerite-Marie, dite Rachilde, le 11 février 1860.

Entre deux articles préparés pour le *Progrès de la Dordogne*, Urbain-Raymond essaye de faire valoir le domaine et y introduit, dès 1869, la culture du houblon - ce qui lui vaut une médaille de bronze à l'exposition de 1878⁽³⁵⁾. Le capitaine Eymery, son gendre lorsqu'il eut

démisionné de l'armée (1877) collabora avec le beau-père. En 1878, il espérait planter 2.500 pieds nouveaux de houblon ⁽³⁶⁾.

Ses espérances furent déçues. Le ménage Feytaud, installé à Thiviers depuis 1870, ne revenait qu'épisodiquement au Cros. Les parents de Rachilde vivaient en mésentente conjugale, Rachilde souhaitait partir vers Paris. Il fallut vendre le domaine qu'ils possédaient depuis un quart de siècle. L'acte fut signé le 4 novembre 1883 ⁽³⁷⁾.

Rachilde notera, trois années après : "les Feytaud avaient repassé la gérance de la propriété - une et indivisible comme la République naissante - à un soldat de l'Empire ... Ils terminèrent un jour leurs querelles intestines en se ruinant les uns les autres, vendirent leurs propriétés, se distendirent dans un parfait désaccord - et il y eut le calme, le vaisseau s'étant pour toujours enfoncé", ⁽³⁸⁾

E) Le Cros aux Bonnet (1883-1925)

Le nouvel acquéreur, moyennant 70.000 francs, du Cros, s'appelait Jean (dit Henry) Bonnet. Cinq ans après, le 31 décembre 1888, Jean vend le domaine à son père Etienne (dit Désiré) ⁽³⁹⁾. Celui-ci meurt le 7 août 1908 à Périgueux, 2, place du Palais. Avant son décès, il avait partagé ses biens et le même Jean (dit Henry) avait reçu le Cros, le 8 octobre 1906, ⁽⁴⁰⁾

Jean meurt au Cros le 3 novembre 1924 laissant une veuve (née Marie-Justine-Clémentine-Léonie Saint-Romain-Fressinaud) ⁽⁴¹⁾ et un fils Marc, chirurgien-dentiste. Marie-Justine régla à la mère de Rachilde une créance de 53.000 francs et, suivant le testament de son mari ⁽⁴²⁾ composa à l'amiable avec d'autres légataires. Le 23 mars 1825, elle vendit le Cros à Marie-Aymard-Léon Valégeas ⁽⁴³⁾, expert en immeubles pour la somme de 126.500 francs.

F) Le Cros aux Valégeas et aux Vignal (1925-1940)

La famille Valégeas garda le Cros une quinzaine d'années. Le 25 mai 1940, elle revendit le domaine à Gustave-Damien Vignal, époux de Rose Fleury, industriel, habitant à Paris, 7 rue de la Cité-Universitaire. La maison de maître, les deux domaines et les 74 hectares de prés et de vignes avaient été répertoriés dans l'acte ⁽⁴⁴⁾.

Depuis le Cros a été vendu et revendu de nombreuses fois. Il est aujourd'hui la propriété des familles Carlier-Ernst qui m'ont accueilli avec beaucoup de courtoisie et d'amabilité et n'ont cessé de contribuer à éclairer mes recherches.

Rachilde et le Cros

Rachilde naît au Cros le 11 février 1860, à six heures du matin - et non à minuit comme elle le prétendra ⁽⁴⁵⁾. De sa petite enfance, et

sans trop peler le "bulbe rachildien"⁽⁴⁶⁾, nous relevons, à travers ses ouvrages, la vie quotidienne de Marguerite. Une impression de profonde tristesse et d'ennui autour d'un étang⁽⁴⁷⁾, "un étang trouble où coassent les grenouilles et d'où surgit parfois le fantôme d'un noyé". Un étang et un jardin étrange où "l'humidité empêchait les fraises de rougir, les radis étaient mangés par une bête que l'on ne voyait jamais, les vaches de l'étable périssaient et les confitures de cerises prenaient des moustaches quinze jours après leur fabrication". Entre étang et jardin "les folles avoines s'agitaient partout avec l'insolente morgue d'une aigrette de reine"⁽⁴⁸⁾.

Cet "étang d'encre bordé de saules, chevelures de noyés se déroulant sous le vent"⁽⁴⁹⁾ tiendra une place morbide dans la mémoire et l'œuvre de l'écrivain. Peut-être, pour y rejoindre ses animaux familiers qu'on y avait noyés, Rachilde essaya-t-elle de s'y jeter. "Obsédée par une idée fixe, elle s'approcha de la mare et tomba dedans en criant Maman ! ... On fit courir le faux bruit qu'elle s'était suicidée ... une simple imagination de jeune fille qui se forme, n'est-ce pas ?"⁽⁵⁰⁾

La maison elle-même lui paraissait triste avec "son grand salon noir dont on n'ouvrait jamais les volets"⁽⁵¹⁾, "cette grande pièce moisie aux persiennes toujours fermées"⁽⁵²⁾ et sa chambre "tendue d'une étrange étoffe à fond noir sous des grappes de lilas rose et mauve"⁽⁵³⁾.

Pourtant son père l'élève "à la rude" et l'asseoit sur une jument Lison, à l'âge de quatre ans⁽⁵⁴⁾ ; mais les gens du village l'appellent une "touchado", en patois "une touchée", c'est-à-dire une fille lunatique et mystérieuse⁽⁵⁵⁾.

C'est bientôt l'âge du catéchisme. Marguerite avait été baptisée près d'un mois après sa naissance, le 18 mars, et avait eu pour parrain et marraine ses grands-parents maternels⁽⁵⁶⁾. Elle décrit⁽⁵⁷⁾ sa grand-mère Isoline comme "très dévote". L'inventaire de ses biens, vingt cinq ans après⁽⁵⁸⁾ énumérera une longue série d'objets de piété. Le Cros dépendait de la paroisse de Château-l'Évêque dont le curé était alors l'abbé Granger, un "naïf"⁽⁵⁹⁾ écrira Rachilde, qui n'était soucieux que de construire son église. La petite Eymery eut pourtant des accès de piété enfantine : "je fus très pieuse et, durant le mois de mai, je descendais la colline avec mon chapelet à la main". Instants privilégiés, qu'elle aura l'air de rejeter durant sa vie, mais dont elle se souviendra en confiant son unique fille, Gabrielle, à des religieuses⁽⁶⁰⁾. Enfant de Marie⁽⁶¹⁾, elle fut admise à la Première Communion.

Elle évoquera plus tard⁽⁶²⁾ "le départ en voiture, sa robe en cache-mire des Indes, les chants naïfs des petits paysans, le louis d'or donné par son père à ces gens d'Eglise qu'il n'aimait guère", et aussi le baiser furtif concédé, derrière le confessionnal au fils du sacristain : "une première communion détestable, plus proche de l'émotion religieuse que de la Foi sincère"⁽⁶³⁾.

Ce sont, aussi, les débuts scolaires ; la petite école "privée" - quelques élèves - où enseigne, au village de la Gorse, mademoiselle

Eugénie Sauvinet. "Une vieille demoiselle douce et pieuse, une artiste, qui regrettait que sa santé ne lui eut permis d'entrer en religion" ⁽⁶⁴⁾. Plus tard, les parents la confièrent à un précepteur, un jésuite "aussi sévère que son père" ⁽⁶⁵⁾ qu'hébergeait alors la comtesse de Laménuse dans le château de Château-l'Évêque. Lorsque les décrets de 1880 frappèrent certaines congrégations, des religieux furent ainsi accueillis par des châtelains et des notables ⁽⁶⁶⁾. Rachilde - qui trace de son précepteur un portrait étrange et atroce dans la *Souris Japonaise*, le prénomme Raoul. Dans une interview à l'auteur, en 1962, mademoiselle Ludovique de Laménuse précisait qu'il s'appelait Raoul de Lambertere.

Et voici ses premiers ouvrages rédigés, dit-elle, en cachette. "Privée de lampes et de bougies, Rachilde en est réduite à attendre les nuits de pleine lune pour pouvoir écrire dans sa chambre" ⁽⁶⁷⁾. Avait-elle, suivant certaines de ses confidences, douze ans, ou suivant d'autres souvenirs ⁽⁶⁸⁾ quatorze ans, lorsqu'elle commença à envoyer à des quotidiens de Périgueux ou de la Dordogne ses premiers feuilletons? Son père les lisait à haute voix "en sautant les passages qui ne semblaient pas convenables pour une jeune fille" et les traditions orales affirment qu'elle écoutait indiscrètement, l'oreille rivée au plancher de sa chambre, les passages censurés.

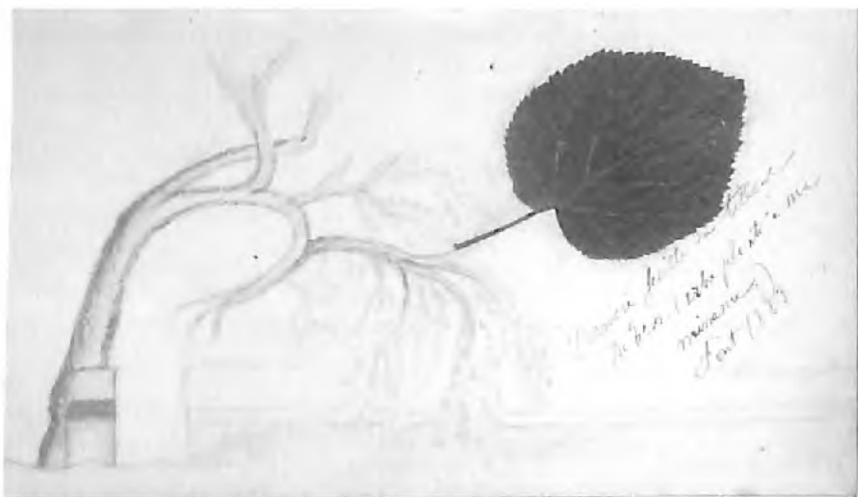
Quoiqu'il en soit, *L'oiseau-mouche*, le premier de la série, ne paraît dans *l'Echo de la Dordogne* que le 23 juin 1877 (elle avait dix-sept ans), suivi de la *Fiancée du Fossoyeur* (21 octobre) et le *Chat Jaune* (2 décembre).

L'année 1878, Marguerite Eymery continue d'écrire d'autres nouvelles : le *Premier Amour* (3 février) et *Trois soupirs pour une femme* (8 février), *Une page sur le Bandiat* ⁽⁶⁹⁾. Son premier roman, *Monsieur de la Nouveauté* ⁽⁷⁰⁾ précède le *Filleul de la lune* (27 juillet). En 1879 (l'écrivain a dix-neuf ans) se succèdent, dans *l'Echo de la Dordogne*, *Les morts en Fête* (13 juillet), *l'Eventail-squelette* (12 octobre). Les grandes manoeuvres du XII^e corps d'armée, à Thiviers, font l'objet de divers articles de septembre et d'octobre 1879 ⁽⁷¹⁾. *La femme du 199^e* ⁽⁷²⁾, une bien mauvaise courtelinade, semble bien marquer la fin de son activité littéraire au Cros.

Née Marguerite Eymery, elle était devenue Rachilde. Du nom d'un gentilhomme suédois apparu dans une séance de spiritisme. Car on faisait tourner les tables, au Cros, pour se mettre en communication avec les esprits ⁽⁷³⁾ et le grand-père Feytaud s'intéressa durant sa vieillesse au spiritisme et la mère de Rachilde ira expliquer à l'éditeur Le Dentu que l'auteur de *M. de la Nouveauté* n'était pas sa fille, mais bien "le suédois qui se manifestait lorsqu'on faisait tourner les tables et parler les morts" ⁽⁷⁴⁾. Rachilde a raconté comment, "au milieu de la famille la plus spirite et la plus folle qu'elle ait connue, la table s'était mise à tourner, l'esprit qui se manifesta déclara s'appeler Rachilde et s'apprêta à répondre aux parents et grands-parents" ; comment aussi cet événe-



Le lieutenant-colonel Roux, propriétaire du Cros.



De l'album de Rachilde: la dernière feuille du tilleul planté à sa naissance (1860), feuille arrachée au moment de la vente du domaine (1883).

ment était une "mystification spirite" lui permettant d'acquérir sa "liberté littéraire".⁽⁷⁵⁾

Nous sommes en 1881. Rachilde a vingt et un ans et décide de regagner Paris. Les grands-parents habitent Thiviers, le ménage Eymery se disloque. Son père - qu'elle décrit malheureux et résigné - vend, pour lui assurer ses premiers frais parisiens, sa meute de sept braques bleus⁽⁷⁶⁾. Pour la dernière fois elle franchit le pont de la Beauronne sur lequel, avec émotion, elle avait décacheté - six ans auparavant - la lettre d'encouragement de Victor Hugo : "Remerciements, applaudissements, courage, Mademoiselle"⁽⁷⁷⁾. Elle ne devait jamais revoir cette vieille maison grise qui avait tant marqué son âme impressionnable, mais elle conservera toute sa vie, dans un album qui lui était cher, "la dernière feuille du tilleul du Cros, cet arbre planté au jour de sa naissance".⁽⁷⁸⁾

Le Cros (notes)

- Les carnets de l'abbé Granger, curé de Château-l'Évêque (1884) portent mention d'arpentements du Cros. Celui de 1640 énumère "la métairie de M. de Rivière avec quatre maisons et un jardin" et la vigne de la fosse "dousseys" (la fosse des chiens dont parlera Rachilde). A cette époque, le ruisseau de Beauronne s'appelait "le Bolidour", il y avait trois fontaines, celle du Cros, celle de Rebière et celle de Puyberley. Un chemin allait de la fontaine du Cros à Rivière en passant derrière la chapelle N.-D. de Bonnes Nouvelles (archives particulières).
- (1) A.D.D. 3E6941. Tourtel de Rivière devait aussi 400 livres à l'apothicaire Orlaure, 77 livres à Roche, écuyer, secrétaire du roi, 800 livres à Guillaume Dalby, bourgeois et marchand, 2 700 livres à Antoine Clergeaud, seigneur de Bonamour, 1 050 livres à Jean Castillon, notaire royal et enfin 1 436 livres aux Pères Augustins de Chancelade.
- (2) A.D.D. 3E110
- (3) *Ibid.* 3E114
- (4) *Ibid.* 3E107. Lors de son mariage il déclare que les biens de son commerce sont de 1 700 livres.
- (5) Contrat reçu Trémoulines. *Ibid.* 3E107. Marguerite avait 1 150 livres de dot. Le dernier testament de Marguerite Capette est du 22 avril 1740 (A.D.D. 3E2791). Elle demandait cinq cent vingt messes de requiem I et souhaitait être enterrée dans la cimetière de Beauronne de Chancelade. L'inhumation eut lieu le 3 décembre 1741 (*Ibid.* E Dépôt).
- (6) a) Jean l'aîné dit Lamy-Lapeyrière dont il sera question plus loin ;
 b) Etienne l'aîné, dit sieur de Capette, baptisé à Lisle le 10 septembre 1705. Il épousa le 12 septembre 1735 (contrat de mariage reçu Trémoulines) Pétronille Barbut. Il mourut très jeune, le 31 juillet 1742. Sa veuve hérita des biens de Montamas et du Bos du Puy, paroisse de Tacane et de Saint-Apre. Pour l'histoire des Lamy-Bos du Puy, cf. Pierre Pommarède, *Saint-Apre oublié*.
 c) Jérôme, né le 4 avril 1713 à Biras. Son titre cléricale est du 14 octobre 1736, reçu Guischart. Il mourut curé d'Agonac en 1744.
 d) Jean, le puyné, sieur des Maynés, dont il sera question plus tard.
 e) Sicaire, né le 7 juin 1717 à Biras. Son titre cléricale est du 13 décembre 1742 (A.D.D. 3E2791). Dès 1779, il est chanoine de Saint-Etienne-Saint-Front, chapelain du Saint-Crucifix (*Ibid.* CC132) et teste en faveur de ses neveux le 9 mars 1785 (*Ibid.* 3E1827).
 f) Etienne dit sieur de la Boyge (ou de la Bouyge), né à Biras le 18 février 1718. Il contracta un premier mariage avec Jeanne Bourzac, décédée aux Granges de Preyssac le 10 novembre 1749, dont naîtra Marie, le 3 juin 1745. Cette Marie, deviendra le 11 juillet 1783 (aumône dotale reçue Dubois, A.D.D. 3E1821), religieuse de Sainte-Marthe, supérieure de la Congrégation de 1816 à 1828, après avoir vécu courageusement et pittoresquement la tourmente révolutionnaire (cf. Roux : *Tricentenaire de la Congrégation de Sainte-Marthe*, Penguion, 1943, p.67).
 Etienne se remarie, par contrat du 9 juillet 1753 (A.D.D. 3E2796) avec une jeune fille de Saint-Méard de Dronne, Jeanne de Villesuzanne, demoiselle de la Bone, dont il eut huit enfants parmi lesquels Jeanne, religieuse à Sainte-Marthe et Marguerite, religieuse à la Visitation (*Ibid.*, 3E2810, *Semaine Religieuse* 1891, p. 655).
 Etienne, émancipé devant le juge d'Agonac (23 avril 1742) achète aux d'Anglars la propriété de Leymirigie à Preyssac d'Agonac (22 avril 1768, acte reçu Fourmier) aux De Jehan, de Lestrade et de Saint-Aulaire, le domaine, avec moulin, du bourg de Preyssac, moyennant 30 000 livres (31 janvier 1774, A.D.D. 3E1703) et devient aussi propriétaire d'un droit de banc et de tombeau dans l'église paroissiale ("au-dessous de la pile, à droite, en entrant") le

- 24 mars 1754 (*Ibid.* 3E2796). C'est là qu'il est enterré en août 1790, six mois avant son épouse. Ses fils Simon et Jean continueront le commerce familial.
- g) Marguerite qui épouse le 1^{er} mars 1740, par contrat reçu Guischart (*Ibid.* 3E2791) Léonard Roumy, sieur de la Jubérie. A noter l'intéressant inventaire des biens de Léonard, le fil de Valpaut, à Bussac (27 mai 1741. *Ibid.* 3E2791).
- (7) *Ibid.* 3E6941. François Lamy avait dû dédommager les dix-neuf créanciers de François Marquet.
- (8) Vente par Antoine Dayard, praticien, habitant Bournazeau, d'une métairie aux Granges de Simon, paroisse de Preyssac d'Agonac confrontant "le chemin de Château-l'Evêque à Preyssac, celui de Bculanger à Preyssac, celui par lequel on va de Périgueux à Brantôme" le 30 janvier 1723, moyennant 12.260 livres. Dayard avait de nombreuses dettes que remboursera François Lamy. *Ibid.* 3E2788.
- (9) Vente par Jean de la Roumagière (la Barde, Saint-Crépin), Suzanne et Delphine de la Roumagière (les Granges) et Dauphine de la Roumagière (épouse Durand de Margniac) du domaine des Granges, moyennant 10.000 livres et 400 livres de "pot de vin" le 15 février 1738. *Ibid.* 3E2790. D'autres actes permettent de savoir que les Roumagière habiteront, le 1^{er} juin 1738, le manoir de Vessat. Un verbal des lieux fut dressé le 6 mars 1738. Il permet de restituer la physionomie de la vieille maison, sa porte de cour "faite en ovale", les chambres et antichambres, les cheminées de "cartelage", le collier, la fournière, la maison des métayers, les vignes de la Combe et du Puy de Paris, la forêt de châtaigniers (*Ibid.* 3E2790).
- (10) *Ibid.* 3E2791.
- (11) Beauronne, commune de Chancelade.
- (12) Commune de Bussac.
- (13) Commune de Bussac.
- (14) A.D.D. 3E2794.
- (15) 18 septembre 1732 (*Ibid.* 3E114) ; 21 février 1742 (*Ibid.* 3E2791) 5 avril 1742 (*Ibid.*), 22 décembre 1742 (*Ibid.*) et 1 mai 1745 (*Ibid.* 3E2794).
- (16) François Lamy mourut après avoir reçu les sacrements. A son convoi se rassemblèrent, autour de Freyssanges, curé de Château-l'Evêque, le prieur de Beauronne-de-Chancelade, le curé de Puy-de-Fourches, les vicaires de Biras, Bussac et Preyssac. Un arpentement de 1630 signale une terre labourable "près l'église de l'hôpital du présent lieu dédiée à N.-D. de Bonnes Nouvelles". (Grangier, *op. cit.* 1884) L'histoire de cette chapelle, réparée en 1735 et partiellement démolie en 1823, est longuement détaillée par l'abbé Granger : *Jeanne d'Arc et le Périgord*, Périgueux, Cassard, 1894, p. 10 à 13. Elle possédait un autel dédié à sainte Barbe. (A.D.D. 3E2796).
- (17) *Ibid.* 3E2744.
- (18) Contrat reçu Guischart et Desport. *Ibid.* 3E2791.
- (19) Reçu Fournier. *Ibid.* 3E1588.
- (20) Reçu Lavavé. *Ibid.* 3E1784.
- (21) *Ibid.* 3E7715.
- (22) Reçu Fargeot, notaire à Saint-Apre. *Ibid.* 3E7695.
- (23) *Ibid.* 3E7711.
- (24) a) Jean Lamy né le 6 janvier 1756, baptisé le 9 à la chapelle Saint-Julien de Château-l'Evêque
 b) Etienne, né le 29 mars 1758 à Beauronne-de-Chancelade, curé de Saint-Sulpice de Mareuil en 1789, émigré en Espagne (1792 - an 6), curé de Tréllissac (1802-1808), d'Atur (1808-1818) et de Manzac (1818-1833). Renseignements fournis par l'abbé Robert Bouet.(cf. SHAP, 1900, p. 220).
 c) Jeanne, religieuse Ursuline, dite sœur de la Providence, née le 13 octobre 1764 à Beauronne-de-Chancelade, son aumône dotale est du 6 septembre 1783 (A.D.D. 3E1822) : incarcérée à Saint-Benoît en l'an 2, remise en liberté, revenue dans le nouveau couvent des Ursulines (1818) elle meurt dans sa famille. (Roux, les *Ursulines de Périgueux*, Périgueux, Ribes, 1915, II, p. 272, 309 et 313).
 d) Louis, dont le titre clérical est du 24 novembre 1782, reçu Giry.
 e) Raymond, baptisé le 12 septembre 1768 à Beauronne-de-Chancelade, notaire à Périgueux. Epoux de Jeanne-Elisabeth Dubreuil, Me Lamy meurt à Périgueux le 24 novembre 1811. (Roux, *op. cit.* p.271).
- (25) Reçu Gilles Lagrange, A.D.D. 3E2729.
- (26) Informations contre Pierre Aupetit, dit Redon, Antoinette Rebeyrou et autres, accusés de l'empoisonnement du sieur Lamy du Maine, avocat. *Ibid.* B818.
- (27) Louis-Séraphin, Adolphe, Louis-Delphin. Leur sœur, Césarine-Jeanne épouse, le 1^{er} juillet 1818, le "chirurgien-juré" Jean Rousset, de Bordas. (*Ibid.* 3E12336). En 1831, elle habite Saint-Léon sur l'Isle. (*Ibid.* 3E12349).
- (28) Sous-seing privé déposé le 8 décembre 1815 à l'étude de Me Lavergne notaire à Périgueux. (*Ibid.* 264 010).
- (29) *Ibid.* 3E12305. Dossier Roux aux archives historiques de l'armée de Terre (Vincennes). Je remercie Bernard Thomassin de m'avoir communiqué ce dossier.
- (30) *Bulletin de la Dordogne*, 26 avril 1815 : 1827 (n° 586).
 cf. J. Durieux : les maires de Périgueux au XIX^e siècle, in SHAP, 1941, p.227. A.D.D. 3E12349. Le colonel avait eu deux filles : Marie-Elisabeth, mariée à Agnan Séguy, docteur en médecine et Anne-Claire, épouse d'Henri de Montardy, du château de Valay à Douzillac.

- A.D.D. 273Q7 et 266Q19). J'ai retrouvé son portrait, conservé, encore par sa famille, peint par le colonel de Montifaut en 1910, d'après une miniature de l'époque.
- (31) Contrat de mariage reçu Rey-Champadoux, notaire à Mensignac, 9 juillet 1827.
- (32) Acte reçu Gaillard, notaire à Périgueux, 25 mai 1851. Le ménage de Kerloguen habita le château de Pouilly, commune de Pieurlut (Ille et Vilaine).
- (33) A.D.D. 3E12379.
- (34) *Quand j'étais jeune* (Paris, Mercure de France, 1948, p.42 et 162); *l'Amazone Rouge*, Paris, A. Lemerre, 1932, p.11.
- (35) A.D.D. Dossier Feytaud. 1U9.
- (36) *Annales Agricoles de la Dordogne*, op. cit. tome 39, 1878, p.90-91.
- (37) Acte reçu Passerieux, notaire à Château-l'Evêque (minutier de Me Mordiconi, notaire à Périgueux).
- (38) *A Mort*, Paris, Monnier, 1886, préface p. XIV, cf. *les Rageac*, Paris, Flammarion, 1921, p.167.
- (39) Acte reçu Passerieux, notaire à Château-l'Evêque. Il serait intéressant de savoir si ce Désiré Bonnet est le même personnage qui acquit, en décembre 1887, les terrains des allées de Tourny et qui donna son nom à la rue Bonnet-Désiré près du cours Saint-Georges (R. Benoit, *La petite histoire de Périgueux*, Périgueux, Syndicat d'initiative, 1938, p. 210 et 236).
- (40) *ibid.*
- (41) Contrat de mariage reçu le 16 septembre 1877 par Adenis, notaire au Grand-Bourg (Creuse).
- (42) Testament olographe et codicilles du 18 et 25 août, 12 octobre 1924 déposés au rang des minutes de Me Barret, notaire à Périgueux.
- (43) Acte reçu Barret, notaire à Périgueux.
- (44) Acte reçu Latour, notaire à Périgueux.
- (45) A.D.D. 5E114/15.
- (46) *Organographes* du CYMBALUM PATAPHYSICUM, Paris, Viridis Candela, 1983, préface, p.2.
- (47) *Journal de l'Abbé Mugnier*, Paris, Mercure de France, 1985, p.22.
- (48) *A Mort*, Paris, Monnier, 1886, préface, p.X.
- (49) *Les Rageac*, op. cit. p. 190.
- (50) *A Mort*, op. cit. préface p.X.
- (51) *Les Rageac*, op. cit. p.190.
- (52) *La Sanglante Ironie*, Paris, Mercure de France, 1902, p.42.
- (53) *Les Rageac*, op. cit. p.164.
- Noël Santon a laissé à la bibliothèque Doucet le texte d'une charmante conférence *Rachilde et le Périgord* (s.d.). Il montre l'attachement profond de Rachilde au pays de sa naissance et de son adolescence. Pour le Gros, il cite le roman de Rachilde *son Printemps* (Paris, Mercure de France, 1912) : "des vapeurs matinales roulent encore le long de la petite rivière aux reflets de couleur... On est bien isolé avec le doux vertige de l'air qui sent la ravenelle... La garene grise, c'est leur domaine, aux pauvres lapins. Ils vivent là en communauté, dansant les nuits de lune et trottant dans le serpolet, parfumant leur chair pour les prochains massacres". (Noël Santon, p.12).
- (54) Interview au journal *le Jour*, 13 octobre 1933, cité par Seignol, in "Rachilde et le Périgord" (*Périgord Actualités*, Périgueux, Fanlac, 1967). Rachilde a beaucoup aimé sa jument, cette "buveuse d'air", et y fait souvent référence dans son oeuvre littéraire, notamment dans sa nouvelle "la mort de Lison" (*Théâtre des Bêtes*, Paris, les Arts et le livre, 1926), cf. Santon, op. cit. p.6.
- (55) Rachilde devint "lunatique, assommante et connut toutes les phases de la folie : magie spiritisme, mysticisme ... une folie librement développée au grand air des champs ... une folie ayant pour cabanon la splendide nature" écrivit l'écrivain dans la préface d'*A Mort*, cf. *Quand j'étais jeune*, op. cit. p. 52.
- (56) Archives diocésaines.
- (57) *Quand j'étais jeune*, op. cit. p. 52.
- (58) A.D.D. 3E1592.
- (59) *Quand j'étais jeune*, op. cit. p. 51.
- (60) *A Mort*, op. cit. préface p. VIII. Dans une lettre à Georges de Peyrebruna datée du 13 mars 1901, Rachilde confie à cet écrivain que sa petite Gabriello a été placée dans un couvent proche de Paris. Son mari et elle "avaient d'abord eu l'idée d'une pension laïquement moderne... elle a trouvé un endroit exquis de pureté, de naïveté et de fraîcheur, et des femmes bonnes et simples, très simples car point hypocrites..." (collection de la bibliothèque municipale de Périgueux).
- (61) *Quand j'étais jeune*, op. cit. p.147.
- (62) *Madame De Lydonne assassin*, op. cit. p.186.
- (63) *Organographes*, op. cit., p.8 ; *A Mort*, op. cit. préface, p.IX. Je connais l'image de première communion de Rachilde; dans la mièvre iconographie de cette époque, elle représente un ange veillant sur l'enfant-Jésus couronné d'épines et porte en deviser: "Je veux laisser mon coeur auprès du saint berceau".
- (64) Je remercie mademoiselle Sauvinet, nièce d'Eugénie, de m'avoir permis de reproduire les photos d'enfant de Rachilde conservées à la Gorse. *A Mort*, op. cit., préface, p.IX; *les Rageac*, op. cit., p.198.
- (65) *Quand j'étais jeune*, op. cit., p.51.
- (66) Pour lui permettre de célébrer la messe dans le château, madame de Lamenuza fit construi-

re pour ce jésuite un autel : l'antependium représente un jésuite, reconnaissable à sa barrette, regardant par la fenêtre les tours de Château-l'Evêque. L'autel se trouve actuellement dans la chapelle du cimetière. Cf. Pierre Pommarède, *la Séparation de l'Eglise et de l'Etat*, Périgueux, Fanlac, 1972 (illustrations).

(67) *Quand j'étais jeune*, op. cit., préface VII.

(68) Agée de soixante-treize ans, Rachilde affirme que c'est dans sa quatorzième année qu'elle envoya ses premiers feuilletons aux journaux locaux. Interview au *Jour*, op. cit., 13 octobre 1933.

(69) *Union Nontronnaise*, 8 février 1878.

(70) Paru dans *l'Estatette* (juin 1878) et publié à Paris, le Dentu, 1880.

(71) *Echo de la Dordogne*, 21, 26, 28, 29, 30 septembre et 1er, 2 octobre 1879.

(72) Périgueux, Dupont 1881.

(73) *Quand j'étais jeune*, op. cit., préface VIII.

(74) *La Princesse des Ténèbres*, Paris, Calman-Lévy, 1896.

(75) *La Sanglante Ironie*, op. cit. p.149. Rachilde précise que sa mère a écrit le récit de cette manifestation spirite le 1er mars 1876. Quarante six ans après, le 30 mai 1922, l'écrivain rétablissait la vérité (*Quand j'étais jeune*, op. cit. p.149). A noter que j'ai relevé, dans les archives diocésaines, le décès survenu le 28 septembre 1826, d'une enfant nommée Rachilde, à Tocane-Saint-Apre. C'est peut-être à cette époque, suivant des traditions familiales, que se situe une fugue de Rachilde en compagnie d'un quadragénaire, M. d'Orfer (Archives Romana Severini Brunori).

(76) *Quand j'étais jeune*, op. cit. p.169.

(77) *Ibid.*, Préface p.III. Dauphiné, op. cit. p.16.

(78) Collection Romana Severini Brunori. Dans la revue *Corymbe* (mai juin 1934) M. Jean Chèvre, d'Issigeac, a publié un article : "*Rachilde et le Cros*". L'auteur révèle l'existence d'une galerie en bois, aujourd'hui disparue.

3) Le manoir de Chamarat.

Lorsque ses beaux parents et sa femme envisagèrent de vendre le Cros (4 novembre 1883), Joseph Eymery chercha à se procurer un maison pour abriter ses vieux jours. Le 9 août 1883, il achetait aux époux Dejean le petit domaine de Chamarat, tout proche de Rivière et non loin du Cros ⁽¹⁾.

Chamarat dépendait autrefois d'une chapellenie appelée Notre Dame des Neiges ⁽²⁾. Le 15 février 1792, le notaire Soullhier - procédant à l'inventaire des biens dépendant de Chancelade - décrit la maison de maître, ses quatre chambres, le grenier, la grange et le four et l'estime à 5.302 livres ⁽³⁾. La description ne laisse aucun doute, c'est bien la future maison du capitaine Eymery qu'achète le 22 mars 1791, un voisin, Du Mazeau de la Meymardie ⁽⁴⁾. C'est là que le père de Rachilde vivra jusqu'à sa mort, entouré de ses domestiques, les Murat ⁽⁵⁾ s'adonnant, avec ses nombreux chiens, à la chasse dans la forêt environnante.

C'est dans sa chambre de Chamarat qu'il rédige, le 5 octobre 1891, son testament : il meurt le 6 avril 1892.

Sa veuve, qui habite alors à Thiviers (rue du Presbytère) et sa fille Rachilde vendent le domaine, le 8 avril 1904, au chef des ateliers de la Compagnie d'Orléans ⁽⁶⁾. Neuf ans après Chamarat est revendu ⁽⁷⁾, connaît de nombreux propriétaires et est aujourd'hui habité par madame Rémy laquelle en a fait une aimable résidence.

(1) Acte reçu Passerieux, notaire à Château-l'Evêque. Jean Dejean et Jeanne Dupré vendaient Chamarat moyennant 3.500 francs. Le paiement était échelonné. En 1892, le 20 août, sa veuve effectuait le dernier versement de 700 francs (archives de madame Rémy, propriétaire actuelle de Chamarat que je remercie de son accueil et de ses communications).

- (2) Acte du 10 mai 1749, reçu Guischart, notaire à Château-l'Évêque. Communication de Janine et Christian Salviat.
- (3) A.D.D. Q330. Communication de M. Reviengo.
- (4) *Ibid.* La famille Dumazeau de Chamarat est implantée dans ce village depuis au moins deux siècles, un sieur du Mazeau de "Samarat" figure dans les arpentements. Il était bourgeois et consul en 1682. Le 28 septembre 1666 a lieu à la Cité le baptême de la fille de François Dumazeau, sieur de Chamarat, consul de la Cité. A.D.D. GG15. Le 17 janvier 1854, Constance du Mazeau, du Bugue, vend des immeubles à Chamarat. Contrat reçu Rapnouil à Château-l'Évêque. 3E10762.
- (5) *Ibid.*, 6M 289, 304.
- (6) Vente à Benjamin Gautier et Blanche Picger. Acte reçu Maisonneuve-Lacoste, notaire à Thiviers.
- (7) Vente, le 7 octobre 1913, à M. Bondesque et Anne Laffaure, de Clairac, (Lot-et-Garonne). Acte reçu Hennequin-Lagarde. La famille Masson-Rémy possède Chamarat depuis 1935.

II - LES RACINES DU SANG

1) Les Eymery

Depuis longtemps - il y a bien une trentaine d'années - alors que je vivais au presbytère de Château-l'Évêque, je me demandais qui était le père de Rachilde, le capitaine Joseph Eymery. Des traditions orales affirmaient, dans la commune, que son ascendance était "incertaine". A la campagne, où l'on parle plus crûment, on disait que c'était un "bâtard". La seule indication précise, environnée d'un flou voulu et persistant, était celle de son année de naissance : 1822. Autant les tables décennales que les registres périgourds d'état civil, un à un feuilletés, n'avaient laissé percer le mystère familial.

En 1985, Claude Dauphiné fit paraître, aux éditions Fanlac, l'ouvrage *Rachilde, femme de lettres, 1900*. L'auteur levait un coin du voile et affirmait, suivant les dires de Rachilde, que son père Joseph Eymery était "le bâtard du marquis d'Ornoy et de Mademoiselle de Lidonne ... Premier écuyer de Saumur ... décoré à vingt-cinq ans par le duc d'Aumale ..." ⁽¹⁾. Cette révélation raviva ma curiosité et m'amena à chercher la vérité là où elle se trouvait, c'est-à-dire dans les archives de l'armée de Terre, au fort de Vincennes.

Jeanne Eymery, grand-mère de Rachilde

J'ai eu la bonne fortune de trouver le dossier du capitaine Eymery et donc sa date de naissance : le 22 janvier 1822. Il m'a donc suffi de compulsier les registres d'état civil de la ville pour y découvrir que Joseph Eymery s'appelait en réalité Jean Padres, "enfant trouvé dans la boîte de l'hospice de Périgueux, le 22 janvier, à deux heures du matin". Un sondage effectué dans le registre des enfants trouvés ⁽²⁾ m'apprit, par la suite, que le nouveau-né avait reçu le matricule 3182, qu'il était vêtu d'un bourrassou de cadis brun et coiffé d'une bonnette d'indienne bleue à fleurs jaunes, garnie de dentelle noire". Pour l'identifier, on avait noué à son bras un ruban jaune dont une partie était

conservée au registre. Le même document précisait que l'enfant avait été baptisé et confié, dès le lendemain, à Marie Vergnias, femme de Pierre Dessoudy, laquelle habitait à Maison-Neuve, commune de Notre-Dame de Sanilhac.

Mais l'extrait de naissance possédait aussi une autre indication non négligeable : la reconnaissance de cet enfant, alors âgé de dix sept ans, par Jeanne Eymery, le 22 juin 1839, par acte reçu par Gaillard, notaire à Périgueux. Le minutier Gaillard conservait bien cet acte. "Jeanne Eymery, gouvernante chez madame Lidonne, à Chancelade, déclare reconnaître pour son fils naturel Jean Padres, trouvé dans la boîte de l'hospice de Périgueux, le 22 janvier 1822, qu'elle avait fait élever sous le nom de Joseph et qui était actuellement employé comme écrivain chez M. Dupont, imprimeur en cette ville"⁽⁵⁾. Plus, la minute suivante, datée du même jour, comportait le contrat de mariage de cette Jeanne Eymery avec le jardinier de madame de Lidonne, Jean Veyry⁽⁶⁾.

Quant au "marquis d'Ormoï", il est possible d'affirmer, après de laborieuses recherches, qu'il est introuvable en Périgord et n'a sans doute existé que dans l'imagination de Rachilde. Madame (et non mademoiselle) de Lidonne, par contre, a réellement habité Chancelade. Grâce à M. Rovierigo - que je remercie - j'ai pu retrouver son domicile et son acte de décès et ainsi suivre les différentes étapes de sa vie.

Madame de Lidonne

Madame de Lidonne était née Louise-Thérèse Dessalles de Marzat (ou Marsat) d'une branche de ces Dessalles (la Gibertie, le Bost) qui donnèrent à Périgueux, au XVII^e et au XVIII^e siècles, des consuls, des bourgeois, des avocats et des conseillers en l'élection. Née vers 1754, fille de Jean Dessalles de la Gibertie, sieur de Marzat et de Rose Chaminade, elle avait d'abord épousé, le 30 avril 1771, en l'église Saint-Front de Périgueux⁽⁷⁾ Pierre Tamarelle de Boisset, conseiller au Présidial, noble citoyen de Périgueux, dont elle avait eu un fils, Jean-Baptiste, baptisé le 12 mars 1772 en l'église Saint-Silain. En secondes noces, elle épousa, le 5 décembre 1785, Jacques-François de Lidonne, écuyer, capitaine au régiment de Turenne, fils de Nicolas, procureur du roi au Présidial et de Marie-Louise Ouby⁽⁸⁾.

L'acte de décès de madame de Lidonne, du 26 novembre 1845⁽⁹⁾ indique qu'elle est veuve, âgée de quatre vingt onze ans et qu'elle demeure aux Reynats, commune de Chancelade.

J'ai retrouvé, dans l'ancien cadastre de la commune⁽¹⁰⁾ l'emplacement de sa chartreuse qui dut être belle avant d'être défigurée et amputée de son parc et de son pigeonnier, avant de servir de maison d'école⁽¹¹⁾.

Bien que son nom ait figuré dans l'un des romans de Rachilde "*Madame de Lydonne, assassin*"⁽¹²⁾ et qu'elle ait légué, par testament⁽¹³⁾ mille francs "au nommé Joseph, fils de Jeanne Eymery, son ancienne

cuisinière", il est évident que madame de Lidonne n'a pu être la mère du futur capitaine. A sa naissance, elle aurait eu soixante-huit ans ! Elle légua tous ses biens à son neveu Eugène Dessalles de la Gibertie, inspecteur des Eaux et Forêts et à ses neveux et nièces ⁽¹²⁾. Sa succession fut attaquée par d'autres neveux, les Lavès, qui avaient émigré à Léna ⁽¹³⁾.

A noter que la famille Dessalles de la Gibertie - dont les armes sont connues ⁽¹⁴⁾, s'est éteinte dans les de Bonfils de Lavernelle et de Tessières et que la branche à laquelle appartenait madame de Lidonne était représentée par l'archiviste Léon Dessalles, né au Bugue le 30 floréal an 11 et mort sans postérité le 20 novembre 1878 ⁽¹⁵⁾.

Jeanne Eymery

Revenons à la (vraie) mère de Joseph Eymery. Après la reconnaissance de son fils Joseph, il semble qu'elle n'ait pas donné suite à son projet de mariage avec Jean Veyry ; du moins les registres de Périgueux et de Chancelade sont muets sur ce point. D'ailleurs, autant dans certains actes ⁽¹⁶⁾ que lors du contrat de mariage de son fils reconnu (2 octobre 1858) elle est dite demoiselle, habitant à Périgueux une maison place Saint-Silain ⁽¹⁷⁾. Les recensements de 1861 et 1866 ⁽¹⁸⁾ indiquent que "Jeanne Eymery, fille, rentière" habite encore cette maison. Il n'y eut pas de recensement en 1871, et en 1876 Jeanne Eymery ne figure plus dans les listes. Je ne sais pas la date de sa mort. Rachilde racontera qu'elle allait voir parfois sa grand-mère Jeanne Eymery dans sa maison de Périgueux et qu'on lui ordonna de renoncer à l'héritage de cette maison "parce qu'il n'était pas décent d'hériter d'une personne qui n'avait pas été mariée" ⁽¹⁹⁾.

Joseph Eymery, "beau et bon cavalier"

J'ai donc retrouvé, aux archives de l'armée de Terre, le dossier d'officier du capitaine Eymery. Il s'engage à Périgueux, le 14 juin 1842, au 5^e Chasseurs. Il a vingt ans, exerce les fonctions "d'écrivain lithographe" et son acte d'engagement ⁽²⁰⁾ le décrit comme ayant les cheveux châtain, les yeux "châtain clair", le menton rond et le nez un peu gros. Il mesure 1,68 m. Brigadier élève-fourrier le 21 décembre, il est nommé, le 19 juillet 1844, maréchal des logis-fourrier ; le 21 octobre 1845, il embarque vers l'Afrique où il est nommé maréchal des logis-chef le 10 décembre suivant et sous-lieutenant le 1^{er} juin 1848.

Rentré en France le 3 septembre 1849, il est promu lieutenant le 10 mars 1854, toujours au 5^e Chasseurs. Le 31 décembre il part pour Saumur, à l'Ecole impériale de cavalerie pour effectuer un stage d'officier instructeur. Il en sortira le 1^{er} octobre 1856, classé vingt et unième sur quarante stagiaires.

Le 30 octobre 1857, Joseph Eymery est promu capitaine, le 12 janvier 1858 capitaine adjudant-major. Le 27 octobre de la même année, le ministre de la Guerre l'autorise à se marier alors qu'il sert toujours au 5^e Chasseurs, en garnison à Valenciennes.

Nommé capitaine-instructeur le 2 mars 1861, il reçoit, le 30 décembre 1862 - il a quarante ans - la Légion d'honneur. Le 15 mai 1869, il est atteint par une mesure de "retrait d'emploi" que sa fille attribue à un duel d'honneur. Suivant Rachilde ⁽²¹⁾ il aurait été traité de bâtard par un officier, allié aux Bontaud-Guiron (Gontaud-Biron) et aurait réclamé une réparation par les armes en disant : "bâtard je suis, bâtard je resterai". Condamné à six mois de forteresse à Strasbourg, il aurait été atteint de surdité. Sa fille raconte, avec quelque affectation, les rencontres de l'épouse du prisonnier avec le maréchal Niel, l'impératrice, l'empereur lui-même, et comment, dans le duel qui eut lieu, Joseph Eymery fut blessé au bras. Mais le dossier de Vincennes est muet sur cet épisode.

Réintégré dans l'armée, le capitaine sert au 12^e Chasseurs, participe avec son régiment à la guerre contre l'Allemagne, se trouve à Joigny (Yonne), Phalsbourg, Sarreguemines et participe, le 13 août 1870, à la retraite sous Metz. Lors de la capitulation, il est interné à Hambourg sur Elbe, puis rejoint son régiment à Clermont-Ferrand, le 12^e Chasseurs, où il commande le 2^e escadron.

Rachilde publiera ses "carnets de guerre" et ajoutera que son père fut atteint, durant sa captivité, de "la petite vérole noire" ⁽²²⁾.

Le dossier conservé à Vincennes renferme les appréciations de ses chefs durant une vingtaine d'années (1851-1872). Elles ne comportent que des éloges : "goût, exactitude, très bonne conduite ; très méritant, intelligent et travailleur, distingué et instruit, zélé et plein d'entrain, de mœurs irréprochables" ⁽²³⁾, "Robuste, c'est un beau et bon cavalier qui connaît bien le cheval". Bref, un "joli et bel officier qui commande avec aplomb" tel que le montre son portrait que j'ai eu la joie de retrouver ⁽²⁴⁾.

Le 28 décembre 1872, Joseph Eymery est placé en non-activité pour infirmités temporaires. Nommé chef d'escadrons au 12^e Régiment territorial de cavalerie, il démissionne le 25 mai 1877 pour raison de santé - peut-être aussi de quelques mouvements d'humeur ⁽²⁵⁾. Il totalisait trente-trois ans, neuf mois et sept jours de service.

Le mariage du capitaine Eymery

C'est lorsqu'il était capitaine-adjudant major à Valenciennes que Joseph Eymery rencontre Marie-Gabrielle Feytaud, fille d'un journaliste rédacteur du *Courrier du Nord*. Le mariage civil fut célébré à la mairie le 17 novembre 1858 ⁽²⁶⁾ et il ne m'a pas été possible de savoir s'il avait été suivi d'une cérémonie religieuse, les registres paroissiaux de Valenciennes ayant disparu durant la guerre ⁽²⁷⁾.

Le contrat de mariage avait été signé l'avant-veille ⁽²⁸⁾. Joseph Eymery déclarait posséder une maison "formant angle des rues des chaînes et de l'arc" que venait de lui léguer sa mère le deux octobre. Cette maison était estimée 8.000 francs et renfermait pour 4.000 francs de mobilier ⁽²⁹⁾. Gabrielle Feytaud apportait en dot le tiers de la propriété du Cros (21.666 francs), les revenus d'un jardin à Valenciennes et différentes obligations ou actions d'une valeur de 35.316 francs.

Les témoins étaient le colonel commandant le 5^e Chasseurs et des magistrats de la ville. Il avait trente-huit ans - elle en avait vingt deux ...

Vieillesse et mort

Un quart de siècle après, les beaux-parents du capitaine et son épouse vendent le Cros ; Gabrielle part habiter Thiviers, Rachilde réside déjà à Paris. Joseph Eymery achète la propriété voisine de Chamarat le 9 août 1883. Il devait y demeurer près de neuf ans, dans une double solitude de sourd, partageant sa retraite avec quelques amis, la chasse et ses chiens préférés. Depuis 1872, il était lieutenant de louveterie ⁽³⁰⁾.

Son testament ⁽³¹⁾ est du 5 octobre 1891. Avant de partir "pour le grand voyage dont on ne revient pas", le vieil officier exprime une dernière fois son affection "à sa fille tendrement aimée ... bien que l'isolement dans lequel elle l'a laissé ne lui ait été on ne peu plus sensible". Joseph Eymery léguait quelques cadeaux à des "amis et des connaissances qui lui avaient témoigné de la sympathie dans sa solitude" ⁽³²⁾ parmi lesquels le notaire Passerieux ⁽³³⁾, ses domestiques ⁽³⁴⁾ et ses voisins B., propriétaires de Rivière auxquels il léguait son portrait ⁽³⁵⁾. Je m'étonnais qu'il n'y ait pas un seul legs fait à Rachilde, sa fille, lorsque j'ai eu la bonne fortune d'apprendre que, trois ans avant sa mort, le capitaine Eymery, avait refusé son consentement au mariage de sa fille ⁽³⁶⁾.

Ce testament se termine par des aperçus philosophiques : "je désire être enterré civilement. L'argent qui aurait été donné pour le culte catholique, que je ne pratique pas, sera distribué aux pauvres. Je suis déiste : je crois à un esprit divin, qui n'est que l'accord harmonieux des mondes entre eux, c'est-à-dire la nature entière. Pour moi, quand l'âme a quitté le corps, un homme mort ne vaut pas un chien en vie ... On ne mettra pas de croix sur ma tombe. Je n'aime pas ces instruments du supplice juif".

Le décès eut lieu le 6 avril 1892 à six heures du matin.

Rachilde écrira simplement : "mon père est mort en dormant, on ne m'a pas fait part de son enterrement, je ne sais où est sa tombe" ⁽³⁷⁾. Je l'ignore aussi, n'ayant pu retrouver sa tombe ni au cimetière de l'ouest ⁽³⁸⁾ ni à Thiviers ⁽³⁹⁾ où résidait, entre deux maladies, sa femme. Les traditions locales de Château-l'Evêque disent simplement que la mère de Rachilde écarta "les veilleuses" de la chambre funéraire en

disant : "vivant il ne m'a jamais fait peur, mort, moins encore", voulut quitter seule Chamarat, et, au lieu d'eau bénite, jeta quelques pierres sur le cercueil de son mari en déclarant : "c'est tout ce que vous méritez".

Des scellés furent immédiatement apposés et confiés à la surveillance du garde-champêtre de la commune, Jean Laporte. Ils furent levés le 14 avril suivant pour permettre, en présence de sa veuve, de procéder à l'inventaire du mobilier du capitaine Eymery. Un long inventaire réalisé par le notaire Hennequin-Lagarde ⁽⁴⁰⁾. On y retrouve les meubles légués par testament, plus le "lit de fer" où est mort l'officier, son argenterie, ses douze cannes, sa montre en or, ses huit "tableaux-paysages", onze pièces d'or dans sa bourse, deux cents litres de vin et un tonneau de piquette dans sa chambre. Le tout estimé par le greffier Dumas à 2.506 francs.

Cette somme fut déclarée lors des formalités de succession, le 1^{er} septembre 1892. On y ajouta la valeur de la propriété de Chamarat (maison et jardin d'un hectare) de la valeur de 500 francs. Comme, aux termes de son contrat de mariage, la veuve Eymery avait un droit de reprise de 12.650 francs, la communauté fut déclarée infructueuse ⁽⁴¹⁾.

Gabrielle Eymery, d'après les traditions locales, ne vint que rarement à Chamarat après la mort de son mari. Elle partageait son temps entre Thiviers et son appartement parisien, 102, avenue d'Orléans.

Les petites tourelles de Chamarat, les vieux chênes de l'allée, la "fosse aux chiens" où il conduisait sa meute, les sabres de cavalerie et la pelisse de l'officier de chasseurs sont les seuls souvenirs de l'enfant trouvé, du brave capitaine, d'un mari rejeté et d'un père attristé - le père de Rachilde.

2) Les Feytaud

Comme pour sa famille paternelle, Rachilde enjolivera quelque peu son ascendance maternelle. A l'en croire, ses ancêtres seraient Dom Feytos, dominicain et Grand inquisiteur d'Espagne ⁽⁴²⁾, dont un fils naturel, François Marie Feytaud aurait épousé une demoiselle de Brantôme, parente de la famille de l'auteur des Dames Galantes ⁽⁴³⁾. La vérité est plus modeste. Les Feytaud sont des marchands de Biras - comme les Lamy avec lesquels ils sont d'ailleurs apparentés - marchands enrichis devenus notables ⁽⁴⁴⁾.

Urbain François, l'aïeul

Il est vrai que son arrière grand-père était prêtre, mais non, comme elle l'affirme "archiprêtre de la cathédrale" et marié "au moment où il allait devenir évêque" ⁽⁴⁵⁾. Madame Sadouillet-Perrin, dans un ouvrage récent ⁽⁴⁶⁾ vient de retracer la vie de ce bisaïeul de Rachilde. M'intéressant aux ancêtres de la romancière, j'ai eu la bonne fortune de retrouver un certain nombre de documents inédits. C'est tout d'abord un

partage, signé aux Granges de Biras, le 14 avril 1771, entre Joseph Feytaud et Marie Fournier⁽⁴⁷⁾. Joseph avait fait de mauvaises affaires, il était endetté, Marie Fournier avait obtenu une séparation de biens le 27 février 1771. A cette époque là, suivant le père Bouet⁽⁴⁸⁾, trois de leurs enfants étaient nés qui seront plus tard prêtres : Pierre (François), Pierre et Urbain-François. Ce dernier est né à Biras le 25 mai 1779, vicaire à Valeuil, curé de Biras (7 juin 1789) puis maire de cette commune (1790) ; il prête le serment patriotique le 14 juillet de cette année, puis le serment constitutionnel le 10 avril 1791. Nommé vicaire épiscopal par Pontard, il sera aumônier de l'hôpital Sainte-Marthe. Le 25 octobre 1793, Urbain-François achète à Eléonor Pipaud des Granges - alors emprisonné - la métairie de la Forêt à Château-l'Evêque, ci-devant propriété de l'évêque. Pipaud, en maison de réclusion, ne pouvant payer les échéances de la vente, Urbain-François se substitue à lui pour 1.478 livres et en devient propriétaire⁽⁴⁹⁾. Le 26 brumaire de l'an II (16 novembre 1793) Feytaud "abdique son sacerdoce" et déclare : "nous réunirons constamment nos efforts pour éclairer nos frères et nos amis en finissant de déchirer le bandeau dont l'erreur et le fanatisme pourraient encore vouloir se servir pour les tromper avec plus de sûreté"⁽⁵⁰⁾. A cette époque, et suivant son passeport, c'était un homme "aux cheveux et sourcils noirs, aux yeux bleus, le nez aquilin, le menton rond et le visage ovale".⁽⁵¹⁾ qui recevait du Conseil général de la commune de Périgueux un grand nombre de tâches de confiance⁽⁵²⁾.

Le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) il se marie civilement avec Charlotte Deglane, fille d'un chirurgien⁽⁵³⁾ et fait bénir son union, en forme privée, par Lagorce, ancien curé de Cladech. C'est plus que sa moitié, elle a dix-sept ans, lui, trente-cinq. L'année suivante, il achète le domaine des Jameaux, commune de Biras, provenant de l'émigré Alexis de Salleton⁽⁵⁴⁾. L'an V le voit instituteur public à Chancelade, propriétaire du moulin de la cité⁽⁵⁵⁾, négociant à Périgueux, "marchand épicier"⁽⁵⁶⁾ et étudiant en droit à Bordeaux. Son père meurt à Biras le 11 brumaire an X, et dans la succession, sa veuve donnera à Urbain-François la moitié de la maison de Biras. Un acte notarié du 22 thermidor an XIII rappelle qu'en l'an VI il était juge suppléant, en l'an VII juge titulaire, puis défenseur officieux près la cour criminelle et le tribunal civil de l'arrondissement de Périgueux. Dès 1806, il est avocat, "l'avocat des pauvres" commence-t-on à dire - et bientôt bâtonnier de l'Ordre.

Le 31 juillet 1807, Mgr Lacombe lui ayant donné toutes les autorisations nécessaires, il se marie, à Saint-Front, avec Charlotte Deglane. Ses deux enfants, Victor-Joseph Phocien et Urbain-François se trouvent légitimés au regard de l'Eglise⁽⁵⁷⁾. Charlotte Deglane teste le 18 juin 1816, en léguant tous ses biens à son mari⁽⁵⁸⁾. Son mari change de domicile et échange, le 6 août 1818 sa maison située à l'angle de la rue de la Reconnaissance et la rue de la Charte avec celle du sieur Petit, à l'angle de la rue Notre-Dame et la rue Saint-Joseph⁽⁵⁹⁾. C'est dans cette

maison qu'à lieu, le 12 septembre 1827 le partage de la succession de la communauté Feytaud-Deglane entre leurs trois fils : Victor, médecin à Bordeaux, Joseph, avocat à Paris et le troisième Urbain-Raymond lequel sera le grand-père de Rachilde ⁽⁶⁰⁾.

Urbain-François meurt le 15 janvier 1845 à Périgueux ⁽⁶¹⁾.

Les incidents survenus à la suite du refus de sa sépulture ecclésiastique, le surlendemain, sont trop connus ⁽⁶²⁾ pour être rappelés.

L'enterrement eut lieu, selon la presse locale, au cimetière de l'Ouest à Périgueux. Pas plus que Mme Sadouillet-Perrin, je n'ai réussi à trouver, ni dans les archives municipales, ni dans les registres de ce cimetière, trace de cette tombe : la plaque portant l'inscription "A l'avocat des pauvres, le peuple reconnaissant" a disparu elle aussi ⁽⁶³⁾. Peut-être le vieil avocat avait-il été inhumé dans le caveau de la famille d'Odon de la Roche Félines, lequel prononça son éloge funèbre. Ce n'est que le 25 mai 1852 que le fils du bâtonnier, Urbain-Raymond, acheta une concession à perpétuité dans le cimetière de l'Ouest. La tombe, comme beaucoup trop d'autres, hélas, est maintenant introuvable ⁽⁶⁴⁾.

Les scellés furent apposés le 27 janvier 1847. Un volumineux inventaire- neuf vacations- fut dressé par M^e Guillier le 25 février suivant. Il y est répertorié une bibliothèque de quatre cent trente volumes, ouvrages de droit et de littérature. Le "fripiér" Lalane évalue la robe de palais (avec hermine), la tabatière d'écaillé et - plus inattendues - la fleur de lys d'argent et la nappe d'autel ⁽⁶⁵⁾. Le mobilier sera vendu, pour plus d'un millier de francs, le 24 mars suivant. La propriété de la Forêt sera adjugée à la barre du tribunal moyennant 12.821 francs ⁽⁶⁶⁾.

Les papiers de famille renfermaient l'historique de la famille de Feytaud (de 1360 à 1844 !), le "livre-journal" (depuis l'an II), le "livre des causes à défendre" (10 mai 1806 - 29 mars 1843) et le "livre des dépenses et recettes" (20 juin 1816 au 1^{er} octobre 1844). Souhaitons que ces documents ne soient pas perdus !

Cet aïeul Feytaud marquera beaucoup la sensibilité de son arrière-petite fille et inspirera, par moment, son oeuvre littéraire, où abonderont les défrocats (les défroqués) et les Religieux oublieux de leurs devoirs (*la Souris Japonaise, la Sanglante Ironie*).

Rachilde fera siennes les traditions périgourdines qui transformaient les prêtres mariés en loup-garou. "On racontait, en pelant les châtaignes ou en énouillant que le curé qui avait pris dame à la Révolution, puni par Dieu, courrait la prétentaine à chaque chandeleur, affublé d'une soutane de loup". Ce sont ces cris de loup qui troublent les soirées du Cros et perturbent les repas familiaux : "c'est lui, l'autre, l'Ancêtre. Nous sommes maudites jusqu'à la cinquième génération, gémissait la mère de Rachilde" ⁽⁶⁷⁾.

No 6.
 - Vaisance
 de
 M^{re} Marie Eymery

Q reciter a Paris par announcement. Le curé seul, ou il
 veut que quelqu'un
 le suppléant soit, et il faut que l'annonce soit
 lue.

De ce jour Fourin mil huit cent sixante, à une heure
 du soir
 Eglise de naissance de Marie Marguerite Eymery,
 enfant de race française, née hier, à six heures du matin, au
 Cros, commune de Châteaun-Bléves, des mariés Joseph Eymery,
 âgé de trente huit ans, Capitaine adjudant Major au 1^{er} Régiment
 de Chasseurs à cheval, et de Marie Gabrielle Foytaud, âgée de 27
 ans, et deux ans, sans profession, demeurés audit lieu.
 Sur la déclaration à nous faite par Marguerite Boyer,
 âgée de quarant deux ans, sage femme, demeurée au Cros,
 de Châteaun-Bléves, qui a présenté l'enfant.
 Et nous Jean Baptiste Obin, âgé de cinquante ans
 prêtre, et Pierre Gaudet, âgé de trente dix ans, sacristain
 demeurés au Cros de Châteaun-Bléves
 Constats, suivant l'usage par nous dressé de la commune
 de Châteaun-Bléves, tant en et avec l'assentement de l'Evêque
 (Doyen de), officier de l'état civil, soussigné.
 En conséquence et les témoins ont signé avec nous,
 après lecture faite, et
 M^{re} Pierre Gaudet M^{re} Boyer M^{re} Obin

... dit hier. De ce jour au milieu de la paroisse. En foi de quoi, j'assigne
 le Doyen de la paroisse.
 Danoy

Le jour d'aujourd'hui mil huit cent sixante, j'assigne de l'église
 de Châteaun-Bléves, de baptême, de l'enfant, née hier
 de Joseph Eymery et de Gabrielle Foytaud de race fran-
 çaise, au Cros, à laquelle on a donné le nom de Marie
 Marguerite. Et par conséquent, Raymond, Marie Foytaud et le marié
 Marie Foytaud, en foi de quoi, j'assigne, il est assigné avec moi le
 Doyen de la paroisse.
 Gabriel Foytaud Foytaud Danoy

Acte de baptême de Rachilde (Archives diocésaines).

Urbain-Raymond, le grand-père

Il est né à Périgueux, le 3 juillet 1807, près de trois semaines avant le mariage religieux de ses parents ; il fut condisciple du futur ministre Pierre Magne au lycée de Périgueux ⁽⁶⁸⁾ et il est facile de suivre sa vie professionnelle et politique grâce à son dossier conservé dans les archives des justices de paix ⁽⁶⁹⁾. Suivant ces documents, il participa aux émeutes des journées de Juillet 1830 et aurait sauvé du pillage le Palais Royal et de l'assassinat deux gardes nationaux ⁽⁷⁰⁾. Typographe à Paris, il fait adopter un "tarif-règlement" qui met fin à une grève désastreuse des imprimeurs (1833).

En 1834, Urbain-Raymond crée à Nontron une imprimerie, édite un journal, fonde la première caisse d'épargne. C'est le 3 août 1836 qu'il signe son contrat de mariage avec Izoline Desmond, fille d'un instituteur et veuve de Léonard Marty ⁽⁷¹⁾. Le même jour - mais à vingt deux heures ! - il se marie à Périgueux devant l'adjoint Aumassip ⁽⁷²⁾. Le 28 mai 1837 naît à Nontron sa fille Gabrielle. Cinq ans après, l'imprimeur nontronnais collaborait à *l'Echo de Vésone*. En 1843 il fondait avec Auguste Dupont et le professeur Dauban la première société de *Secours Mutuels* de la Dordogne.

Parti pour Valenciennes, il devient, en 1847, rédacteur au *Courrier du Nord* ⁽⁷³⁾ et entre de plain-pied dans la vie politique en organisant les "banquets réformistes" de Valenciennes, d'Avesnes et d'Arras. Le 25 février 1848 il part vers Paris pour "s'employer", suivant ses dires, "auprès de Garnier-Pagès, Carnot et Lamartine, à faire aimer la République plutôt que de la craindre". Il reviendra dans la capitale, parmi les volontaires républicains du Nord, durant les journées de Juin et livrera ensuite un obstiné combat contre la candidature de Louis-Napoléon. Son journal sera saisi, mais les autorités locales reconnaîtront son courageux dévouement lors de l'épidémie de choléra qui atteint Valenciennes.

Revenu en Périgord, Urbain Feytaud fonde à Périgueux le *Progrès de la Dordogne* et continue à combattre énergiquement l'Empire. Il est, en 1869, candidat de la "Démodocratie Libérale", s'oppose au plébiscite, se réjouit de la chute de Napoléon III, fait acclamer la République.

En reconnaissance, le gouvernement de la Défense Nationale le nomme juge de paix à Thiviers, le 14 octobre 1870. Il publie des études sociales et politiques ⁽⁷⁴⁾ et prépare sa candidature "républicaine" dans l'arrondissement de Nontron en 1885.

Le 17 janvier de cette année, son épouse Izoline meurt à Thiviers. Le 29 avril, un inventaire des biens est dressé par M^e Rey, notaire à Saint-Jean de Cole ⁽⁷⁵⁾. Le juge de paix a soixante-dix huit ans. Rachilde le décrit comme un vieux journaliste, un "plumitif... aboutissement fatal d'une lignée d'avocats, de tabellions, d'un tas de personnages de la chicane..." ⁽⁷⁶⁾. Il réclamera inlassablement - et encore six



*Gabrielle Eymery,
fille de Rachilde à Thiviers.*



*Le capitaine Joseph Eymery,
père de Rachilde.*



Rachilde enfant.



Rachilde adolescente.

mois avant son décès - une croix de la Légion d'honneur qu'il n'obtiendra jamais⁽⁷⁷⁾. Il s'adonne, au soir de sa vie, à des oeuvres littéraires : *Chant patriotique* pour célébrer l'Alliance franco-russe où le tsar est comparé à une "étoile venue du Nord éclairer le sillon de nos mers" et son dernier ouvrage, paru quelques mois avant sa mort, *le Spiritisme devant la science*, "une nouvelle religion dont les préceptes moraux se confondent avec ceux de la doctrine de Jésus-Christ qu'il considère comme l'être le plus parfait qui ait paru sur terre (mais qui comporte) une unique prière en faveur du progrès et de la perfection"⁽⁷⁸⁾.

Après avoir exercé, durant plus de vingt-trois ans, son office de juge de paix, Urbain-Raymond meurt le neuf avril 1894 dans cette vieille maison que Rachilde n'hésite pas à qualifier d'ancestrale : "cette maison aux balcons verts, très vieil hôtel dans les ferronneries sont peintes, avec ses trois étages bondés de meubles anciens et son écurie pouvant contenir une diligence de six chevaux"⁽⁷⁹⁾. C'est là que la toute jeune romancière habitera lorsqu'elle écrira (en 1879) *les Grandes Manoeuvres de Thiviers*, c'est là qu'elle revient, quinze ans après, assister aux obsèques de son grand-père⁽⁸⁰⁾. Comme son gendre Eymery, je ne sais où le corps fut provisoirement inhumé. C'est seulement en 1898 que fut achetée, au nom des Feytaud-Eymery, la concession n° 222 du vieux cimetière qui a fait, ces derniers temps, l'objet d'une reprise. Une plaque, à l'angle de la rue proche du nouveau presbytère, indique simplement "rue Feytaud"⁽⁸¹⁾.

Gabrielle Feytaud, la mère de Rachilde

Marie-Gabrielle Feytaud naît le 28 mai 1837 à Nontron du temps que son père y était imprimeur⁽⁸²⁾. Petite fille, elle suit ses parents à Valenciennes. Rachilde racontera - mais peut-on la croire absolument ? - qu'elle avait été présentée à l'impératrice Eugénie par son professeur de violon, Bontemps, qu'elle aurait pu entrer aux Tuileries comme demoiselle d'honneur⁽⁸³⁾, qu'elle était très belle et que "son pur profil était au fronton de la Madeleine". "Son teint prenait bien les bougies" et on la surnommait *l'ange Gabriel*, un ange dont la silhouette et l'élégance séduisirent le capitaine Eymery, alors en garnison à Valenciennes. Elle suivit la carrière de son mari, avec de nombreux séjours au Cros où naîtra sa fille Marguerite en 1860.

A travers les ouvrages de Rachilde, on la devine peu maternelle, absente et parfois étrange jusqu'au manque d'équilibre nerveux. Les difficultés avec sa fille deviennent sérieuses, la mésentente s'agrandit avec son mari. Rachilde part vers Paris en 1881, le Cros est vendu en 1883. Elle suit ses parents à Thiviers dans cette maison où "un somptueux mobilier aurait suffi à combler tous les hôtels de la préfecture"⁽⁸⁴⁾. Sa mère meurt en 1885, son père en 1894. Elle partage son temps entre Thiviers et Paris où elle a un appartement, un "pied à terre" avenue d'Orléans.

161

... alors que dans le cimetière de Torignea
 il y a un monument érigé à la mémoire de mon
 arriére grand père, un père agé de cent ans
 on ne peut lire cette belle épitaphe : ... l'aveu
 des années le peuple reconnaissant, s'élève au
 se trouva le tombeau de mon père, son héros de
 la guerre de 1820 et on ne m'a même pas
 fait part de son enterrement.

—
 fin de : Quant j'étais jeune...
 (Lettre à Rachilde)
 de Rachilde

manuscrit, remis à M^{lle} Maussion le ~~18~~
 mardi 22 mai 1946. M^{lle} Maussion

Au sujet de : Autographe de Rachilde pour la mort de son père
 (elle avait 86 ans).

Sa raison commence à se disperser. Les archives nationales et départementales ⁽⁸⁵⁾ renferment des enquêtes de police singulières. Gabrielle Eymery écrit des lettres extravagantes à des personnalités en vue dont elle se sent conseillée dans des "hallucinations auditives" : pourtant elle vit dans l'aisance, titulaire de la pension militaire de son mari. Mais la maladie s'aggrave, elle doit être hospitalisée, internée à Charenton, soignée par le docteur A. Ritti ⁽⁸⁶⁾. Rachilde écrit : "elle finit ses jours dans un palais dépendant du ministère de l'Intérieur où elle écrivit à deux cent cinquante dirigeants de l'Etat des lettres d'une haute tenue philosophique, mais malheureusement datées de Charenton" ⁽⁸⁷⁾.

Gabrielle Eymery meurt à Paris le 15 septembre 1910 ⁽⁸⁸⁾. Son grand-père, son père, son mari ont été aussi enterrés en des lieux qui restent encore inconnus. L'histoire, petite ou grande, a ses mystères. Ce que l'on sait de plus sûr est consigné - férocement - dans le *Journal Littéraire* de Léautaud. Rachilde vient de recevoir les meubles de sa mère, le mobilier Régence attendu depuis le 13 octobre 1910. En 1911, elle aménage son salon et Léautaud écrit : "Aujourd'hui, réouverture du Guignol Rachilde, dans le nouveau décor des meubles de l'héritage, au milieu des portraits de famille ramenés du Périgord... Rachilde a présenté ses ancêtres, on se serait cru à *Hernani*, à l'acte des portraits" ⁽⁸⁹⁾.

L'emplacement de la maison Feytaud, à Thiviers, n'a pas été facile à situer. L'on retrouve plus aisément le site d'un vieux château que les murs d'une maison bourgeoise dans une petite ville. D'autant plus que la rue "du cauchemard" qu'indique le recensement de 1891 est devenue la rue du Presbytère puis la rue Notre-Dame. Grâce à des chercheurs thibériens ⁽⁹⁰⁾, j'ai pu localiser cette belle et ancienne demeure, proche du château et de l'église. Rachilde n'a presque pas exagéré l'importance de cet hôtel particulier. Elle a simplement multiplié la bibliothèque du grand-père et oublié les Christ, les bénitiers et les statues de la Vierge ⁽⁹¹⁾ mais l'environnement a été modifié, du moins tel que le montre l'aquarelle peinte, en 1909, par Gabrielle, la fille de Rachilde ⁽⁹²⁾. La maison fut vendue, trois mois après la mort de sa mère, par Gabrielle Eymery à Guillaume Montignac, de Montreuil-sous-Bois, le 28 décembre 1910 ⁽⁹³⁾. Au décès de ce dernier, son petit-fils, Auguste Weiss en devient propriétaire ⁽⁹⁴⁾ et la revend, le 5 novembre 1924 à la société civile *Notre-Dame de Thiviers* ⁽⁹⁵⁾. Des soeurs garde-malades s'y installent et y fondent un patronage de jeunes filles. Le 14 juin 1973 cette association revend la maison au ménage Chabrol ⁽⁹⁶⁾.

J'ai tenu à visiter, avant que l'intérieur ne fut totalement modifié, la demeure où vécurent les Feyraud, retrouver "le salon de compagnie", le "bureau du juge" et le jardin où Rachilde reçut les hommages de l'état-major du XII^e Corps.

--ooOoo--

Il est temps de quitter la rue du Cauchemard, de refermer la grille de Rivière, le portail du Cros, de quitter l'allée qui mène à Chamarat. De ranger dans les classeurs les vieux papiers et les photos jaunies. Celle de la jeune élève d'Eugénie Sauvinet et du brave capitaine de l'armée d'Afrique. De quitter, comme elle, la vallée de la Beauveronne. A-t-elle vraiment quitté ce "triangle rachildien" ? Toute son oeuvre littéraire en restera imprégnée, au long de sa vie parisienne. Pour écrire un bon roman, sauce Rachilde, j'ai découvert la recette : il faut un étang et des loups, un défroqué et un bâtard, le précepteur amoureux et les noblaillons de Province. on y ajoute des fantômes et des névrosés, une bonne pincée de spiritisme et des peupliers d'Italie qui croissent avec insolence près d'une rivièrette. Et, pour lier le tout un paysage périgourdin et un immense talent.

P.P.

Les Racines du Sang (notes)

- (1) Claude Dauphiné : *Rachilde, Femme de lettres, 1900*, Périgueux, Fanlac, 1985, p.10 et suivantes. L'auteur cite l'écrivain. (Mon père) "était le fils d'un hobereau de province, le beau d'Ormoï, qui était marquis comme un oiseau de volière a des plumes sur la tête et qui faisait des victimes chez les femmes" (parmi lesquelles) "la lectrice de Madame de Lidonne, pauvre fille sans fortune, jeune orpheline que les riches protégeaient. Lorsque d'Ormoï avait voulu reconnaître mon père, celui-ci lui avait répondu : épousez d'abord ma mère". (*Quand j'étais jeune, op. cit.* p.67 et 127). On voit que Dauphiné avait confondu châtelaine et lectrice.
- Quant à la carrière militaire du capitaine Eymery, elle est évoquée dans le même ouvrage (pages 10 et 11) et dans *les Rageac* (Paris, Flammarion, 1921, p.22)
- (2) A.D.D. 3 X 81
- (3) *Ibid.* 3E10814, acte 365.
- (4) *Ibid.* acte 366. Jeannie Eymery déclarait être la fille de feu Martial Eymery et de Marie Ranouil. Jean Veyry épousa l'autre cuisinière, Luce Lacour.
- (5) Archives municipales de Périgueux GG98.
- (6) Archives municipales de Périgueux GG133. Le contrat de mariage, reçu Dubouché, est du 2 décembre 1765. A.D.D. 3E1386. Cf. Roux, *les Ursulines de Périgueux, op. cit.* II, p.217.
- (7) A.D.D. 5E101/13. je n'ai pu retrouver la tombe de madame de Lidonne dans l'actuel cimetière de Chancelade.
- (8) Cadastre de 1829. *Ibid.* 63P1178. Je remercie M. Revierigo des renseignements qu'il a eu l'obligeance de me fournir.
- (9) Achat, en 1868, par la commune de Chancelade, aux héritiers Dessalles de la Giberrie, d'une maison et dépendances pour servir d'école. *Ibid.* 10 O Chancelade.
- (10) Paris, Ferenczi 1928. Rachilde esquisse le portrait d'une femme du monde amoureuse de son neveu et assassin de son domestique, un nain monstrueux. A noter que dans la *Souris Japonaise* (Paris, Flammarion 1925) le héros s'appelle Henry Dormoy et que dans *Duvel d'Ange* (Paris, 1943) Edmond Dormoy est l'époux de l'infortunée Bathilde. Rachilde conte même que sa mère lui montre, sertie dans un cadre d'or, une miniature représentant son arrière grand-mère maternelle, "une vraie, à qui on a coupé le cou à la Révolution". (*Les Rageac, op. cit.* p.243).
- (11) Testament du 10 mai 1842, reçu Gilles Lagrange. A.D.D. 3E9116.
- (12) L'inventaire de la succession fait état d'un important mobilier : dix-huit douzaines de serviettes, autant de nappes, vingt paires de draps, quatre lits "à l'ange", huit buffets ou

- armoires, dix-huit chaises "pour les chambres de maître", des couverts d'argent et d'orfèvre-ne, dix barriques de vin, le tout estimé 2.340 francs. *Ibid.* 266Q24.
- (13) *Ibid.* J5969.
- (14) "D'azur au mont de huit coupeaux d'argent, au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur". *Armorial, op. cit.*, II.54.
- (15) SHAP, 1879, p.169-172. Cf. aussi *Généalogie des Lidonne (pramanuscripto)* par Dujarric-Descombes et SHAP 1920 (p.27, 57, 275), 1923 (p.108), 1924 (p.336).
- (16) Achat par Jeanne Eymery d'une concession au cimetière de l'Ouest, 7 mars 1847. A.D.D. (archives municipales, 5357).
- (17) Maison à l'angle de la rue des Chaînes et de la rue de l'Arc, avec façade place Saint-Silain. Jeanne Eymery avait acquis cet immeuble à la barre du tribunal le 25 avril 1833. *Ibid.* 3E10703.
- (18) *Ibid.* 5384 3M, 5385.
- (19) "J'allais voir ma grand-mère quand j'étais fillette ... elle me tricotait de beaux bas à jours ..." (*Quand j'étais jeune, op. cit.* p.67-68).
- (20) A.D.D. Archives municipales H4/1842.
- (21) *Les Rageac, op. cit.* p.22, 64, 80, 145.
- (22) *Ibid.* p.115-135.
- (23) Alors que Rachilde le présentera "comme un Don Juan qui changeait de maîtresse aussi souvent que de garnison", (*Organographes du Cymbalum Pataphysicum, op. cit.*, page 17). Collection B.
- (24)
- (25) En 1871, le capitaine Eymery se plaint à son général inspecteur de n'avoir pas été nommé chef d'escadrons, alors que ses camarades n'ayant pas participé à la campagne d'Allemagne avaient été promus au grade d'officier supérieur. (Archives de Vincennes).
- (26) Archives de Vincennes.
- (27) Lettre à l'auteur de l'archiviste diocésain de Cambrai, 13 janvier 1993.
- (28) Reçu Guislain, notaire à Valenciennes. A.D.D. J2072.
- (29) *Ibid.* 3E10703.
- (30) Aux grandes manoeuvres de Thiviers (1879) il avait voulu revêtir son uniforme de lieutenant de loutetier. *Quand j'étais jeune, op. cit.*, p.71.
- (31) Reçu Passerieux, notaire à Château-l'Évêque. Minutier de Me Mordiconi, notaire à Périgueux.
- (32) Ainsi une certaine Camille-Augustine-Marie Cagniard (13, rue des Abbesses à Montmartre), à laquelle il louait une partie de son mobilier "en souvenir du charme qu'il avait toujours éprouvé en entendant sa belle voix". Les parentes de la fille de Rachilde, Gabrielle Fort, possèdent encore un tableau du peintre Emile Cagniard.
- (33) Joseph Eymery louait à son notaire un bureau Louis XIII et au fils Passerieux une selle anglaise. Tous deux devaient renoncer à ce legs. Rachilde décrira le tabellion, sous le nom de Passerien comme un "loutetier enragé, amateur de bons vins, de bonne chère et de bonnes tout court" (*Les Rageac, op. cit.*, p.236).
- (34) Françoise Murat, épouse Jean Maynard, âgée de 45 ans, sa cuisinière héritait des meubles de la chambre qu'elle occupait à Chamarat, à condition de s'occuper de la vieille chienne Flora. Son fils Jean, "jardinier domestique du capitaine", d'un fusil à piston et d'une trompe de chasse. (A.D.D. 3E18856).
- (35) Le portrait, signé Joubert et datant de 1887, représente en buste le capitaine Eymery, d'après une photographie prise à Clermont-Ferrand en 1872.
- (36) "...Je possède une famille absolument odieuse ... mon père (quelle féroce brute) après avoir donné son consentement à mon mariage, le retire sans motif avouable ... le 23 de ce mois je viens d'envoyer "facte respectueux" en usage vis-à-vis de parents qu'on ne respecte plus guère, et le 23 mai je serai sans doute mariée ... Je tiens bon, et lorsque je veux atteindre un but, bon ou mauvais, la mort entre les dents, je ne cède plus ..." (lettre à Georges de Peyrebrune, 25 avril 1889, bibliothèque municipale de Périgueux).
- (37) *Quand j'étais jeune, op. cit.*, p.171.
- (38) Peut-être dans la concession, achetée au cimetière de l'Ouest, le 7 mars 1847 par sa mère. A.D.D. archives municipales, 5357.
- (39) C'est en 1848, six ans après le décès du capitaine Eymery qu'une concession fut achetée, au nom d'Eymery-Feytaud, dans le vieux cimetière de Thiviers. A.D.D. 3E18856.
- (40) *Ibid.*, 266Q67.
- (41) *Organographes, op. cit.*, p.8, Jarry lui écrivait, le 28 mai 1906: "Madame, vous qui descendez des Grands Inquisiteurs d'Espagne"...
- (42) Les archives de Brantôme, suivant le chanoine Brugière, mentionnent seulement le mariage, en 1768, de Claude Eymery, sieur de Vert-Galand, et de demoiselle Marie Dubreuil (Archives diocésaines).
- (43) François Feytaud, sergent royal à Biras et M. Jean Feytaud, prêtre à Biras (1617); Léonard Feytaud, notaire royal à Biras (1640) (carnets Grangier, *op. cit.*, 1884). François Feytaud, praticien habitant le bourg de Biras, mort en 1707; Paul Feytaud, sieur des Landes, décédé à Biras le 1er octobre 1712; Marguerite Feytaud épouse le notaire Rebière en 1696. (A.D.D. 3E343).
- (44) *Quand j'étais jeune, op. cit.*, p.69.
- (45) Rachilde rejoint un autre écrivain issu d'un mariage de prêtre, Marcelle Tinayre est la petite fille de Joseph Chasteau, ancien curé de Creyssensac et instituteur, durant la Révolution, à

- Tocane. (R. Bouet, *Dictionnaire Biographique*, Piégut-Pluviers, Delta Concept, 1993, t.p.194). A noter que le romancier Jules Verne épouse, le 10 janvier 1857, à Paris, la petite fille de Joseph Dufraisse, ancien sous-diacre de Chancelade (*Ibid.*, p.303).
- (46) A. Sadoulliet-Perrin : *En Périgord, Destins Parallèles*, Périgueux; Fanlac; 1992, p.75, sq. Cf. SHAP, 1984, p.339.
- (47) A.D.D. 2E715/7.
- (48) R. Bouet, *Dictionnaire Biographique*, op. cit., not.787, 788,789.
- (49) Procuration de Pierre-Eléonor Pipaud à son épouse Aimée des Meules, 16 octobre 1793 ; vente par cette dernière à Urbain-François Feytaud, prêtre, le 25 octobre 1793, A.D.D. 3E10785, SHAP, 1938, p.516. Cette métairie fut vendue à la barre du tribunal de Périgueux, le 26 août 1847, et achetée par Auguste Boisseuil de Saint-Astier.
- (50) A.D.D. L.34. R. Bouet, op. cit., t. 1, 119.
- (51) A.D.D. 19.
- (52) P.J. Crédot, *Pierre Pontard, Evêque Constitutionnel de la Dordogne*, Paris, Delhomme et Bréguet, 1893, p.335.
- (53) Contrat reçu Bourcin-Dubouché, 7 nivôse an II, A.D.D. 2E317/25.
- (54) Achat au district de Périgueux, 29 brumaire an III, *Ibid.*, 3E18802, et vente par Salleton à Feytaud des noyers réservés pour les manufactures de la République, *Ibid.*, 3E2758.
- (55) Acte reçu Beleymes, 12 nivôse an V.
- (56) Le 22 thermidor an XIII, Urbain Feytaud, déclarera qu'il n'a jamais tenu de commerce et que seule son épouse était épicière.
- (57) Archives diocésaines. G. Rocal a publié, l'acte de mariage in *De Brunraie à Waterloo en Périgord*, Paris, Fleury, s.d., p. 61.
- (58) Reçu Beleymes, A.D.D. 3E12334.
- (59) *Ibid.*, 3E1236. La rue de la Reconnaissance a disparu dans le percement de la rue Saint-Front en 1861. Dans un article de *L'Echo de Vézère* (21 février 1829, p. 8), la maison de l'avocat Feytaud porte le numéro 14 de la rue Notre-Dame.
- (60) *Ibid.*, 3E12345. Le docteur Feytaud habitait place Puyपालin à Bordeaux. Il avait épousé, par contrat du 1er mars 1828 retenu Cocillac, notaire à Bordeaux, Sophie Tavel, artiste peintre. Elle se séparera de lui par arrêt de la Cour de Bordeaux en mai 1831.
- (61) A.D.D. 2 MIEC 168.
- (62) Archives diocésaines, C456.
- Echo de Vézère*, du 20 au 26 janvier 1847 (A.D.D. OPRE 417/1847). A. Sadoulliet-Perrin, op. cit., p.90 et sq. Les deux publications: *Défense de M. le préfet de la Dordogne contre une entreprise fanatique et intolérante de l'évêque de Périgueux*, Périgueux, Bouchané, 1847 *Défense de Mgr l'évêque de Périgueux contre M. le préfet de la Dordogne, MM. le maire, ses adjoints, le commissaire de police et les trois quarts des habitants de Périgueux à propos du corps de M. Feytaud, ancien prêtre marié*, Périgueux, Dupont, 1847.
- (63) Durant les mois de janvier et février 1847, *L'Echo de Vézère* lança une souscription pour élever un mausolée à la mémoire de Feytaud. Il devait comporter une inscription : "A l'avocat des Pauvres, les périgourdins reconnaissants". Cf. *Quand j'étais jeune*, op. cit., p.170.
- (64) A.D.D. archives municipales 5358.
- (65) A.D.D. 3E18802, 278Q11.
- (66) *Ibid.*, 266Q24. L'acquéreur était Auguste Boisseuil, de Saint-Astier, *Ibid.*, 3E10765.
- (67) *Les Rageac*, op. cit., p.169, 172, 185, 253, 256. A juste titre, Noël Santon (op. cit., p.7 et 8) souligne l'importance du loup dans l'œuvre de Rachilde. En particulier dans la nouvelle *la fille du loupveter (l'imitation de la Mort*, Paris, Mercure de France, 1903).
- (68) SHAP, 1930, p.234.
- (69) A.D.D. 1 U 9.
- (70) *Ibid.* et SHAP, 1930, p.234. *L'Echo de Vézère* du 8 août indique que Feytaud, malade, aurait envoyé par la fenêtre du grenier de sa maison de la rue Montorquail des pavés sur les Suisses et se serait félicité d'avoir tué un officier et plusieurs hommes. Au moment de la parution de son ouvrage, Georges Rocal reçut une lettre de Rachilde lui écrivant que son grand-père, honoré de la médaille de Juillet, "était incapable d'une lâcheté de ce genre" (G. Rocal, *La Révolution de 1830 en Dordogne*, Paris, Saignol, 1935, pp. 11-13).
- (71) A.D.D. 3E6980, contrat reçu Gilles Lagrange. L'imprimerie de Nontron valait, suivant cet acte, quinze mille francs.
- (72) Parmi les témoins : Baptiste Dubois, directeur des Postes et J.François Bayle, secrétaire en chef de la mairie, deux francs-maçons qui deviendront importants, mais je n'ai pas trouvé trace des Feytaud, père et fils, dans les archives maçonniques. J.B. Dubois était, dès 1843, Rose-Croix des Amis d'Henri IV. J.F Bayle était reçu maître le 20 novembre 1840 (communication Guy Penaud). Rachilde décrira sa grand-mère comme "une grosse dame toute ronde qui avait été blonde et jolie comme un cœur". *Les Rageac*, op. cit., p.218.
- (73) Après avoir vendu sa librairie (livres classiques et livres de piété !) le 11 décembre 1845, A.D.D. 3E91163, Victor-Raymond fut soutenu, dans son combat politique, par Lamartine. Le 20 octobre 1847 l'écrivain l'assurait "qu'il s'associait de cœur aux efforts des bons citoyens du département du Nord pour régénérer l'opinion publique par ces pacifiques démonstrations qui avertissent les gouvernements". (Collection Romana Severini Brunori). Urbain-Raymond figure, en tant que rédacteur en chef du *Courrier du Nord*, le 8 janvier 1846. Dès les premières lignes de son éditorial, le journaliste milite pour une réforme électorale "assez large pour introduire dans nos mœurs politiques aucun élément de désordre et d'anar-

- chie". Il développera ses idées dans un ouvrage (Valenciennes, Henry, 1848) *Projet de réforme électorale et parlementaire*, mais ne sera pas élu aux élections municipales de sa ville. Son dernier article est du 29 juin 1841. Il écrit dans *Le Courrier du Nord*: "Je me suis toujours efforcé de tenir haut et ferme le drapeau du libéralisme, ou de le ressaisir avec ardeur lorsque la force brutale des faits le faisait momentanément échapper de mes mains..." (communication de M. Mauffray, conservateur en chef des archives municipales de Valenciennes, que je remercie).
- (74) En 1874 : "Moyens de salut, nos plaies, le mal, le remède".
En 1885 : "Le crédit agricole ; la compétence des juges de paix, les retraites pour la vieillesse ; les sociétés de secours dans les campagnes".
A.D.D. 3E15912
- (75) *Les Rageac, op. cit.*, p.55
- (76) De 1854 au 14 juillet 1890, de l'exposition de 1878, de la venue du Président de la République en 1888, du Centenaire de la Révolution en 1889, au moins six demandes sont enregistrées à la préfecture, recommandées par l'amiral Fauchon de Mesplier, le marquis de Malleville, Dusolier et Theulier. Urbain-Raymond se présente "comme un vieillard dont la vie et les modestes talents méritent, en fin de carrière, une récompense longtemps attendue après soixante ans de republicanisme, alors que les observateurs du vent passent avant lui". A.D.D. 1 U 9.
- (78) Thiviers, Imprimerie Fargeot, 1893 et 1894.
- (79) *Quand j'étais jeune, op. cit.*, p.83.
- (80) Le récit des obsèques se trouve dans *l'Indépendant de Thiviers*, 15 avril 1894.
- (81) En février 1908, la fille du magistrat, Gabrielle Feytaud-Eymery, se plaint auprès du conseil municipal de Thiviers que la plaque indiquant la "rue Feytaud" ait disparu. Le maire répondra que cette plaque était due "à une initiative privée" et le conseil décida de ne pas donner de suite à cette démarche. (Registres C.M. de Thiviers, communication de Christophe Buisson).
Archives municipales de Nontron.
- (82) *Quand j'étais jeune, op. cit.*, p.126, *Les Rageac, op. cit.*, p.180.
- (84) *Quand j'étais jeune, op. cit.*, p.169.
- (85) A.D.D. 4M46. Lettre du préfet de Police de Paris et réponse du sous-préfet de Nontron (12 et 25 octobre 1906).
- (86) *Organographes, op. cit.* p. 10 et 16. Rachilde écrivait : "une nervosité la dévorait en dedans". (*Les Rageac, op. cit.*, p.147).
- (87) *Dauphiné, op. cit.*, p.126. La correspondance de Rachilde avec Georges de Peyrebrune marque les étapes de la maladie de Gabrielle Feytaud: "Madame Eymery est en train de donner des signes d'aliénation mentale tellement grave qu'on va être obligé, je le crains, de la faire enfermer ou interdire ... Ma mère est devenue folle à lier au mois de juillet de l'année dernière et a été internée sur la demande formelle de la Préfecture de Police"... (13 mars 1901, collection de la bibliothèque municipale de Périgueux). Je remercie Mme Robin, bibliothécaire honoraire, de m'avoir signalé ces documents.
- (88) Elle laissait à sa fille, outre un important mobilier, vingt actions nominatives du *Mercur de France*. A.D.D. 354Q65.
Elle fut enterrée à Thiviers, avec ses parents. Le 8 septembre 1931, sa petite fille Gabrielle Fort, au volant de sa voiture *Ramona* se rendit à Thiviers et se fit conduire par le garde-champêtre sur la tombe de sa grand/mère pour y déposer une gerbe. (Archives Romana Severini Brunoni).
- (89) Tome II, p.333. Cité par dauphiné, *op. cit.* p.79.
- (90) Je remercie le père Miane, curé de Thiviers, M. Legendre, libraire et Brigitte Manaud bibliothécaire, Mme Chabrol d'avoir facilité mes recherches.
- (91) L'inventaire dressé en 1885 énumère onze portraits de famille, un mobilier important de diverses époques, un piano, le service de table "au chiffre de Madame Feytaud". La bibliothèque contient 400 volumes - et non 3000 comme l'affirmait Rachilde (*A Mort, op. cit.*, préface, p.X). L'ensemble du mobilier était évalué 4.682 francs. (A.D.D. 3E15992).
Au décès du juge Feytaud, la succession comprenait aussi une deuxième maison sise rue du presbytère et séparée par un porche. (*Ibid.*, 354Q50).
- (92) Collection Romana Severini Brunon.
- (93) Acte reçu Versavaud, notaire à Thiviers
- (94) Acte de partage reçu Robillard, notaire à Montreuil, 30 janvier 1912.
- (95) Acte reçu de Maçondaux, notaire à Thiviers.
- (96) Acte reçu Grangé-Laborie-Arnieu, notaires associés à Thiviers.

TABLE

Introduction.....	785
I - Les Racines du Sol.....	786
1. Le fief de Rivière (famille de Tortel, de Tessières, de Mallet, Mercier-Lacombe, Aveline, Vial d'Aram, Bernard, Huss et Arsène-Henry).....	786
Rachilde et Rivière.....	789
Notes.....	790
2. Le domaine du Cros (familles Lamy-Lapeyrière, Roux, De Kerloguen, Feytaud, Valégeas).....	792
Rachilde et le Cros.....	795
Notes.....	799
3. Le manoir de Chamarat.....	802
Notes.....	802
II - Les Racines du Sang.....	803
1. Les Eymery.....	803
2. Les Feytaud.....	808
Rachilde et le Périgord.....	808
Notes.....	817
Table.....	821

Bridoire se meurt

par Marcel BERTHIER

C'est peut-être le 31 décembre 1167 que Bertrand de Bridoire et sa femme ont donné à l'abbaye de Cadouin le manse de Fonte Sergio en présence de Bernard, abbé de Gondom, et d'Isarn de Cervole.

Dix-sept ans plus tôt déjà Bridoire avait été mentionné dans le cartulaire de la Sauve-Majeure.

Une grande histoire commençait.



Nous en connaissons quelques jalons grâce au cartulaire de Cadouin qui mentionne, en 1215, Bernard de Bridoire et, en 1226, Arnaud et Foulques. Dans la deuxième moitié du XII^e siècle, Bridoire est devenu une coseigneurie entre les Maureilhac et les Aubeterre, sous la suzeraineté de Marguerite de Turenne. Sous les Rudel de Pons, Bridoire appartient aux Roquefort qui seront, au XV^e siècle, associés aux Chaumont de Badefols, aux Ségur de Ponchapt et, à nouveau, aux Maureilhac. Les mariages successifs porteront Bridoire aux Pardaillan de la Mothe Gondrin puis à Louis de Chaumont, seigneur de Clermont.

Entre la guerre de Cent Ans et celles de Religion, les ruines furent relevées et le château agrandi. Vers 1560, Bridoire fut pris par les protestants mais Monluc le reprit en 1569/70 et, dans ses commentaires, conte longuement l'aventure.

Le 30 juillet 1576, Henri de Navarre qui s'est enfui de la cour, dîne à Bridoire chez son ami Blaise de Pardaillan, marquis de la Mothe Gondrin, avant de gagner Nérac. Si Henri de Navarre peut dîner à Bridoire, c'est que Monluc n'a pas autant ruiné le château qu'on l'a parfois prétendu.

En 1624 Louise de Pardaillan, fille de Blaise, épouse à Bridoire Louis de Chaumont, seigneur de Clermont de Beaugard.

Après quelques années de paix, Bridoire est pris dans le tourbillon de la Fronde, et sur ordre du duc d'Epemon, le 15 septembre 1649, monsieur de Fresnoy, maire de Bergerac, s'empare du château et y établit une garnison.

Un siècle plus tard, le domaine de Bridoire est morcelée. Les terres appartiennent, pour une large part, aux Peyronny des Gendres, le reste, avec le château, est propriété des Boussant, marquis de Bazillac.

Le 23 juin 1773, Jean-Jacques de Boussant échangea Bridoire contre la seigneurie de Bourg de Quercy qui appartenait aux deux frères Jean-Georges et François de Souillac. Ceux-ci possédaient déjà le château de Bardou non loin de Bridoire.

Jean-Georges mourut le 16 avril 1792 à Toulouse, laissant quatre filles. La dernière, Joséphine, née en 1777, hérita de Bridoire qu'elle apporta par mariage, en 1806, au marquis Louis de Foucauld de Lardimalie.

Il semble que les Foucauld continuèrent à habiter le château de Malbernac à Creysse puis Campréal à Bergerac au moins jusqu'en 1865. La première naissance enregistrée à Bridoire est, en 1884, celle de Marie de Foucauld. Elle se maria aussi à Bridoire le 8 mai 1907 avec Jacques de Vincens de Causans et leurs cinq filles y vivront jusqu'à leur mariage ou à la mort de leur grand-mère en 1938. Le marquis Arnaud de Foucauld de Lardimalie y mourut en 1932 après avoir été maire de Ribagnac pendant quarante-deux ans.

On a souvent prétendu que Bridoire était "le château du père de Foucauld". C'est évidemment faux. Le père de Foucauld appartenait à une branche cadette des Foucauld de Pontbriand et ceux-ci étaient issus

au XV^e siècle des Foucauld de Lardimalie. Malgré cette parenté très éloignée, des relations familiales s'étaient maintenues et le père de Foucauld est venu deux fois à Bridoire: le 6 mars 1911 pour une seule journée et du 26 au 30 juin 1913 pour quatre jours. C'est pendant ce séjour qu'il occupa la chambre qui ouvrait sur la tribune de la chapelle. En 1939, Bridoire fut vendu à M. Lecher qui l'habita jusqu'à sa mort. Le château fut ensuite acheté par une société civile immobilière agricole de droit sénégalais en 1978. Cette société, représentée par un Béninois, M. Boissier-Palun, ancien avocat à la cour de Paris, a effectué pendant quatre ans des travaux d'entretien, notamment sur les toitures. Depuis plus de dix ans le château est à l'abandon. De loin, il a encore fière allure mais, si l'on y regarde de plus près, on voit que les toitures se dégradent. Beaucoup de fenêtres sont démunies de vitres. Le lierre et les ronces envahissent même l'intérieur. Surtout des pillards et des vandales ont tout détruit: cheminées, tapisseries, bibliothèques, cloisons, portes, rien n'a été épargné.

En 1989, une Association historique de Ribagnac a été créée sous la présidence du maire de Ribagnac. Son objectif essentiel est de sauver ce qui reste de Bridoire.

Le 30 mai 1990, les façades et les toitures, le puits et le pigeonnier ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du préfet régional d'Aquitaine.

Le 31 juillet 1992, Bridoire a fait l'objet d'une mesure de classement d'office par décret pris en Conseil d'Etat.

Malgré de nombreuses manifestations que l'autorité administrative locale supporte mal semble-t-il, malgré de nombreuses démarches, malgré les interventions de ceux qui sont attachés à Bridoire et aux souvenirs qu'il représente, rien ne se passe, aucun travail de sauvegarde n'est entrepris. Lorsque la pression se fait plus forte (télévision, radio, presse...), Boissier-Palun ou son épouse téléphone au maire de Ribagnac, à la gendarmerie de Sigoulès ou aux journalistes, à moins qu'ils ne portent plainte comme ce fut le cas récemment.

Le silence de ceux qui sont censés savoir, l'impuissance évidente des pouvoirs publics, les démarches intempestives de ceux qui ne savent pas font naître d'in vraisemblables fables où se mêlent Bokassa, de louches trafics financiers et de sordides influences politiques.

Mais Bridoire se meurt...

M.B.

Bibliographie succincte:

- Jean Tarde: *Chroniques* - Marseille: Lafitte Reprints, 1981.
 Jean Maubourguet: *Le Périgord méridional* - Roc de Bourzac, 1989.
 Blaise de Monluc: *Commentaires* - Gallimard, 1964 (La Pléiade).
 Jean-Louis Lachaud: *Bergerac de la préhistoire à nos jours* - Bergerac, 1987.

Marcel Berthier: Le château de Bricoire à Ribagnac in *Vieilles demeures en Périgord*, n° 5-1990, pp. 37-50.

Marcel Berthier: Le dernier voyage en Périgord de Charles de Foucauld in *BSHAP*, tome CXV, 1988, p. 167-171.



Les Eyzies en 1928

par JEAN-CHARLES

André Mellerio avait soixante-six ans quand il se rendit pour la première fois aux Eyzies. C'était en 1928. Quelques années avant, à Marly-Le-Roi, où il habitait, il avait été piqué par ce qu'il appelait "la tarentule préhistorique".

Romancier, auteur dramatique, critique d'art, il était spécialement connu pour ses ouvrages sur Odilon Redon. Mais il était avant tout collectionneur. Tableaux, gravures, livres, insectes voisinaient avec les silex taillés de la préhistoire qu'il avait découverts en Seine-et-Oise.

Pendant ses vacances à Cassarat et au bourg de Saint-Aulaye, il arpentaient les terres labourées de la région, le plus souvent accompagné d'un ou deux de ses petits-enfants.

L'auteur de ces lignes¹ se souvient d'une certaine pointe moustérienne qui lui valut une prime de cinq sous. Et, lorsqu'un cultivateur intrigué demandait à ce monsieur inconnu la raison de sa présence, il avait droit à une réponse, la même pour tous :

— Je cherche ce que d'autres ont perdu depuis bien longtemps.

Vint un jour où André Mellerio souhaita soumettre le résultat de ses recherches à plus savant que lui. C'est ainsi que le 16 novembre 1928, accompagné de sa femme et de sa plus jeune fille, il mit le pied sur le quai de la gare des Eyzies.

L'événement fut bien entendu ignoré de la presse locale et l'on n'en saurait rien, si de 1914 à sa mort, en 1943, André Mellerio n'avait pas tenu son journal.

Il est un peu difficile à déchiffrer, mais une de ses petites-filles, Agnès Gillain, a entrepris de le dactylographier et, quand elle arriva à 1928, le voyage du grand-père aux Eyzies lui parut mériter une publi-

1. Petit-fils d'André Mellerio, Jean-Charles est aussi l'auteur de *La Foire aux cancrets* et de nombreux best-sellers du rire. Tandis que sa cousine Genevieve Callerot s'est fait apprécier comme romancière du Périgord, avec en particulier *Les cinq filles du Grand-Barrail*.

cation particulière.

Partis de Saint-Aulaye à sept heures du matin, les trois voyageurs avaient fait escale à Ribérac, puis à Périgueux. Vers treize heures, ils étaient aux Eyzies, mais laissons parler André Mellerio.

En ce vendredi 16 novembre 1928.

Les Eyzies! J'éprouve une véritable émotion en descendant du train. Voilà tant et tant d'années que ce nom est pour moi un symbole du Préhistorique riche en développement, considérations, etc. Et voici que pour moi il devient vivant. J'éprouve une impression quasi-religieuse, tel le Musulman à La Mecque.

Nous descendons, et nous partons à pied avec nos affaires; nous avons fait environ 100 mètres ou un peu plus, quand nous arrivons à l'*Hôtel de la Gare et de Cro-Magnon*. Il est modeste mais de bonne apparence, et assez important comme dimensions pour un petit pays. Rien, heureusement, des terribles *Palace-Hôtels*. Terribles comme aspect... et comme prix. Nous entrons, l'hôtel est tenu par la famille Leyssalles; nous avons affaire à une jeune femme d'environ trente ans. Je m'explique avec elle, je lui dis que je suis recommandé à Peyrony, que je m'occupe de préhistorique, etc.

Elle nous accueille aimablement; nous prenons deux chambres au second; puis nos affaires déposées, nous partons immédiatement pour voir le Musée. Pris la route conduisant au village tout proche, en longeant de longues falaises de calcaire. Malgré temps couvert, nous entrevoyons à notre droite un vaste et beau panorama; c'est une sorte de cirque avec l'entourage des falaises calcaires des causses, rappelant absolument, en un peu moins élevé, le beau paysage de Rocamadour.

Nous arrivons au village, et dans les premières maisons, un peu à gauche, nous trouvons la gardienne du Musée. Elle nous accompagne; nous montons avec elle un petit chemin en lacets et arrivons bientôt. Le Musée est installé dans les ruines d'un vieux château-fort, du Moyen-Âge, adossé à la falaise qui lui servait de fond. Notre brave gardienne, aimable et obligeante, nous donne des explications. Le Musée est fort bien compris comme conception d'arrangement: il est divisé en trois parties: Suite chronologique du Paléolithique - Division, par gisements divers, de la région. - Salle d'ethnologie et comparaison. Toutes les pièces naturellement proviennent des Eyzies et des environs. C'est une vivante et instructive leçon de choses parfaitement adaptée au cadre. Il y a aussi quelques moulages (notamment pour l'anthropologie) afin de parfaire l'enseignement complet.

Isabelle et Geneviève s'intéressent aux pièces qu'on leur montre. Moi, devant y retourner, je cherche surtout à me rendre compte de l'ensemble du Musée, de ses divisions, etc.

Je cause pas mal avec la bonne femme, je lui remets aussi pour Peyrony une carte, en me recommandant de Martel, Soulingeas et Nussac. J'achète des cartes postales, livres, et brochures principalement

de Capitan et Peyrony: le magdalénien (40 F).

Le seul défaut du Musée, et c'est naturel, est de manquer un peu de clarté, étant donné son installation dans les restes du vieux château. Il y a dehors, une plate-forme d'où l'on a une très belle vue d'ensemble sur la vallée de la Vézère.

Mais le jour baisse, nous partons vers 4 h 30. *Musée: 3 F. Magdalénien: 40 F. Broch. C. Pos.: 11,50. Gardienne: 2 F.*

Isabelle et Geneviève vont se promener de leur côté. Je me dis qu'il faut battre le fer, pendant qu'il est chaud, aussi je vais tout à côté, à l'école des garçons, annexe de la Mairie. Je demande M. Blanc, il est là, et bien qu'ayant un enfant un peu souffrant, me reçoit immédiatement. C'est un homme jeune, de 40 ans environ, intelligent et de l'abord le plus sympathique.

Tout de suite, nous entrons en communion d'idées, et, si je puis dire, devenons de vieux amis. Conversation animée sur Les Eyzies, ce que je peux y voir ultérieurement en peu de temps, considérations générales sur le Préhistorique, etc, etc. J'ai montré mes échantillons des Terriers de Lambrète²). M. Blanc me fait voir quelques pièces analogues, comme matière et facture, de sa collection. Il pense bien, comme moi d'ailleurs, que c'est du Néolithique; il me donne aussi l'indication d'un de ses amis et confrère, instituteur à Parcou: M. Herrut, lequel a découvert du Préhistorique dans sa région; je lui écrirai. Pris rendez-vous avec M. Blanc, pour demain à la même heure.

Je pars enchanté. Rentré à l'hôtel, retrouvé Isabelle et Geneviève, elles ont déjà fait connaissance avec la jeune patronne (qui s'occupe de l'hôtel avec son mari et ses beaux-parents). Elle a un enfant de 3 ou 4 ans, qui a été assez malade, mais va bien maintenant.

Dîner, il n'y a avec nous, dans la salle, qu'un jeune couple, qui paraît à demeure pour le moment. Bonne cuisine, simple et familiale, mais bien faite.

Couché dans deux chambres, simples aussi, mais très propres et avec ameublement moderne et hygiénique. Bon début aux Eyzies.

Samedi 17 novembre

Le matin, fort vent et pluie. Petit déjeuner. Le temps, tout en restant gris et humide, s'améliore. Nous partons. Tout d'abord, nous passons à l'église de Tayac, qui est proche, sur la droite: curieux édifice, simple et robuste d'aspect, qui, au XI^e siècle, devait être fortifié. Nous prenons l'heure de la messe pour demain, puis nous revenons sur nos pas et, devant notre hôtel, nous traversons le passage à niveau du chemin de fer. Peu ensuite, après un coude, nous passons le mont sur la Vézère et, tournant sur notre droite, nous commençons à suivre la route qui conduit à Laugerie-Basse. A notre gauche, les hautes falaises du Causse, ayant ici plus de 50 mètres, on aperçoit le surplomb au-dessus

2

En Charente, aux bords de la Dronne, face à Saint-Aulaye.

de nous. C'est vraiment imposant.

Des ouvriers travaillent à la réfection de la route, car il y a toujours des petits éboulements. Nous voyons bientôt à notre gauche l'étroit et pittoresque vallon des gorges de l'Enfer. Mais nous n'avons pas le temps de nous y engager.

J'aperçois dans le lointain un cycliste venant vers nous; or, la veille, Blanc m'avait dit, comme je lui parlais de Peyrony: "Si vous rencontrez à bicyclette un homme simplement vêtu, avec le petit béret basque, ce sera lui". Or, celui qui vient a un chapeau de feutre noir, mais, comme en se rapprochant je vois à la boutonnière du cycliste, le ruban de la Légion d'Honneur, plus de doute, c'est lui. Je salue: "Monsieur Peyrony?". Le cycliste s'arrête et descend. J'ajoute: "Je suis M. Mellerio". "Ah! Parfaitement, on m'a remis hier votre carte, au Musée. Mais je suis désolé, je vais à un enterrement". Je sors vivement les livres achetés hier: "Je ne veux pas vous retarder, mettez-moi seulement votre griffe sur ces livres". Il tire son stylo, et signe. Je dis: "J'ai encore quelques silex ramassés à Sainte-Aulaye, que je vous demanderai de m'expertiser". "Vous les avez-là?". "Oui". Et je les tire de ma poche. Du coup, il en oublie un instant, l'heure de l'enterrement. Il examine mes silex, et me dit: "C'est du Néolithique". Je le remercie vivement, et lui exprime le souhait de tâcher de le revoir avant mon prochain départ.

Nous continuons notre route; on aperçoit dans la haute paroi des trous, qui ont servi aux poutres des constructions accrochées là pendant le Moyen-Age. Des corneilles, qui nichent dans les infractuosités, voligent et criaillent en l'air. Nous arrivons bientôt à un poteau indicateur: Laugerie-Basse. Nous gravissons un bout de sentier qui monte, et arrivons à un abri avec surplomb, creusé dans la falaise. Une petite maisonnette, pittoresque y est comme nichée; nous en voyons sortir une femme d'une cinquantaine d'années, d'allure vive et décidée, en costume de ménagère: je lui demande: "M. Maury?". "Il n'est pas là, mais je suis Madame Maury".

Nous lui demandons à visiter, et, quittant ses occupations, la voici qui nous accompagne de la façon la plus aimable et en plus intéressante. Elle nous explique d'abord la genèse de l'installation et des travaux de son mari à Laugerie-Basse. Elle nous montre la source retrouvée et canalisée, qui sort à côté de la maison. Tout à côté, se trouve le Musée: c'est un petit bâtiment simple et très clair, adossé également au fond de l'abri. Mme Maury, vive, spirituelle et très au courant, nous en fait les honneurs avec autant d'amabilité que d'érudition.

Il est des plus intéressants et comprend des pièces de premier ordre afférentes aux fouilles de Laugerie-Basse. Entre la maison et le Musée, il y a sur la paroi du fond, une plaque de bronze avec le nom des fouilleurs éminents qui se sont succédés. Parmi les pièces très curieuses que nous avons vues, se trouve une sorte d'énorme couperet en silex.

Anecdote amusante sur les curieux qui n'ont point de notions,

l'un d'eux demande à Mme Maury: "Dans les forêts des environs, vous n'avez plus de bois de renne". Je lui raconte en retour, le mot de la bonne femme à son enfant, quand je fouillais à Marly: "Regarde, le Monsieur, il est comme toi, il joue avec le sable."

J'ai acheté diverses brochures et cartes postales, puis Mme Maury nous a montré, à côté, le talus des fouilles, que malheureusement je n'ai pas eu le temps d'examiner comme il aurait fallu. Enchantés d'elle, nous la remercions bien vivement, et lui demandons comment voir la grotte du Grand-Roc. Elle nous indique le chemin, tout à côté de sa maison, et nous dit que nous y trouverons son mari.

Nous suivons l'étroit sentier, le long de la paroi, à travers un fouillis de plantes diverses, et arrivons bientôt à une petite esplanade devant l'entrée de la grotte du Grand-Roc; de là, on a une vue superbe sur toute la vallée de la Vézère. Nous y trouvons M. Maury: homme de 50 à 60 ans, très simple et, d'abord franc et sympathique, il nous accueille lui aussi fort bien.

Isabelle, qui a la terreur des grottes, est restée à l'entrée, mais Geneviève m'accompagne. Maury m'explique comment il a eu l'idée de suivre un filet d'eau qui suintait, et en suivant la calcite, a découvert, au bout de 40 mètres environ de tunnel creusé à la dynamite, les premières belles concrétions. A leur aspect, il a, nous dit-il, "entonné *la Marseillaise*". Il y avait de quoi!

Et M. Maury nous guide, accompagné d'un jeune acolyte portant une lanterne à acétylène (l'électricité n'est pas encore posée). Nous nous engageons dans la grotte: c'est un véritable labyrinthe d'environ 500 mètres, contenant une suite ininterrompue de concrétions aussi merveilleuses que variées, intactes absolument, comme au moment de la découverte, et par des treillages légers qui ne gênent pas la vue. Ici, ce ne sont pas les proportions architecturales grandioses de Padirac, ni les très belles concrétions classiques des stalactites et stalagmites de la Cave.

Nous avons une suite de couloirs assez étroits et pas bien hauts: de chaque côté, une *végétation* (il n'y a pas d'autre mot). Les concrétions toutes plus ouvragées et variées les unes que les autres. Leur croissance ne se fait pas comme les stalactites connues, mais bien par une montée d'argile dans la matière transparente, souvent aussi pure que le cristal. Ces *végétations*, semblent vivre, croître, puis mourir, en se desséchant.

Il y a un problème extraordinairement curieux de leur genèse qui n'est pas encore résolu. Mille aspects suscitant des appellations: l'Eléphant, la Vierge, la Petite Danseuse? etc.

M. Maury me montre les témoignages irrécusables d'une connexion sismique qui a séparé des colonnettes par le milieu.

La visite a duré trois quarts d'heure, sans que je m'en aperçoive, tant j'étais émerveillé, et toujours avec diversité. Je sors dans l'enthousiasme et dis à M. Maury qu'il y a là une curiosité incomparable, et qui

ne tardera pas à devenir mondiale; je cause encore à la sortie avec lui. Puis je lui fais signer les brochures achetées. Enfin, je lui soumets mes silex récoltés à Sainte-Aulaye. Lui aussi, sans la moindre hésitation, les détermine comme Néolithique. Je remercie infiniment. Il m'a donné un morceau de calcite, et à Geneviève quelques éléments de cristallisations. Je pars ravi.

Nous suivons à nouveau le sentier et, à Laugerie-Basse redescendons à la route; et nous reprenons le chemin de l'hôtel. Nous y arrivons à midi et demi; je ressens alors la fatigue de cette matinée si excellemment remplie. Nous déjeunons tranquilles.

Après le déjeuner, bien que je me ressente encore de ma fatigue, et que le temps soit gris, pluviotant, nous partons tous les trois. Nous traversons le village des Eyzies, passons à la poste, puis suivons la route qui conduit à Fond-de-Gaume, nous y arrivons après 2 ou 3 kilomètres de marche. Quelques maisons, Isabelle y reste, ne voulant toujours pas pénétrer dans les grottes.

C'est une vieille femme qui fait visiter. Nous partons en avant, par un petit sentier de chèvre qui serpente et monte le long de la falaise de calcaire. La grotte est située à mi-hauteur et donnant sur une combe pittoresque, qui rejoint perpendiculairement la route.

Arrivés à l'entrée qui est une sorte de vestibule, nous attendons la vieille femme qui nous rejoint, Geneviève et moi. Puis la visite commence. La grotte a des couloirs assez étroits, même à un endroit, on peut tout juste passer; parfois elle a une grande hauteur. Il y a des salles un peu plus vastes.

L'éclairage à l'électricité est bien disposé, et en même temps discret. Les peintures ne commencent qu'assez loin dans le fond, elles sont parfois assez difficiles à distinguer, et je comprends qu'au début, on ait hésité à les reconnaître; elles sont à l'ocre rouge et au manganèse noir: bisons, rhinocéros, rennes, antilopes, etc. Il faudrait du temps pour examiner en détail. Je n'ai pu que me faire une idée générale du mode de peinture, de la façon dont les sujets sont traités, et enfin de la disposition dans la grotte.

Il y a un tas d'inscriptions d'idiots, avant que la grotte fût aménagée, et les concrétions sont ravagées. La vieille nous a donné des explications suffisantes. Nous sortons, puis Geneviève et moi reprenons notre petit sentier. Vu au passage, à côté du sentier, une sorte de table dolménique avec cuvette et rigole d'écoulement. Nous redescendons, moi, bien content, malgré ma fatigue, d'avoir pu effectuer cette visite, indispensable pour mes études. *ER. Font. Gaume: 4 F Tabac; 4F 75. Timbres: 5 F. Cart. P. Broc: 11 F.*

Au bas, nous retrouvons Isabelle et reprenons le chemin du retour: même route. Nous reprenons, avant d'arriver aux Eyzies, un chemin qui contourne le village et passe au pied des falaises pour aboutir au-dessous du château-musée. Il y a de pittoresques maisonnettes accrochées au flanc de la paroi.

Arrivés au village, j'achète du tabac, puis après été au magasin

du Syndicat d'Initiative, j'ai acheté cartes postales et brochure. Nous en sortions à nuit tombante, quand je suis hélé par un cycliste derrière nous. Je me retourne: c'est Peyrony; avec cette fois, son petit bérêt basque, il descend, et nous raccompagne, en causant, jusqu'à l'hôtel. Je lui explique ce que nous avons fait et lu, témoigne tout mon enthousiasme. Il me dit que demain matin, dimanche, il sera à Laugerie-Haute vers 10 h et demie, et de venir le voir. Je lui promets de faire tout mon possible.

Nous rentrons à l'hôtel, goûtons; je suis assez fatigué et vais m'étendre sur mon lit. Enfin, un peu avant 6 heures, je fais un effort et je pars: été chez Blanc, l'instituteur, qui m'avait donné rendez-vous, je le trouve, son fils va mieux, vu aussi sa femme, fort aimable. Nous avons eu encore une longue et bonne causerie. Il m'a confirmé l'attribution néolithique des silex que j'ai récoltés à Sainte-Aulaye. Je lui ai raconté ce que nous avions fait le matin: notre visite à Laugerie-Basse, et mon émerveillement de la grotte du Grand-Roc, qu'il m'avait particulièrement recommandée.

Parlé de Peyrony et de Maury, avec qui, naturellement il est fort bien, surtout très intime avec le second. Entre-temps, il me raconte qu'il connaît le Dr Morlet, et a fait une visite à Glozel. Il m'affirme, et il s'y connaît, que la plupart des pièces qu'il a examinées, sont manifestement fausses.

Je le quitte, en le remerciant beaucoup, espérant le revoir dans l'avenir, et lui disant que je lui enverrai mon petit guide de Marly [...]

Dimanche 18 novembre

Le temps qui, ces jours derniers, était plutôt gris et couvert, même un peu pluvieux, est ce matin, clair et ensoleillé; c'est un vrai plaisir et on se sent ragaillardé.

Nous partons tous les trois et nous nous rendons à la vieille église de Tayac, toute proche, pour y entendre la messe de 9 h et demie. Comme dans tous les pays que je vois, excepté en Bretagne, à Mauves, il y a des femmes, mais à peu près pas d'hommes. Le curé, de 50 à 60 ans, figure assez énergique, parle simplement mais de façon intelligente, avec un organe net et sonore.

Nous sortons. Je me souviens qu'hier Blanc m'avait parlé d'un petit chemin de tolérance, le long des rails du chemin de fer, et reliant directement Tayac à Laugerie-Haute. Nous demandons à une vieille paysanne, elle va justement, en partie, de ce côté, et nous dit de la suivre par un petit sentier broussailleux. Quel superbe coup d'oeil en face de nous, sous le ciel clair et ensoleillé: en bas la Vézère, puis dans le fond, les hautes falaises où se détache Laugerie-Basse.

Arrivés à une petite ferme, la paysanne nous quitte, en nous indiquant notre route. Sur la voie même du chemin de fer, et longeant les rails, un petit sentier est tracé, nous le suivons, traversons le pont du chemin de fer, au-dessus de la Vézère. Puis, avant le tunnel nous pre-

nous la route, et arrivons presque immédiatement à Laugerie-Haute: il y a un groupe de maisons, où se trouvent notamment les bureaux de Peyrony. Sa maison est un peu plus haute.

Nous voyons là une personne, que nous interrogeons, et qui nous apprend qu'elle est l'institutrice des Eyzies, où elle va tous les jours à bicyclette, de plus, sa fille a épousé le fils de Peyrony. Elle nous dit que ce dernier doit être là, qu'elle l'a aperçu, il y a quelques moments. En effet, nous le voyons déboucher d'un petit sentier au flanc de la falaise: il nous accueille avec la plus grande cordialité, et voici qu'il m'emmène dans la grande fouille de Laugerie-Haute.

On a laissé des coupes comme témoins. Toutes les couches s'y distinguent nettement. Un grand poteau fiché, portant les indications, aide à s'y reconnaître. Peyrony m'explique tout avec la plus grande clarté. Je distingue nettement un foyer avec sa base charbonneuse, et la coupe d'un fond de cabane rencontré. Cela m'est d'une utilité précieuse, pour nos fouilles de Marly.

Puis, Peyrony et moi, assis côte à côte, engageons une longue et bien intéressante conversation, parfois un peu à bâtons rompus: les périodes glaciaires, la modification, grâce aux fouilles nouvelles, de certains points de l'ancienne, mais, somme toute, solide encore, classification du vieux Mortillet.

Il me parle aussi des agissements des Allemands, notamment Hauser, avant la guerre. Aussi, et longuement de Glozel: il affirme, comme Blanc, que la plupart des pièces sont fausses.

J'ai d'ailleurs acheté au musée, une intéressante brochure sur ce sujet. Nous sommes restés ainsi, seul à seul, ne cessant de causer, pendant une bonne heure et demie, et le temps passait, sans que je m'en aperçoive. Isabelle et Geneviève, qui nous avaient rejoints à la fouille, me disent qu'il faut rentrer à l'hôtel. Je remercie infiniment Peyrony de son accueil, de ses précieuses indications, qui ajoutent tant à l'inoubliable souvenir de cette excursion que j'espère renouveler, dans l'avenir.

Nous partons, passons au-dessus de Laugerie-Basse et arrivons à la Gorge-d'Enfer. Comme il nous reste un peu de temps, je pense à y pousser une pointe. Justement, se trouve là une bergère d'environ 40 ans, avec ses moutons. Nous nous renseignons auprès d'elle: il y a une grande grotte abri, en suivant le sentier à notre droite, et tout près: nous y allons; en moins de deux minutes nous y arrivons. C'est en, effet un haut abri d'environ 40 à 50 mètres de large, et d'un peu moins de profondeur. En plus simple, cela m'a rappelé un peu la grotte de Campniac, à Périgueux.

Dans le fond, un travail de tunnel est actuellement entrepris, pour tâcher de découvrir des grottes au sein de la falaise calcaire. Nous revenons par le même petit bout de sentier; au chemin nous retrouvons la bergère et causons avec elle, quelques instants. Elle nous fait ses doléances: c'est elle qui a possédé jadis Laugerie-Basse et a vendu, aux

Maury, l'endroit où l'on a découvert la grotte à concrétions du Grand-Roc; elle le regrette bien maintenant. Mais aurait-elle eu l'idée des prospections nécessaires et l'argent suffisant pour les entreprendre?

Rentrés à l'hôtel, on déjeune. Après, nous nous séparons, je pars seul, et retourne au musée, j'ai pu, cette fois, le visiter plus tranquillement et avec davantage d'attention. Le dimanche, il est gratuit. Avant qu'il y ait du monde, j'ai pu profiter des explications de ma brave bonne femme, la gardienne.

La division est intelligente et facilite l'étude; une salle contenant des pièces suivant leur chronologie; une autre, très intéressante pour la région, donnant séparément des pièces trouvées dans les gisements différents. Enfin une salle de comparaison, contenant des collections de pays étrangers, soit préhistoriques, soit d'ethnologie [...]

Je vais m'asseoir en dehors, sur la petite esplanade. La vue panoramique sur tout le cirque de la Vézère est vraiment splendide; j'y écris quelques cartes postales: ô Jacques Lussigny, ô de Nussac, etc. Je jouis d'un peu de repos, ayant maintenant terminé les études que je pensais faire en un temps aussi court

Combien ce séjour, fécond en petites péripéties, a été bien rempli, pittoresque, et fructueux au point de vue intellectuel pour moi! J'en remporte un souvenir inoubliable, et espère bien revenir aux Eyzies dans l'avenir.



André Mellerio.

Geoffroy et Guy de la Bourdonnaye, fils du Périgord, morts pour la France en 1945

par Jacques LAGRANGE



*Paris, 25 août 1944. - Geoffroy de la Bourdonnaye avec son char
"Wagram 5", boulevard Saint-Michel.*

Le département de la Dordogne a payé son tribut à la guerre de 1939 à 1945. Durant la période de la clandestinité, le nombre des victimes dépasse les mille cinq cents hommes, femmes ou enfants de tous âges. En revanche, le recensement des morts au combat, depuis les premiers jours de septembre 1939 jusqu'au 15 juin 1940, n'est pas encore établi, semble-t-il. Pas plus que celui des militaires - originaires du Périgord - tombés depuis la remontée africaine, puis lors de la campagne de France et jusqu'au repaire de Berchestgaden. De nombreux jeunes héros disparus, méritent que leur épopée soit placée en évidence, afin que leur nom ne soit point oublié du mémorial périgordin¹⁾. Fils de la Double, Geoffroy et Guy de la Bourdonnaye, morts pour la France en 1945, méritent notre reconnaissance. Leurs liens avec notre région sont forts, comme nous allons le voir.

Leur grand-père, Arthur, marquis de la Bourdonnaye, s'unit le 15 juillet 1876, à Elisabeth de la Cropte de Chantérac. La jeune épouse apporte en dot le château de Chantérac, situé dans le canton de Neuvic-sur-l'Isle. "Cette forte demeure a été édifiée par les Chantérac au début du XVII^e siècle, une aile ayant été adjointe au XVIII^e siècle". En 1906, le troisième fils de ce couple, le comte Alphonse de la Bourdonnaye, reçoit ce bien en partage. S'il ne réside pas de façon permanente dans cette maison, il s'y rend fréquemment. En particulier, pour les vacances de Pâques et durant une partie de l'été, avec son épouse Elisabeth de la Panouse et leur six enfants. La famille se plaît dans ce pays doubleau, où les longues promenades à vélo dans les sous-bois, sont ponctuées de baignades dans les étangs du voisinage. Les jeunes de Segonzac ou de Saint-Vincent-de-Connezac sont des camarades de jeux et les goûters à Chantérac demeurent des moments de rencontre privilégiés et joyeux.

Deuxième enfant et premier fils de cette lignée, Geoffroy de la Bourdonnaye naît à Paris, le 26 avril 1921. Lorsque le conflit éclate, il a un peu plus de dix-huit ans. Le premier octobre 1939, il court s'engager pour la durée de la guerre, comme soldat de 2^e classe. Affecté au 501^e régiment de chars de combat, à Tours, il est muté peu à peu après au 502^e à Angoulême, afin de suivre le peloton préparatoire de l'école des officiers de réserve. Six mois plus tard, son stage le conduit à l'école des chars de Versailles où il a le grade d'élève-aspirant. *La drôle de guerre* n'oriente pas les blindés vers le front. Aussi, comme des milliers d'autres soldats français, Geoffroy de la Bourdonnaye se retrouve avec l'armement de son unité, comme égaré à Fleurance, dans le départe-

1) BSHAP, t. CXVII, 1990, 4^e liv., Alphonse Mazieras, par F. A. Boddart, p. 223.
BSHAP, t. CXX, 1993, 1^{re} liv., René Dubut, par E. Verbauwen et S. Baunac, p. 195.

ment du Gers. La Bourdonnaye gagne naturellement Chantérac où sa famille vit, comme beaucoup de concitoyens, des moments d'incertitude.

Au moins le Périgord est-il dans la zone non occupée. A Périgueux, le 15 août 1940, l'administration militaire, lui signe sa feuille de démobilisation. Le garçon de dix-neuf ans, qui n'a connu de la guerre, mise à part l'odeur du cuir et de gasoil, que l'amertume d'une défaite indigne, apprend que le combat n'est pas perdu. La bataille continue pour gagner la victoire finale. Le temps d'embrasser les siens, de jeter un dernier coup d'œil au logis de Chantérac. Sans doute effectue-t-il une ultime promenade sous les charmes ou les érables, en humant le parfum des tilleuls. Mais il lui faut partir pour Londres, où le devoir et le sens de l'honneur l'appellent. Après les Pyrénées, il fait connaissance avec les géôles franquistes et il ne parvient en Angleterre qu'à la fin du mois de février 1941. Avec le grade de sergent-chef, il est affecté à la 2^e compagnie autonome de chars au camp d'Old Dean. Le premier mai, il devient aspirant, alors qu'il commande un détachement des troupes d'opérations extérieures des Forces françaises libres, en Afrique équatoriale française. Le premier mars 1942, alors qu'il est du régiment des tirailleurs sénégalais du Tchad, il est promu sous-lieutenant. Cette unité forme d'ailleurs une compagnie de chars, dans laquelle il assure un commandement, du 21 février 1942 au 28 février 1943. Durant cette période de douze mois, le régiment de blindés s'organise, se structure et peut partir pour le Moyen-Orient. Le 501^e régiment de chars de combat redevient opérationnel au sein de la 2^e division, qui s'apprête à faire mouvement de Sabratha en Tripolitaine, jusqu'à Casablanca au Maroc. Durant cette glorieuse campagne d'Afrique du Nord, notre Périgordin obtient ses galons de lieutenant.

Sa compagnie fusionne avec d'autres éléments de reconnaissance qui viennent du Tchad et du Fezzan. Ils forment désormais, sous les ordres du général Leclerc, la prestigieuse Deuxième division blindée. Parmi les officiers du premier régiment de spahis, Geoffroy de la Bourdonnaye se lie d'amitié avec Yves Guéna. Ce jeune Breton, du même âge que lui, a suivi un itinéraire semblable au sien, pour rejoindre les FFL et combattre. De Casablanca, la division embarque à destination de Port-Talbot en Angleterre où elle parvient le 10 avril 1944. Le débarquement en France se précise, les unités des FFL sont prêtes à prendre leur part dans le combat libérateur. Mais il faut passer par les camps de formation de Huggate, Marshalling Area, Bournemouth. Enfin c'est l'embarquement à Weymouth et deux jours après, le lieutenant Geoffroy de la Bourdonnaye pose le pied à Sainte-Mère-l'Eglise. Nous sommes le 3 août 1944, il y a déjà soixante jours que les premiers alliés ont débarqué. Dès la première heure en France, le 501^e de chars s'engouffre dans la percée d'Avranches, que vient de réussir le général américain Patton. Le combat est des plus rudes. "La campagne de France de 1944 fut beaucoup plus dure que la rapidité de

la progression alliée pourrait le faire croire⁽²⁾. Pourtant, la 2^e DB est présente à toutes les opérations, depuis la Normandie, jusqu'à Paris. Le 12 août, en forêt d'Ecouves, le lieutenant se distingue en détruisant plusieurs anti-chars et un canon Flack. Ce fait d'armes lui vaut, du général Leclerc, la croix de guerre avec étoile de vermeil.

Depuis qu'il a quitté Chantérac et le Périgord, Geoffroy de la Bourdonnaye n'a pu donner que peu de nouvelles à sa famille. Pour eux aussi, l'attente est longue à supporter. Dès 1940, sa mère s'engage dans la Résistance depuis Paris. Impliquée dans le réseau du Musée de l'Homme, elle est arrêtée et emprisonnée. La fille aînée, Bertranne, comme ses sœurs Nicole et Oriane, mènent elles aussi, le combat de l'ombre⁽³⁾. On sait cependant que Geoffroy est dans une unité de chars français.

Dans Paris qui se libère, les blindés de Leclerc apparaissent. La mère est certaine que son fils est parmi les combattants FFL. Agitant une photo qu'elle tient à la main, elle remonte le boulevard Saint-Michel et sollicite d'éventuelles nouvelles. Soudain, depuis la tourelle de son char "Wagram 5", Geoffroy reconnaît sa mère. Le soir même, la famille est enfin réunie, tous auront une pensée pour le camarade de combat, Yves Guéna, blessé dans la Sarthe, qui sera visité au Val-de-Grâce où il a été transporté. Un être manque cependant, Guy, un autre fils. Lorsque son frère est parti pour rejoindre de Gaulle à Londres, il n'avait pas seize ans. Il ne lui fut pas permis de partir pour cette aventure. En 1943, impatient de servir son pays, il tente, à son tour, de gagner la France libre par les Pyrénées. A la frontière, les Allemands l'interceptent et l'emprisonnent. Depuis, aucune nouvelle ne parvient ni à Chantérac ni à Paris.

Sur le front, en direction de l'Allemagne, le combat continue. Geoffroy et ses chars talonnent les armées de Hitler. Il participe aux campagnes de Champagne et de la Somme. En septembre, il est à Bataincourt en Haute-Marne, à Vittel dans les Vosges. Le 31 octobre, il se conduit glorieusement à la prise de Baccarat. A Bertrambois, le 19 novembre, il franchit à bord de son char de commandement, le pont du village miné par l'ennemi. Surpris par cette attaque subite, les Allemands n'ont pas le temps matériel de mettre les charges à feu et l'ouvrage demeure intact. Le lieutenant de la Bourdonnaye capture cent cinquante prisonniers. Leclerc cite ce brillant officier "de grand courage au feu", à l'ordre du corps d'Armée. Le 28 janvier 1945, l'ennemi se défend avec âpreté, replié dans le village de Grussenheim dans le Haut-Rhin. La section commandée par La Bourdonnaye doit se porter au-devant d'un objectif d'une importance capitale. Son chef, comme toujours, se place en tête avec son char "Wagram 5". Soudain, un éclat

2. Yves Guéna. *Le temps des certitudes*, Flammarion, 1982, p. 36

3. Après la Libération, la première, Mme le docteur Auvet, se verra remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. La seconde, devenue Mme Yves Guéna, recevra la médaille de la Résistance.

d'obus l'atteint en pleine poitrine. Il est aussitôt conduit dans une formation sanitaire; son état est jugé désespéré. Le 30 janvier, le lieutenant Geoffroy de la Bourdonnaye est porté "décédé des suites de ses blessures".

Le 22 mai 1945, le général de Gaulle lui décerne la Légion d'honneur, à titre posthume.

Son frère Guy, avant-dernier enfant de cette famille de six, est né à Paris le 18 octobre 1925. Prisonnier des Allemands au passage de la frontière espagnole, alors qu'il tente de rejoindre le général de Gaulle, il part pour les camps de la mort. Lorsqu'à partir du 30 avril 1945, les déportés regagnent leur pays, ses sœurs cherchent Guy dans le flot des rescapés, regroupés à l'hôtel Lutétia, à Paris⁽⁴⁾. Si l'un des frères vient de mourir au combat, sans doute l'autre va-t-il revenir indemne d'Allemagne? Hélas, il faut très vite se ranger à l'évidence. Dans la sinistre carrière de Mauthausen, où les nazis forçaient leurs prisonniers à l'extraction - presque à mains nues - des pavés des rues de Munich ou de Nuremberg, Guy de la Bourdonnaye est mort d'épuisement, le 10 mars 1945. Le gouvernement de la République lui décerne la médaille de la Résistance et la croix de la Légion d'honneur à titre posthume.

A Chantérac, sur la stèle du monument aux morts de la commune, le nom des frères de la Bourdonnaye demeure gravé.

J.L.

4. Yves Guéna. *Chantérac*, Fanlac, 1980, p. 24.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Une femme sculptée dans la grotte ornée magdalénienne de Comarque à Sireuil

par Jean-Pierre DUHARD,
Brigitte DELLUC et Gilles DELLUC

La grotte de Comarque (ou Commarque) à Sireuil (Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil) s'ouvre au pied d'une falaise de calcaire coniacien, au fond d'un vaste abri, en rive gauche de la vallée de la Beune du nord à quelques centaines de mètres des sites de Laussel, Cap Blanc et La Grèze, sur l'autre rive.

Références

C'est une petite grotte de soixante cinq mètres de développement environ, composée d'une salle d'entrée et de deux galeries qui la prolongent. Les parois de la caverne sont ornées de gravures et de sculptures rapportées au Magdalénien moyen.

La décoration a été découverte en deux temps. En 1915, L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony publièrent la nouvelle grotte ornée de Comarque dans laquelle H. Breuil avait identifié, l'année précédente, un ensemble d'animaux gravés et un très beau cheval sculpté (Capitan, Breuil et Peyrony, 1915). Entre 1977 et 1979, B. et G. Delluc, reprenant l'étude complète de la grotte, déchiffèrent un bon nombre de figures passées inaperçues: cinq images vulvaires triangulaires, disposées près de fissures du rocher ou encadrant le passage; trois figures féminines schématiques gravées sur des panneaux complexes centrés le plus souvent par un cheval, la dernière étant accompagnée par plusieurs

paires de traits en parenthèses qui en dérivent peut-être; une tête humaine de profil; quelques représentations animales, dont un cheval et un bovin fragmentaire (Delluc, 1981).

Un sondage dans la salle d'entrée, une étude archéologique avec détermination de la faune, de l'outillage et des pollens, deux datations C14 sur des ossements de renne (Ly 2154: 13370 + ou - 340 B.P. et Ly 2355: 12710 + ou - 200 B.P.), une analyse des lambeaux de remplissage, encore adhérent aux parois de la galerie ornée, leur ont permis de décrire l'histoire du remplissage de la grotte (*ibid.*, p. 8-15) et de conclure à une occupation de la grotte au Magdalénien moyen, il y a 13.000 ans environ, datation qui est bien corrélée avec les conclusions de l'analyse stylistique des gravures et sculptures pariétales (*ibid.*, p. 82-86).

Certaines de ces œuvres, fragmentaires ou usées, étaient demeurées sans identification précise, en particulier les traits n° 3, dont la disposition trifurquée évoquaient une image vulvaire, mais d'autres arguments manquaient pour confirmer cette identification. H. Breuil les avait repérés autrefois mais ils ne lui avaient pas paru "susceptibles d'interprétation certaine" (Capitan *et al.*, 1915, p. 508; Breuil, 1952, p. 285). Ils avaient été présentés par B. et G. Delluc comme "peut-être les vestiges d'une figuration sculptée plus complète de la salle d'entrée" (Delluc, 1981, p. 25).

J.-P. Duhard, se fondant sur le relevé et la photographie fournis dans cette publication, pensa que ces traits pouvaient appartenir à l'abdomen d'une image féminine gravée mais aussi sculptée (Duhard, 1989b, p. 244). C'est ainsi que fut tentée sur place, le 29 août 1992, par J.-P. Duhard, B. Delluc et G. Delluc, une identification de ces vestiges.

La lecture s'avéra difficile, car la paroi est très altérée, et l'enregistrement photographique délicat, mais l'identification de la figure est indiscutable. Il s'agit bien d'une sculpture-gravure représentant une femme, sujet attesté essentiellement dans deux autres sites rupestres magdaléniens non périgourdins.

La sculpture

C'est une femme sculptée, complète ou presque, à l'abdomen saillant, figurée en position quasi horizontale, sur la paroi droite de la salle d'entrée, presque en face de l'animal n° 2, face au porche d'entrée, à 1,56 m au-dessus du sol actuel, c'est-à-dire à environ 1,30 m au-dessus du sol magdalénien, donc bien dans le champ manuel moyen d'un artiste de l'époque (n° 3 sur le plan détaillé établi d'après B. Galinat et B. et G. Delluc, *in* Delluc, 1981, p. 20).

La paroi à ce niveau est très gréseuse, fragile et rouge, avec quelques îlots de calcite. Elle accuse un relief allongé, d'axe général presque horizontal, à peine oblique en haut et à droite, complété par quelques traits gravés très altérés. L'observateur placé le long de la

paroi droite de la salle, entre le cheval (?) sculpté n° 2 et ce relief n° 3, y voit en anamorphose la représentation d'une femme, presque couchée, buste à droite, le membre supérieur gauche pendant, la tête défective, les membres inférieurs serrés l'un contre l'autre et limités aux cuisses.

Le relief figurant le tronc, ovalaire (environ 0,50 m de grand axe et 0,13 m de large), saillie sous la forme d'une crête asymétrique par rapport à l'axe de l'ovale: son arête arrondie, usée, se situe non pas dans l'axe du corps mais dans celui de la cuisse droite. Il ne conserve aucune trace identifiable d'un éventuel travail de sculpture.

La portion gauche du relief, basse et effilée, correspondant aux cuisses, est cernée par deux traits gravés, à bords irréguliers ($l = 0,5$ à 1 cm et $p = 0,2$ cm environ), qui se poursuivent jusqu'au niveau du bassin et le V qu'ils forment est partagé suivant sa bissectrice par un trait plus profondément gravé ($l = 1,8$ cm et $p = 1$ cm) qui matérialise l'entre-cuisses. Dans sa portion supérieure et droite, ce trait se subdivise en trois pour dessiner la vulve et la fente vulvaire. Le trait qui marque l'aîne gauche est nettement plus marqué que les deux autres traits ($l =$ environ 3 cm et $p =$ environ $1,4$ cm), sans doute en raison de sa situation sur le tombant du relief ventral.

La gravure au niveau du tronc est à peine visible: un trait évanescant suit le côté gauche et se poursuit peut-être par un tracé circulaire au niveau des épaules, en arc convexe vers le haut, sans que la tête soit indiquée ni même suggérée. Un trait peu visible, en accent circonflexe ($l = 1$ cm et $p = 0,2$ cm), semble matérialiser les deux seins. Un relief allongé, sans trace évidente de gravure ni de sculpture, paraît figurer naturellement un membre supérieur gauche pendant. Un autre relief allongé, cerné par des écaillures évoquant de possibles impacts de piquetage, pourrait correspondre à un membre supérieur droit élevé à la verticale (pl. 1 et 2).

Commentaires

Cette figure a suscité les commentaires suivants de J.-P. Duhard.

"Techniquement, l'artiste s'est contenté de circonscrire par quelques traits gravés la silhouette préformée. Tout le côté gauche du corps est souligné par un trait dessinant un segment pelvi-crural très fort. D'autres incisions matérialisent la ligne des clavicules, le contour pelvipédieux droit et le sillon intercruro-pédieux. Ce dernier se partage à son extrémité supérieure en une fourche délimitant un triangle à sommet inférieur dont les côtés adjacents seraient les sillons génito-cruraux. Un dernier trait oblique, inscrit dans la fourche, peut être identifié comme la fente vulvaire. Sur la partie supérieure du thorax une incision en accent circonflexe correspondrait aux bords internes des seins. L'abdomen, dont le support est un relief naturel arrondi en crête, est situé très à droite de l'axe du corps. Un autre ensemble de reliefs à dis-

position verticale évoque le membre supérieur gauche, avec l'arrondi de l'épaule et le creux axillaire; l'aisselle controlatérale est, de même, dessinée par la paroi. Selon B. et G. Delluc, il ne semble pas y avoir eu d'aménagement pariétal mais l'usure du calcaire gréseux, manifeste notamment au niveau des traits périphériques, en a peut-être fait disparaître les traces.

Pour bien lire la figure, il faut se placer à sa droite, contre la paroi. On reconnaît alors le corps d'une femme acéphale en position très oblique, représentée des épaules aux pieds, le membre supérieur gauche en abduction-extension et le droit esquissé en même posture, les membres inférieurs en extension-adduction se terminant en pointe. Le volume du ventre, qui domine les cuisses, ne peut manquer de faire évoquer un état gravide et son ampleur de prédire un terme proche. Le contour interne des seins indique qu'ils sont de volume moyen et de forme allongée, comme chez la femme-pare et nourrice. L'ampleur du segment pelvi-crural gauche, non rendue par le dessin, mais que l'observation constate, traduit une certaine obésité gynoïde, fort courante pendant la grossesse, et dont les gravures de La Marche nous ont fourni de nombreux exemples.

L'étude des proportions du corps montre qu'elles ne sont pas respectées: une trop grande importance est donnée à l'abdomen, tant en volume qu'en hauteur, alors que les membres sont anormalement raccourcis, principalement les inférieurs. En outre, si le triangle pubo-génital est de dimensions en relation avec celles du ventre, la fente vulvaire est exagérément visible. C'est un nouvel exemple du privilège abdominopelvien, avec minoration ou suppression des détails périphériques, et accentuation des régions caractéristiques de la femme et de ses fonctions.

Un autre point intéressant est la posture du corps. Son axe très oblique sur l'horizontale laisse penser que la femme est représentée en décubitus dorsal, ce que confirme la position des seins, écartés de la ligne médiane. Nous avons dit par ailleurs que les membres étaient en extension, avec abduction pour les supérieurs et adduction pour les inférieurs.

L'état gravide, la fente vulvaire et la posture du corps sont sans doute les éléments sémiotiques de l'histoire cachée derrière cette représentation. La fente vulvaire est linéaire, il ne nous semble pas légitime de parler de parturition en cours. D'autres éléments interviennent probablement aussi dans le sens à donner à la figure, comme sa place dans la salle d'entrée de la grotte et la distribution des autres figures animales et humaines.

Si l'on cherchait des éléments de comparaison avec d'autres figures magdaléniennes connues, particulièrement en bas relief, nous les trouverions dans la Vienne et le Tam, notamment chez la seconde femme d'Angles-sur-l'Anglin, pour ce qui est du volume du ventre, et chez les deux femmes couchées de la grotte de La Magdelaine des Albis, pour

l'utilisation des reliefs naturels. Mais il est en Dordogne une autre grotte ayant livré une figure féminine gravée autour d'un modelé naturel, celle de Gabillou, traditionnellement décomptée dans les gravures, mais qui semble le plus proche du bas-relief.

Les comparaisons des bas-reliefs magdaléniens entre eux, Gabillou inclus, montre la quasi-constance de représentation de la vulve, le recours habituel au modelé naturel, la fréquence relative des seins et du gros ventre, la rareté des membres supérieurs et de la tête. Enfin, la posture debout l'emporterait de peu sur la couchée, sans que l'on puisse établir de corrélation entre cette dernière et le gros ventre".

Caractères	modelé naturel	gros ventre	couchée	vulve	tête	membre supérieur	sein
Comarque n°3	1	1	1	1	0	1	1
Gabillou n°200	1	1	1	1	0	0	1
Angles n°1		0	0	1	0	0	0
Angles n°2	1	1	0	1	0	0	0
Angles n°3	0	0	0	1	0	0	0
Angles n°4	0	0		1	0	0	0
La Magdelaine n°1	1	0	1	1	1	1	1
La Magdelaine n°2	1	0	1	0	1	1	1
La Magdelaine n°3	1	1	0	1	0	0	1
Fréquence	6 sur 9	4 sur 9	4 sur 9	8 sur 9	2 sur 9	3 sur 9	5 sur 9

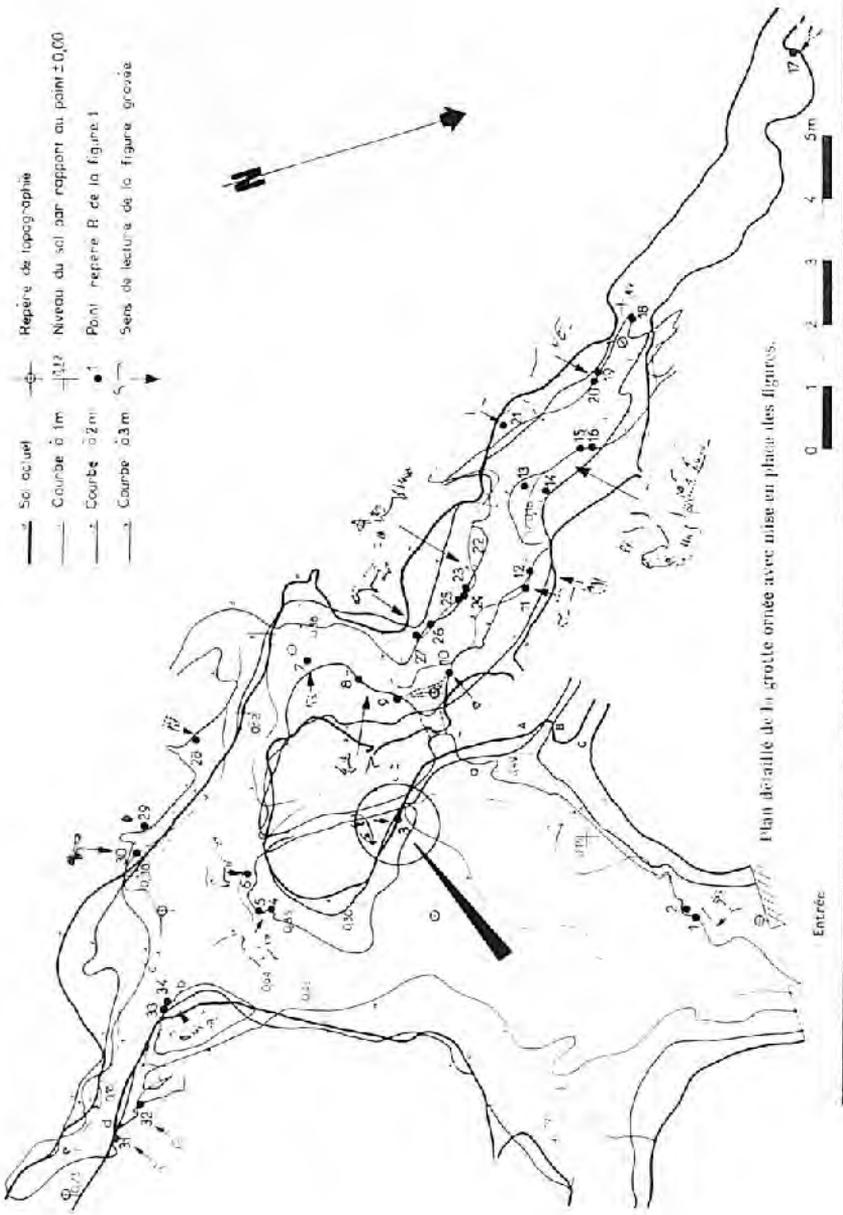
Fréquence des éléments caractéristiques observés sur les neuf femmes sculptées magdaléniennes: utilisation d'un modelé naturel, présence d'un gros ventre, position couchée, présence de la vulve, de la tête, des membres supérieurs et des seins (1, présence; 0, absence) (d'après J.-P. Duhard).

J.-P. D., B.D., et G.D.

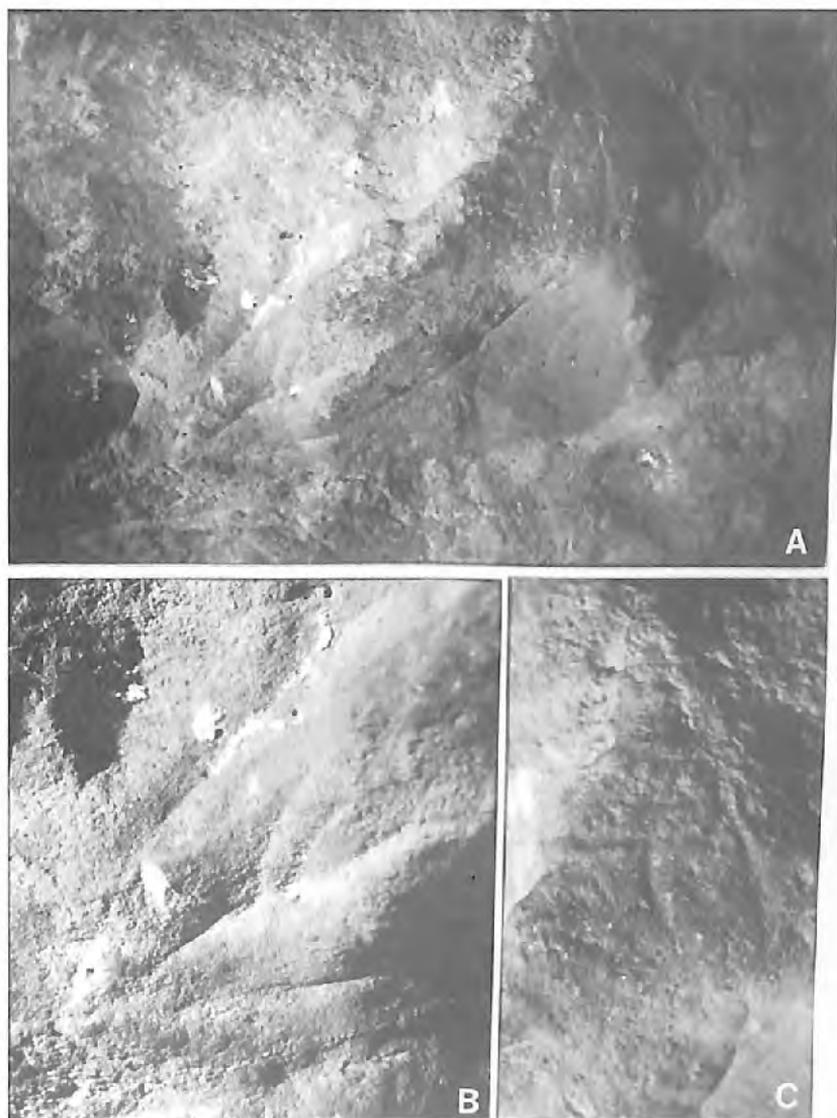
BIBLIOGRAPHIE

- BREUIL H., 1952: *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Centre d'études et de documentation préhistoriques, Montignac, 419 p., 530 fig., 1 pl. h.-t.
- CAPITAN L., BREUIL H., PEYRONY D., 1915: Nouvelles grottes ornées de la vallée de la Beune (grottes de Comarque, Nancy, Beyssac), *L'Anthropologie*, 26, p. 505-518, 13 fig.
- DELLUC B. et G., avec la coll. de J. CHALINE, J. EVIN, B. GALINAT, Arl. LEROI-GOURHAN, C. MOURER-CHAUVIRE, Th. POULAIN et F. SCHWEIN-GRUBER 1981: La grotte ornée de Comarque à Sireuil (Dordogne), *Gallia-Préhistoire*, 24, 1, p. 1-97, 56 fig., tabl.
- DUHARD J.-P., 1989 a: Les figurations féminines sculptées de l'art rupestre paléolithique en France. *La Sculpture rupestre en France (de la préhistoire à nos jours)*, Actes du colloque de Brantôme, 1988, éditions de la S.H.A.P., Périgueux, p. 87-113, 13 fig.
- DUHARD J.-P., 1989 b: *Le réalisme physiologique des figurations féminines du Paléolithique supérieur en France*, thèse de doctorat (anthropologie-préhistoire) de l'université de Bordeaux, 622 p., ill.

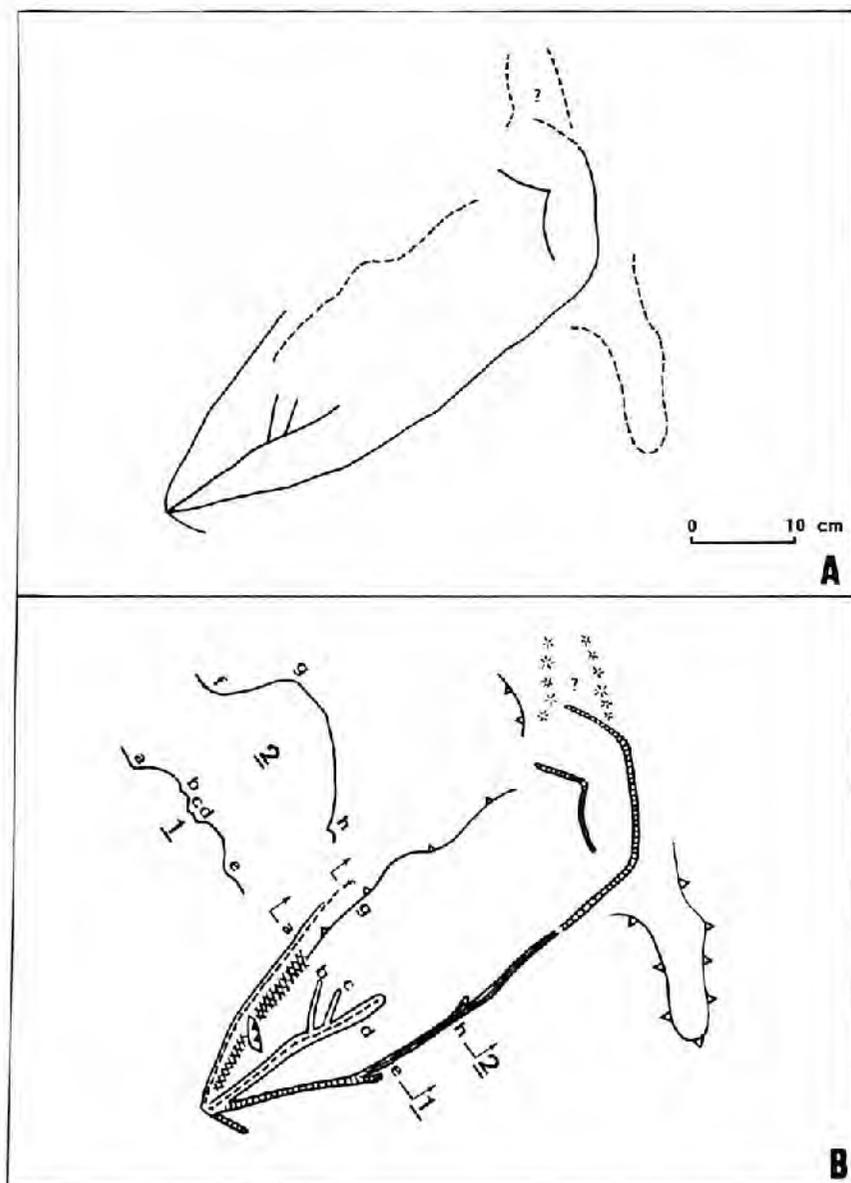
© S.H.A.P. 1993. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.



Plan détaillé de la grotte ornée avec mise en place des figures.



Pl. 1 - La femme sculptée de la grotte de Comarque (n° 3 du plan): A. vue générale; B, bassin et cuisses (détail); C. face antérieure du thorax (détail).



Pl. 2 - La femme sculptée de la grotte de Comarque: A, relevé synthétique; B, lecture analytique des traits et des reliefs (trait tireté, trait à section recticurviligne; trait triple, trait à section angulaire; trait hachuré, trait à section courbe; trait à barbe triangulaire, bord de relief naturel; étoile, impact de piquetage plus ou moins lisible), avec les coupes 1 et 2 au niveau du bassin (abcde) et de l'abdomen (fgh).

Promenade entre Trincou et Dronne

par Pierre Pommarède

Il y a des collègues admirables. Vous prenez un car de quarante-cinq places et vous additionnez soixante inscrits. Il arrive une centaine d'amis. Des voitures les prennent en charge et un excellent repas est servi pour tous dans un vieux manoir. Merci, Charles Turri et Dominique Audreric.

Nous étions donc très nombreux, ce dimanche 5 septembre 1993, à l'heure où la brume quittait le Trincou, devant le site de Condat. Condat de Nontron, Condat de Dronne? Surtout Condat des *tetrachi* et des dieux tricéphales, Condat des sarcophages et des dames au catogan, et Condat des litres armoriées. Nous savions tout sur ces "Alyscamps du Périgord" comme disait Jean Secret, grâce au relais Belingard, Michel et Baunac. Et nous avons même pénétré dans le cimetière pour y rencontrer ce Léonard Boussarie "qui a-z-été toute sa vie victime des intrigants!".

Nous voici à La Chapelle-Faucher, et l'écrin de son église romane. Gérard Mouillac nous commente son beau rétable, M. Pernègre évoque ses peintures murales, le père Pommarède raconte la généalogie de Jessé, un autre dieu touffu dont la Bible énumère des nombreux rameaux.

Le Périgord n'est pas seulement le pays des châteaux somptueux et des églises du Moyen Age. Il est aussi la terre des manoirs et des domaines qu'il faut savoir découvrir au long des sentes et des jarissades. L'âge conjugue son toit à la Mansard, l'ordonnance - inachevée - d'un logis du XVIII^e siècle, et d'admirables et fonctionnels communs construits par l'architecte Bouillon. M. Affagard nous accueille, présente et commente cet harmonieux ensemble qui fut aux Pastoureau, aux Lagarde et Montalembert - quarante quatre métairies au début du siècle! - avant de devenir une grande exploitation, agricole et forestière.

Et, parmi les massacres et les crânes, dans ce relais de chasse à

courre, voici l'heure des agapes et celle des échanges, de la convivialité et de la joie. Le temps aussi de la préhistoire. Brigitte Delluc nous introduit dans la caverne, insoupçonnée, de la grotte de la Croix où les charismes décryptants de nos collègues ont découvert l'art pariétal de nos ancêtres; elle nous conduit ensuite, diapositivement et brillamment, dans les diaclases du Villars tout proche.

Sur le perron de Vaugoubert -Vaugoubert la belle, la somptueuse- accrochée depuis quatre siècles à sa colline, mademoiselle de Chasteignier nous attend. Quelle paix sur la terrasse, quelle sérénité sous les frondaisons des charmilles! Quelles richesses de souvenirs, aussi, accumulés depuis tant de générations d'Aydie, de Cosnac, de Sabran Pontavès, de Lestang d'Hulot. C'est le président qui évoque l'histoire du château, de ses hôtes, de ses portraits: Louis XV, la Dubarry, monseigneur de Beaumont, la belle Aïssé et les héros de la Grande Guerre.

Nous aurions volontiers planté notre tente à Vaugoubert, à cette heure où se dégoisaient les oisillons. Mais une cloche tintait à la chapelle, et les ombres s'allongaient sur les collines. Il nous fallait déjà tourner une page, la dernière de nos vacances. C'est la rentrée, aussi, pour notre Société, et il faut bien reprendre l'ardoise et le plumier. Le Périgord réclame nos travaux autant que notre amour.

P.P.

VIENT DE PARAÎTRE

1944 en Dordogne de Jacques Lagrange

par Louis LE CAM

Jacques Lagrange a eu le mérite d'entreprendre et de réussir une œuvre difficile: brosser un tableau de l'année 1944 en Dordogne. Il a confirmé ses talents d'historien honnête et objectif - mais engagé dans la défense d'une cause pour laquelle il ne cache pas sa sympathie, celle de la Résistance et de ses protagonistes.

Il était temps de recueillir les documents écrits et les témoignages oraux des acteurs de cette "aventure". Avec l'âge, la mémoire devient infidèle et a tendance à transformer en épopée ce qui ne fut qu'un épisode exaltant de l'Histoire d'une petite partie de la France.

Dans cet ouvrage, l'auteur a su écarter la polémique. Il cite des noms, des chiffres, des faits, mais il a su éviter la froideur objective des historiens et restituer l'atmosphère de l'époque, avec ses drames, ses passions, ses grandeurs, ses petitesse, mais aussi sa trame de tous les jours. Jacques Lagrange est peut-être un peu sévère pour les collaborateurs, un peu indulgent pour les résistants, mais juste quand il s'agit d'honorer les délateurs, les dénonciateurs de leurs compatriotes périgordins. Les maquisards organisés n'étaient guère concernés par les problèmes de l'épuration. A l'A.S., on ne discutait guère que des boches et quelquefois des "collabos" quand la sûreté des troupes étaient en jeu. Chasser les Allemands du territoire national était notre principale préoccupation, les affaires de l'épuration relevant des autorités civiles et notamment des Comités de Libération.

Un petit reproche à Jacques Lagrange: quelques faits mériteraient une mise au point plus proche de la vérité historique; des lacunes seraient à combler, notamment en ce qui concerne l'admirable attitude des paysans du Périgord qui ont renseigné, hébergé, nourri les maquisards, patriotes sans le savoir et sans le clamer sur les toits.

Beaucoup de maquisards, après la libération du département, se sont engagés pour la durée de la guerre. Ils ont combattu sur les fronts de Royan, de La Rochelle, de la Pointe de Grave; certains plus tard en

Indochine. La guerre terminée, ils ont regagné leurs champs, leurs usines, leurs ateliers, leurs bureaux, anonymes, modestes, sans décorations ni prébendes, mais avec beaucoup de souvenirs exaltants ou cocasses à partager avec leurs camarades de combat.

L'ouvrage de Jacques Lagrange est écrit dans une langue claire, concise et élégante: c'est le travail d'un véritable écrivain. cependant, je pense que des photographies auraient été préférables aux dessins de Correa - aussi remarquables soient-ils. En résumé, un livre pour nos mémoires et nos bibliothèques.

L. L.C.

NOTES DE LECTURE

Poitou-Charentes-Aquitaine, **Guide du tourisme industriel et technique**. Collection EDF-La France contemporaine. Edition Solar, Paris, 1993, 167 p.

Ce guide original invite à découvrir des centres industriels ou techniques ouverts à la visite. Pour le Périgord, seize lieux sont proposés: l'écomusée de la Truffe, la ferme de Puygauthier et celle de Charrières, le domaine de la Crouzille, le musée du foie gras à Thiviers, l'atelier-musée des tisserands à Varaignes, la papeterie de Condat, le village du Bournat, la maison du Châtaignier, le musée du Tabac, le domaine de Peyrelevalade, le château de Monbazillac, le moulin de Larroque, l'usine EDF de Tuilière, l'atelier de verre de Limeuil, les vignobles des Berneries.

Le Bugue autrefois, répertoire général des cartes postales présenté par le Cercle philatélique et cartophile du Bugue et les collectionneurs bergeracois. Bergerac, 1993, 164 p.

Les auteurs ont pu répertorié quelque 398 cartes postales anciennes intéressant Le Bugue, faisant de cette plaquette une bonne référence pour les collectionneurs.

M.P. Sil. **Isabeau de Limeuil, une histoire d'amour au XVI^e siècle**. Syndicat d'Initiative de Limeuil, 1993, 32 p.

Une rapide biographie de celle qui fut remarquée par Catherine de Médicis pour appartenir au fameux "escadron volant".

Jean Lagrèze. **Grand-père si tu revenais**. Chez l'auteur, Saint-Cernin de l'Herm, 1993, 78 p.

L'auteur nous livre, avec beaucoup de sensibilité ses souvenirs, qui couvrent un siècle d'évolution rurale (1893-1993).

Historique du Lycée Bertran de Born de Périgueux. Association amicale des anciens élèves. Edition Ol Contou, Le Bugue, 1993, 70 p.

Cet ouvrage du souvenir a été réalisé à l'occasion du centenaire de l'association Amicale des anciens élèves du Lycée Bertran de Born de Périgueux (1893-1993): un ouvrage du souvenir qui sera cher à de nombreux Périgourdiens.

Alain de Solminihac. **Avis**. Ouvrage édité par la Congrégation des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Champagne, 1983, 129 p.

Nous n'avons pas signalé en son temps la publication, à l'initiative de la Congrégation des chanoines réguliers de Saint-Augustin, des Avis donnés par Alain de Solminihac à ses chanoines. Ces avis sont en fait des notes prises à partir des entretiens du bienheureux et réunis par ses auditeurs. Ils donnent cependant un aspect des idées d'Alain de Solminihac sur la vie religieuse et spirituelle.

Les églises du canton du Bugue. **Vieilles églises en Périgord (4)** sous la direction de Dominique Audrerie. Editions P.L.B., Le Bugue, 1993, 70 p.

La quatrième livraison de la série Vieilles églises en Périgord est consacrée aux églises du canton du Bugue: Fleurac, Journiac, Manaurie, Mauzens-Miremont, Mortemart, Saint-Avit-Vialard, Saint-Cirq, Saint-Félix de Reilhac, Savignac de Miremont et Campagne. Les auteurs sont des étudiants de l'université Michel-de-Montaigne de Bordeaux, sous la direction du professeur Jacques Lacoste.

Serge Avrilleau. **Cluzeaux et souterrains du Périgord, tome 2.** Editions Libro-Liber, Bayonne, 1993, 287 p.

Le tome 2 de cet important inventaire intéresse le Ribéracois pour les cantons de Montagnier, Montpon et Mussidan. Quatre autres tomes sont annoncés pour couvrir l'ensemble du département, soit environ 1000 souterrains pour le Périgord.

Il faut noter d'importants progrès ces dernières années dans la connaissance du milieu souterrain et la formulation d'hypothèses nouvelles pour sa compréhension. Des exigences nouvelles apparaissent aussi au niveau du vocabulaire employé, car l'expression "Cluzeau", couramment utilisé dans le Sud-Ouest, couvre des réalités très différentes.

Le travail de M. Avrilleau constitue une véritable somme, à laquelle les chercheurs et les simples curieux auront avantage à se référer.

Jean Maneuvre. **Issigeac, livret pour une promenade.** Syndicat d'initiative, Issigeac, 1993, 12 p.

Jean Maneuvre a conçu les textes et les dessins de cette élégante plaquette, afin de permettre aux visiteurs de mieux comprendre le vieux bourg d'Issigeac.

Adolphe Joanne. **Département de la Dordogne.** Edition Hachette, Paris, 1993, 62 p.

Les Editions Hachette ont eu l'heureuse initiative de rééditer à l'identique ce petit ouvrage, paru en 1877 et dont l'intérêt reste très actuel malgré les ans.

Jean-Pierre Roussarie, José Correa. **Coulounieix-Chamiers.** s/ 1993, 32 p.

Les dessins de José Correa, introduits par des textes brefs et précis de Jean-Pierre Roussarie, présentent les principaux monuments de Coulounieix-Chamiers: les Izards, la Curade, la cité de Campniac, la Maladrerie, Plague, la Rolphie, Beaufort, la Maison des Anglais, Chante-Merle et la maison de l'amiral Pradier, sans oublier la petite église de Coulounieix. Comme l'écrit Michel Dasseux dans la préface, Coulounieix-Chamiers "est autre chose qu'une ville d'ortoir sans âme, sans passé".

C. Laquière. **C'était en Périgord.** Edité par les Abeilles bergeracoises. Bergerac, 1993, 52 p.

Cet album est, comme il est indiqué dans l'avant-propos, "un ouvrage pour les enfants racontant le Périgord". Il présente un texte en français et une traduction en dialecte bergeracois due au professeur H. Sicard, en hommage à la mémoire du majoral Fournier.

Bernard Lachaise. **Yvon Delbos.** Edition Fanlac, Périgueux, 1993, 366 p.

Yvon Delbos fut, dans les années vingt, un des principaux responsables du parti radical. Membre du Parlement sous les III^e et IV^e Républiques, plusieurs fois ministre, il fut déporté durant l'Occupation. Mais il fut reçu

dans ses engagements européens. La forte personnalité de Georges Bonnet devait en outre lui faire perdre la première place en Périgord.

La biographie de Bernard Lachaise vient à son heure pour faire revivre cette figure "rad-soc", aujourd'hui bien oubliée.

Dominique Audrerie.

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture

- 85 - Les maires de Périgueux aux XIXe et XXe siècles (Th. Truel, octobre 1993)
- 86 - L'église Saint-Julien de Terrasson (R. Larivière, octobre 1993)
- 87 - Quatre registres protestants de La Force (1665-1685) et quelques autres (R. Costedoat, octobre 1993)
- 88 - 16 février 1944: le Pont-Laveyrat (Th. Galvagnon, novembre 1993)
- 89 - Les occupations d'un propriétaire-cultivateur vers 1810 et ses problèmes de succession (O.A. Plazer, novembre 1993).
- 90 - L'église de Sainte-Marie de Chignac (J. Lagrange et J. Rousset, décembre 1993).

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin ni la Société.

Le Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur.

On est prié d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P.

18, rue du Plantier - 24000 Périgueux

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

Les auteurs ayant adressé leurs textes à la commission, sont avisés de la bonne réception de leur envoi par l'inscription de leur titre dans la présente liste. Le directeur du Bulletin attire l'attention des correspondants sur la qualité des documents remis, en particulier les photographies.

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

LES PETITES NOUVELLES

Les Petites Nouvelles ont dix ans.

Elles connaissent un grand succès. Elles fournissent des informations sur la vie de notre société et permettent des échanges entre ses membres.

C'est pour cela qu'elles seront désormais paginées à l'intérieur de chaque livraison.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- *Assemblée générale* (compte rendu moral et financier); 2 février 1994. Si le quorum n'est pas atteint, elle sera reportée au 2 mars 1994.

- *Cotisations et abonnements 1994*: 220 F, suivant le décompte indiqué en p. 2 de couverture. Merci de vous en acquitter dès maintenant en envoyant un chèque postal ou bancaire à l'ordre de la S.H.A.P., adressé à notre trésorier, au siège, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux (bulletin d'abonnement ci-joint).

- *Nos prochaines soirées* à 18 h 30 au siège: le 12 janvier 1994 avec M. Soubeyran sur "*La domus des Bouquets*": le musée gallo-romain, historique et perspectives"; le 9 mars 1994 sur un thème qui sera précisé ultérieurement.

- *Encartage dans le Bulletin*. C'est un service que notre Société apporte à ses membres. Compte tenu du coût de l'encartage, il a été décidé de demander dorénavant une participation de 500 F pour toutes les insertions commerciales.

- *Conseils à l'attention des auteurs d'articles pour le Bulletin*.

* Les textes tapés à la machine et les illustrations soigneusement mises au propre sont envoyés au directeur du Bulletin. Un double du manuscrit est conservé par l'auteur: il sera utilisé au moment de la relecture.

* Les citations doivent être courtes et suivies de l'appel de la référence bibliographique correspondante.

* Les légendes des illustrations doivent mentionner leur origine: auteur du cliché ou du dessin (sauf s'il s'agit de l'auteur de l'article); référence bibliographique si le document a déjà été publié.

* Les dessins doivent toujours comporter une échelle linéaire (segment dont la longueur correspond à 10 cm, 1 m, 1 km... selon le sujet)

de façon à éviter les problèmes liés au changement de format lors de la publication.

* Les références bibliographiques peuvent être: soit regroupées en un chapitre *Bibliographie et sources*, à la suite du texte; soit en notes de bas de pages. Les références doivent être normalisées et complètes.

Pour un livre:

LEROI-GOURHAN A., 1965: *Préhistoire de l'Art occidental*, Mazenod, Paris, 482 p., 804 fig.

Pour un article dans une publication périodique:

NESPOULET R. 1993: Le Solutréen de l'Abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac, *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, CXX, p. 499-518, 4 fig., 2 tabl.

DEMANDES DES CHERCHEURS ET COURRIER DES LECTEURS

- X. Pazat de Lys (Saint-Sernin, 24400 Beaupouyet) cherche tous renseignements de toutes époques sur le monastère de Saint-Sernin de Belpuech (Sanctus Saturninus in Puteo).

- Mme Sarhoulet-Massat (103, rue Saint-Genès, 33000 Bordeaux) recherche tous documents sur Mme Chazot-Duplessy qui tenait "Bureau d'Esprit" à Bordeaux au XVIII^e siècle et sur ses correspondants périgourds (le père Chabrol et l'abbé Baudeau en particulier): cf. *Petites Nouvelles*, 1993, 3.

- Le majoral P. Barrier (20, rue Pt-Wilson, 24000 Périgueux, tél. 53.53.19.07) recherche des renseignements sur l'œuvre du préfet Pierre Margontier, médecin à Terrasson (1791-1875).

Pour toute correspondance concernant la rédaction des *Petites Nouvelles*, écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale adjointe, au siège. Tenir compte du délai qui s'écoule entre la rédaction du texte et sa parution. Comptez environ un mois et demi.

Avec nos meilleurs vœux pour 1994.

B.D.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD

OUVRAGES DIVERS

E. Espérandieu, Inscriptions antiques du musée de Périgueux, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.

La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vésonne. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions

100 F

P.-J. Lavialle, Notre-Dame des Vertus, Périgueux, 1924, 50 p.

L'histoire de l'église de Notre-Dame-de-Sanilhac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.

10 F

J. Roux, Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, Périgueux, 1934, 189 p.

Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droits, franchises et libertés de la présente ville de Périgueux et autres pièces concernant le bien public".

50 F

F. Fournier de Laurière, Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX^e siècle, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.

A Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édiles du XIX^e siècle ont concrétisé les vœux du baron Haussmann. Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie de la ville et donne les plans des rues qui existaient auparavant

60 F

A. de Fayolle, Topographie agricole du département de la Dordogne, Périgueux, 1939, 139 p.

L'auteur, qui préféra rester en Périgord lorsque toute sa famille émigrait, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.

100 F

J. Mauborguet et J. Roux, Le livre vert de Périgueux, Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p.

De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et... les nouvelles de l'extérieur. Au jour le jour, la gazette de Périgueux!

120 F

Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.

250 F

Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir"

100 F

Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.

A l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les délits de chasse et de pêche à l'époque moderne, et l'économie du secteur au XX^e siècle

70 F

R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.

Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie

100 F

Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.

Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.

320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgieux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont unit notre région et les îles

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgieux, 1913), Périgieux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Lasteyrie, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Roque-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Géraud Lavergne, Périgieux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'anticléricalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgieux, 1964, 187p., illustrations.

Toute l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Cent portraits périgourdins, Périgieux, 1979, 207 p., illustrations.

Du troubadour Bertran de Born au père Charles de Foucauld, de l'écrivain Michel de Montaigne au caricaturiste Sem, cet album de cent portraits commentés présente toutes les notabilités du Périgord. Chaque ouvrage de cette édition de prestige est numéroté.

150 F

Sarlat et le Périgord, actes du congrès de la FHSO (Sarlat, 1986), Périgieux, 1987, 535 p., illustrations.

Cette sélection d'articles rassemblés sous l'autorité des professeurs C. Higounef et R. Etienne présente divers aspects des recherches menées sur le Périgord noir. Chaque période historique est représentée.

300 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgieux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges rassemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la traite allemande en 1944.

150 F

La sculpture rupestre en France de la préhistoire à nos jours, actes du 5e colloque de Brantôme (1988), Périgieux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).

150 F

J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgieux, 1955, 158 p.

Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.

40 F

H. Gouhier, *Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne*, Périgueux, 1963, 44 p.

Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu coutumier: l'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et, ami fidèle du baron Maurice, les lui rapporte.

30 F

J. Secret, *Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858)*, Périgueux, 1972, 160 p.

Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui répondra de son département lors du coup d'Etat du 2-décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.

60 F

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société (vendu par fascicule)

La Société historique et archéologique du Périgord a publié depuis 1874 plus de 50 000 pages d'articles ou de documents inédits répartis en six, puis quatre fascicules annuels. Les livraisons encore en stock (cf. liste ci-après) feront l'objet, à partir d'une commande de 10 fascicules, d'une réduction conséquente.

Années complètes: 1904, 1908, 1910, 1911, 1912, 1914-1917, 1933, 1941, 1942, 1952, 1958, 1964, 1969, 1970, 1971, 1973-1981, 1983-1988, 1990, 1992. D'autres fascicules sont disponibles, nous consulter suivant vos vœux

70 F le fascicule

Index analytique des années 1964-1984 du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1986, 68 p.

10 F

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin de la Société (1907-1971), Périgueux, 1973, 24 p.

10 F

Inventaire de l'iconothèque de la Société et archéologique du Périgord, Périgueux, 1970, 39 p.

10 F

Hommage au Président Jean Secret, Périgueux, 1982, 71 p.

Les thèmes et les références des travaux de l'un des présidents les plus actifs de la Société historique et archéologique du Périgord, ainsi que les hommages qui lui furent rendus après son décès soudain

30 F

Pour expédition, frais postaux en sus.